

PROJET TURCOT

SURVEILLANCE ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES



**BiFj-104,
MTL11-04-4, MTL12-04-1 et MTL12-23-2**

**SURVEILLANCE ET INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUES DANS LE
CADRE DU PROJET TURCOT (2011 et 2012)**

Projet MTQ n° 154030636

Direction de l'Île-de-Montréal

Direction générale des territoires

Rapport préparé par :

Ethnoscop inc.

88, rue De Vaudreuil, local 3
Boucherville (Québec) J4B 5G4
Téléphone : 450 449-1250
Télécopieur : 450 449-0253
Courriel : ethnoscop@qc.aira.com

Permis de recherche archéologique au Québec :
11-SEVM-02 et 12-SEVM-02

Réalisé pour le ministère des Transports du Québec

Numéro de contrat : 850807107 (numéro de dossier : 8510-11-AD01)

Mars 2013

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	ii
LISTE DES PLANS	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES FIGURES	vii
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	x
ÉQUIPE DE RÉALISATION	xiii
INTRODUCTION	1
Mandat et objectifs	2
Zone d'étude	3
1.0 SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE	5
1.1 Méthodologie	6
1.1.1 Enregistrement des données	6
1.1.1.1 Mode d'enregistrement	6
1.1.1.2 Données archéologiques recueillies	7
1.1.2 Analyse des données et production du rapport	8
1.2 Résultats	9
1.2.1 Zone à potentiel archéologique historique H2-1	9
1.2.1.1 Sous-opérations MTL12-04-1-1A à 1F	9
1.2.1.2 Résultats	12
1.2.1.3 Discussion et recommandation	22
1.2.2 Secteur à potentiel archéologique historique H3	25
1.2.2.1 Sous-opérations MTL11-04-4-2A et 2C	25
1.2.2.2 Résultats	25
1.2.2.3 Discussion et recommandation	25
1.2.3 Zone à potentiel archéologique historique H3-1	30
1.2.3.1 Sous-opérations MTL11-04-4-1A, 1B, 2B et 2D	31
1.2.3.2 Résultats	31
1.2.3.3 Discussion et recommandation	33
1.2.4 Zone à potentiel archéologique historique H4-1	33
1.2.4.1 Sous-opérations MTL12-23-2-1A à 1E et 1G	33
1.2.4.2 Résultats	33
1.2.4.3 Discussion et recommandation	40
1.2.5 Zone à potentiel archéologique historique H5-1	42
1.2.5.1 Sous-opérations 614G-6A	46
1.2.5.2 Résultats	46
1.2.5.3 Discussion et recommandation	52

TABLE DES MATIÈRES

1.2.6	Zone à potentiel archéologique préhistorique P1	52
1.2.6.1	Résultats	53
1.2.6.2	Discussion et recommandation	53
1.2.7	Zone à potentiel archéologique préhistorique P4	53
1.2.7.1	Résultats	54
1.2.7.2	Discussion et recommandation	54
2.0	INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE	55
2.1	Introduction	56
2.1.1	Mise en contexte	56
2.1.2	Mandat et objectif particuliers	56
2.1.3	Aire d'intervention	59
2.2	État des connaissances	59
2.2.1	Rappel historique	59
2.2.2	Données archéologiques	69
2.3	Inventaire archéologique	73
2.3.1	Méthodologie	73
2.3.2	Enregistrement des données	74
2.3.3	Résultats	75
2.3.4	Sous-opération MTL12-23-2-1F	75
2.3.4.1	Sous-opération MTL12-23-2-2A	75
2.3.4.2	Sous-opération MTL12-23-2-2B	78
2.3.5	Sous-opération BiFj-104-1A	82
2.3.5.1	Sous-opération BiFj-104-2A	87
2.3.5.2	Sous-opération BiFj-104-2B	91
2.3.5.3	Sous-opération BiFj-104-2C	93
2.3.5.4	Sous-opération BiFj-104-2F	102
2.3.6	Sous-opération BiFj-104-1B	107
2.3.6.1	Sous-opération BiFj-104-2D	108
2.3.6.2	Sous-opération BiFj-104-2E	110
2.3.6.3	Sous-opération BiFj-104-2G	110
2.3.7	Sous-opération BiFj-104-1C	115
2.3.8	Sous-opération BiFj-104-1D	116
2.3.9	Discussion	116
	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	124
	DOCUMENTS CONSULTÉS	128

TABLE DES MATIÈRES

ANNEXES

- Annexe A : Correspondance entre les modes d'enregistrement
- Annexe B : Plans présentant les numéros séquentiels du MTQ
- Annexe C : Catalogues des photographies
- Annexe D : Catalogues des artefacts
- Annexe E : Chaîne de titres

LISTE DES PLANS

Plan 1	Localisation générale de la zone d'étude	4
Plan 2	Zones à potentiel archéologique préhistorique P1 et historique H2-1	10
Plan 3	Localisation des vestiges des interventions du CUSM (lot CO-07)	11
Plan 4	Vestiges des interventions du CUSM, portion sud-ouest	15
Plan 5	Vestiges des interventions du CUSM, portion nord-est	16
Plan 6	Zones à potentiel archéologique préhistorique P4 et historique H3-1 et H3-2	26
Plan 7	Superposition du plan de Goad de 1913 au plan actuel	27
Plan 8	Zones à potentiel archéologique historique H4-1 et H5-1	34
Plan 9	Localisation des sous-opérations de surveillance MTL12-23-2-1G et 641G-6A	41
Plan 10	Polyphasé de plans anciens	57
Plan 11	Localisation des sous-opérations de surveillance et d'inventaire	60
Plan 12	Sous-opération MTL12-23-2-1F	76
Plan 13	Sous-opérations BiFj-104-1A, 1B, 1C et 1D	83
Plan 14	Vestige 3, sous-opérations BiFj-104-2A, 2C et 2F	99
Plan 15	Superposition du plan de Goad de 1890 au plan actuel	117
Plan 16	Superposition du plan de Sitwell de 1865-1869 au plan actuel	121

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H2-1	13
Tableau 2	Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans le secteur à potentiel archéologique historique H3	29
Tableau 3	Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H3-1	32
Tableau 4	Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H4-1	39
Tableau 5	Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H5-1	51
Tableau 6	Vestiges mis au jour au cours de l'inventaire du site archéologique de la ferme Davidson, BiFj-104	84
Tableau 7	Description des sols comblant les tranchées de construction associées aux vestiges 1, 2 et 4	119

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Évolution du cadre bâti en bordure nord-ouest de la rue Saint-Jacques, entre les intersections avec les rues Saint-Rémi et Desnoyers, au cours du XX ^e siècle. Extraits des plans du Underwriters' Survey Bureau Limited de 1926 et de 1961 (BAnQ G 1144 M65G475 U5 v.4 1961 CAR)	23
Figure 2	Extraits de la planche V, feuillet II, des plans militaires de H. S. Sitwell (Fortification Surveys) de 1865-1869 et de la planche 62 du volume II de l'atlas de Charles Edward Goad de 1890.	24
Figure 3	Village de Saint-Henri-des-Tanneries vers 1860, ancienne rue Saint-Jacques (Upper Lachine Road). Vue vers l'ouest (archives du Musée McCord)	24
Figure 4	Planche 61 du volume II de l'atlas de Charles Edward Goad de 1890, sur laquelle est représentée une partie des villages de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul (BAnQ G 1144 M65G475 G6 1890 CAR)	35
Figure 5	Planche 522 du plan d'assurance de Charles Edward Goad de 1907, sur laquelle est représentée la partie ouest du village de Côte-Saint-Paul incluse dans le secteur à potentiel archéologique historique H6 (BAnQ P600 S4 SS1 D68)	36
Figure 6	Planche 251 du plan d'assurance de Charles Edward Goad de 1913, sur laquelle est représentée la rotonde de la cour Turcot (BAnQ G 1144 M65G475 C3 1912 CAR)	37
Figure 7	Planche 35 de l'atlas de A. R. Pinsonneault de 1907, sur laquelle figure une partie des villages de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul (BAnQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)	43
Figure 8	Plan de John Adams de 1820 montrant le tracé prévu pour la construction du canal de Lachine	44
Figure 9	Planche V, feuillet VI, des plans militaires de H. S. Sitwell (Fortification Surveys) de 1865-1869, sur laquelle se trouve la partie centrale est de la zone d'étude (BAnQ G 3452 M65 1869 C657 CAR)	45

LISTE DES FIGURES

Figure 10	Extrait du feuillet 84 de l'atlas de Henry Whitmer Hopkins de 1879, sur lequel figure la partie du village de Côte-Saint-Paul incluse dans le secteur à potentiel archéologique historique H6 (BAnQ G 1144 M65G475 H6 1879 CAR)	47
Figure 11	Planche 61 du volume II de l'atlas de Charles Edward Goad de 1890, sur laquelle est représentée une partie des villages de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul (BAnQ G 1144 M65G475 G6 1890 CAR)	48
Figure 12	Planche 39 de l'atlas de A. R. Pinsonneault de 1907, sur laquelle est représenté le village de Côte-Saint-Paul (BAnQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)	49
Figure 13	Extrait du feuillet 34 (p. 102-103) de l'atlas de Henry Whitmer Hopkins de 1879, sur lequel on trouve la totalité de la zone d'étude (BAnQ G 1144 M65G475 H6 1879 CAR)	58
Figure 14	Plan de François Vachon de Belmont de 1702 sur lequel sont représentés le lac Saint-Pierre ainsi que les côtes Saint-Paul et Saint-Pierre qui le bordent respectivement au sud et au nord	62
Figure 15	<i>Plan of the proposed Canal from La Chine to the Foot of St. Mary's Current, with Collateral Branch to the Port of Montreal</i> (extrait), John Adams et Thomas Burnett, 1820 (Parcs Canada)	63
Figure 16	<i>Plans officiels de la paroisse de Montréal</i> (extrait), Louis-Wilfrid Sicotte, 1878	64
Figure 17	Plans de Griffin de 1842	65
Figure 18	<i>Plan referred to in the annexed deed of division identified by the signature of the parties thereto and me notaries this 31st October 1859</i> , Brousseau, 1859	67
Figure 19	Extrait de <i>Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec, Triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 under the direction of H. S. Sitwell and under the superintendence of W. F. Drummond Jervois</i> (BAC G3454.M7 1869.G7)	68

LISTE DES FIGURES

Figure 20	Extrait de <i>Atlas of the City of Montreal</i> , planche 61, Charles Edward Goad, 1890 (BAnQ G 1144 M65G475 G6 1890 CAR)	68
Figure 21	Extrait de <i>Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard: a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference</i> , planche 35, A. R. Pinsonneault, 1907 (BAnQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)	70
Figure 22	Extrait de <i>Atlas of the City of Montreal and vicinity</i> , planche 251, Charles Edward Goad, 1913 (BAnQ G 1144 M65G475 C3 1912 CAR)	71
Figure 23	Croquis stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération MTL12-23-2-2A	79
Figure 24	Croquis stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération MTL12-23-2-2B	80
Figure 25	Coupe stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération BiFj-104-2A	89
Figure 26	Coupe stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération BiFj-104-2C	95
Figure 27	Coupe stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération BiFj-104-2F	104
Figure 28	Coupes stratigraphiques des parois nord-ouest et sud-est de la sous-opération BiFj-104-2D	109
Figure 29	Coupe stratigraphique de la paroi sud-ouest de la sous-opération BiFj-104-2E	112
Figure 30	Coupe stratigraphique de la paroi nord-ouest de la sous-opération BiFj-104-2G	114

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Excavations dans la terrasse Sherbrooke réalisées dans le cadre de l'aménagement de la voie d'accès vers le CUSM (photographie Nouredine Marouf, groupe Cima + et BiFj-104-NUM1-47)	
Photo 1	Profil stratigraphique du dessus de la terrasse Sherbrooke (cour Glen), direction ouest (MTL12-04-1-NUM1-12)	12
Photo 2	Murs 1A3 (avant-plan) et 1A1 et dalle de béton 1A2, direction sud-ouest (MTL12-04-1-NUM1-40)	17
Photo 3	Coin ouest d'un bâtiment de béton (1A12), direction sud-ouest (MTL12-04-1-NUM2-121)	17
Photo 4	Extrémité sud du mur de béton 1A6, direction nord (MTL12-04-1-NUM2-57)	18
Photo 5	Réservoir d'huile 1A9 après son dégagement, direction sud (MTL12-04-1-NUM2-80)	20
Photo 6	Mur de béton 1A11 visible sur 3,10 m de hauteur, direction ouest (MTL12-04-1-NUM2-96)	20
Photo 7	Profil stratigraphique montrant la limite nord-est de la structure de bois 1D1 et la présence possible d'une pièce de bois verticale, direction sud-est (MTL12-04-1-NUM2-44)	21
Photo 8	Vue générale de la plate-forme aménagée en vue d'accueillir la machinerie liée au forage, direction nord (MTL11-04-4-NUM2-2)	28
Photo 9	Paroi sud-ouest de la sous-opération 2B montrant un remblai mis en place sur le sol naturel, zone à potentiel archéologique historique H3-1, direction sud-ouest (MTL11-04-4-NUM1-7)	31
Photo 10	Emplacement de la tranchée exploratoire 1D, terrain 609-009(B), direction nord-ouest (MTL12-23-2-NUM1-25)	38
Photo 11	Vue générale des rails de tramway (6A2) et du pavé de pierres granitiques (6A1) dégagés, direction nord-est (614G-NUM1-1)	38
Photo 12	Vue générale des travaux à la limite est du site archéologique 614G, direction ouest (MTL12-23-2-NUM4-9)	50

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 13	Aspect de l'aire d'intervention préalablement aux travaux archéologiques, direction nord-ouest (BiFj-104-NUM1-82)	59
Photo 14	Implantation des sondages manuels 2A et 2B à l'intérieur de la tranchée mécanique 1F, direction nord (MTL12-23-2-NUM3-10)	77
Photo 15	Surface du lot 2A2 et niveau atteint en fin de fouille, direction nord-ouest (MTL12-23-2-NUM3-15)	81
Photo 16	Base du lot 2B2, surface du lot 2B3, direction est (MTL12-23-2-NUM2-14)	81
Photo 17	Vue générale des deux sections du vestige 1, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-112)	85
Photo 18	Vue générale de la section nord-ouest du vestige 1, direction est (BiFj-104-NUM2-115)	85
Photo 19	Vue générale du vestige 2 s'étendant de la sous-opération 1A vers la sous-opération 1D, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-153)	86
Photo 20	Vue générale de la sous-opération 2A, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-3)	88
Photo 21	Planche de bois près du fond de la tranchée de construction du vestige 2 (sous le lot 2A4), direction sud-est (BiFj-104-NUM2-33)	90
Photo 22	Fin de la fouille de la sous-opération 2A, direction sud-ouest (BiFj-104-NUM2-50)	92
Photo 23	Fin de la fouille de la sous-opération 2B, direction nord-est (BiFj-104-NUM2-32)	94
Photo 24	De gauche à droite : sondages manuels 2B, 2A et 2C en cours de fouille, direction est (BiFj-104-NUM1-24)	94
Photo 25	Assiette remplie de chaux exhumée au cours de la fouille, direction sud-est (BiFj-104-NUM1-39)	97
Photo 26	Manche de pelle ou d'outil de jardin trouvé au cours de la fouille du lot 2C3 du site BiFj-104, vue en plan (photographie Isabelle Hade)	97

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 27	Vue générale du vestige 3, une maçonnerie de briques à fonction indéterminée, direction sud-ouest (BiFj-104-NUM1-43)	98
Photo 28	Perle en os trouvée au cours de la fouille du lot 2C9 du site BiFj-104, vue en plan (photographie Isabelle Hade)	101
Photo 29	Encoche décimétrique où se trouvait un demi-rondin disposé verticalement, au coin nord-ouest du vestige 1, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-76)	101
Photo 30	Sondage manuel 2F en début de fouille, direction est (BiFj-104-NUM2-46)	103
Photo 31	Vue générale du lot 2F6 en cours de fouille et de la planche de bois 2F7 (en avant-plan), direction nord-ouest (BiFj-104-NUM2-89)	106
Photo 32	Pièce de cinq cents portant l'inscription « <i>HALF DIME</i> », datant de 1854 et provenant des États-Unis, vue en plan (photographie Isabelle Hade)	106
Photo 33	Vue d'ensemble de la tranchée mécanique 1B et des pentes aménagées sur ses bordures, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-140)	107
Photo 34	Fin de fouille et parement nord-est du vestige 1, direction sud (BiFj-104-NUM2-61)	111
Photo 35	Fin de la fouille de la sous-opération 2E, direction sud-ouest (BiFj-104-NUM1-66)	111
Photo 36	Fin de la fouille du sondage manuel 2G, en bordure de la portion intérieure du bâtiment, direction nord-ouest (BiFj-104-NUM2-108)	113
Photo 37	Vue générale de la tranchée mécanique 1C, direction sud (BiFj-104-NUM1-16)	115
Photo 38	Emplacement et axe du vestige 3 (BiFj-104-2C5), direction nord-ouest (BiFj-104-NUM1-45)	118
Photo 39	Variabilité des pots de terre cuite grossière sans glaçure trouvés au cours de l'inventaire archéologique, vue en plan; en bas, à gauche, une assiette contenant de la chaux (photographie Isabelle Hade)	122

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

Direction de l'Île-de-Montréal

Direction du projet Turcot

Service des inventaires et du plan

Sylvie Tanguay

Urbaniste, M. Env., chargée de projet, étude d'impact sur l'environnement

Direction générale de Québec et de l'Est

Direction générale des territoires

Direction de la programmation, des ressources et des opérations

Service de la coordination des affaires autochtones, de l'archéologie et du développement nordique

Frank Rochefort

Archéologue, responsable de projets

Ghislain Gagnon

Archéologue, responsable de projets

Anne Sasseville

Archéologue, responsable de projets

Dominique Lauzier

Archéologue, responsable de projets

Ethnoscop inc.

Jean Poirier

Géomorphologue, coordonnateur

Laurence Johnson

Ethnohistorienne et coordonnatrice

Paul Girard

Coordonnateur

Mathieu Sévigny

Archéologue, chargé de projet

Christian Gates St-Pierre

Assistant archéologue

Hugo Comète

Assistant archéologue

Patrice Angeli

Assistant archéologue et technicien

Nadine Chénier

Technicienne archéologue

Marcel Goulet

Technicien archéologue

Jonathan Choronzey

Technicien archéologue

Liliane Carle

Géographe cartographe

Geneviève Toussaint

Révisseuse linguistique

Éléonore Aubut-Robitaille

Révisseuse du contenu scientifique

Monique Laliberté

Analyste en culture matérielle

Daïe Barklay

Technicienne de laboratoire

Armelle Ménard

Adjointe administrative et chargée d'édition

Isabelle Hade

Éditrice

INTRODUCTION

Mandat et objectifs

Le ministère des Transports du Québec (MTQ) projette de reconstruire l'échangeur Turcot, qui constitue l'un des carrefours les plus importants du réseau routier montréalais et se situe à la jonction des autoroutes 15, 20 et 720. Le projet Turcot couvre une emprise de près de 9 km de longueur sur environ 2 km de largeur et touche les échangeurs Montréal-Ouest, Angrignon, De La Vérendrye et Turcot. Il a été le sujet, en 2008, d'une étude d'impact sur l'environnement comprenant une étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 2008a et b) (plan 1).

Les résultats de cette étude de potentiel archéologique ont permis de préciser les utilisations antérieures de la zone d'étude, qui sera réaménagée par la mise en place du projet Turcot. Cette vaste superficie, dont l'altitude est peu élevée, était jadis occupée en partie par le lac à la Loutre (lac Saint-Pierre) et par la rivière Saint-Pierre, et son hydrographie originale a été considérablement modifiée pendant la période historique. En outre, le mauvais drainage d'une grande partie de la zone d'étude du projet Turcot réduit de beaucoup son potentiel archéologique préhistorique. L'étude a toutefois permis de circonscrire quatre zones à potentiel archéologique préhistorique où il a été recommandé d'effectuer un inventaire archéologique. En ce qui a trait à la période historique, sept secteurs à potentiel archéologique, localisés, pour la plupart, dans la partie nord-ouest de la zone d'étude, ont été délimités. Des analyses particulières effectuées dans chacun de ces secteurs ont par la suite permis de définir 17 zones à potentiel archéologique historique où il a également été recommandé de procéder à un inventaire archéologique.

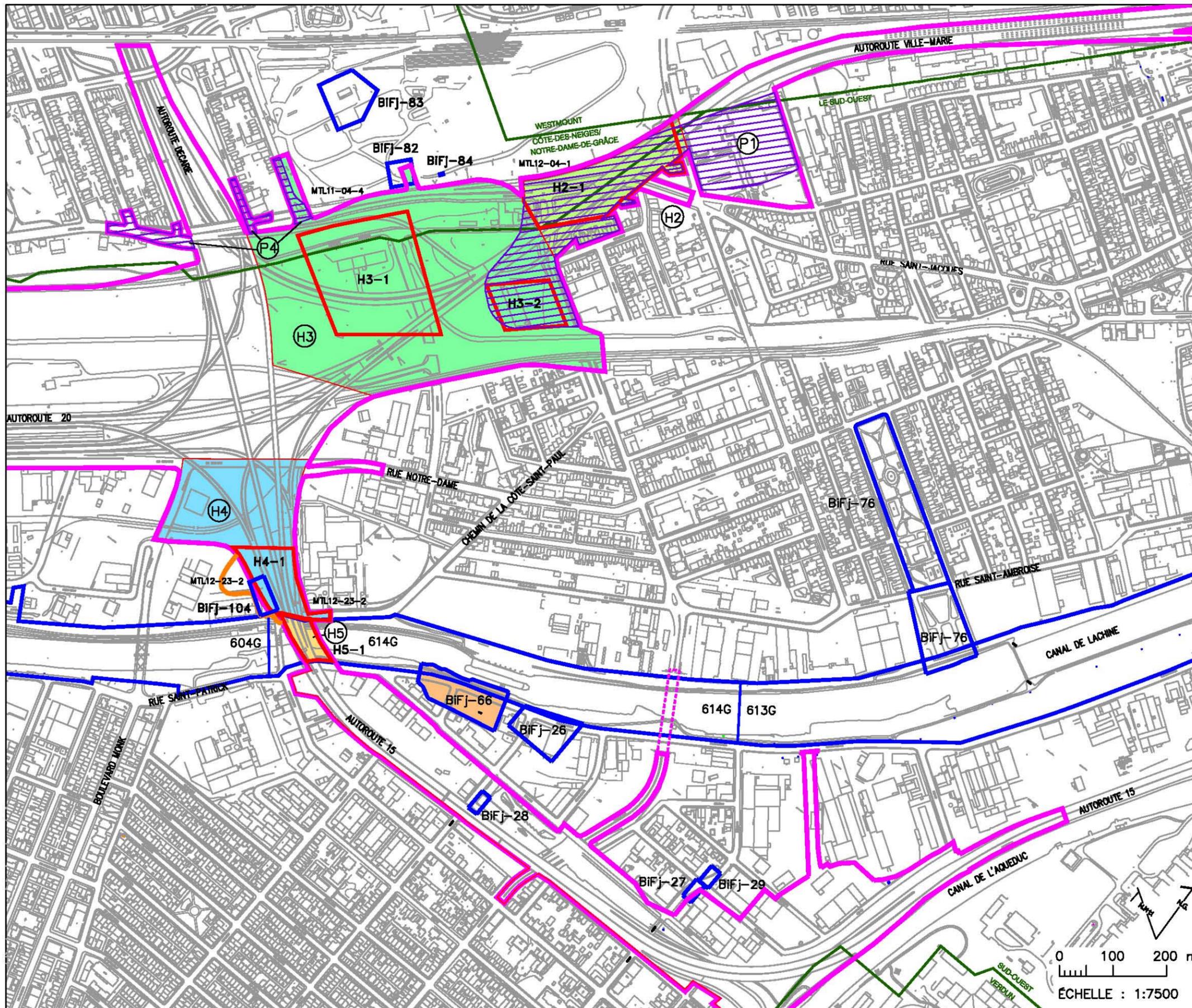
En vue d'établir les modes de décontamination du site et d'aménager des voies secondaires facilitant les déplacements dans les environs du projet Turcot, le MTQ a mandaté plusieurs firmes spécialisées en excavation et en caractérisations environnementale et géotechnique. Ces caractérisations devaient se faire par la réalisation de forages et de sondages exploratoires répartis sur la totalité de la zone d'étude archéologique du projet Turcot. Pour faire suite aux recommandations formulées dans l'étude de potentiel archéologique, le MTQ a de plus chargé la firme Ethnoscop de procéder à des études archéologiques pertinentes dans les zones à potentiel archéologique préhistorique et historique visées par ces travaux d'aménagement, de forage et de sondages géotechniques. Le principal objectif de ces interventions archéologiques était de surveiller le travail des firmes mandatées pour la réalisation de forages et de sondages en vue de valider les résultats de l'étude de potentiel archéologique. Ethnoscop devait aussi surveiller l'exécution de diverses opérations d'aménagement dans le cadre de travaux préparatoires au réaménagement de l'échangeur Turcot. Les résultats de cette surveillance seront présentés au point 1.0.

Toutefois, la surveillance archéologique de ces travaux n'excluait pas le recours à d'autres types d'expertises archéologiques : études complémentaires, inventaire et fouille. Les résultats combinés de l'étude de potentiel archéologique et de la surveillance archéologique ont mené à la formulation de recommandations quant à la poursuite de la recherche archéologique dans certains secteurs et certaines zones à potentiel archéologique visés par ces forages et sondages. De plus, ces mêmes résultats ont entraîné la réalisation d'un inventaire archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H4-1, touchée

par l'aménagement d'un nouveau tronçon prolongeant le chemin de la Côte-Saint-Paul jusqu'au boulevard Monk. Les résultats de cet inventaire seront traités au point 2.0.

Zone d'étude

La zone d'étude du présent mandat d'expertises archéologiques diffère de la zone d'étude archéologique d'ensemble du projet Turcot. Elle se limite en effet aux superficies des secteurs à potentiel archéologique historique et à celles des zones à potentiel archéologique préhistorique et historique qui ont été l'objet d'interventions archéologiques en 2011 et en 2012. L'emplacement de ces différents espaces a été défini dans l'étude de potentiel archéologique (Ethnoscop, 2008a et b). Il s'agit en l'occurrence des secteurs à potentiel archéologique historique H2, H3, H4 et H5, des zones à potentiel archéologique historique H2-1, H3-1, H4-1 et H5-1 ainsi que des zones à potentiel archéologique préhistorique P1 et P4 (plan 1).



PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL11-04-4, MTL12-04-1, MTL12-23-2,
 Bifj-104 ET 614G
 LOCALISATION GÉNÉRALE DE LA ZONE
 D'ÉTUDE
 PLAN 1

- ZONE D'ÉTUDE
- SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE:
- (H2) SAINT-HENRI-DES-TANNERIES
- (H3) COUR TURCOT
- (H4) ÉCHANGEUR TURCOT
- (H5) CANAL DE LACHINE
- LIMITE DE ZONE À POTENTIEL
- H3-1 NUMÉRO DE ZONE
- LIMITE EXCÉDENTAIRE DE SECTEUR
- ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE :
- (P3) LIMITE DE ZONE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE :
- LIMITE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE CLASSÉ
- Bifj-33 CODE BORDEN
- 615G CODE DE PARCS CANADA
- MTL12-23-2 CODE TEMPORAIRE
- LIMITE D'ARRONDISSEMENT ET DE MUNICIPALITÉ

SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Informations archéologiques, Ville de Montréal, fichiers canparc.dwg et feuillets nos 31H05-010-3229, 3330, 3331, 3533, 3534, 3633, 3634, 3732, 3734 et 3834
- Informations archéologiques, Parcs Canada, fichiers 613G-4A et 4B.dwg, 1998-170G-01.dwg, 1998-176G-01.dwg, 1995-172G-01.dwg et 98-600G-3.dwg
- Ethnoscop 2008a

0 100 200 m
 ÉCHELLE : 1:7500

1.1 Méthodologie

La surveillance archéologique a été réalisée par une équipe composée d'un archéologue préhistorien chargé de projet et de trois assistants archéologues. Cette équipe comptait deux spécialistes de la préhistoire et deux autres de la période historique. En tout, trois types d'activités ont été réalisées dans le cadre de ce mandat d'expertises archéologiques, soit la surveillance de forages, la surveillance de tranchées exploratoires et la surveillance de travaux d'excavation.

Les travaux préparatoires comprenaient parfois une réunion de démarrage, à laquelle participaient les membres de l'équipe affectés aux opérations sur le terrain. Ils impliquaient également la familiarisation des membres de l'équipe avec les résultats de l'étude de potentiel archéologique de 2008 et la présentation, par le chargé de projet, de la demande de permis de recherche archéologique au ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC).

1.1.1 Enregistrement des données

Dans le cadre du présent mandat, la surveillance archéologique visait essentiellement à superviser le travail des spécialistes en environnement affectés aux relevés géotechniques et à la caractérisation des sols. La surveillance de travaux d'excavation mécanique liés à des aménagements routiers secondaires était également comprise dans ce mandat. À l'occasion de la découverte de biens archéologiques, un maximum de renseignements a été recueilli et les vestiges archéologiques ont été localisés précisément, en ne retardant que peu ou pas le travail des spécialistes en environnement et des excavateurs. Une fois les enregistrements archéologiques et environnementaux terminés, certains vestiges archéologiques mis au jour ont été remblayés. Dans les cas où les travaux d'aménagement ne pouvaient atteindre la profondeur requise à cause de la présence de vestiges archéologiques, ces derniers ont été désassemblés sous la surveillance d'un archéologue. Les résultats de cette surveillance sont consignés dans le présent rapport.

1.1.1.1 Mode d'enregistrement

Dans le cadre du présent mandat, trois codes temporaires ont été attribués par la Ville de Montréal dans les limites des arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce (MTL11-04-4 et MTL12-04-1) et du Sud-Ouest (MTL12-23-2), où ont été réalisés les forages, les sondages géotechniques et l'aménagement de tronçons routiers. Ces codes temporaires ont servi de désignation au lieu et place d'un code d'enregistrement d'un site archéologique. Ils ont permis un enregistrement des données archéologiques conforme aux règles du système Tikal, où chaque site ou intervention archéologiques, chaque opération, chaque sous-opération et chaque lot correspond à un code numérique et alphanumérique. Pour ce mandat, chaque phase de forage, de sondage et d'excavation correspondait à une opération archéologique. Dans la majorité des cas, les numéros d'opération ont été attribués selon l'emplacement des secteurs et des zones à potentiel archéologique (annexe A). Un code de sous-opération a été donné à chacun des forages et des sondages

réalisés lors d'une même phase. Il s'agissait d'un code alphabétique excluant les lettres « o » et « i » pour éviter qu'elles ne soient confondues avec les chiffres « 0 » et « 1 ».

Lorsque des forages et des sondages étaient effectués dans les limites d'un site archéologique répertorié, le code d'enregistrement Tikal suivait la séquence des opérations existantes. En effet, un code d'enregistrement permanent est attribué aux sites archéologiques répertoriés. Les sites archéologiques relevant de Parcs Canada sont désignés par un code d'enregistrement propre à cette agence, tandis que tous les autres sites le sont par un code Borden, lequel est issu d'un découpage géographique du territoire canadien. Dans le cas présent, ces modes d'enregistrement s'appliquent à deux sites. Le site 614G englobe le canal de Lachine et est la propriété de l'Agence Parcs Canada, tandis que le site BiFj-104, défini à la suite de l'inventaire, est situé sur un terrain appartenant au MTQ.

Un total de six opérations a été effectué au cours de ce mandat de surveillance. Les 19 sous-opérations comprennent les quatre forages, cinq tranchées exploratoires et 10 excavations mécaniques qui ont fait l'objet d'une surveillance archéologique (annexe A). Enfin, 17 lots ont été enregistrés au cours de ces interventions, essentiellement dans MTL12-04-1.

1.1.1.2 Données archéologiques recueillies

- Les données recueillies dans les forages ont été consignées dans une fiche spécialement conçue à cette fin.
- Les données archéologiques observées dans les sondages ont été enregistrées dans un carnet de terrain.
- Des croquis stratigraphiques et des vues en plan ont été réalisés afin de représenter les niveaux de sol les plus représentatifs et les vestiges archéologiques.
- Des photographies représentant les éléments suivants ont été prises :
 - les vestiges archéologiques mis au jour;
 - les parois des sondages les plus significatifs;
 - des échantillons des sols présents dans les cuillères fendues;
 - le déroulement des travaux.
- Toutes les données concernant l'environnement immédiat et tous les renseignements permettant de caractériser chacun des secteurs et chacune des zones à potentiel archéologique ont été consignés dans le carnet de terrain.
- Bien que des éléments de culture matérielle aient été observés dans certaines sous-opérations au cours des interventions sur le terrain, ces témoins n'ont pas été conservés.
- Bien que le nord arbitraire montréalais ait été utilisé, sur le terrain, à certaines étapes de la surveillance archéologique (MTL11-04-4, MTL12-04-1), la référence au nord géographique sera employée dans l'ensemble de ce rapport.

1.1.2 Analyse des données et production du rapport

Les nombreuses données recueillies dans le cadre de ce mandat d'expertises archéologiques ont été analysées et regroupées sous forme de tableaux pour en faciliter la présentation. Le présent rapport rend compte du déroulement des travaux ainsi que des résultats de la surveillance archéologique et propose des recommandations quant à la poursuite de la recherche archéologique pour chacune des zones à potentiel archéologique préhistorique et historique touchées par ces travaux. La production du rapport a compris les étapes suivantes :

- rassembler et trier les données recueillies pendant les activités sur le terrain;
- dresser les plans et les coupes stratigraphiques pertinents découlant de la surveillance archéologique des forages et des sondages;
- intégrer les résultats des interventions archéologiques à ceux de l'étude de potentiel archéologique réalisée antérieurement dans le cadre du projet Turcot et mettre à jour, le cas échéant, les données de cette étude;
- formuler des recommandations quant à la suite à donner à ces interventions archéologiques ou aux mesures de protection pouvant être requises pour les vestiges archéologiques observés au cours des travaux.

Le rapport des activités de surveillance comprend sept sections. Chaque section correspond soit à l'un des secteurs, soit à l'une des zones à potentiel archéologique définis dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a et b) et ayant été l'objet d'interventions. Chacune de ces sections présente d'abord un résumé du potentiel archéologique du secteur ou de la zone. Le déroulement des travaux de forage, de sondage ou d'excavation ainsi que leur suivi archéologique sont par la suite décrits. Enfin, les résultats de la surveillance archéologique sont présentés et accompagnés d'un tableau synthèse dans lequel on trouve une description et des recommandations pour chacune des sous-opérations. Les tableaux contiennent également des données sur :

- l'altitude actuelle du terrain;
- le sol naturel, souvent caractérisé par un horizon organique de surface; c'est dans cet horizon que pourraient subsister les premières traces d'occupation humaine, alors que les sols sous-jacents sont archéologiquement stériles;
- le niveau atteint par la surveillance archéologique, qui, dans le cas présent, se rapporte à la partie supérieure des sols naturels.

Par ailleurs, certaines interventions visant des zones à potentiel archéologique historique ont également permis de recueillir des données concernant le potentiel préhistorique. Une courte interprétation de ces données est proposée dans les sections traitant des zones à potentiel archéologique préhistorique P1 et P4.

Les altitudes (NMM) fournies dans ces tableaux sont exprimées en mètres. Leur précision est toutefois limitée en ce qui a trait aux sous-opérations des forages. En effet, il semblait plus judicieux, en présence d'un contact entre deux unités stratigraphiques différentes dans une même cuillère fendue, d'établir que ce contact se fait à une altitude comprise entre le sommet et la base de l'échantillon. Cela se traduit par une marge d'erreur d'au plus 0,60 m, soit la longueur de l'échantillonneur. Dans le cas d'une cuillère fendue ne comportant qu'une seule unité stratigraphique, il convient d'établir que l'altitude de sa surface est à égalité avec le sommet de l'échantillonneur.

1.2 Résultats

La zone d'étude du présent mandat, qui concerne les expertises archéologiques réalisées au cours des années 2011 et 2012, comprend quatre secteurs à potentiel archéologique historique (H2, H3, H4 et H5), quatre zones à potentiel archéologique historique (H2-1, H3-1, H4-1 et H5-1) et deux zones à potentiel archéologique préhistorique (P1 et P4) (plan 1).

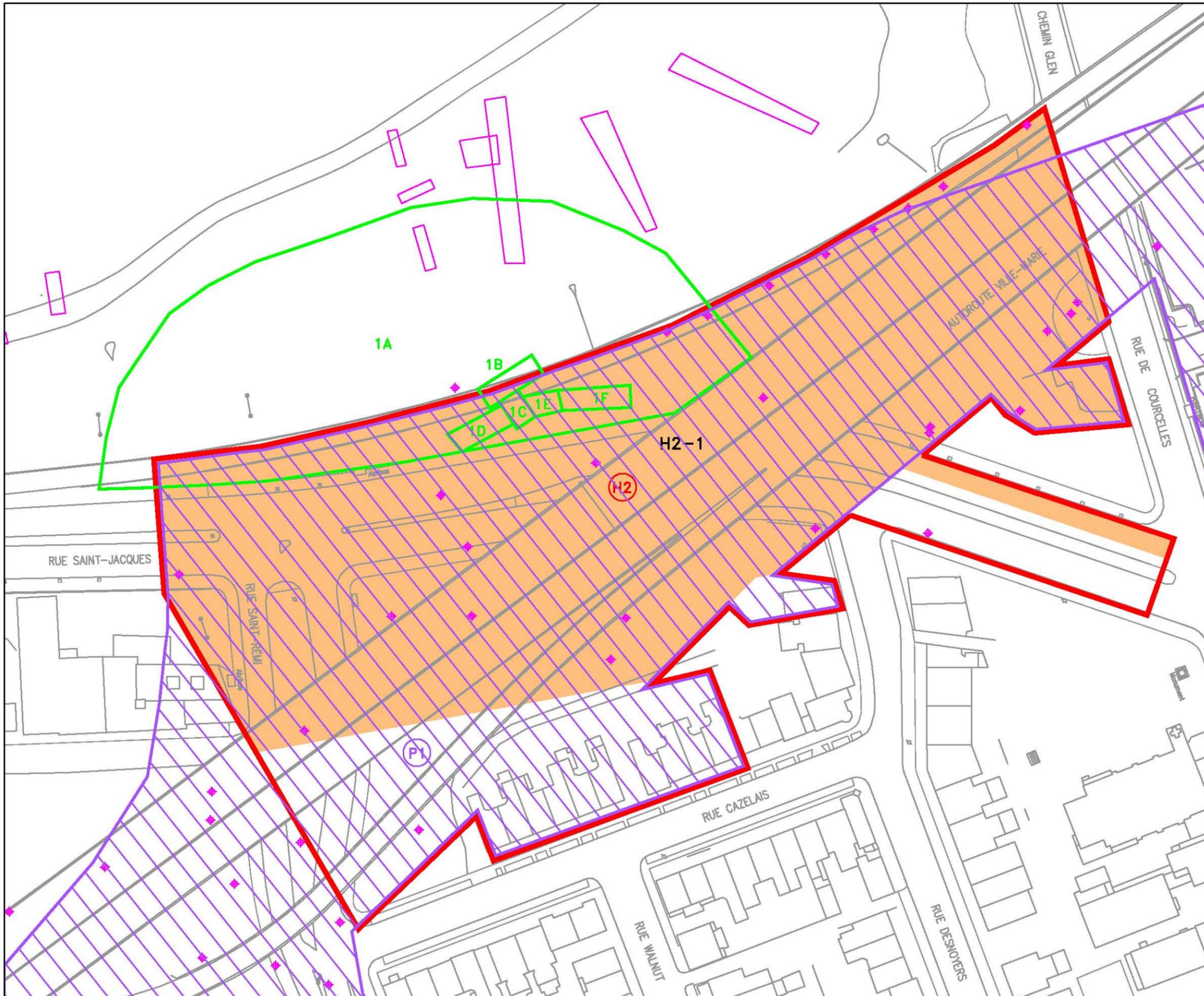
1.2.1 Zone à potentiel archéologique historique H2-1

L'occupation ancienne dans les limites du secteur H2, nommé Saint-Henri-des-Tanneries (plan 2), est essentiellement liée, comme son nom l'indique, à l'activité des tanneries, qui connaît son apogée entre le début du XVIII^e siècle et la fin du XIX^e siècle, soit une période d'environ 150 ans. La configuration des lieux ne semble pas avoir été tellement modifiée entre la fin du XIX^e et le milieu du XX^e siècle (Ethnoscop, 2008a : plans 10 à 13). C'est vers 1970 que la construction de l'autoroute Ville-Marie (aut. 720) aura lieu, modifiant radicalement l'aspect du secteur. Il est possible que des éléments du bâti ancien soient encore en place au moment où l'autoroute Ville-Marie et la rue Saint-Jacques sont construites et réaménagées. Plusieurs vestiges archéologiques associés à la présence des tanneries pourraient être présents dans cette zone (plan 2). Celle-ci comprend la presque totalité de la superficie occupée par l'actuelle rue Saint-Jacques à son intersection avec l'autoroute Ville-Marie ainsi qu'une partie des terrains situés en bordure.

1.2.1.1 Sous-opérations MTL12-04-1-1A à 1F

Les sous-opérations 1A à 1F correspondent aux activités non continues de surveillance archéologique des excavations mécaniques de masse, qui se sont déroulées entre le 6 février et le 21 juin 2012, au cours de l'aménagement de la voie d'accès (lot CO-07) au Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Dans le cadre de ce projet, une grande partie de la terrasse Sherbrooke, la totalité du site BiFj-84 (Canadien Pacifique) ainsi que l'ancienne bretelle Saint-Jacques de l'autoroute 720 ont été excavées mécaniquement (plan 3). De plus, ces sous-opérations ont été effectuées en marge nord de la zone préhistorique P1, qui correspond à une ancienne plage située à la base de la terrasse Sherbrooke.

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-04-1
 ZONES À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE P1 ET HISTORIQUE H2-1
 SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H2
 PLAN 2



SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE :

- LIMITE DE SECTEUR
- H2 NUMÉRO DE SECTEUR
- ZONE À POTENTIAL HISTORIQUE
- LIMITE DE ZONE
- P1 NUMÉRO DE ZONE

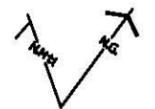
ZONE À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE PRÉHISTORIQUE :

- LIMITE DE ZONE
- P1 NUMÉRO DE ZONE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

- SOUS-OPÉRATION (surveillance)
- 1A NUMÉRO DE FORAGE
- INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE
- ◆ FORAGE ET SONDAGE ANTÉRIEURS

0 12,5 25 m
 ÉCHELLE : 1:1250



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Informations archéologiques, Ville de Montréal, fichiers canparc.dwg et feuillets nos 31H05-010-3229, 3330, 3331, 3533, 3534, 3633, 3634, 3732, 3734 et 3834
- Ethnoscop 2008a et 2009a

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-04-1
 LOCALISATION DES VESTIGES DES
 INTERVENTIONS DU CUSM (Lot C0-07)
 SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H2
 PLAN 3

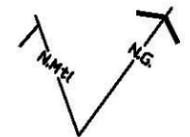
SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE :
 HISTORIQUE :

— LIMITE DE SECTEUR
 (H2) NUMÉRO DE SECTEUR

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

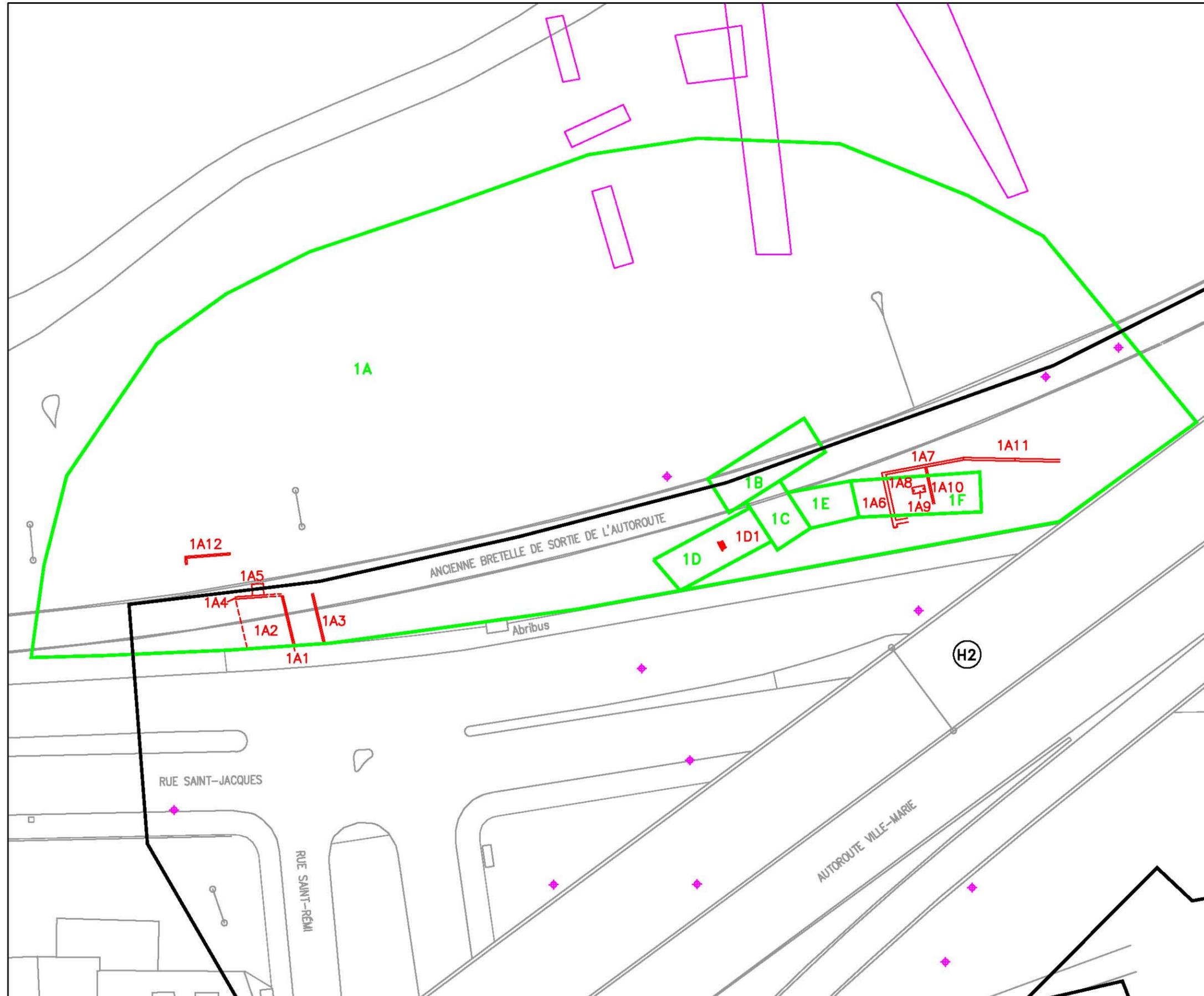
— SOUS-OPÉRATION
 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
 — VESTIGE
 1A6 NUMÉRO DE VESTIGE
 - - - PROLONGEMENT DE VESTIGE
 — INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTÉRIEURE
 ◆ FORAGE ET SONDAGE ANTÉRIEURS

0 7 14 m
 ÉCHELLE : 1:700



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Ethnoscop 2008a et 2009a



MTQ1122

ethnoscop

1.2.1.2 Résultats

La sous-opération 1A correspond, dans un premier temps, aux excavations mécaniques de masse faites dans le cadre de l'abaissement de la terrasse Sherbrooke et, dans un deuxième temps, à la démolition de la bretelle Saint-Jacques de l'autoroute 720 (tableau 1). L'objectif de ces excavations était d'abord d'aménager une pente légère permettant la mise en place d'une rampe d'accès au chantier du CUSM depuis la rue Saint-Jacques, puis de construire la nouvelle voie d'accès CO-07 au CUSM ainsi que la nouvelle bretelle Saint-Jacques et son viaduc. Dans ce contexte, le niveau de la terrasse a été abaissé, à certains endroits, jusqu'au niveau de la rue Saint-Jacques, soit de 23 à 24 m (NMM). Bien qu'un remblai d'une épaisseur variable recouvre l'ensemble de la terrasse, l'essentiel de ces excavations a été réalisé dans un sol naturel stérile (photo 1). En tout, 12 vestiges ont été répertoriés sous la forme des lots 1A1 à 1A12 (plan 3). Ils correspondent presque tous aux anciens murs de fondation de bâtiments ayant probablement été démolis au moment de l'expropriation des terrains et de la construction de l'échangeur Turcot, au cours des années 1960.



Photo 1 : Profil stratigraphique du dessus de la terrasse Sherbrooke (cour Glen), direction ouest (MTL12-04-1-NUM1-12)

Tableau 1 : Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H2-1

Numéro d'identification archéologique	Numéro séquentiel	Niveau actuel du terrain en mètres (NMM)	Niveau d'intérêt archéologique en mètres (NMM)	Surface des sols naturels stériles en mètres (NMM)	Niveau atteint en mètres (NMM)	Description	Discussion	Recommandations
MTL12-04-1-1A	-	≈ 46,00	-	-	≈ 23,00	La sous-opération 1A correspond aux excavations mécaniques de masse permettant d'abaisser la terrasse Sherbrooke au niveau de la bretelle de la rue Saint-Jacques de l'autoroute 720, puis au niveau de la rue Saint-Jacques. Dans l'ensemble, ces excavations de masse s'étendent sur une superficie évaluée à environ 10 000 m ² . Au sommet de la terrasse, un remblai d'une épaisseur de 2,00 m à 3,00 m, contenant des fragments de béton, d'asphalte, de ferraille, de bois et de poutres de bois (traverses de chemin de fer), est observé. Celui-ci repose sur un niveau naturel stérile d'argile brun verdâtre d'environ 3,00 m d'épaisseur, reposant lui-même sur un niveau de sable fin limoneux jaunâtre. Au cours de ces excavations, l'ancienne bretelle Saint-Jacques de l'autoroute 720 a été démolie. Sous sa dalle de béton se trouvent environ 2,00 m de remblai contenant des sédiments d'origine fluvio-glaciaire, puis un autre remblai de pierres calcaires noires anguleuses. Le tout recouvre un remblai argileux et pierreux contenant des briques, du bois, des pierres variées et du goudron. Sous ces remblais, à une élévation analogue à la rue Saint-Jacques actuelle, soit de 23,00 m à 24,00 m (NMM), des vestiges de bâtiments du XX ^e siècle, principalement en béton, ont été trouvés (voir les plans 3, 4 et 5 : 1A1 à 1A12). Dans le cas de la sous-opération 1A, les excavations n'ont pas été plus profondes que le niveau de la rue.	La majorité de ces excavations a été réalisée dans le sol naturel archéologiquement stérile. Les vestiges trouvés au niveau de la rue Saint-Jacques correspondent à des bâtiments du XX ^e siècle qui sont visibles, entre autres, sur le plan du Underwriters' Survey Bureau de 1961 (figure 1). Il semble que les aménagements du XX ^e siècle aient effacé une grande partie de la trame archéologique plus ancienne. Cependant, les vestiges de bâtiments associés aux tanneries peuvent toujours être présents dans le sol, notamment à l'emplacement de l'aménagement de la rampe d'accès.	Il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique à cet endroit en conformité avec la proposition formulée dans le plan d'intervention.
MTL12-04-1-1B	-	≈ 23,00	≈ 23,00	22,70	19,70	Le profil stratigraphique de la tranchée excavée mécaniquement se résume à un épais niveau de sable moyen brun grisâtre et lité, correspondant à un sol naturel archéologiquement stérile, localisé sous un mince niveau de remblai argileux hétérogène contenant des fragments anguleux de pierres calcaires. Le remblai, d'une épaisseur d'à peine 0,30 m, recouvre le niveau stérile visible sur plus de 3,00 m d'épaisseur. Cette tranchée, servant à implanter le RP-12 et les conduites rattachées au RP-13, mesure de 15,00 m à 20,00 m de longueur et 7,00 m de largeur.	L'excavation a essentiellement été réalisée dans le sol naturel archéologiquement stérile. Le remblai, observable en portion supérieure de la stratigraphie, semble fortement remanié et ne révèle aucun indice valable.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL12-04-1-1C	-	≈ 23,00	≈ 23,00	≈ 22,00	19,70	Cette tranchée d'une dizaine de mètres de longueur et d'une largeur de 7,00 m a permis l'implantation du RP-16 et des conduites provenant du RP-12. Son profil stratigraphique présente, en premier lieu, un remblai de sable fin limoneux brun-beige comportant des traces d'oxydation, d'une épaisseur de 0,80 m. Celui-ci contient également de la pierre concassée, des cailloux et des pierres. En deuxième lieu se trouve une couche d'une épaisseur de 0,18 m de sable argileux gris-brun compact associé aussi à un remblai. Ce dernier remblai repose sur un sable fin à moyen graveleux brun, naturel et stérile.	Les artefacts provenant des remblais suggèrent une période d'occupation pouvant s'échelonner du deuxième quart du XIX ^e siècle à aujourd'hui.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL12-04-1-1D	-	≈ 23,00	22,30	21,80	19,60	La tranchée 1D excavée mécaniquement mesure une vingtaine de mètres de longueur et environ 7,00 m de largeur. Au centre de celle-ci, il est possible d'observer, dans le profil stratigraphique, un remblai d'une épaisseur de 0,70 m constitué d'argile sableuse brune, ferme et homogène, contenant quelques cailloutis. Vient ensuite un autre remblai hétérogène, d'une épaisseur de 0,50 m, composé de limon argileux gris bleuté moucheté de noir. Ce remblai contient des fragments de bois et d'huîtres, de la matière organique, de la chaux ainsi que des cailloux et des pierres subanguleux. Ces remblais recouvrent un niveau de bois à demi décomposé, d'une épaisseur de 0,02 m à 0,03 m et correspondant probablement à un plancher. Une pente descendante vers le nord-ouest est aussi observable. Ce plancher repose sur une couche de sable limoneux brun-beige d'une épaisseur de 0,05 m correspondant à un sol naturel remanié, qui recouvre un sable brun, naturel et stérile. Au sud-ouest, un mince niveau de bran de scie faisant jusqu'à 0,05 m d'épaisseur semble recouvrir le niveau de bois de ce plancher.	La présence d'un plancher de bois, visible de 8,73 m à 11,60 m au sud-ouest du RP-16, pourrait correspondre à un bâtiment du XIX ^e siècle. La couche de bran de scie recouvrant les planches de bois pourrait indiquer que ce bâtiment constituait une glacière de faible envergure (2,90 m de largeur).	Il est recommandé de poursuivre la recherche archéologique à cet endroit en conformité avec la proposition formulée dans le plan d'intervention.
MTL12-04-1-1E	-	≈ 23,00	≈ 23,00	22,70	19,70	La sous-opération 1E mesure 10,00 m dans son axe nord-est / sud-ouest et environ 7,00 m dans son axe nord-ouest / sud-est. Le profil stratigraphique de cette tranchée montre un niveau de pierres calcaires noires analogue à celui trouvé sous l'ancienne bretelle et observé jusqu'à une profondeur d'environ 21,00 m (NMM). Vient ensuite un remblai hétérogène de sable faiblement limoneux brun marbré de beige et de gris, contenant des fragments de mortier, de briques et de pierres calcaires gris foncé, d'une épaisseur variant de 0,30 à 1,00 m. Ces remblais reposent sur un niveau de sable moyen brun, parfois graveleux, ferme et homogène, correspondant à un sol naturel archéologiquement stérile. Étant donné la profondeur de ceux-ci, il pourrait s'agir de remblais de comblement d'un creusement.	Un ancien creusement comblé d'un remblai de pierres calcaires concassées décimétriques suivi d'un mince niveau de sable faiblement limoneux brun marbré de beige, hétérogène, contenant des fragments de mortier, de briques et de pierres calcaires gris foncé est présent à cet endroit. Normalement, les remblais atteignent une profondeur de 1,30 m, mais à l'emplacement de ce creusement, leur profondeur semble être de près de 3,00 m.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL12-04-1-1F	-	≈ 23,00	≈ 23,00	22,20	19,90	Le profil stratigraphique associé à cette tranchée d'une longueur d'environ 21,00 m et d'une largeur de 7,00 m montre d'abord un remblai de 0,85 m d'épaisseur composé de limon sableux brun-beige hétérogène et compact, contenant des fragments d'asphalte et de béton ainsi que des cailloutis et des cailloux anguleux. Ce remblai repose sur un sable lité brun à brun-gris contenant quelques cailloutis et associé à un niveau naturel archéologiquement stérile. En paroi sud-est uniquement, à 14,00 m du RP-15, commence un creusement long de 4,50 m dans l'axe nord-est / sud-ouest et profond d'au moins 2,00 m. Ce creusement est comblé de sable graveleux contenant des lentilles d'argile beige orangé et des cailloux et des pierres subarrondis. À l'intérieur de ce creusement se trouve une semelle de béton (1F1), située à 16,40 m au nord-est du RP-15 (ou 26,90 m du RP-16).	Un vestige probablement associé au XX ^e siècle est présent en paroi sud-est de la tranchée. La surveillance de l'excavation s'est terminée à 2,00 m de l'emplacement du RP-14. C'est pourquoi la tranchée ne mesure que 21,00 m de longueur.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.

Dans la partie sud-ouest de la sous-opération 1A, les lots 1A1 et 1A3 correspondent à des murs de béton de 0,30 m de largeur, orientés suivant un axe est - ouest et espacés de 5 m (plan 4). D'une longueur d'environ 9,00 m chacun, ils sont tronqués au sud-est par le trottoir de la rue Saint-Jacques. Un remblai argileux brun foncé à noir, pierreux et hétérogène, sépare ces deux murs. Au sud-ouest du mur de béton 1A1, une dalle de béton ayant une épaisseur de 0,10 m est présente. Située à une altitude analogue à celle du trottoir de la rue Saint-Jacques, soit environ 24,50 m (NMM), cette dalle est visible sur environ 8,00 m du nord-est au sud-ouest et 9,00 m du nord-ouest au sud-est. Sa limite sud-ouest n'a pas pu être déterminée, puisque le creusement lié à l'aménagement de la rampe d'accès ne s'est pas poursuivi plus loin au sud-ouest (photo 2).

Au nord-ouest des murs 1A1 et 1A3 et de la dalle de béton 1A2 se trouve un segment de mur orienté nord-est / sud-ouest et enregistré comme le lot 1A4. Ce mur, observé sporadiquement sur une longueur de 1,50 m et d'une largeur de 0,38 m, semble bordé au nord-ouest par une autre dalle de béton (1A5), dégagée sur environ 1 m² et dont les dimensions n'ont pu être évaluées, puisque le creusement ne s'est pas poursuivi davantage (plan 4). Le 21 juin, la visite d'un archéologue sur le chantier a été requise au moment de la découverte d'un mur de béton formant le coin ouest d'un bâtiment ou d'un mur de soutènement (1A12). Ce coin de vestige se trouve à quelques mètres au nord-ouest de la ligne de centre de la nouvelle bretelle Saint-Jacques, aux environs du chaînage 1 + 373. Large de 0,30 m, ce mur est visible du nord-est au sud-ouest sur environ 8,00 m et du nord-ouest au sud-est sur 1,40 m (photo 3). Le premier 1,50 m supérieur du segment nord-est / sud-ouest du vestige a été démoli pour permettre la mise en place d'un égout pluvial.

Dans la partie nord-est de la sous-opération 1A, le retrait de l'ancienne bretelle Saint-Jacques a permis la découverte d'un mur de béton orienté nord-ouest / sud-est et présentant, dans sa partie ouest, l'amorce d'un mur de refend vers le nord-est (1A6) (plan 5). Ce vestige est chapeauté d'une dalle de béton qui se poursuit au nord-est (1A8). Un segment de mur orienté nord-est / sud-ouest (1A7) limite ces deux vestiges (1A6 et 1A8) au nord-ouest. L'extrémité ouest du mur de béton grossier 1A6 se trouve à environ 5,00 m du trottoir et à environ 19,50 m au nord-est du regard pluvial RP-16. D'une largeur de 0,65 m et d'une longueur visible de 8,90 m, ce mur est constitué de moellons décimétriques et anguleux liés par un ciment non altéré. Le vestige 1A6 repose sur un sol naturel stérile constitué de sable moyen brun et lité. La partie visible de son mur de refend, à l'ouest, contient de l'armature métallique lisse dans sa structure, des tuyaux de fonte ou des conduites (trois) qui sont visibles sur le parement sud-est du mur (diamètre : 2,5 cm, 2,5 cm et 6,5 cm) ainsi que du filage électrique (photo 4). Ce mur de refend aurait une largeur de 0,72 m.

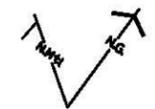
À 13,90 m du trottoir, toujours à environ 19,50 m au nord-est du RP-16, se trouve le mur de béton nord-est / sud-ouest 1A7, qui est d'une largeur de 0,42 m et qui comporte de l'armature non torsadée et lisse. Son tronçon sud-ouest, d'une hauteur résiduelle totale de 1,10 m, mesure environ 4,00 m de longueur. À sa base se trouve une semelle d'une épaisseur de 0,35 m et d'une largeur de 0,30 m au nord-ouest et de 0,15 m au sud-est. Le long de son parement sud-est, un crépi gris et un tuyau métallique semblent présents, alors que des traces de coffrage laissées par des planches de bois sont observables sur le parement nord-ouest. À une distance de 23,40 m du RP-16, un mur de refend orienté du nord-ouest au sud-est (1A10) a été observé sous la dalle de béton 1A8. Une description du mur de béton 1A10 sera présentée un peu plus loin.

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-04-1
 VESTIGES DES INTERVENTIONS DU
 CUSM, PORTION SUD-OUEST
 SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H2
 PLAN 4



- INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :
- SOUS-OPÉRATION
 - 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
 - VESTIGE
 - 1A1 NUMÉRO DE VESTIGE
 - BÉTON
 - - - - - PROLONGEMENT DE VESTIGE
 - ~ VESTIGE DESTRUCTURÉ

0 1 2 m
 ÉCHELLE : 1:100



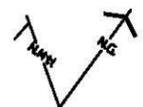
- SOURCES :
- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
 - Ethnoscop 2008a et 2009a

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-04-1
 VESTIGES DES INTERVENTIONS DU
 CUSM, PORTION NORD-EST
 SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H2
 PLAN 5

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

- SOUS-OPÉRATION
- 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- 1A6 NUMÉRO DE VESTIGE
- ▨ BÉTON
- BOIS
- MÉTAL
- - - PROLONGEMENT DE VESTIGE
- RP-16 REGARD PLUVIAL

0 2,5 5 m
 ÉCHELLE : 1:250



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Ethnoscop 2008a et 2009a

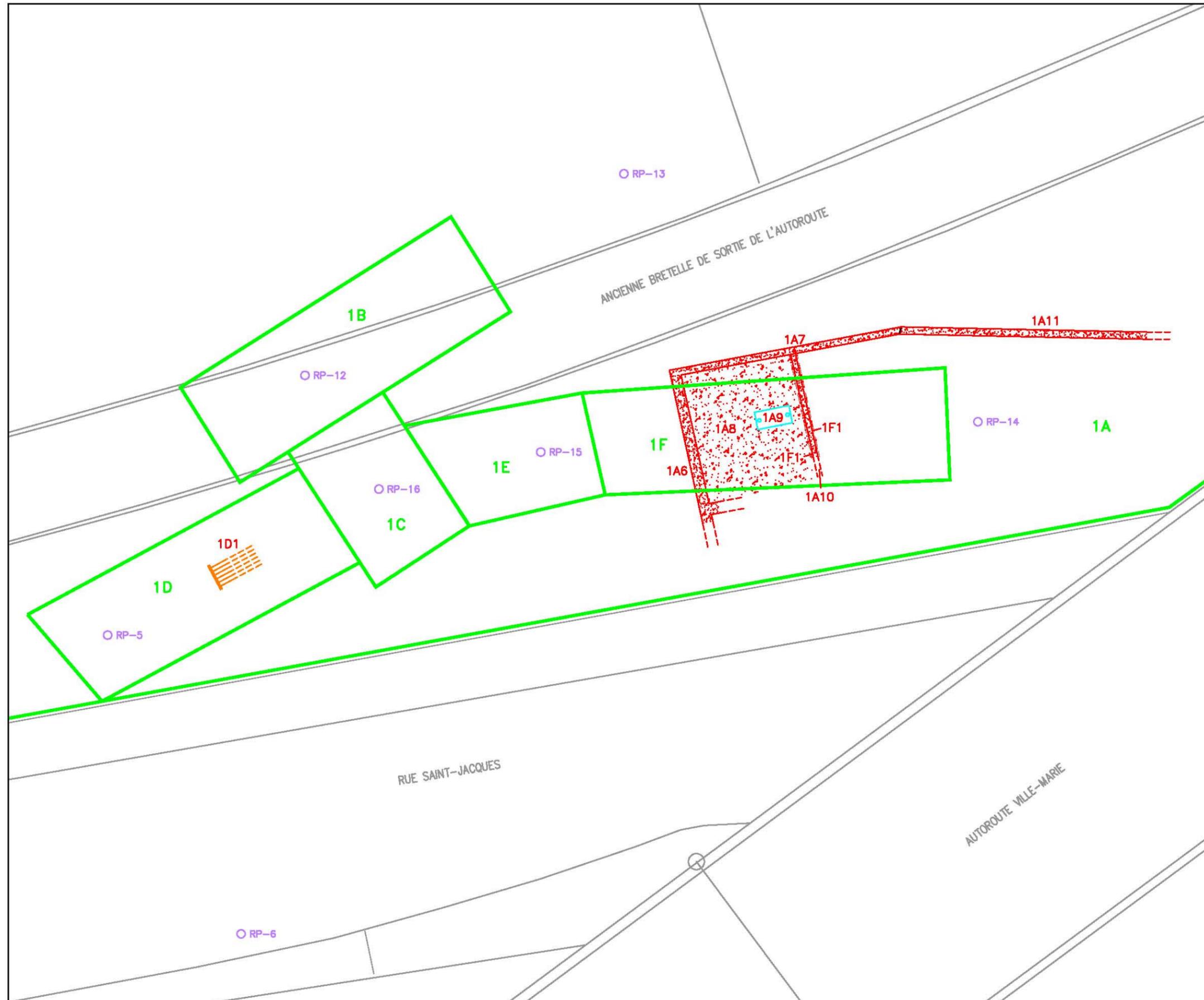




Photo 2 : Murs 1A3 (avant-plan) et 1A1 et dalle de béton 1A2, direction sud-ouest (MTL12-04-1-NUM1-40)



Photo 3 : Coin ouest d'un bâtiment de béton (1A12), direction sud-ouest (MTL12-04-1-NUM2-121)



Photo 4 : Extrémité sud du mur de béton 1A6, direction nord (MTL12-04-1-NUM2-57)

À cet endroit (23,40 m du RP-16), le mur de béton 1A7 présente un deuxième tronçon beaucoup plus massif que le premier. Toujours orienté suivant le même axe, il est maintenant large de 0,38 m (à son sommet), haut de 1,60 m, long d'environ 10,70 m et présente une semelle d'une épaisseur de 0,60 m et d'une largeur de 1,47 m au nord-ouest et de 0,90 m au sud-est. Ce mur devait avoir une fonction de soutènement des sols de la terrasse située directement au nord-ouest.

La surface de la dalle de béton 1A8 coïncide avec celle du vestige 1A6. D'une épaisseur variant de 0,10 m à 0,20 m, cette dalle s'étend du nord-ouest au sud-est sur 8,90 m et du nord-est au sud-ouest sur au moins 10,00 m (soit au moins jusqu'à une distance de 31,00 m du RP-16). Sa surface lisse et régulière, qui présente des traces de peinture rouge, est située à une altitude d'environ 23,70 m (NMM). Sous cette dalle se trouve un réservoir d'huile (1A9) vraisemblablement usée. L'ouverture circulaire du réservoir perce la dalle de béton 1A8 à 24,00 m du RP-16. De forme cylindrique, ce réservoir est disposé sur le côté dans un axe nord-est / sud-ouest (photo 5). Il mesure 2,20 m de long et fait 1,10 m de diamètre. Son sommet se situe à 23,59 m (NMM) et sa base repose sur le sable naturel stérile.

Le lot 1A10 correspond à un mur de béton orienté nord-ouest / sud-est d'une longueur évaluée à 6,60 m et venant s'appuyer contre le parement sud-est du mur 1A7. Ce mur, dont la semelle n'était pas visible au moment du relevé, mesure 0,90 m de hauteur, 0,30 m de largeur et ne semble pas contenir d'armatures. Il pourrait reposer sur une semelle (1F1) qui a été découverte plus tard, à la suite de l'excavation de la sous-opération 1F. Cependant, à moins d'une erreur de mesure ou d'un mauvais usage de point de repère, une distance de 3,50 m existe entre l'emplacement du lot 1A10 (23,40 m au nord-est du RP-16) et celui du lot 1F1 (26,90 m au nord-est du RP-16).

À l'extrémité nord-est du mur 1A7, à une distance de 34,00 m du RP-16 et à 14,00 m du trottoir, commence le mur de béton 1A11. Ce segment de mur se distingue du mur 1A7 par le fait qu'il bifurque légèrement vers l'est. En fait, ce mur de béton s'étend du sud vers le nord. Visible sur une hauteur de 3,10 m, il serait large de 0,45 m à la base et d'un maximum de 0,20 m au sommet. En tout, le mur 1A11 est visible sur une longueur de 15,50 m jusqu'à une distance de 49,50 m du RP-16. Une jonction entre deux sections est visible à 9,10 m de sa limite sud-ouest (photo 6). Des tirants métalliques et des traces de coffrage (planches horizontales de 0,14 m de largeur et planches verticales de 0,60 m de largeur) sont visibles sur le parement nord-ouest. Dans l'ensemble, le mur serait préservé sur toute sa hauteur et il présenterait de l'armature d'apparence récente. Au cours de l'excavation, ce vestige a été laissé en place pour profiter de ses capacités de soutènement des sols présents au nord-ouest.

Les sous-opérations 1B à 1F correspondent toujours à des excavations mécaniques, mais réalisées suivant l'objectif d'installer des égouts pluviaux drainant les eaux de ruissellement de la voie d'accès CO-07 (plans 3 et 5; tableau 1). Dans l'ensemble, ces tranchées excavées mécaniquement ont été faites jusqu'à une profondeur variant entre 19,60 m et 21,00 m (NMM). Dans tous les cas, le sol naturel archéologiquement stérile a été atteint. La plupart ont révélé initialement un niveau de remblai relativement hétérogène, dont l'épaisseur varie de 0,30 m à 1,30 m. Des vestiges architecturaux, au nombre de deux, ont



Photo 5 : Réservoir d'huile 1A9 après son dégagement, direction sud (MTL12-04-1-NUM2-80)



Photo 6 : Mur de béton 1A11 visible sur 3,10 m de hauteur, direction ouest (MTL12-04-1-NUM2-96)

également été trouvés en paroi des tranchées ou au cours des excavations (dans le cas des lots 1D1 et 1F1), au moment du dégagement de ces remblais (plan 5).

Le lot 1D1 correspond à un plancher de bois trouvé entre 8,73 m et 11,60 m au sud-ouest du RP-16, à une altitude de 22,30 m (NMM), soit à environ 1,20 m sous la surface actuelle. La portion sud-ouest de la structure présente une planche d'une épaisseur de 1 à 2 cm, d'une largeur de 0,10 m et d'une longueur visible de 1,65 m. Cette planche est disposée dans un axe nord-ouest / sud-est et des clous laminés y sont insérés. Elle ne semble pas perpendiculaire à la rue Saint-Jacques actuelle et apparaît légèrement décalée vers le nord-ouest, soit de 50° à l'ouest du nord magnétique. Elle est bordée au nord-est par au moins trois planches disposées perpendiculairement, ayant chacune une largeur de 0,26 m et une épaisseur de 2,5 à 3 cm. Ces planches n'étaient visibles, au cours de l'excavation mécanique, que sur 0,80 m de longueur. L'examen des parois aura permis de découvrir que le plancher, d'une longueur de 2,87 m, se poursuit probablement jusqu'à une distance de 8,73 m du RP-16, endroit où une mince ligne de bois est disposée verticalement et délimite au nord-est un remblai argileux gris recouvrant le plancher (photo 7). Ce même examen aura aussi permis de déterminer qu'une couche de 0,05 m de bran de scie recouvre le plancher de bois 1D1.

Quant au lot 1F1, il correspond à une semelle d'un mur de béton disposée suivant un axe nord-ouest / sud-est et dont le sommet se trouverait à environ 22,00 m (NMM). Ce vestige est visible seulement en paroi sud-est de la tranchée 1F. Le béton est blanc et contient des cailloux anguleux noirs. La semelle est large de 0,50 m, haute de 0,25 m et est bordée au sud-ouest par une planche décomposée, probablement anciennement rattachée à un coffrage.



Photo 7 : Profil stratigraphique montrant la limite nord-est de la structure de bois 1D1 et la présence possible d'une pièce de bois verticale, direction sud-est (MTL12-04-1-NUM2-44)

1.2.1.3 Discussion et recommandation

L'assemblage des vestiges 1A1 à 1A5 et, possiblement, le lot 1A12 seraient rattachés à un bâtiment observable sur le plan du Underwriters' Survey Bureau de 1961, au nord-ouest de l'intersection de la rue Saint-Rémi et de la rue Saint-Jacques (St-James West) (figure 1 : les flèches indiquent l'emplacement des bâtiments). En 1926, des bâtiments occupent les lots, mais il semble que ce ne sont pas ceux dont les vestiges ont été trouvés au cours du présent mandat. Le garage, aussi visible sur un plan du Underwriters' Survey Bureau daté de 1954 (non représenté), est bordé au nord-est par une taverne au revêtement extérieur de maçonnerie de briques. Les murs de béton 1A1 et 1A3 pourraient correspondre respectivement au mur de fondation nord-est du garage et au mur de fondation sud-ouest de la taverne. Cependant, il faudrait être prudent quant à l'association du mur de béton 1A4 à la limite nord-ouest de ce garage, puisqu'une dalle de béton semble s'étendre au nord-ouest de ce mur. La dalle de béton 1A5 pourrait aussi être rattachée à un aménagement tardif du site et le mur 1A4 pourrait n'être qu'un mur de refend. Quant aux murs de béton 1A6 à 1A8, 1A10 et 1A11, ils correspondent à un bâtiment et à un mur de soutènement, visibles sur le même plan de 1961 (figure 1). La présence d'un réservoir d'huile (1A9) sous le plancher de béton du bâtiment (1A8) concorde avec l'usage du bâtiment représenté sur le plan de 1961 et désigné comme « *Gasoline Service Station* ». Ce bâtiment et ce mur de soutènement auraient été érigés après 1926.

Les résultats de l'excavation des tranchées suggèrent que le plancher de bois 1D1 appartenait à un bâtiment secondaire large de 2,87 m et dont la longueur n'a pu être déterminée, servant possiblement de glacière. En témoigne la présence, à la surface des planches de bois, de bran de scie et d'argile, qui auraient pu servir d'isolants au moment de la mise en place de la glace (Ethnoscop, 2007 : 50). L'usage de clous découpés laisse croire que la construction et l'usage de ce bâtiment secondaire remonteraient au premier quart du XIX^e siècle. Bien qu'il soit difficilement localisable, le plancher de bois 1D1 pourrait correspondre à l'une des dépendances situées sur le lot 1653 (figure 2 : emplacement présumé du plancher de bois 1D1). Il pourrait même s'agir de l'une des deux structures quadrangulaires à l'extrémité nord des constructions occupant la tête du lot. Ce plancher de bois serait par conséquent le vestige le plus ancien trouvé au cours de l'intervention MTL12-04-1. Il pourrait également constituer le seul témoin architectural correspondant à la période associée aux tanneries de Saint-Henri trouvé au cours de la surveillance des excavations mécaniques dans cette zone à potentiel archéologique historique.

À la lumière de ces résultats, le plan d'intervention élaboré au cours de l'étude de potentiel doit être maintenu (Ethnoscop, 2008a : tableau 4). Sous l'ancienne bretelle Saint-Jacques de l'autoroute 720 Ouest et sous le niveau de la rue Saint-Jacques, il subsiste une possibilité que des vestiges associés à des tanneries du XVIII^e et du XIX^e siècle soient présents aux endroits non remaniés par les aménagements du XX^e siècle (figure 3). Ainsi, un minimum de cinq tranchées de 20 m², excavées mécaniquement, devraient être implantées aux emplacements présumés des bâtiments anciens. Pourtant, à l'issue de forages géotechniques réalisés sous surveillance archéologique au même endroit, en 2010 et en 2011, la firme Patrimoine Experts concluait à l'absence de potentiel résiduel tant préhistorique qu'historique dans cette partie de la zone (sous l'ancienne bretelle de l'autoroute 720) (Patrimoine Experts, 2012 : 64).

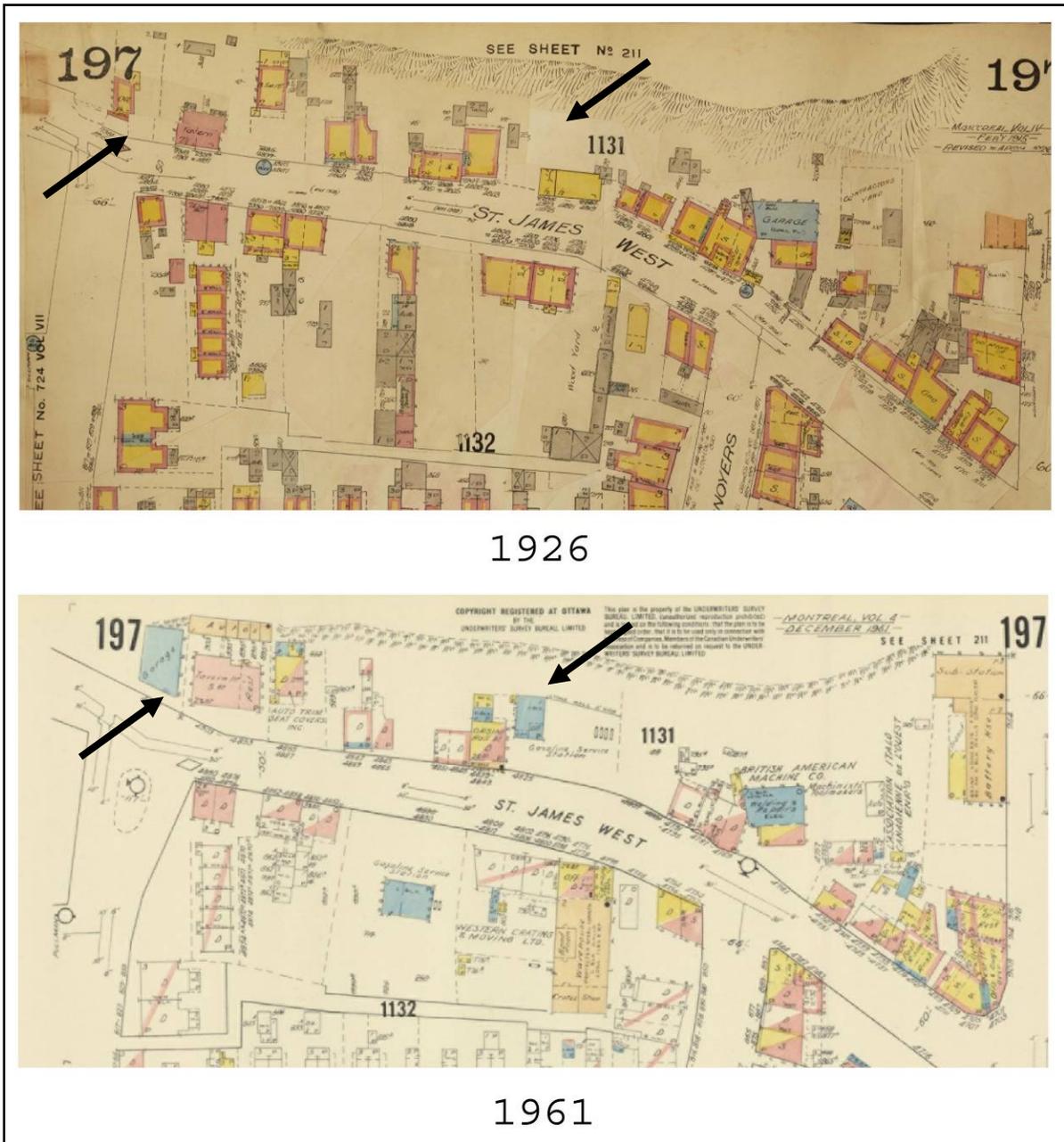


Figure 1 : Évolution du cadre bâti en bordure nord-ouest de la rue Saint-Jacques, entre les intersections avec les rues Saint-Rémi et Desnoyers, au cours du XX^e siècle. Les flèches indiquent l'emplacement des bâtiments. Extraits des plans du Underwriters' Survey Bureau Limited de 1926 et de 1961 (BAnQ G 1144 M65G475 U5 v.4 1961 CAR)



Figure 2 : Emplacement présumé du plancher de bois 1D1. Extraits de la planche V, feuillet II, des plans militaires de H. S. Sitwell (Fortification Surveys) de 1865-1869 et de la planche 62 du volume II de l'atlas de Charles Edward Goad de 1890.



Figure 3 : Village de Saint-Henri-des-Tanneries vers 1860, ancienne rue Saint-Jacques (Upper Lachine Road). Vue vers l'ouest (archives du Musée McCord)

1.2.2 Secteur à potentiel archéologique historique H3

L'occupation ancienne dans les limites du secteur H3 (plan 6) est essentiellement associée à la présence des chemins de fer. Quelques tentatives de lotissement y ont jadis été planifiées, mais aucune n'a mené à la construction de bâtiments résidentiels. Seul le parc Thornton a été aménagé dans la partie nord du secteur et trois bâtiments y ont été érigés dès la fin du XIX^e siècle (plan 7). Le principal intérêt du secteur est la rotonde (*roundhouse*), qui fut la plus grande au Canada.

1.2.2.1 Sous-opérations MTL11-04-4-2A et 2C

Les sous-opérations MTL11-04-4-2A et 2C correspondent à des forages effectués les 22 et 25 novembre 2011 (plan 6). Ces forages ont été pratiqués dans le talus de la terrasse Sherbrooke, entre l'actuelle rue Saint-Jacques et la bretelle menant à l'autoroute Ville-Marie (aut. 720) Est. De plus, ils ont été effectués en marge de la zone préhistorique P4, qui correspond aux parties résiduelles du rebord de la terrasse Sherbrooke.

1.2.2.2 Résultats

De manière générale, la partie supérieure des niveaux de surface a été déblayée et nivelée pour l'aménagement d'une aire pouvant accueillir la machinerie (photo 8). La partie supérieure des profils stratigraphiques relevés dans les deux forages se compose d'une succession de remblais argileux ou sableux contenant différentes inclusions, telles que des fragments de briques, de charbon, de mortier et de bois ainsi que des graviers (tableau 2). Malgré la relative proximité des forages, l'épaisseur de ces remblais varie grandement d'un forage à l'autre, soit de 1,80 m à 4,60 m. Ces remblais reposent sur le sol naturel stérile, un limon sableux brun-beige, ferme à compact et légèrement caillouteux ou graveleux. Aucun niveau organique naturel de surface n'a été observé. Il se pourrait que ce niveau ait été déblayé ou remanié. Quant à l'accumulation de remblais à ces emplacements, elle pourrait être le résultat de l'élargissement de la rue Saint-Jacques au fil des années. En effet, la modification du tissu urbain, les activités à l'ancienne cour de triage Glen ainsi que l'aménagement et le réaménagement de tronçons routiers et autoroutiers environnants auraient grandement perturbé la terrasse Sherbrooke.

1.2.2.3 Discussion et recommandation

Sans grande surprise, aucune trace de la présence des chemins de fer ou d'aménagements liés à la rotonde n'a été trouvée. Aucun bâtiment ne semble avoir occupé cette aire d'étude. En plus d'être légèrement extérieur au secteur à potentiel archéologique préhistorique P4, l'emplacement touché par ces forages se situe un peu en marge ouest du secteur à potentiel archéologique historique H3.

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL11-04-4
 ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE P4 ET HISTORIQUE
 H3-1 ET H3-2
 SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H3
 PLAN 6

SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE :

-  LIMITE DE SECTEUR
-  NUMÉRO DE SECTEUR
-  ZONE À POTENTIEL
-  NUMÉRO DE ZONE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE :

-  LIMITE DE ZONE
-  NUMÉRO DE ZONE

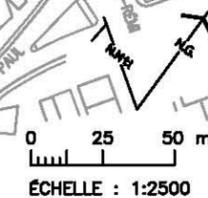
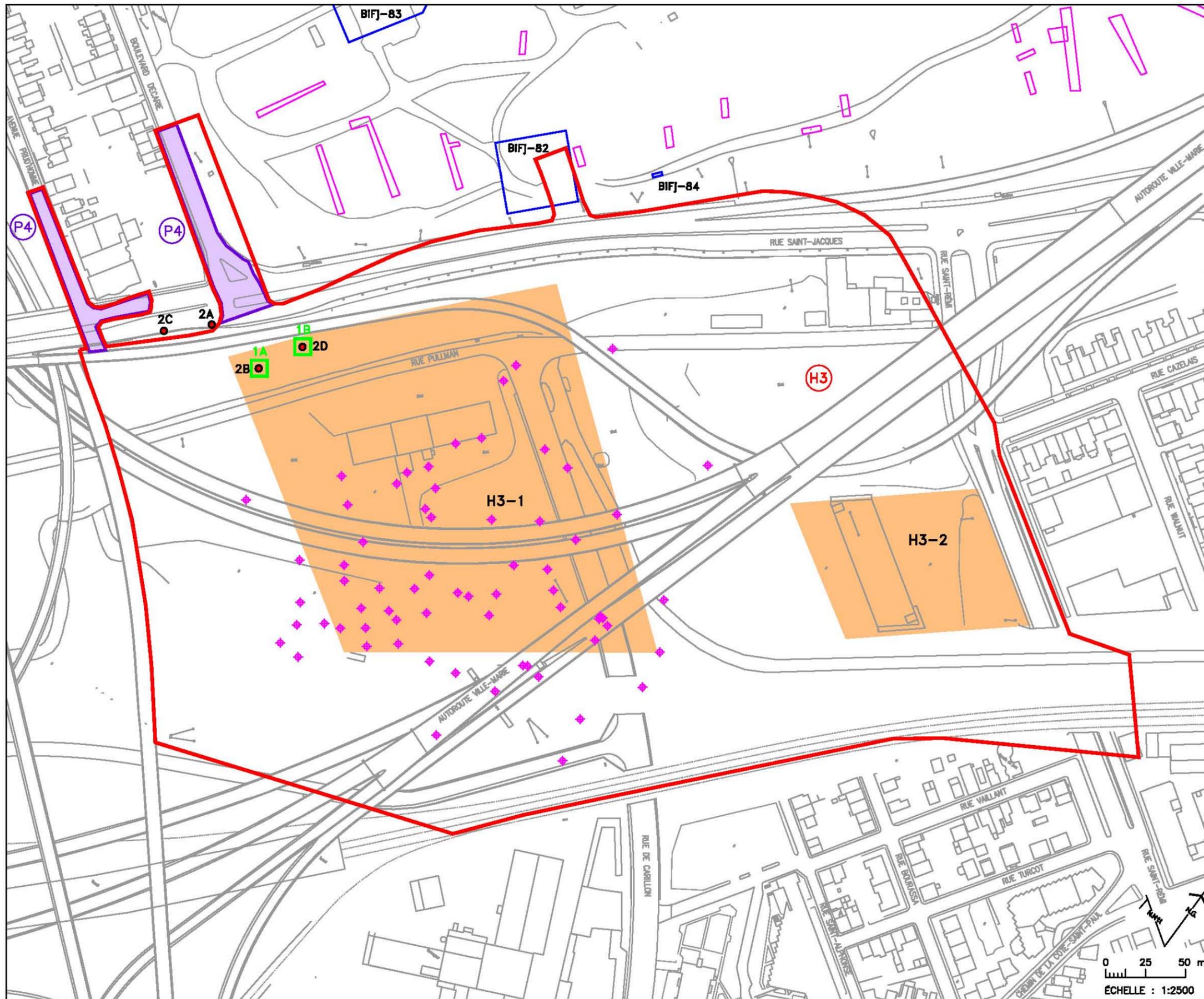
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

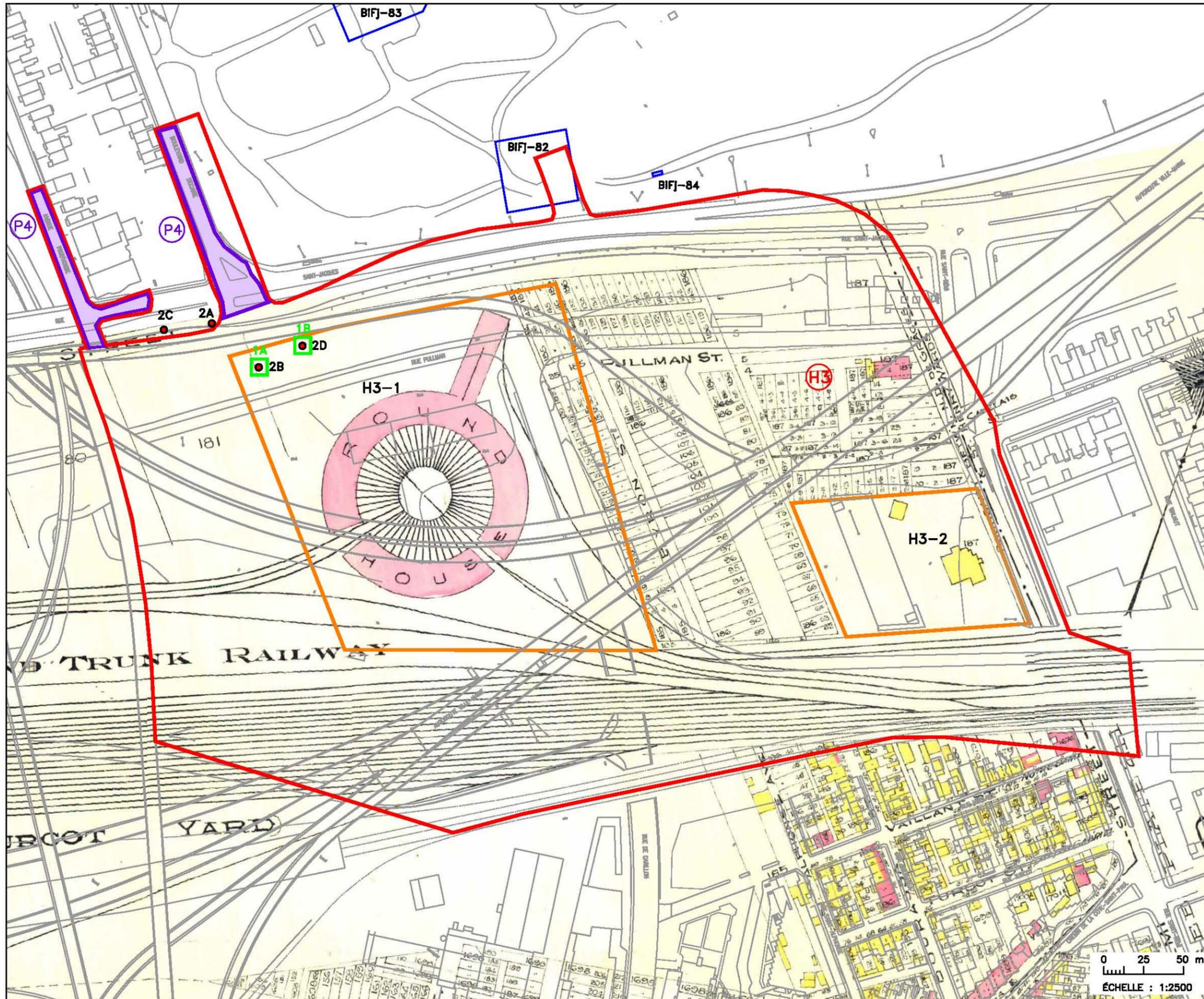
-  FORAGE
-  SOUS-OPÉRATION (surveillance)
-  NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
-  INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE ANTERIEURE
-  FORAGE ET SONDAGE ANTERIEURS

-  SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
-  CODE BORDEN

SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Informations archéologiques, Ville de Montréal, fichiers canparc.dwg et feuillets nos 31H05-010-3229, 3330, 3331, 3533, 3534, 3633, 3634, 3732, 3734 et 3834
- Ethnoscop 2008a, 2009a et 2011





PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL11-04-4
 SUPERPOSITION DU PLAN DE GOAD DE
 1913 SUR LE PLAN ACTUEL
 SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H3
 PLAN 7

SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE :

- LIMITE DE SECTEUR
- H3 NUMÉRO DE SECTEUR
- ZONE À POTENTIAL
- H3-1 NUMÉRO DE ZONE

ZONE À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE :

- LIMITE DE ZONE
- P4 NUMÉRO DE ZONE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

- FORAGE
- SOUS-OPÉRATION (surveillance)
- 1A/2A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- BIFJ-82 CODE BORDEN



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Informations archéologiques, Ville de Montréal, fichiers canparc.dwg et feuillets nos 31H05-010-3229, 3330, 3331, 3533, 3534, 3633, 3634, 3732, 3734 et 3834
- Ethnoscop 2008a et 2011

0 25 50 m
 ÉCHELLE : 1:2500



Photo 8 : Vue générale de la plate-forme aménagée en vue d'accueillir la machinerie liée au forage, direction nord (MTL11-04-4-NUM2-2)

Tableau 2 : Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans le secteur à potentiel archéologique historique H3

Numéro d'identification archéologique	Numéro séquentiel	Niveau actuel du terrain en mètres (NMM)	Niveau d'intérêt archéologique en mètres (NMM)	Surface des sols naturels stériles en mètres (NMM)	Niveau atteint en mètres (NMM)	Description	Discussion	Recommandations
MTL11-04-4-2A	2424	36,24	-	34,44	32,58	Le profil stratigraphique de ce forage montre des remblais argilo-sableux contenant des particules de briques et de charbon et des fragments de pierres calcaires concassées, reposant sur un niveau de limon sableux brun-beige, contenant un peu de cailloutis, naturel et stérile.	La succession de remblais déposés directement sur le sol naturel stérile atteste probablement d'activités s'étant déroulées au cours des XIX ^e et XX ^e siècles dans le contexte de l'aménagement du sommet de la terrasse Sherbrooke, de la rue Saint-Jacques et de l'autoroute Ville-Marie. Ces couches ne présentent pas de réel intérêt archéologique.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL11-04-4-2C	2423	36,89	-	32,29	30,33	Le profil stratigraphique de ce forage montre également des remblais variés d'une épaisseur totale de 4,60 m sur un horizon stérile composé de limon sableux et caillouteux hétérogène, ferme à compact, interprété comme étant un till.	Comme cela a été observé dans la sous-opération 2A, l'urbanisation et les activités humaines s'étant déroulées au cours des XIX ^e et XX ^e siècles ont probablement dérasé la surface des sols naturels d'origine et seraient responsables de l'accumulation importante de remblais.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.

Aucune des sous-opérations n'a mené à la découverte de niveaux stratigraphiques présentant un intérêt particulier pour l'archéologie historique ou préhistorique. Bien que des couches de sols naturels non remaniées aient été repérées, celles-ci ne semblent pas comporter d'horizon humique de surface, ce qui limite les probabilités de mettre au jour des témoins d'occupation. La recommandation faite par Ethnoscop en 2011 à l'effet qu'il n'est pas conseillé de poursuivre la recherche archéologique dans le secteur H3 à l'extérieur des zones à potentiel archéologique H3-1 et H3-2 (Ethnoscop, 2011 : 15) est donc réitérée.

1.2.3 Zone à potentiel archéologique historique H3-1

La zone H3-1 correspond à l'emplacement de la rotonde Turcot (plans 6 et 7), construite au cours de la première décennie du XX^e siècle et utilisée pendant une période d'environ 60 ans (Ethnoscop 2008a). Au moment de sa construction, en 1905-1907, la rotonde de la cour Turcot était la plus importante au Canada. Elle pouvait accueillir 57 locomotives dans ses stalles de 80 pi de longueur desservies par un pont tournant central de 100 pi de longueur. Après 1908, 17 stalles ont été ajoutées à la rotonde originale. Celles-ci étaient disposées de manière à former un édifice de forme semi-circulaire et chacune d'entre elles possédait une section de rail convergeant vers le pont tournant, qui se trouvait installé dans une fosse centrale exposée aux intempéries (Ethnoscop, 2008a : 25).

Outre la rotonde, la cour Turcot comprenait une section de voies de garage permettant de stationner les wagons de marchandises prêts à entrer en service. Adjacents à ces installations, des ateliers de 153 pi sur 45 pi étaient utilisés pour l'entretien et la réparation du matériel roulant. Sur la voie d'accès menant à la rotonde, on trouvait également une fosse pour les cendres qui servait à vider les boîtes à feu des locomotives et qui consistait en une cavité entre les rails. Deux structures employées pour approvisionner les locomotives en charbon et en sable et un château d'eau, duquel partait une série de canalisations fournissant l'eau aux locomotives, se trouvaient aussi sur cette voie d'accès. Enfin, un entrepôt et un dortoir réservés à l'usage du personnel des locomotives en attente étaient adjacents à la rotonde (Ethnoscop, 2008a : 25).

Les rotondes étaient conçues pour offrir aux équipes de travailleurs le plus de lumière naturelle possible. Ainsi, le mur arrière de la rotonde Turcot était entièrement composé de fenêtres qui épousaient l'ensemble de la hauteur de l'édifice. Les portes avant étaient pour leur part entièrement vitrées afin de laisser pénétrer la lumière du jour. De plus, le mur avant de la rotonde était plus élevé que son mur arrière afin de permettre un meilleur écoulement des eaux de pluie vers l'arrière du bâtiment. Il semble que la structure du toit ait été construite en poutres de bois et que le plancher des stalles ait été recouvert en partie de béton et en partie de mâchefer. En outre, chaque stalle était équipée d'une fosse de 2 à 3 pi de profondeur permettant aux travailleurs d'accéder au dessous des locomotives (Ethnoscop, 2008a : 26).

Jusque dans les années 1950, on trouvait plusieurs bâtiments annexes autour de la rotonde Turcot, dont un atelier de machines-outils, une fonderie, une forge, un atelier de charpenterie, un entrepôt de roues, un hangar à briques de même qu'un bureau destiné au contremaître de la rotonde et à son effectif, un bureau de réception où les membres du personnel des locomotives produisaient leurs rapports, un vestiaire, des douches et une cafétéria. Au cours des années 1920, plus de 550 ouvriers travaillaient à temps complet à la rotonde de la cour Turcot (Ethnoscop, 2008a : 26).

1.2.3.1 Sous-opérations MTL11-04-4-1A, 1B, 2B et 2D

L'emplacement des sous-opérations MTL11-04-4-1A, 1B, 2B et 2D correspond à l'aménagement de la surface horizontale en vue de la réalisation de forages par le consortium formé des entreprises INSPEC-SOL inc., Groupe S.M. International inc. et Les Laboratoires Shermont inc. En premier lieu, une plateforme horizontale devait être aménagée à l'aide d'une petite pelle mécanique dans une pente de près de 40% (opération 1). Ensuite, des forages géotechniques devaient être effectués à cet endroit (opération 2). Ainsi, les sous-opérations 2B et 2D ont été réalisées à l'intérieur des limites respectives des sous-opérations 1A et 1B. Ces sous-opérations ont été effectuées à l'extrémité ouest de la zone à potentiel archéologique H3-1, entre le 16 et le 30 novembre 2011.

1.2.3.2 Résultats

Les sous-opérations MTL11-04-4-1A, 1B, 2B et 2D ont été réalisées en portion médiane et basse du talus de la terrasse Sherbrooke, mais toujours dans la pente. Comme ceux observés dans les forages du secteur H3, les sols naturels des sous-opérations réalisées dans les limites de la zone à potentiel archéologique historique H3-1 sont recouverts d'un remblai (tableau 3). L'épaisseur de ce remblai, qui recouvre le sol naturel de surface ou stérile, varie d'un peu plus de 1,40 m à plus de 2,40 m. Il se compose de sable limoneux ou de limon sableux et semble relativement pauvre en inclusions anthropiques.

La sous-opération 2B se distingue par la présence d'un sol naturel formant la surface d'origine et contenant des fragments de charbon minéral (photo 9). Il est possible que cette surface d'origine ait reçu ces inclusions au cours des années où les cours de triage Turcot et Glen étaient en activité. Comme aucun vestige n'a été détecté dans l'ensemble de ces sous-opérations, cette présence de charbon minéral est malheureusement le seul témoin rappelant le caractère industriel de la zone à potentiel archéologique historique H3-1.



Photo 9 : Paroi sud-ouest de la sous-opération 2B montrant un remblai mis en place sur le sol naturel, zone à potentiel archéologique historique H3-1, direction sud-ouest (MTL11-04-4-NUM1-7)

Tableau 3 : Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H3-1

Numéro d'identification archéologique	Numéro séquentiel	Niveau actuel du terrain en mètres (NMM)	Niveau d'intérêt archéologique en mètres (NMM)	Surface des sols naturels stériles en mètres (NMM)	Niveau atteint en mètres (NMM)	Description	Discussion	Recommandations
MTL11-04-4-1A	-	-	-	-	-	L'aménagement d'une plate-forme destinée à recevoir la machinerie nécessaire au forage F7 (sous-opération 2B) a révélé, en paroi sud-ouest, une séquence stratigraphique présentant d'abord un terreau de surface composé de sable légèrement limoneux brun foncé d'une épaisseur de 0,40 m. Ce niveau recouvre un remblai hétérogène beige à jaune grisâtre, d'une épaisseur de 1,50 m et composé de sable fin limoneux contenant plusieurs inclusions telles que des fragments d'asphalte, de béton et de mortier, des scories et du gravier. Ce remblai recouvre un niveau naturel et organique composé de sable légèrement limoneux noir, mesurant 0,40 m d'épaisseur, remanié sur les 20 premiers centimètres et contenant de minuscules fragments de charbon minéral et de bois. Enfin, une transition lente est observée vers un niveau archéologiquement stérile de sable légèrement limoneux brun beigeâtre dénué d'inclusion.	La succession de remblais déposés directement sur le sol naturel atteste probablement des activités d'aménagement de la pente en lien avec la construction de l'échangeur Turcot durant les années 1960. La pente du sol naturel semble suivre celle des remblais de surface le recouvrant, soit environ 45°.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL11-04-4-1B	-	-	-	-	-	Cette sous-opération correspond à l'aménagement d'une plate-forme destinée à recevoir la machinerie liée au forage F6 (sous-opération 2D). Contrairement à ce qui a été observé dans la sous-opération 1A, des remblais de 2,20 m d'épaisseur recouvrent un niveau de sol naturel probablement stérile et lité sans qu'aucun niveau naturel organique ne soit présent. Ces remblais de sable limoneux brun contiennent du gravier, des fragments de bois ainsi que des lentilles d'argile et de limon.	Tout comme dans la sous-opération 1A, des remblais associés à l'aménagement de la pente, probablement au cours de la construction de l'échangeur Turcot durant les années 1960, recouvrent des niveaux naturels. Toutefois, ces derniers semblent avoir été déblayés en surface.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL11-04-4-2B	2426	21,80	19,40	18,80	16,52	Le profil stratigraphique de ce forage montre des niveaux interprétés comme étant des remblais limono-sableux ne contenant pas d'inclusion et reposant sur un niveau de sable limoneux brun foncé à une profondeur de 2,40 m par rapport à la surface de la plate-forme aménagée. Le niveau de sable moyen légèrement limoneux brun foncé atteint pourrait être un sol naturel formant la surface d'origine. Une succession d'horizons stériles a ensuite été observée jusqu'à une profondeur de 3,90 m, où un till brunâtre aurait été atteint.	Il est suspect que les remblais de surface ne contiennent aucune inclusion. Il s'agit peut-être de déblais du sol naturel stérile. Le niveau naturel de surface observé ne contient, pour sa part, aucune inclusion anthropique.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.
MTL11-04-4-2D	2425	28,45	27,05	26,75	24,39	Le profil stratigraphique de ce forage présente un remblai de limon sableux et graveleux gris brunâtre d'environ 1,40 m d'épaisseur reposant sur un niveau de limon fin légèrement argileux gris foncé à noir contenant des racines et de la fibre végétale. Ce niveau d'une épaisseur d'environ 0,30 m, interprété comme étant un sol naturel formant la surface d'origine, repose sur un sol stérile composé de limon fin, parfois légèrement argileux, passant graduellement de gris verdâtre à gris brunâtre.	Le forage effectué à cet emplacement semble avoir traversé un remblai associé aux travaux des années 1960, analogue à celui observé en 1B. La différence tient au fait que le forage révèle un niveau naturel formant probablement la surface d'origine.	Aucune recommandation n'est formulée quant à la poursuite de la recherche archéologique à cet endroit.

1.2.3.3 Discussion et recommandation

La surveillance archéologique des travaux de nivellement et de caractérisation géotechnique n'aura pas permis de documenter la rotonde ou tout autre bâtiment annexe. La présence de sols naturels d'origine a tout au plus été relevée. Toutefois, comme des vestiges de bois et de béton ont été trouvés au cours des campagnes de surveillance archéologique réalisées en 2007 et en 2009, notamment dans les sous-opérations MTL07-23-2-1D (Ethnoscop, 2009) et MTL09-23-1-1M (Ethnoscop, 2011 : 18), il est toujours recommandé de procéder à un inventaire archéologique, comme le stipule l'étude de potentiel.

1.2.4 Zone à potentiel archéologique historique H4-1

La zone à potentiel archéologique historique H4-1 est localisée dans la partie est du secteur H4 (plan 8). Elle comprend la partie du lot 3600 sur laquelle figurent des bâtiments entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle (figures 4, 5 et 6). Trois de ces bâtiments, érigés dans la partie déboisée du lot 3600 ayant front sur le chemin de la Côte-Saint-Paul, sont en effet représentés sur les plans militaires de 1865-1869 et semblent associés à une fonction agricole. En 1890, l'un de ces bâtiments, construit en pierres ou en briques, est toujours présent dans le coin sud du lot. Deux autres bâtiments de plus grandes dimensions, également en pierres ou en briques, mais dont la fonction ne peut être précisée, sont aussi représentés dans la partie arrière du même lot. La rivière Saint-Pierre est alors canalisée. L'industrialisation du secteur s'amorce au début du XX^e siècle. Sur le lot voisin, au sud-ouest (lot 3601), on trouve deux fabriques : l'une de chandelles (« *Tallow factory* ») et l'autre de colle (« *Glue factory* »). De plus, la *Montreal Gas Co.* s'est installée plus au nord, sur le terrain actuellement occupé par le parc Gadbois, en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul. Les bâtiments encore présents en 1907 et en 1913 ont complètement disparu au milieu du XX^e siècle (Ethnoscop, 2008a : tableau 4).

1.2.4.1 Sous-opération MTL12-23-2-1A à 1E et 1G

Les sous-opérations MTL12-23-2-1A à 1E sont associées aux tranchées exploratoires réalisées derrière l'hôtel Muzo le 30 mai 2012, dans la partie sud-ouest de la zone H4-1 (plan 8; photo 10), dans un terrain vacant utilisé par le MTQ. La sous-opération 1G est quant à elle associée à la surveillance réalisée dans le cadre des travaux effectués sur l'actuel chemin de la Côte-Saint-Paul le 1^{er} octobre 2012, à l'est de l'autoroute 15, en dehors de l'emprise du site archéologique du canal de Lachine de Parcs Canada (614G).

1.2.4.2 Résultats

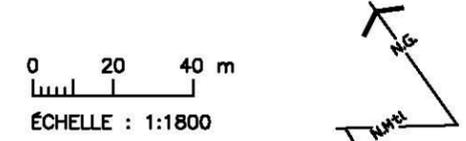
Les observations effectuées dans les sous-opérations 1A à 1E ont permis de noter la présence de remblais sur une épaisseur variant de 1,20 m à 1,60 m de profondeur sous la surface actuelle du terrain (tableau 4). Ces remblais se composent de sable et de limon sableux et graveleux contenant des fragments de mortier, de briques et de béton ainsi que des scories, du charbon minéral, de la ferraille et du bois. Ils reposent généralement sur un niveau de limon faiblement sableux noir à brun noirâtre organique, considéré comme un sol

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-23-2, BIFJ-104 ET 614G
 ZONES À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H4-1 ET H5-1
 SECTEURS À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H4 ET H5
 PLAN 8

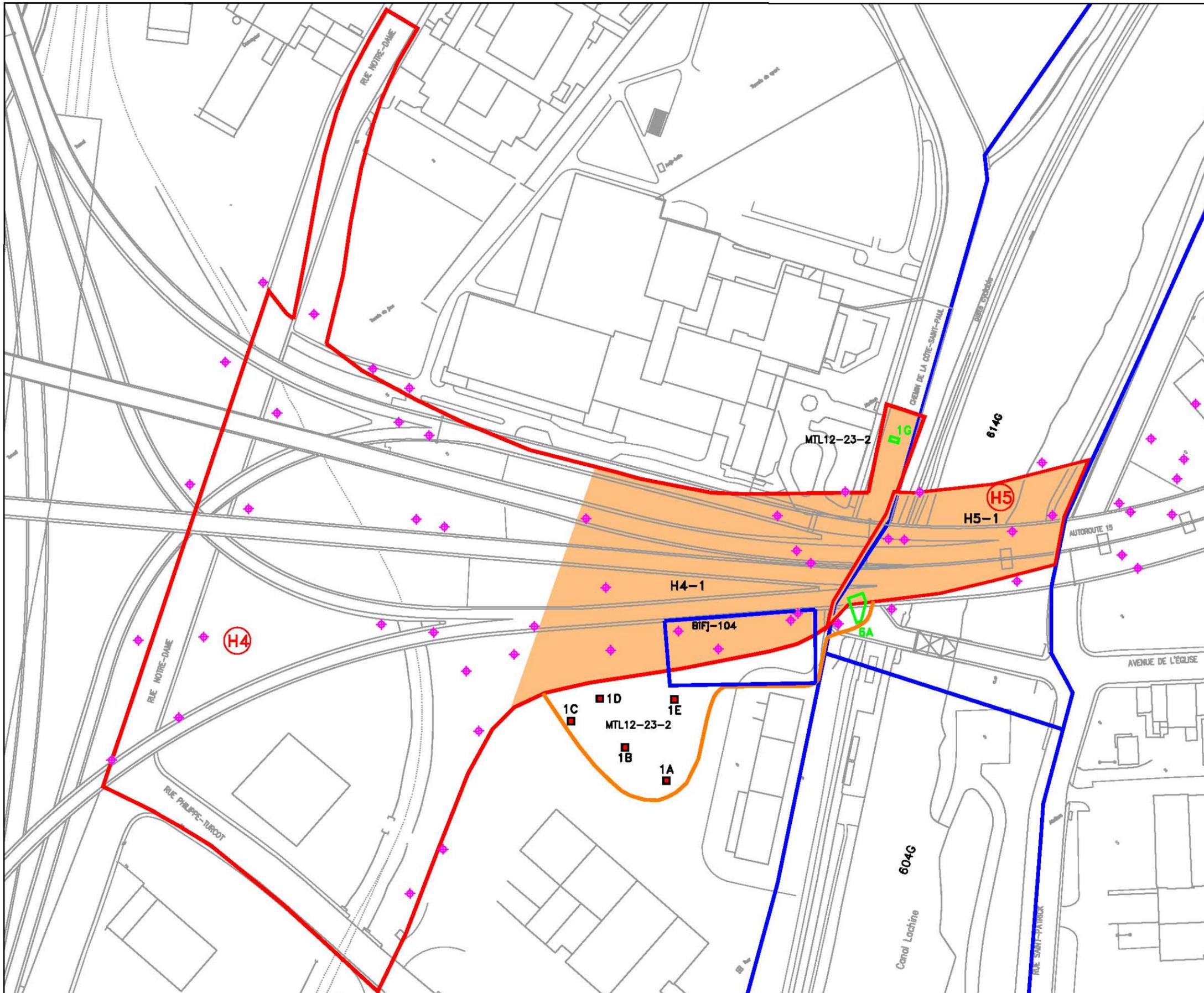
- SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE :
- LIMITE DE SECTEUR
 - H4 NUMÉRO DE SECTEUR
 - ZONE À POTENTIEL
 - H4-1** NUMÉRO DE ZONE
 - LIMITE EXCÉDENTAIRE DE SECTEUR

- INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :
- TRANCHÉE EXPLORATOIRE
 - SOUS-OPÉRATION (surveillance)
 - 1A/1G NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
 - ◆ FORAGE ANTERIEUR

- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- BIFJ-104** CODE BORDEN
- 614G** CODE DE PARCS CANADA
- MTL12-23-2** CODE TEMPORAIRE



- SOURCES :
- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
 - Informations archéologiques, Parcs Canada, fichiers 613G-4A et 4B.dwg, 1998-170G-01.dwg, 1998-176G-01.dwg, 1995-172G-01.dwg et 98-800G-3.dwg
 - Ethnoscop 2008a



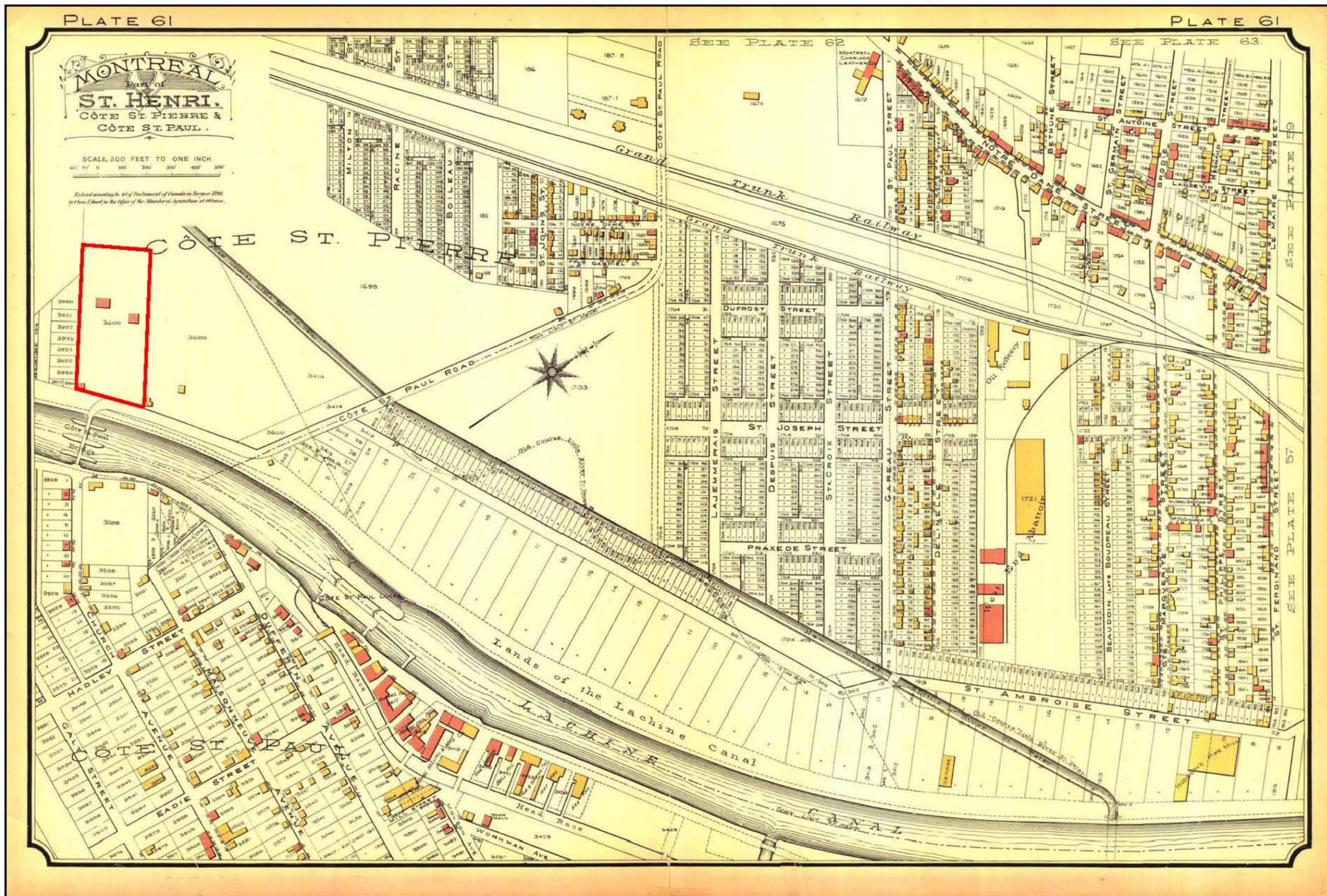


Figure 4 : Planche 61 du volume II de l'atlas de Charles Edward Goad de 1890, sur laquelle est représentée une partie des villages de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul (BAHQ 1144 M65G475 G6 1890 CAR)

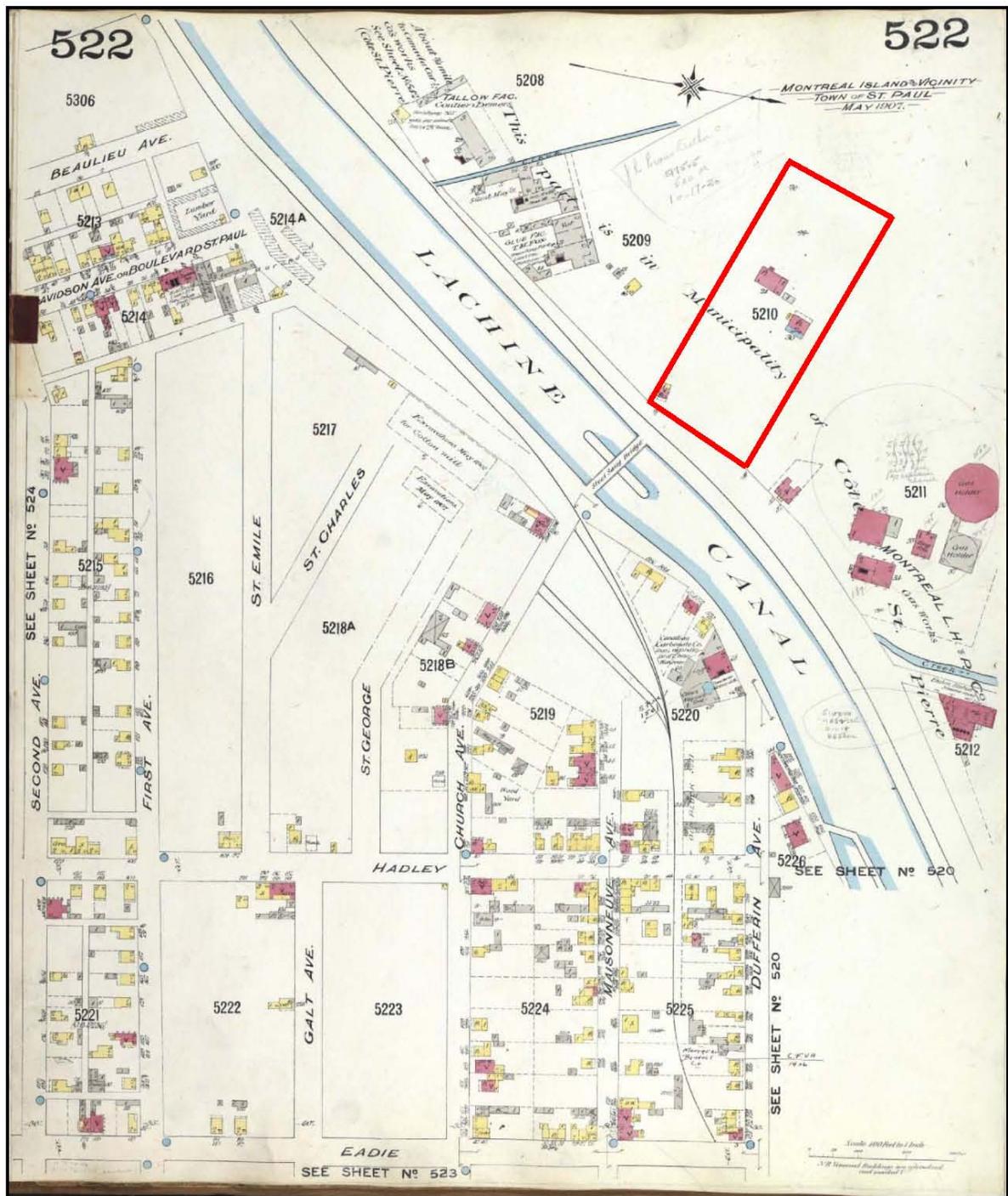


Figure 5 : Planche 522 du plan d'assurance de Charles E. Goad de 1907, sur laquelle est représentée la partie ouest du village de Côte-Saint-Paul incluse dans le secteur à potentiel archéologique historique H6 (BAnQ P600 S4 SS1 D68)

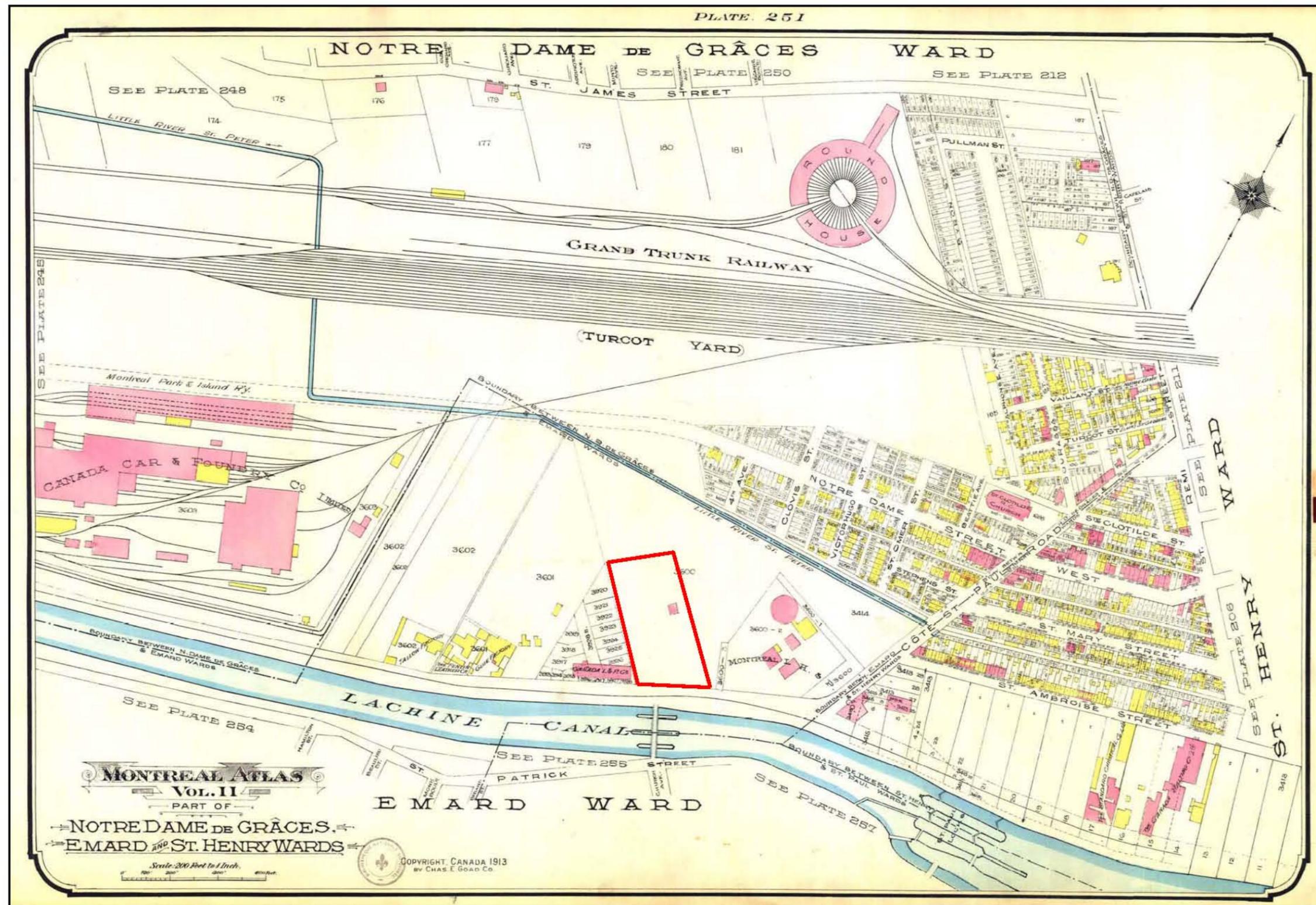


Figure 6 : Planche 251 du plan d'assurance de Charles E. Goad de 1913, sur laquelle est représentée la rotonde de la cour Turcot (BANQ G 1144 M65G475 C3 1912 CAR)



Photo 10 : Emplacement de la tranchée exploratoire 1D, terrain 609-009(B), direction nord-ouest (MTL12-23-2-NUM1-25)



Photo 11 : Vue générale des rails de tramway (6A2) et du pavé de pierres granitiques (6A1) dégagés, direction nord-est (614G-NUM1-1)

Tableau 4 : Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H4-1

Numéro d'identification archéologique	Numéro séquentiel	Niveau actuel du terrain en mètres (NMM)	Niveau d'intérêt archéologique en mètres (NMM)	Surface des sols naturels stériles en mètres (NMM)	Niveau atteint en mètres (NMM)	Description	Discussion	Recommandations
MTL12-23-2-1A	2434	18,85	17,55	17,35	16,45	Le profil stratigraphique de la tranchée exploratoire 1A se compose d'abord d'un niveau de circulation de surface de pierres concassées d'environ 0,35 m à 0,40 m d'épaisseur. Des remblais hétérogènes de limon sableux et argileux sont ensuite présents sur une épaisseur d'environ 1,00 m. À 1,30 m de la surface actuelle se trouve un niveau de limon faiblement sableux noir, ferme et homogène, d'une épaisseur de 0,20 m et pouvant correspondre à un niveau naturel formant la surface d'origine ou d'occupation. Ce niveau repose sur un sol naturel stérile composé de sable limoneux brun-gris clair graveleux. Un creusement inexplicable contenant des planches en décomposition, des racines et des pierres calcaires subanguleuses semble tronquer les niveaux naturels au nord.	La possible surface d'origine pourrait témoigner de l'occupation des lieux au cours de la période historique (XIX ^e et XX ^e siècles).	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a).
MTL12-23-2-1B	2433	18,69	17,49	17,24	15,89	Le profil stratigraphique de la sous-opération 1B montre aussi, en surface, un niveau de circulation d'environ 0,30 m. Il recouvre une succession de remblais limoneux contenant essentiellement des témoins de démolition (années 1960-1970?) (briques, mortier et pierres calcaires anguleuses), des scories et du charbon minéral. À 1,20 m de la surface, un sol d'origine ou d'occupation composé de limon faiblement sableux noir de 0,25 m d'épaisseur est observé. Il repose sur un niveau stérile d'argile limoneuse brun grisâtre à verdâtre, d'une épaisseur de 0,55 m et contenant des cailloutis et des cailloux. La tranchée 1B s'est terminée à une profondeur de 2,80 m de la surface, dans un sable limoneux gris moucheté de beige orangé contenant des cailloutis et des cailloux, interprété comme étant un sol naturel stérile.	La possible surface d'origine pourrait témoigner de l'occupation des lieux au cours de la période historique.	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a).
MTL12-23-2-1C	2432	18,69	17,09	16,59	15,69	Sous un niveau de circulation de gravier d'une épaisseur de 0,30 m, le profil stratigraphique de la sous-opération 1C montre 1,30 m de remblais de nivellement et de rehaussement contenant des débris de démolition datant probablement du XX ^e siècle. Puis, à 1,60 m de la surface actuelle se trouve un niveau de limon sableux gris noirâtre de 0,50 m d'épaisseur contenant des ossements d'animaux et présentant une transition graduelle vers le niveau suivant, composé d'argile limoneuse gris foncé contenant de nombreuses racines et devenant très compacte. Il s'agirait d'un sol naturel stérile. La tranchée exploratoire se termine à une profondeur de 3,00 m de la surface dans un sable limoneux fin brun orangé, contenant des cailloutis et des cailloux subarrondis et subanguleux.	La présence d'inclusions anthropiques dans ce qui apparaît comme l'ancienne surface des sols naturels semble confirmer l'occupation de ce niveau au cours de la période historique.	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a).
MTL12-23-2-1D	2431	18,73	17,38	16,53	15,98	Le profil stratigraphique de la sous-opération 1D présente, en premier lieu, un niveau compact de pierres concassées de 0,35 m d'épaisseur, associé au niveau de circulation actuel. Ensuite, sous un mince remblai de nivellement se trouve un remblai de rehaussement contenant des résidus de démolition du milieu du XX ^e siècle, peut-être associé à la construction de l'échangeur Turcot, d'environ 0,90 m d'épaisseur. Ce niveau contient des briques, du mortier, des pierres calcaires anguleuses, de la ferraille, du tissu, du béton, du bois, des carreaux de céramique et des clous découpés et tréfilés. Ce remblai repose sur un épais niveau de sable limoneux noir contenant des scories, de la matière organique, des blocs subarrondis, des fragments de mortier, des cailloutis et des cailloux. Ce possible niveau d'occupation de 0,85 m semble perturbé, mais repose toutefois sur un horizon stérile de 0,35 m, composé de sable limoneux et argileux brun-gris. À 2,55 m sous la surface actuelle, un till gris composé de limon sableux et graveleux, très compact et homogène, est atteint et excavé sur 0,20 m avant l'interruption de la tranchée exploratoire.	La possible surface d'origine perturbée pourrait témoigner de l'occupation des lieux au cours de la période historique.	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a).
MTL12-23-2-1E	2430	19,18	17,83	17,68	16,68	La sous-opération 1E révèle que sous un niveau de pierres concassées de 0,47 m d'épaisseur, associé à la surface actuelle, se trouve environ 0,90 m de remblais hétérogènes contenant principalement des débris de démolition datant probablement du XX ^e siècle (mortier, briques communes et réfractaires, bois et pierres calcaires). Puis, à une profondeur évaluée à 1,35 m sous la surface actuelle se trouve un mince niveau de limon faiblement sableux brun noirâtre, de 0,15 m d'épaisseur et pouvant correspondre à une surface d'origine. Ce niveau repose sur un sable fin limoneux gris marbré d'orange, graveleux, compact et archéologiquement stérile, observé sur environ 1,00 m.	Bien qu'elle puisse avoir été déblayée en partie, la surface d'origine pourrait témoigner de l'occupation des lieux au cours de la période historique (XIX ^e et XX ^e siècles).	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a).
MTL12-23-2-1G	-	20,12	19,82	-	-	En face du centre Gadbois, au centre du chemin de la Côte-Saint-Paul, des travaux de réfection de la chaussée ont mis au jour des rails de tramway (1G1) immédiatement sous la chaussée actuelle. Ces rails sont disposés dans un axe nord-est / sud-ouest et reposent sur des traverses de bois. Ils sont bordés par des pavés correspondant à une ancienne surface de circulation (ce dallage de pavés avait été retiré au moment du constat).	Le tracé du tramway est visible sur la planche 35 de l'atlas de A. R. Pinsonneault de 1907 (figure 7).	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a).

d'occupation ou un niveau naturel formant la surface d'origine. Sous ce niveau organique se trouvent des niveaux naturels stériles argileux, gris ou brun grisâtre à verdâtre. Les dépôts sous-jacents ont une composition sableuse et faiblement limoneuse, une couleur variant du brun au gris moucheté d'orange et contiennent quelques pierres. Il s'agit probablement des mêmes niveaux rencontrés au cours de l'inventaire archéologique réalisé à cet endroit et traité au point 2.0 (MTL12-23-2-1F).

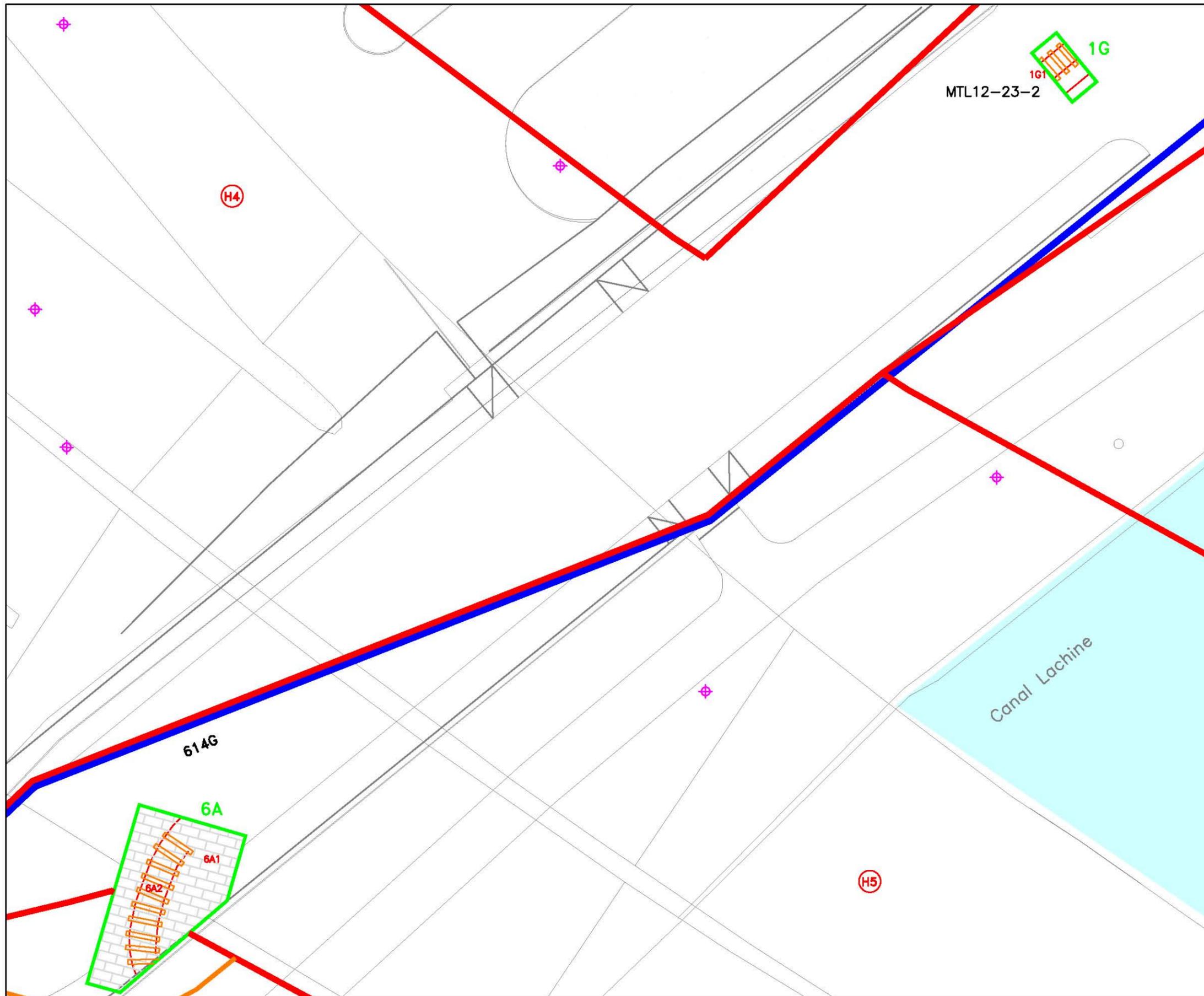
Dans les sous-opérations 1C et 1D, l'inspection du niveau naturel organique a permis la découverte d'artefacts suggérant qu'il s'agit de la surface sur laquelle les premières occupations historiques ont pu avoir lieu. Des métacarpes ou des métatarses animales en position anatomique ont été observées dans la sous-opération 1C, alors que dans la sous-opération 1D, des fragments de terre cuite fine blanche, un clou tréfilé et du verre à bouteille non moulé ont été trouvés. L'identification du matériel recueilli n'a pas nécessité qu'il soit conservé par la suite. Ce niveau pourrait aussi avoir été labouré, puisque cet espace semble avoir été voué à des activités agricoles du XIX^e siècle au tout début du XX^e siècle (Ethnoscop, 2008a). En ce sens, les recommandations et le plan d'intervention établis au moment de l'étude de potentiel (ibid. : 28) doivent être appliqués.

Dans le cas de la sous-opération 1G, le relevé archéologique a été effectué à la suite de la réalisation des travaux d'excavation. En effet, l'entrepreneur en excavation a joint le MTQ au moment où les rails et le pavé ont été trouvés (plan 9). Par conséquent, l'archéologue chargé de la supervision des travaux a effectué un relevé photographique et planimétrique alors que la majorité des rails et des traverses de bois avaient déjà été retirés et mis de côté. De plus, les pavés de pierre granitique n'ont été observés que partiellement, puisque l'entrepreneur les retirait au moment de l'arrivée de l'archéologue. Cependant, une photo prise par l'entrepreneur montre le pavé et les rails intacts avant leur démolition (photo 11).

Les tronçons de rails de la sous-opération 1G sont visibles sur une superficie d'environ 2,00 m sur 2,00 m. Trois tronçons d'environ 0,14 m de largeur et 0,14 m d'épaisseur sont présents (lot 1G1). Les deux tronçons nord, vraisemblablement associés, sont espacés de 1,29 m, alors que le troisième se trouve à 1,20 m au sud. Ces rails reposent sur des traverses de bois d'une largeur de 0,24 m.

1.2.4.3 Discussion et recommandation

Les niveaux sous-jacents aux sols naturels formant la surface d'origine, trouvés dans les tranchées exploratoires 1A à 1E, pourraient témoigner d'accumulations sédimentaires ou de perturbations pélagiques liées au contexte lacustre qui existe à cet endroit de 6000 à 500 ans AA. En effet, à la suite du retrait de l'inlandsis laurentien, une transgression marine s'effectue et l'endroit est couvert par la mer de Champlain (11 000 à 8000 ans AA). Par la suite, une phase lacustre se met en place et le lac pro-glaciaire Lampsilis prend forme et s'étend jusqu'au talus de la terrasse Sherbrooke (8000 à 6000 ans AA). En rapetissant, l'étendue d'eau douce vient former le lac à la Loutre qui s'étend au pied de la terrasse Sherbrooke, atteignant l'actuelle rue Pullman vers 6000 ans AA. Pendant près de 3000 ans, cette situation a cours et une accumulation sédimentaire typique d'un environnement



PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-23-2 ET 614G
 LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
 DE LA SURVEILLANCE 1G ET 6A
 SECTEURS À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H4 ET H5
 PLAN 9

- SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE :
- LIMITE DE SECTEUR
 - NUMÉRO DE SECTEUR
 - LIMITE EXCÉDENTAIRE DE SECTEUR
- INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :
- SOUS-OPÉRATION
 - NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
 - VESTIGE
 - NUMÉRO DE VESTIGE
 - BOIS
 - PAVAGE DE PIERRE
 - FORAGE ET SONDAGE ANTÉRIEURS
 - SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE ÉVALUÉE
- 614G CODE DE PARCS CANADA
 MTL12-23-2 CODE TEMPORAIRE
- 0 2,5 5 m
 ÉCHELLE : 1:250
- SOURCES :
- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers 607756-TN-est.dwg et ses fichiers en références
 - Informations archéologiques, Parcs Canada, fichiers 613G-4A et 4B.dwg, 1998-170G-01.dwg, 198-176G-01.dwg, 1995-172G-01.dwg et 98-600G-3.dwg

aquatique de faible énergie et peu profond se fait. Enfin, de 3000 à 500 ans AA, le lac Saint-Pierre, de dimension encore plus réduite, se couvrira de végétation et prendra davantage l'aspect d'un marécage.

Les dépôts meubles de l'aire d'étude seraient attribuables, selon un plan de Prest et Keyser (1982), à des dépôts liés à la calotte glaciaire de Malone et à ses eaux de fonte (complexe de till intermédiaire). Les niveaux stériles observés dans l'ensemble des tranchées exploratoires 1A à 1E pourraient aussi être le résultat de plages ou de perturbations liées, dans un premier temps, aux plages associées au lac à la Loutre (6000 à 3000 ans AA) ou encore, dans un deuxième temps, au lac Saint-Pierre (3000 à 500 ans AA). Cependant, le niveau de ce dernier semble fluctuer grandement et pourrait correspondre davantage à une multitude de tourbières et de marécages s'étendant tout près du pied du talus Saint-Jacques et du talus de Ville LaSalle (Ethnoscop, 2005 : 91). Théoriquement, cet environnement n'a pas le dynamisme nécessaire à la formation de telles plages, lesquelles contiennent des galets subarrondis et arrondis dans une matrice sableuse. Toutefois, la transition du lac Lampsilis au lac à la Loutre, vers 7000 ans AA, aurait pu générer de tels environnements, spécialement dans un contexte de rivières à marées où le système fluvial se met en place (Ethnoscop, 2009 : 17).

Les rails trouvés dans la sous-opération 1G, sous la chaussée du chemin de la Côte-Saint-Paul, sont observables sur le plan de A. R. Pinsonneault de 1907 (figure 7). Ce plan illustre bien le tracé du tramway, qui sillonnait le chemin de la Côte-Saint-Paul et enjambait le canal de Lachine en empruntant le pont de Côte-Saint-Paul en face de la rue de l'Église (voir la section 1.2.5.1, « Sous-opération 614G-6A »). Les derniers tramways circuleront à Montréal jusqu'au milieu du XX^e siècle.

1.2.5 Zone à potentiel archéologique historique H5-1

La zone à potentiel archéologique historique H5-1 correspond à la partie nord du secteur H5, située dans l'axe du pont de l'autoroute 15 qui enjambe le canal de Lachine (plan 8). Dans ce secteur, la propriété de Parcs Canada est constituée du canal de Lachine lui-même et de deux bandes de terrain étroites situées de part et d'autre de celui-ci. Les résultats de plusieurs interventions archéologiques ont démontré le fort potentiel archéologique de ce lieu patrimonial d'importance nationale (Ethnoscop, 2008a : tableau 4).

Les travaux de construction du canal de Lachine ont été réalisés entre 1821 et 1825 (figure 8). Un premier pont en bois a vraisemblablement été construit vers 1822, à l'endroit où le chemin de la Côte-Saint-Paul croisait le nouveau canal, et a sans doute été l'objet de plusieurs réfections. Le canal de Lachine a été élargi une première fois entre 1843 et 1848 et c'est probablement à la suite de ces travaux que le premier pont tournant a été aménagé, dans l'axe du chemin de la Côte-Saint-Paul. Ce pont est visible sur le plan de H. S. Sitwell de 1865-1869, sur lequel il est désigné comme « *swing bridge* » (figure 9).

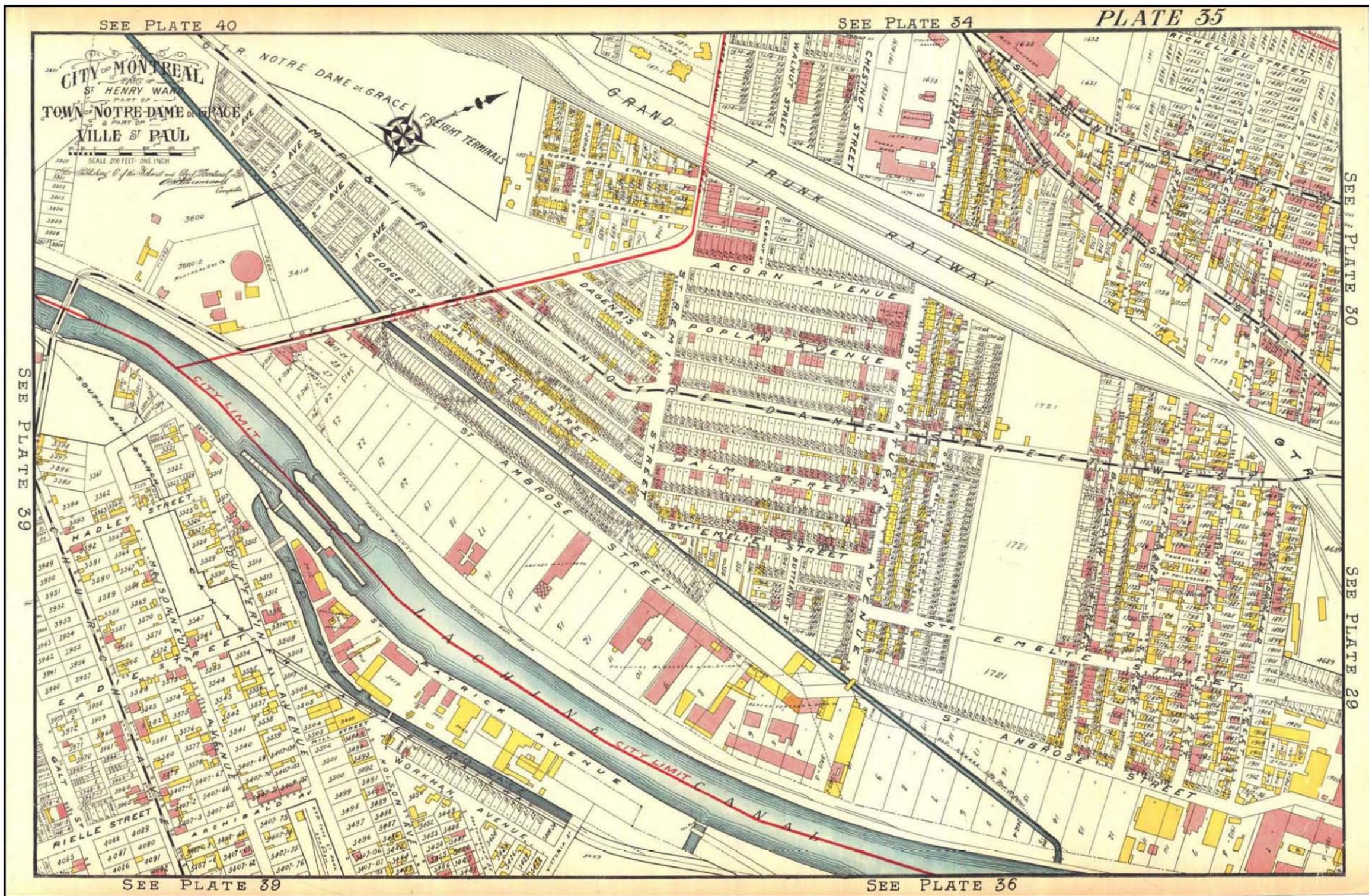


Figure 7 : Planche 35 de l'atlas de A. R. Pinsonneault de 1907, sur laquelle est illustrée une partie des villages de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul (BANQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)



Figure 9 : Planche V, feuillet VI des plans militaires de H. S. Sitwell (Fortification Surveys) de 1865-69 sur laquelle se trouve la partie centrale est de la zone d'étude (BAHQ G 3452 M65 1869 C657 CAR)

Dans le secteur compris entre le pont du chemin de la Côte-Saint-Paul et le pont du boulevard Angrignon, le canal a été élargi une seconde fois entre 1873 et 1879, surtout du côté nord-ouest. De ce côté, les travaux ont entraîné la reconstruction du chemin de halage, qui a d'abord été recouvert de pierre concassée en 1825, puis macadamisé en 1827. Au cours des travaux de 1873-1879, la largeur de ce chemin a été portée à 18 pi et des fossés de 2,50 pi de profondeur ont été aménagés afin d'en assurer le drainage. Un chemin public (rue Saint-Patrick) a également été construit à cette époque, du côté sud-est du canal (Ethnoscop, 2008a : tableau 4).

Les travaux de 1873-1879 ont aussi entraîné la construction d'un nouveau pont tournant, dont les appuis étaient en maçonnerie. L'ouvrage, constitué de deux parties fixes situées de part et d'autre du canal et d'une partie centrale mobile, reposait sur trois îlots (figures 10 et 11). Un dernier pont tournant en acier, dont le pont actuel est en majeure partie issu, a été érigé entre 1903 et 1905 par la compagnie Dominion Bridge (Ethnoscop, 2008a : tableau 4).

Outre le chemin de la Côte-Saint-Paul et les différents ponts érigés dans son axe, la zone à potentiel archéologique historique H5-1 comprend un certain nombre d'infrastructures liées à diverses activités s'étant déroulées aux abords du canal de Lachine. C'est le cas de deux chemins de fer, l'un du côté nord-ouest appartenant au Grand Tronc (« *Canal Bank siding* ») et l'autre du côté sud-ouest, propriété du Canadien Pacifique (« *South Bank branch* ») (figure 12). Un petit bâtiment de forme hexagonale, identifié comme étant la logette du pontier, a aussi été mis au jour du côté sud-ouest du canal au cours d'interventions archéologiques effectuées en 2002 (Ethnoscop, 2008a : tableau 4).

1.2.5.1 Sous-opération 614G-6A

Cette sous-opération correspond au relevé archéologique réalisé à la suite du dégagement des rails de tramway ainsi que des pavés de granit. Elle a été effectuée le 1^{er} octobre 2012, dans les limites du site archéologique du canal de Lachine (614G) défini par l'Agence Parcs Canada (plan 9). Ces travaux d'excavation ont été réalisés sous la chaussée de l'actuel chemin de la Côte-Saint-Paul, situé sur la rive nord du canal de Lachine.

1.2.5.2 Résultats

Bien que des travaux d'excavation aient probablement atteint une profondeur plus importante (photo 12), le relevé archéologique ne concerne que le dégagement des rails de tramway (6A2) et des pavés granitiques qui y sont associés (6A1) (tableau 5). Ainsi, la profondeur des vestiges trouvés se situe à environ 0,30 m sous la surface actuelle du chemin de la Côte-Saint-Paul. Ces vestiges correspondent à deux rails ayant une épaisseur de 0,15 m et une largeur de 0,14 m. Ces rails forment une courbe se dirigeant vers le pont de Côte-Saint-Paul et sont espacés de 1,29 m (photo 11). Tout comme dans la sous-opération MTL12-23-2-1G, ces rails reposent sur des traverses de bois larges de 0,24 m et espacées d'environ 0,25 m. Le tronçon de rail le plus long mesure 9,60 m. À l'arrivée de l'archéologue, les rails sont bordés de pavés de granit dont les dimensions sont de 0,14 m sur 0,20 m sur 0,14 m. Ces vestiges sont observables sur une superficie d'environ 42,00 m², soit 9,00 m sur 7,00 m.

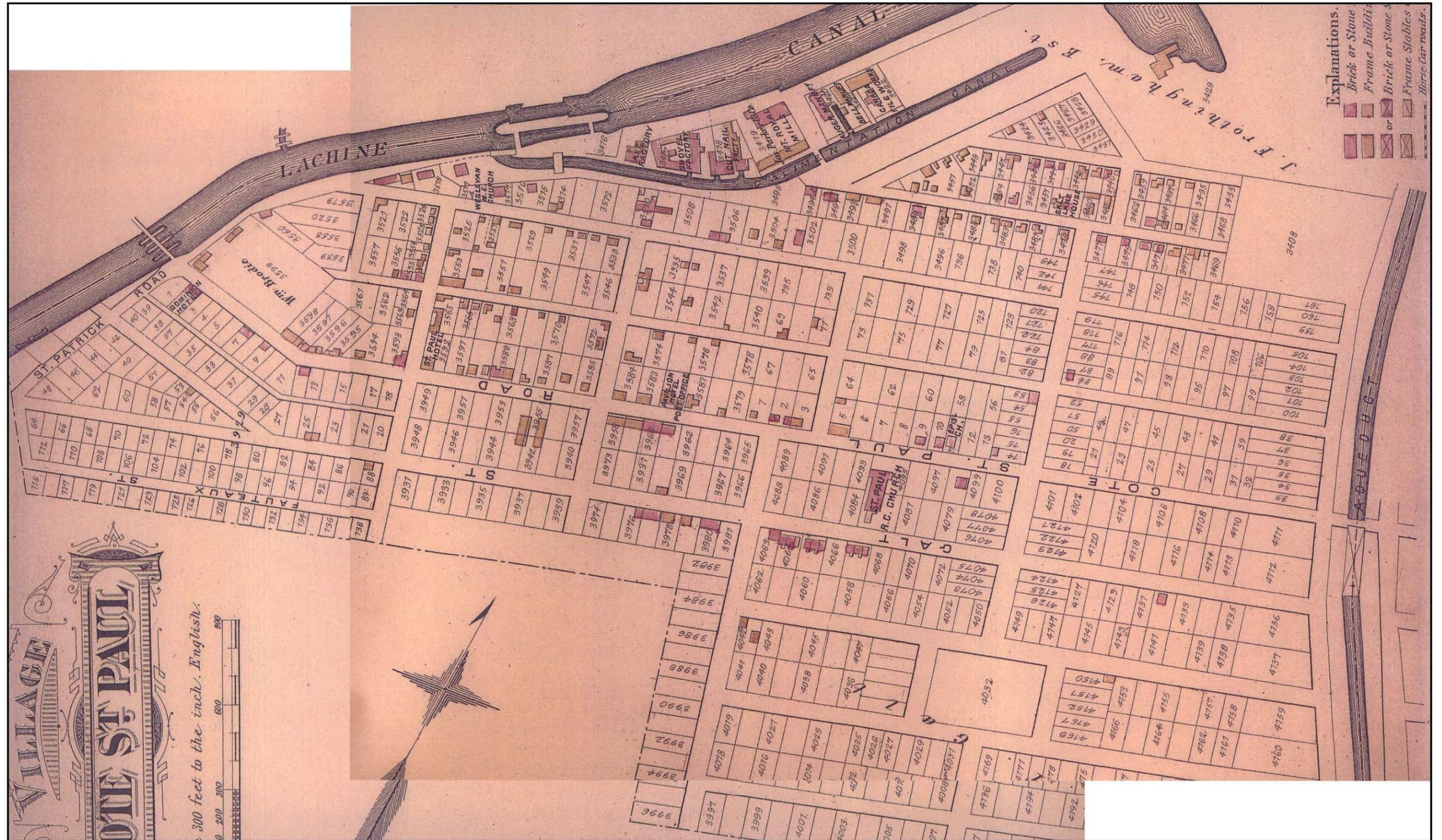


Figure 10 : Extrait du feuillet 84 de l'Atlas de Henry Whitmer Hopkins de 1879, sur lequel est illustrée la partie du village de Côte-Saint-Paul incluse dans le secteur à potentiel archéologique historique H6 (BANQ G 1144 M65G475 H6 1879 CAR)

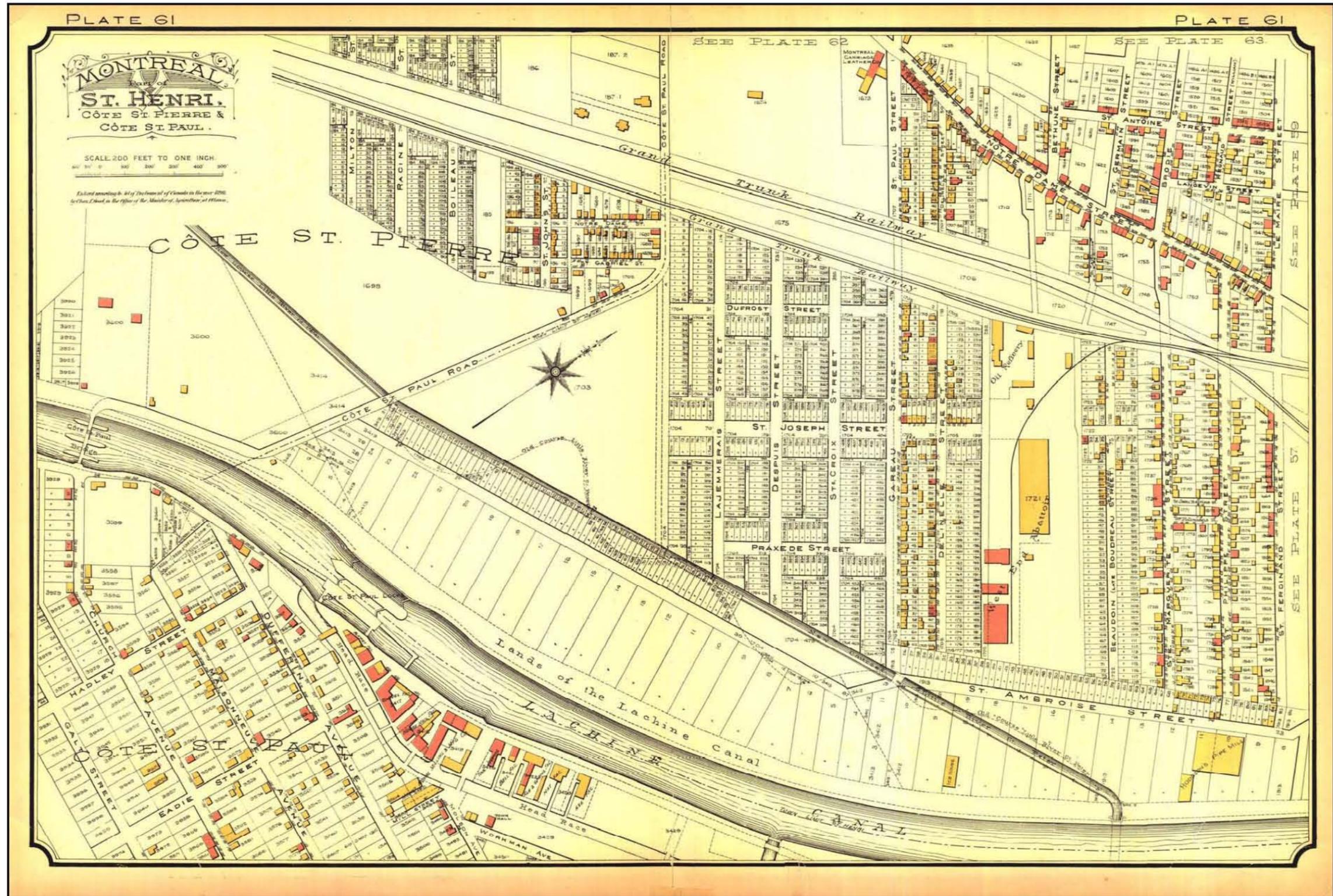


Figure 11 : Planche 61 du volume II de l'atlas de Charles Edward Goad de 1890, sur laquelle est représentée une partie des villages de Saint-Henri et de Côte-Saint-Paul (BAnQ G 1144 M65G475 G6 1890 CAR)

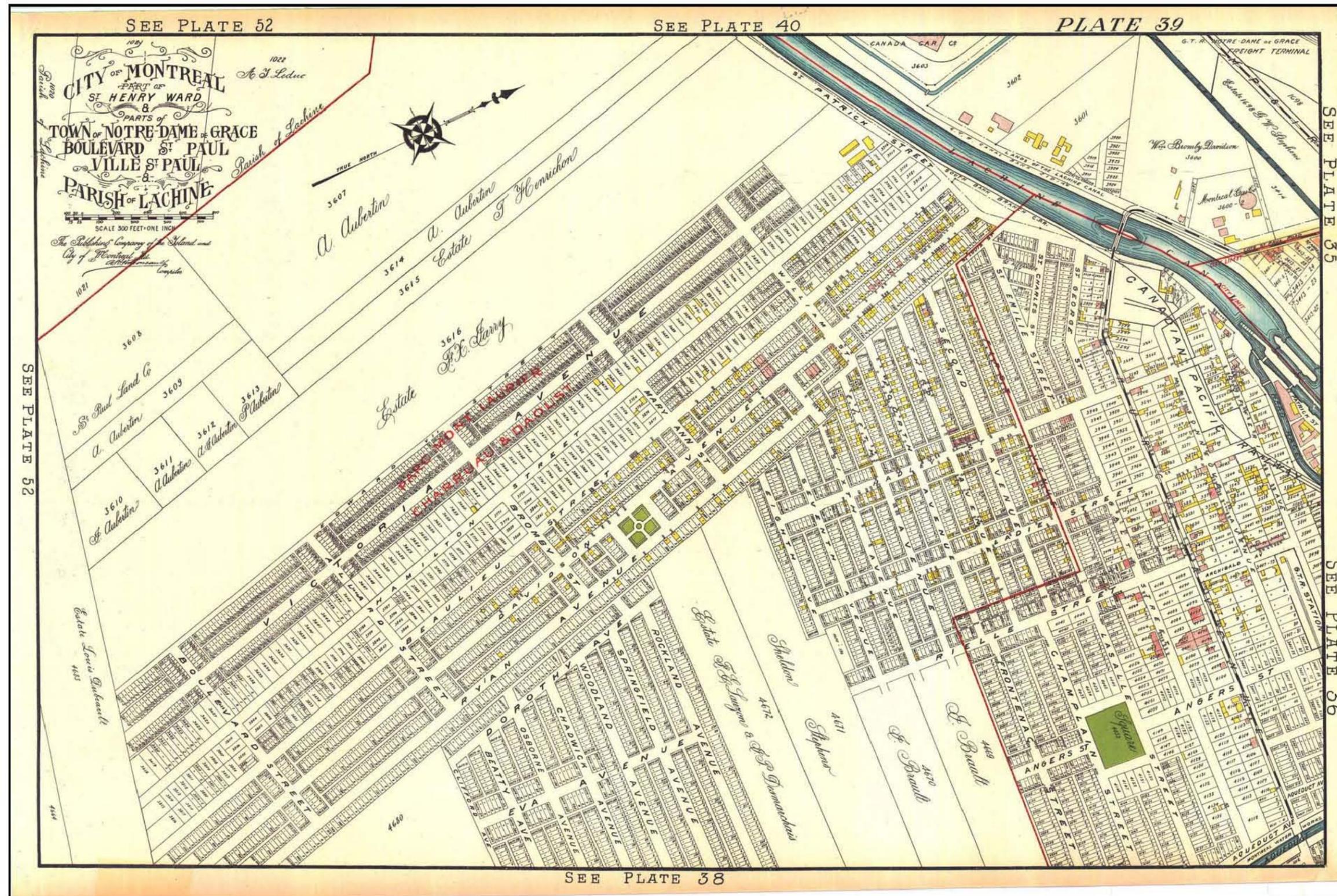




Photo 12 : Vue générale des travaux à la limite est du site archéologique 614G, direction ouest (MTL12-23-2-NUM4-9)

Tableau 5 : Synthèse des résultats de la surveillance archéologique dans la zone à potentiel archéologique historique H5-1

Numéro d'identification archéologique	Numéro séquentiel	Niveau actuel du terrain en mètres (NMM)	Niveau d'intérêt archéologique en mètres (NMM)	Surface des sols naturels stériles en mètres (NMM)	Niveau atteint en mètres (NMM)	Description	Discussion	Recommandations
614G-6A	-	≈ 20,80	≈ 20,50	-	-	Sous l'échangeur Turcot (autoroute 15) et sous la chaussée du chemin de la Côte-Saint-Paul, des travaux de réfection de la chaussée ont mis au jour des rails de tramway (6A2). Ces rails présentent une courbe bifurquant vers le sud en direction du pont de Côte-Saint-Paul. Au nord, ils suivent un axe nord-est / sud-ouest en direction du segment trouvé dans la sous-opération MTL12-23-2-1G. À l'exemple de ce segment situé plus au nord-est, les rails décrits ici reposent sur des traverses de bois et devaient à l'origine être bordés d'un pavage (6A1).	Le tracé du tramway est visible sur la planche 35 de l'atlas de A. R. Pinsonneault de 1907 (figure 7).	Il est recommandé de réaliser un inventaire archéologique à cet endroit en conformité avec le plan d'intervention proposé dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a)

1.2.5.3 Discussion et recommandation

Comme c'était le cas pour la sous-opération MTL12-23-2-1G, la présence de ces rails était connue. Les rails trouvés dans la sous-opération 614G-6A, qui reposaient sous la chaussée du chemin de la Côte-Saint-Paul, sont observables sur le plan de A. R. Pinsonneault de 1907 (figure 7). La courbure des rails observée sur le terrain correspond exactement au tracé représenté sur le plan ancien, à l'endroit où le tramway traverse le canal de Lachine.

1.2.6 Zone à potentiel archéologique préhistorique P1

La zone à potentiel archéologique préhistorique P1, d'une superficie d'environ 85 000 m², est située à l'extrême nord de la zone d'étude, au nord de l'échangeur Turcot (plan 2). Son emplacement pourrait correspondre à une ancienne plage du lac à la Loutre (lac Saint-Pierre) localisée au pied du talus de la haute terrasse Sherbrooke, à l'endroit où coulait l'ancien ruisseau Glen. La topographie forme, à cet endroit, un replat bombé légèrement plus élevé que l'ensemble du terrain environnant et adossé au talus de la haute terrasse. L'intérêt de cette zone réside dans sa position au confluent de la ligne de talweg séparant la haute terrasse Sherbrooke de la ligne d'interfluve de LaSalle et du ruisseau Glen qui draine le plateau de Notre-Dame-de-Grâce et la partie sud du mont Royal. La zone est limitée, au sud et à l'est, par un lac et des marécages, et a très bien pu servir de lieu d'établissement humain au cours de la préhistoire, notamment en raison de la proximité de ressources halieutiques et fauniques exploitables dans ce type de milieux humides. Étant donnée l'altitude actuelle (20-22 m), la zone n'aurait pu être occupée avant la période de l'Archaïque.

Les limites naturelles de la forme géographique occupée par cette zone s'étendent vers le nord, dans le quartier Saint-Henri, mais le découpage de la zone d'étude la restreint à des limites précises. Du côté ouest, sa limite correspond essentiellement au bas du talus de la terrasse Sherbrooke. Au nord, sa limite coïncide avec la rue Lenoir. De là, la limite est suivie par une ligne de flexure qui traverse la rue Lenoir au nord-ouest de la rue Saint-Antoine et qui vient rejoindre cette dernière au coin de la rue de Courcelles. Cette limite correspond ensuite à celle de la zone d'étude, suivant un tracé complexe jusqu'à la rue Cazalais pour bifurquer vers l'est à la rue Saint-Rémi. Enfin, de la rue Saint-Rémi, la limite de la zone reprend la ligne de flexure juste à l'ouest du chemin de fer et décrit une grande courbe vers le sud pour finalement rejoindre le bas du talus de la haute terrasse Sherbrooke (plan 2).

L'état actuel de la zone indique qu'elle a subi de nombreuses perturbations non seulement au moment de l'implantation du village de Saint-Henri-des-Tanneries, mais aussi en raison de l'intensité du bâti de nature industrielle, commerciale et résidentielle ainsi que du passage de l'autoroute Ville-Marie et de la trame des rues actuelles. L'état réel des sols naturels dans cette zone devra être vérifié par des forages et des excavations mécaniques qui devront être positionnés ultérieurement.

1.2.6.1 Résultats

Malgré l'ampleur des excavations réalisées dans cette zone à potentiel archéologique préhistorique (MTL12-04-1, sous-opérations 1A à 1F, voir la section 1.2.1.1 du présent rapport), aucun sol naturel associé à la surface d'origine n'a été observé. Les remblais y reposent généralement sur le sol archéologiquement stérile, ce qui implique que les niveaux de surface ont été déblayés. Il se peut que des niveaux de surface soient encore présents sous d'épais remblais au sommet de la terrasse, à l'extrémité nord-ouest de la sous-opération 1A, mais ce secteur se situe à l'extérieur à la zone à potentiel archéologique préhistorique définie dans l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a et b).

1.2.6.2 Discussion et recommandation

Il semble que l'occupation de cet espace au cours de la période historique, à partir du XVIII^e siècle, mais surtout au cours des XIX^e et XX^e siècles, ait considérablement perturbé les sols. L'aménagement des tanneries au XIX^e siècle ainsi que de bâtiments commerciaux et industriels au cours du XX^e siècle n'aurait vraisemblablement laissé aucun sol intact. En ce sens, les observations faites par la firme Patrimoine Experts sont confirmées (Patrimoine Experts, 2012 : 64).

En raison des maigres résultats de l'intervention réalisée dans cette zone au cours du présent mandat, les recommandations de l'étude de potentiel relatives à l'archéologie préhistorique ne s'appliquent plus. Il n'est donc plus recommandé de procéder à un inventaire archéologique à l'aide de sondages manuels implantés dans des aires décapées mécaniquement à cet endroit.

1.2.7 Zone à potentiel archéologique préhistorique P4

La zone P4 couvre une superficie de 8023 m². Elle recoupe une zone naturelle plus vaste, mais qui, en raison de la configuration de la limite de l'emprise des travaux liés à Turcot, se divise en trois petits secteurs sur la terrasse Sherbrooke, de part et d'autre du prolongement vers l'autoroute Décarie (plan 6). La zone à potentiel archéologique préhistorique P4 correspond au sommet de la terrasse Sherbrooke, un promontoire dont l'intérêt réside dans sa position élevée dominant la plaine lacustre de l'ancien lac à la Loutre (lac Saint-Pierre). Du haut de cette terrasse, les Amérindiens auraient pu avoir un point de vue dominant sur l'ensemble du sud-est, entre la pointe sud de l'île Sainte-Hélène et la pointe sud de l'île des Sœurs, et auraient maîtrisé un territoire de chasse exceptionnel. L'occupation de cette zone, dont l'altitude varie entre 47,00 m et 50,00 m (NMM), pourrait s'être amorcée à la fin du Paléoindien, il y a environ 8000 ans. Toutefois, cette terrasse a été fortement modifiée par l'urbanisation et les portions résiduelles de la zone à potentiel archéologique sont toutes situées sous la chaussée des rues actuelles. Il faudra donc vérifier l'état des sols et effectuer au moins trois tranchées mécaniques au cours de l'inventaire, soit une par portion. Par la suite, selon l'état des sols, des sondages manuels pourront être effectués.

1.2.7.1 Résultats

Au cours des interventions réalisées directement en marge de cette zone à potentiel archéologique préhistorique, aucun sol naturel associé à la surface d'origine n'a été observé dans les sous-opérations MTL11-04-4-2A et 2C, dont les résultats sont présentés dans la section 1.2.2.1 du présent rapport. Les profils stratigraphiques des forages 2A et 2C montrent que des remblais couvrent directement le sol naturel stérile. Il est possible que le niveau de surface ait été décapé. Le niveau naturel de surface aurait été observé dans les sondages MTL11-04-4-1A, 2B et 2D (voir la section 1.2.3.1 du présent rapport), mais sous la forme d'une pente prononcée (une pente d'environ 40%). La présence de cette pente marquée suggère que ces forages et excavations mécaniques ont été effectués en dehors des limites de la zone à potentiel archéologique préhistorique P4, laquelle correspond exclusivement au sommet de la terrasse Sherbrooke.

1.2.7.2 Discussion et recommandation

La recommandation faite dans l'étude de potentiel selon laquelle un inventaire archéologique devrait être effectué dans la zone à potentiel archéologique préhistorique P4 est maintenue. Des sondages manuels devraient être implantés, à la suite d'une évaluation des sols à l'aide de tranchées excavées mécaniquement. Cependant, cette recommandation s'applique aux secteurs situés à l'intérieur des limites de la zone à potentiel archéologique préhistorique P4.

2.0

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

2.1 Introduction

2.1.1 Mise en contexte

Le MTQ projette le prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul entre sa limite sud-ouest actuelle et le boulevard Monk, dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal (travaux préparatoires, lot CO-06). Ce nouveau tronçon routier, d'une longueur de 632,00 m et d'une largeur moyenne de 30,00 m, devait être réalisé à l'automne 2012 (plan 1).

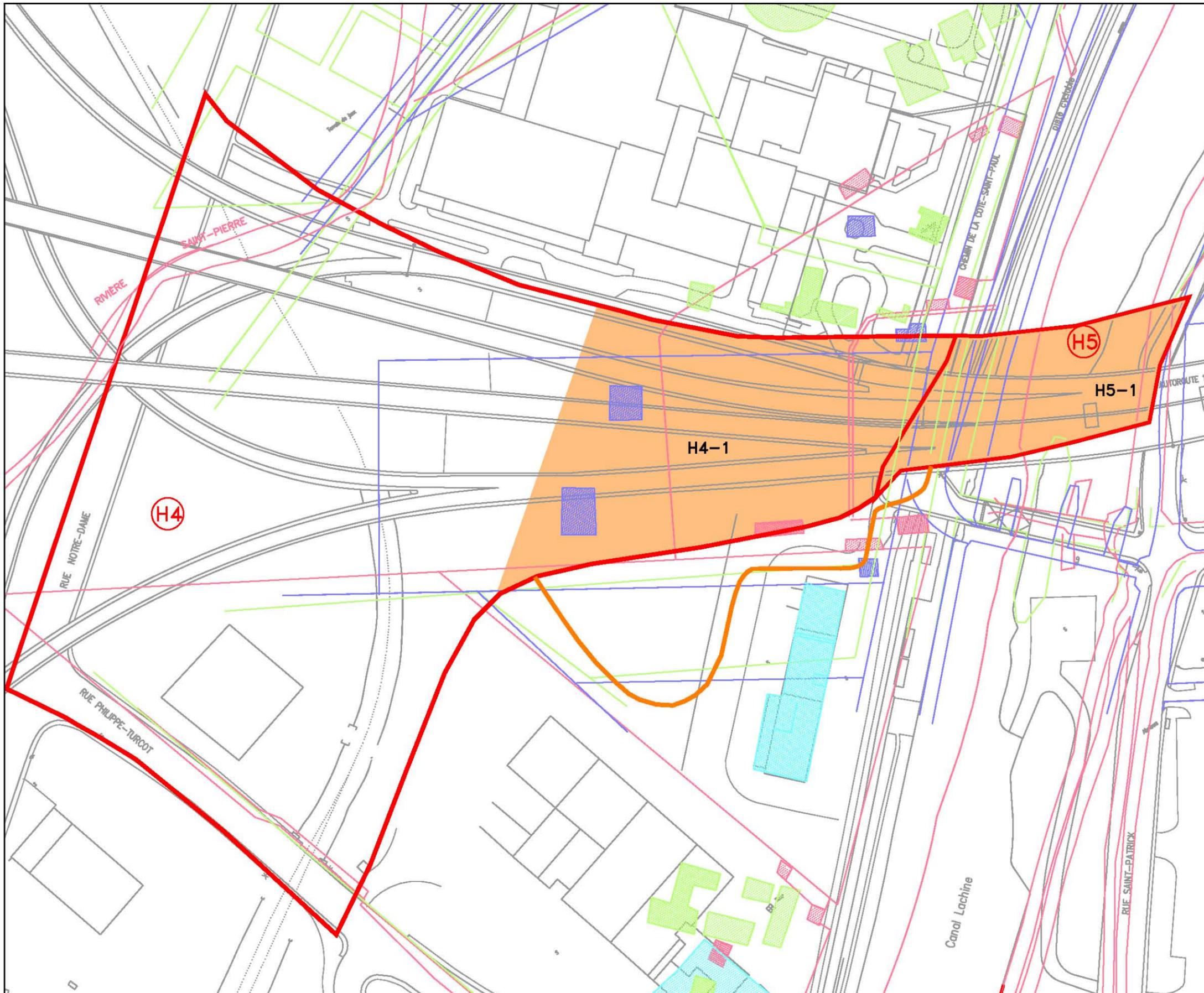
L'étude de potentiel avait isolé une seule zone à potentiel archéologique historique à l'intérieur du secteur H4 (plan 10). D'une superficie de 10 538 m², cette zone comprend la totalité des bâtiments représentés sur le lot 3600 entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Deux phases distinctes d'occupation, associées à des activités agricoles, semblent s'être succédé à cet endroit. Qui plus est, la surveillance de forages géotechniques ainsi que de tranchées exploratoires et de caractérisation des sols faite dans la zone à potentiel H4-1 (Ethnoscop, 2011; Patrimoine Experts, 2012; présent mandat [MTL12-23-2]) suggérait la présence résiduelle de sols de surface d'origine pouvant témoigner des occupations anciennes de l'espace.

L'intervention archéologique a été réalisée au centre de la zone à potentiel H4-1. Au cours des années 1870, cette zone devait toujours présenter un cadre généralement campagnard malgré la présence des voies du *Montreal & Lachine Railroad* (construit en 1847) et du Grand Tronc (construit en 1853) au nord du secteur H4 et malgré l'apparition des premières industries aux écluses de Côte-Saint-Paul. Délimité au nord par les méandres de l'ancienne rivière Saint-Pierre, l'espace occupé par le secteur H4 était en effet découpé en bandes de formes variables visiblement vouées à des activités agricoles (figure 9).

2.1.2 Mandat et objectif particuliers

Un inventaire archéologique a été effectué au cours du présent mandat, préalablement à la réalisation du prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, entre l'autoroute 15 et le boulevard Monk. Le mandat visait à recueillir les données nécessaires à la compréhension des activités humaines, principalement agricoles, s'étant déroulées à cet endroit au fil du temps, compte tenu de la destruction appréhendée en raison de la réalisation des travaux de construction du tronçon routier. L'objectif principal était de vérifier la présence de vestiges associés à des bâtiments ou à des dépendances présents sur les plans de H. S. Sitwell (1865-1869), de Hopkins (1879) et de Goad (1890) (plan 10; figures 9, 11 et 13). Advenant la découverte de ces vestiges, d'autres objectifs venaient s'ajouter tels que mettre au jour et décrire des niveaux d'occupation, recueillir des objets témoins de culture matérielle permettant de préciser la date et le type d'occupation et, enfin, caractériser des établissements agricoles du XIX^e et du début du XX^e siècle dans ce secteur de l'arrondissement du Sud-Ouest. Les résultats de cet inventaire devaient permettre la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé non seulement par le prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, mais aussi par l'ensemble du projet de reconstruction de l'échangeur Turcot.

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 BiFj-104, MTL12-23-2 ET 614G
 POLYPHASE DE PLANS ANCIENS
 SECTEURS À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE H4 ET H5
 PLAN 10



- ARCHÉOLOGIE :
- LIMITE DE SECTEUR
 - H4 NUMÉRO DE SECTEUR
- SUPERPOSITION DE PLANS ANCIENS :
- SITWELL, FORTIFICATION SURVEYS (1865-1871)
 - GOAD 1890
 - PINSONNEAULT (1907)
 - UNDERWRITERS' SURVEY (1954)

- ARCHÉOLOGIE :
- ZONE À POTENTIAL
 - NUMÉRO DE ZONE
 - LIMITE EXCÉDENTAIRE DE SECTEUR

0 15 30 m
 ÉCHELLE : 1:1500



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Informations archéologiques, Parcs Canada, fichiers 613G-4A et 4B.dwg, 1998-170G-01.dwg, 1998-176G-01.dwg, 1995-172G-01.dwg et 98-600G-3.dwg
- Ethnoscop 2008a



Figure 13 : Extrait du feuillet 34 (p. 102-103) de l'Atlas de Henry Whitmer Hopkins de 1879, sur lequel on retrouve la totalité de la zone d'étude (BAHQ G 1144 M65G475 H6 1879 CAR)

2.1.3 Aire d'intervention

L'aire d'intervention du présent mandat d'inventaire archéologique couvre une superficie de 3600,00 m², soit approximativement 120,00 m de longueur sur 30,00 m de largeur (plan 11). Sa limite nord-ouest correspond au chaînage 250 + 160, alors que son extrémité sud-est correspond aux limites de l'ancien chemin de la Côte-Saint-Paul et à l'entrée menant au stationnement de l'hôtel Muzo, soit les environs du chaînage 250 + 280 (photo 13). C'est dans cette aire que devaient initialement être implantées trois tranchées mécaniques en vue de découvrir d'éventuels vestiges associés aux occupations de la seconde moitié du XIX^e siècle.



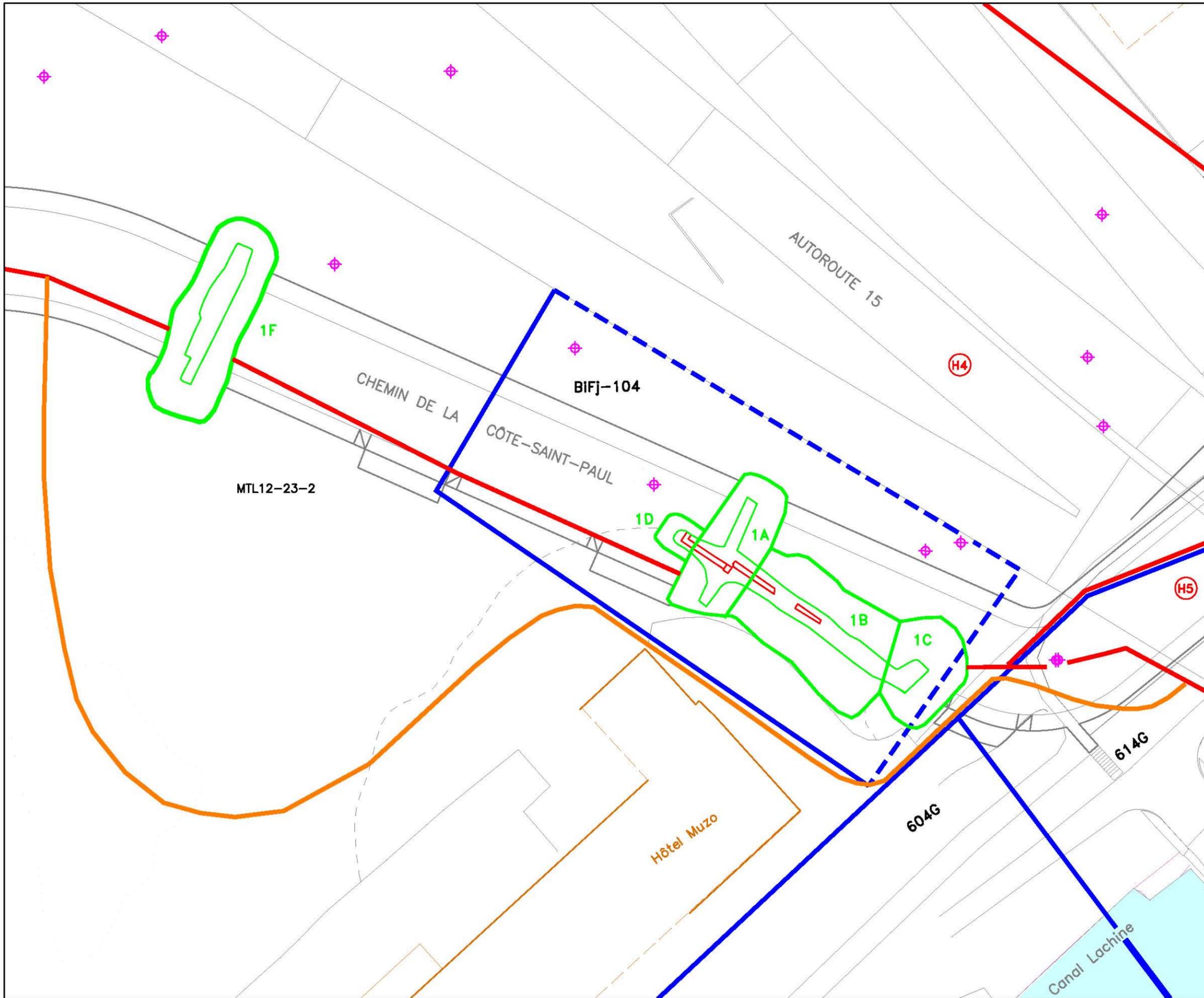
Photo 13 : Aspect de l'aire d'intervention préalablement aux travaux archéologiques, direction nord-ouest (BiFj-104-NUM1-82)

2.2 État des connaissances

2.2.1 Rappel historique

Afin de décrire le site archéologique, une recherche historique a été faite sur l'ancien lot cadastral n° 3600, dont l'emplacement est recoupé en partie par les sous-opérations effectuées au cours de l'intervention. Il n'a pas été possible de connaître l'ensemble de l'histoire de ce lot, puisque pour certaines parties, les premières transactions connues ne remontent pas plus loin que 1815 (annexe E).

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-23-2, BIFj-104 ET 614G
 LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS
 DE L'INVENTAIRE
 EXTENSION DU SECTEUR À POTENTIEL
 ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE H4
 PLAN 11

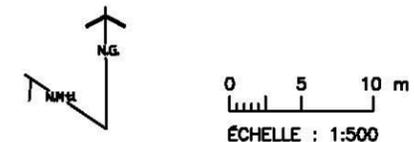


SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE :

- LIMITE DE SECTEUR
- H4 NUMÉRO DE SECTEUR
- LIMITE EXCÉDENTAIRE DU SECTEUR

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

- SOUS-OPÉRATION
- LIMITE DE PALIER
- 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- ◆ FORAGE ET SONDAGE ANTÉRIEURS
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE À ÉVALUER
- BIFj-104** CODE BORDEN
- 614G** CODE DE PARCS CANADA
- MTL12-23-2** CODE DE PARCS CANADA



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers 607756-TN-est.dwg et ses fichiers en références
- Informations archéologiques, Parcs Canada, fichiers 613G-4A et 4B.dwg, 1998-170G-01.dwg, 198-176G-01.dwg, 1995-172G-01.dwg et 98-600G-3.dwg

Avant l'ouverture du canal de Lachine, ce secteur est essentiellement agricole, mais surtout marqué par la présence du lac à la Loutre (lac Saint-Pierre) (figure 14). Il importe de souligner que la construction du canal de Lachine a, d'une part, contribué à assécher ce lac et, d'autre part, segmenté plusieurs fermes. Il importe également de comprendre que le secteur qui nous intéresse se situe à la jonction de trois anciennes entités de peuplement : la côte de Verdun (ou rivière Saint-Pierre), la côte Saint-Paul et le coteau Saint-Pierre.

L'extrait du plan d'Adams et Burnett (figure 15) présentant un projet de canal en 1820 montre bien la première particularité mentionnée et permet également d'identifier les propriétaires touchés par la construction du canal. Le secteur qui nous intéresse, indiqué en rouge à la figure 15, appartient à David Ross. Il s'agit de l'extrémité arrière d'une terre qui commence au fleuve Saint-Laurent, à la côte de Verdun. David Ross en fait l'acquisition en deux achats, le premier en 1815 des héritiers de Jean-Raphaël Lelièvre et le second en 1819 de Jean-Baptiste Rivard dit Lanouette (Jobin, 1815 et Daveluy, 1819). Ces familles sont en effet propriétaires de ces deux terres agricoles dans *l'Aveu et dénombrement* de 1781. On trouve sur chacune de ces terres, près de leur front donnant sur le Saint-Laurent, maison, grange et étable (Perrault, 1969 : 215). Une route permettant de rejoindre Côte-Saint-Paul existe aussi dans ce secteur.

Le plan cadastral de la paroisse de Montréal de 1878 (figure 16) montre de son côté l'orientation divergente des terres de la côte Saint-Paul, de la côte de Verdun et du coteau Saint-Pierre. On remarque ainsi que le lot n°3600 est à la jonction de ces trois anciennes côtes. Ce terrain sera, à cause de la coupure créée par le canal de Lachine, détaché du reste par son propriétaire.

En 1841, les héritiers de David Ross vendent la ferme à Henry Hadley, fermier (Griffin, 1841). On mentionne dans l'acte de vente que Hadley occupait la ferme comme locataire depuis quelque temps. La partie du terrain qui nous intéresse est explicitement mentionnée : « *[T]ogether also with a small emplacement on the north west side of the Lachine Canal formed by the prolongation of the side lines of the said farm toward the petit Lac.* »

Dès l'année suivante, Hadley vend cette partie au nord-ouest du canal à James Connor (Griffin, 1842). L'acte de vente lui donne le métier de journalier (« *laborer* »), mais un acte postérieur le désigne comme le gardien du pont de Côte-Saint-Paul (« *Bridge Keeper* »). Séparé par le chemin de la Côte-Saint-Paul, le terrain est décrit comme formant deux triangles distincts : « *[A]ll the land now belonging to the said farm, situate lying & being on the north west side of the said canal forming two distinct angles being divided by the high road leading from the tanneries des Rolland to the bridge crossing the said Canal at Cote St. Paul.* » Un plan de l'arpenteur Hughs accompagne le contrat (figure 17). On note l'indication « *High Road* » sur les deux plans de la figure 17, qui sont donc les deux segments l'un vis-à-vis de l'autre, de part et d'autre du chemin de la Côte Saint-Paul. Le voisin du côté est se nomme Brombly.

Dix-sept ans plus tard, en 1859, les deux filles de James Connor, Eliza et Jane, comme héritières de leurs parents décédés, font rédiger un acte de partage du terrain. Cet acte ne semble concerner que la partie située au nord-ouest du chemin de la Côte-Saint-Paul, ce



Description générale de «l'isle de Montréal Divisée par costes...» (détail), 1702.
[François Vachon de Belmont]. Bibliothèque de la Compagnie de Saint-Sulpice, Paris, MS 1198.

Figure 14 : Plan de François Vachon de Belmont de 1702, sur lequel est représenté le lac Saint-Pierre, ainsi que les côtes Saint-Paul et Saint-Pierre qui le bordent respectivement au sud et au nord.

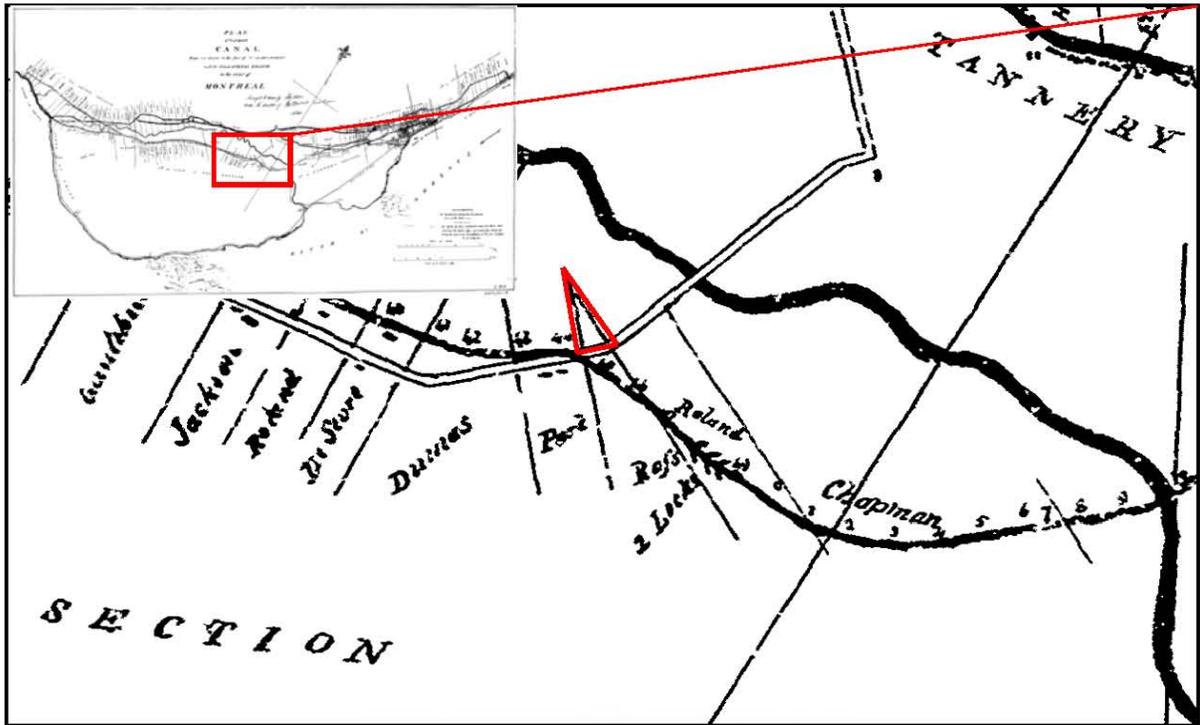


Figure 15 : *Plan of the proposed Canal from La Chine to the Foot of St. Mary's Current, with Collateral Branch to the Port of Montreal (Extrait), de John Adams et Thomas Burnett, 1820 (Parcs Canada)*

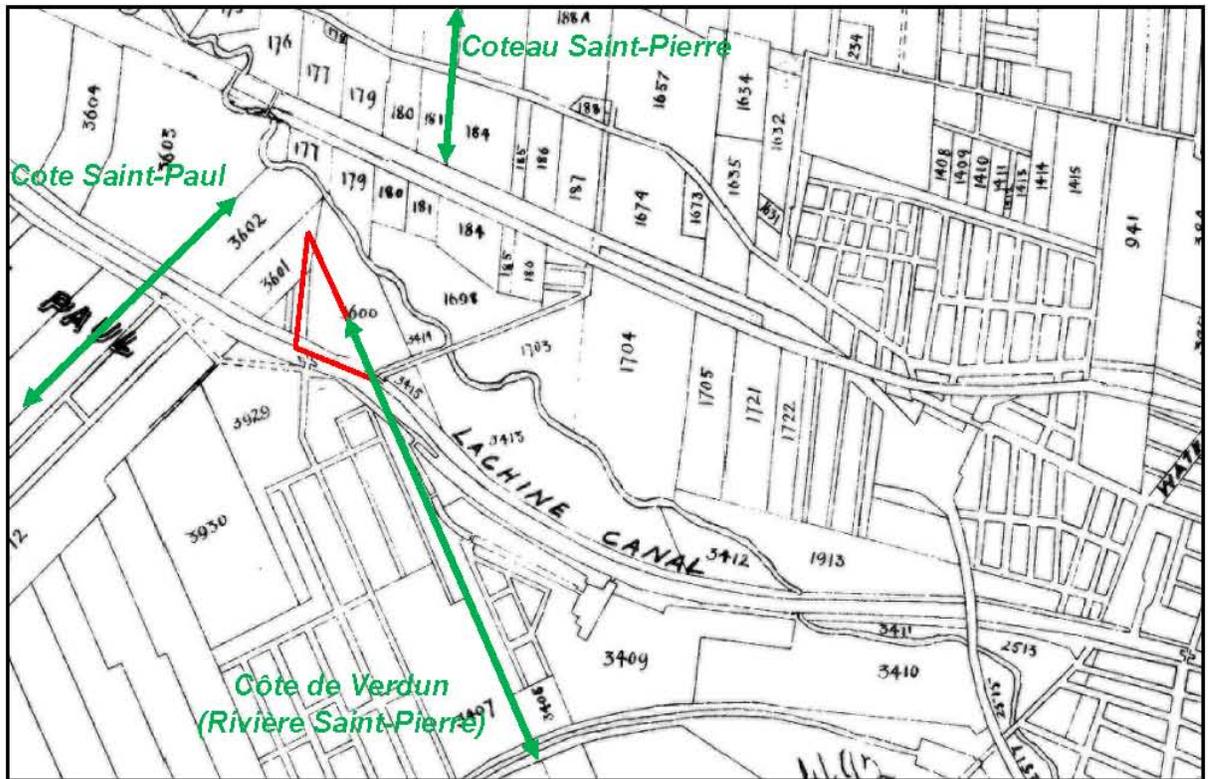


Figure 16 : Plans officiels de la paroisse de Montréal (Extrait), 1878, de Louis-Wilfrid Sicotte

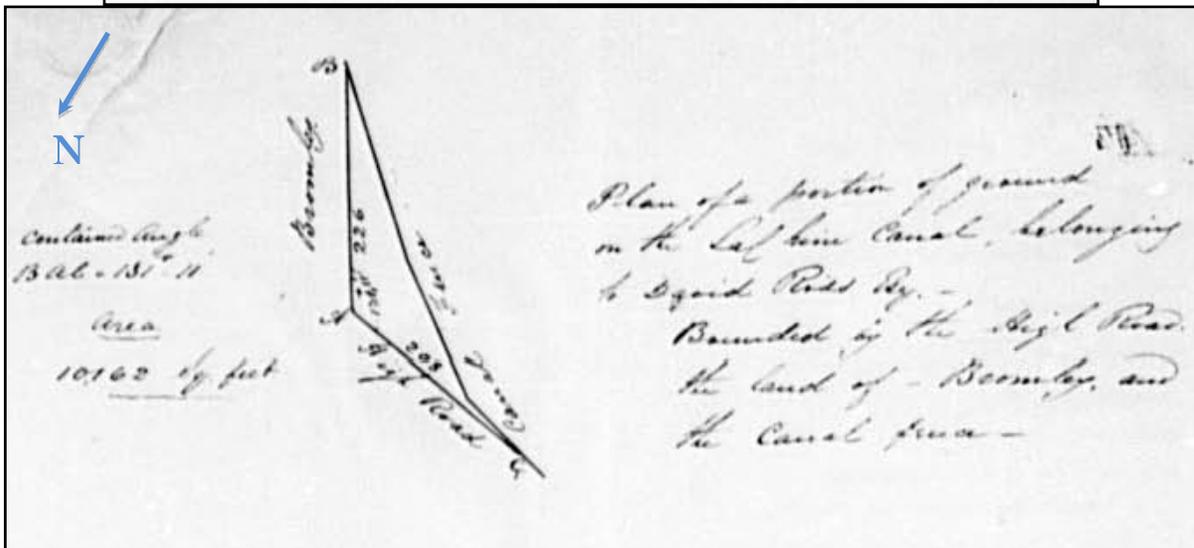
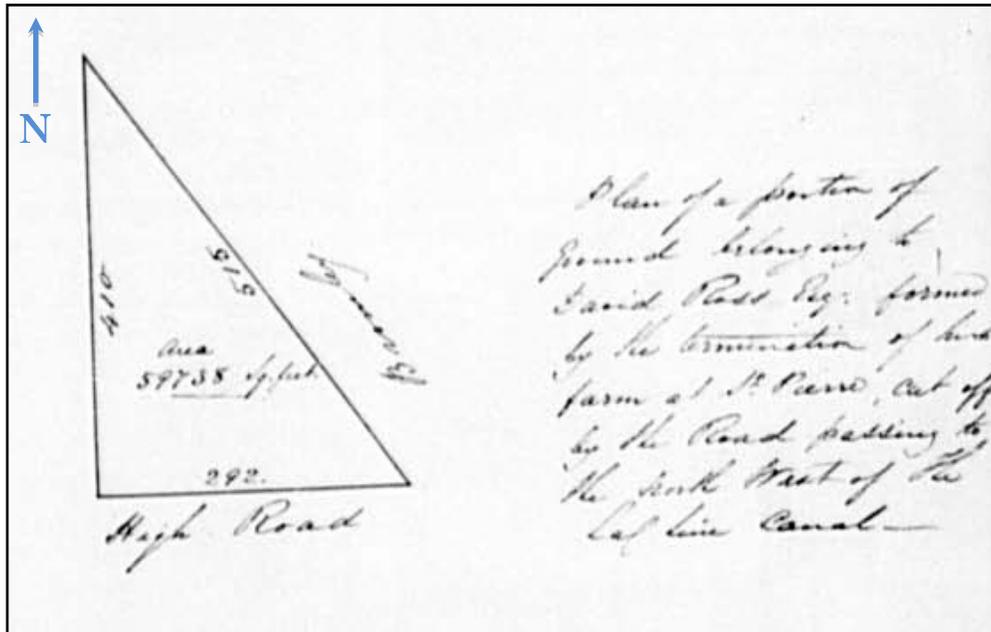


Figure 17 : Plans de Griffin de 1842

qui indiquerait que James Connor a déjà cédé l'autre partie, qui deviendra le lot n° 3415. Le triangle de terre est divisé à peu près également, comme le montre le plan dessiné pour indiquer le partage (figure 18), mais le lot n° 1 est estimé à une valeur supérieure de 45 livres, puisque l'on y trouve une maison et d'autres bâtiments (McIntosh, 1859). Le partage attribue le lot n° 1 à Eliza et le lot n° 2 à Jane. Le plan indique qu'un nommé James Davidson est voisin du lot n° 2. Or, une vente est enregistrée en 1876 entre Jane Connor et William Davidson, jardinier et fleuriste. On décrit le lot vendu comme limité sur le devant par le chemin de la Côte-Saint-Paul et des deux côtés par l'acheteur (McIntosh 1876).

William Davidson est donc propriétaire des terrains de chaque côté du lot vendu en 1876. L'Index aux immeubles contient par ailleurs une série de mémoires de vente (*Memorial of a Deed of Sale*) déposés au bureau d'enregistrement par ce dernier en 1890 afin d'établir la propriété du lot n° 3600. Les vendeurs (cession de leurs droits) sont les héritiers Brombly, voisins de James Connor en 1842, et l'acheteur est James Davidson, fermier. L'une des ventes a été réalisée en 1858 et comprenait une maison et des dépendances (Smith, 1858). Les autres « mémoires » déposés sont aussi des cessions de droits successifs par les héritiers Brombly à James Davidson. Elizabeth Brombly est décédée en 1843, laissant à son mari (James Davidson) quatre enfants en bas âge qui céderont leurs droits à leur père. William Davidson devient ensuite propriétaire par héritage de son père James (voir la chaîne de titres à l'annexe E).

En résumé, James Connor acquiert en 1842 une partie du futur lot n° 3600. À ce moment, les voisins de chaque côté sont un dénommé Duncan Ross et la famille Brombly. À partir de 1858, l'ensemble du lot n° 3600 appartient à James Davidson à l'exception du « triangle » appartenant à Connor (à ses filles Jane et Eliza à partir de 1859). Il n'a pas été possible de comprendre les liens entre David Ross, Duncan Ross et les Brombly et les Davidson. On peut raisonnablement proposer un lien familial entre David et Duncan Ross.

Si James Connor est présenté comme gardien du pont, les familles Brombly et Davidson sont des agriculteurs. William Davidson se spécialise cependant et est décrit comme jardinier et fleuriste. Les cartes de Sitwell de 1865-1869 et de Goad de 1890 donnent un bon aperçu de l'aspect encore campagnard de la zone d'étude durant l'occupation par la famille Davidson (figures 19 et 20; plan 10). Trois bâtiments érigés sur la partie déboisée du lot n° 3600 et ayant front sur le chemin de la Côte-Saint-Paul sont représentés sur les plans militaires de 1865-1869 et semblent être associés à des fonctions agricoles. En 1890, l'un de ces bâtiments, construit en pierre ou en brique, est toujours présent dans le coin sud du lot n° 3600. Deux autres bâtiments de plus grandes dimensions, également en pierre ou en brique, mais dont la fonction ne peut être précisée, sont représentés dans la partie arrière du même lot. La rivière Saint-Pierre est alors canalisée.

En 1900, la veuve de William Davidson se voit saisir sa propriété. Par la suite, ce sont de grandes compagnies comme la *Dominion Oil Cloth*, la *Montreal Gaz Co.* et la *Canadian Light Heat and Power* qui se partagent le lot n° 3600. L'industrialisation du secteur s'amorce ainsi au début du XX^e siècle. Sur le lot voisin, au sud-ouest (n° 3601), on trouve maintenant deux fabriques : l'une de chandelles (« *Tallow factory* ») et l'autre de colle (« *Glue factory* »).

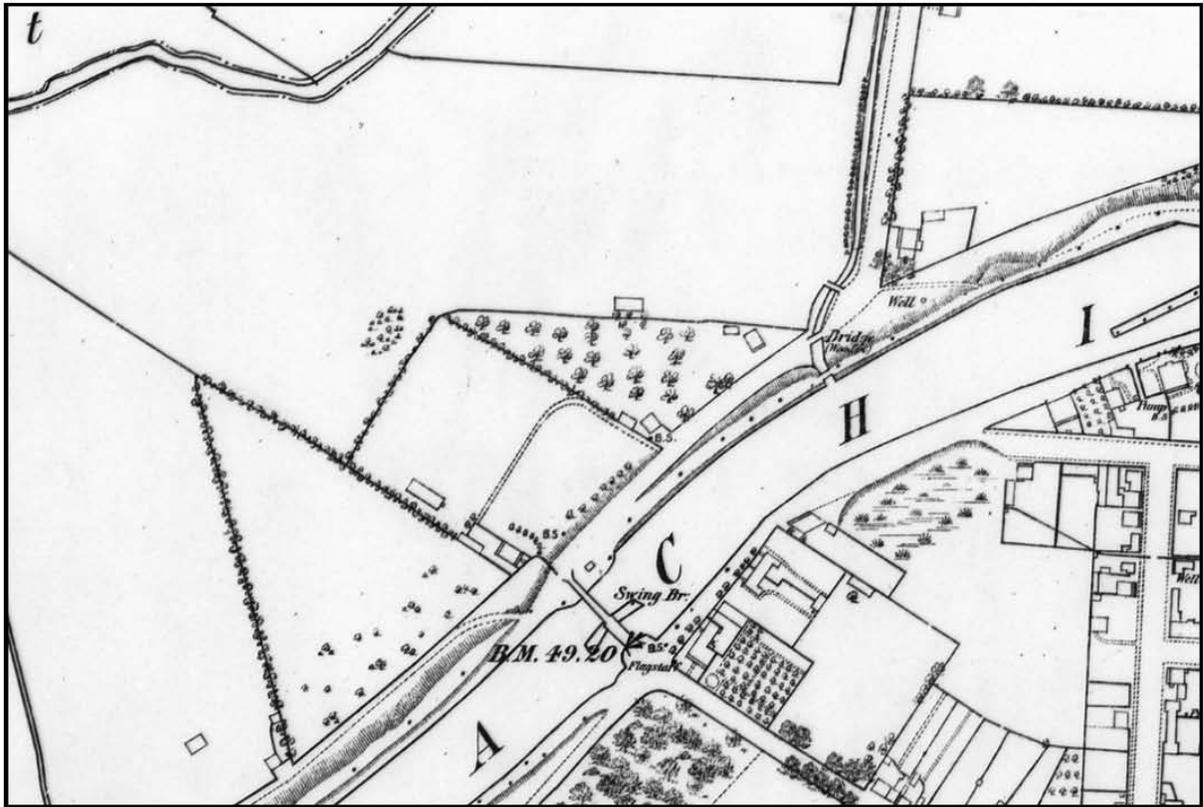


Figure 19: Extrait de *Contoured Plan of Montreal and Its Environs, Quebec, Triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 under the direction of H.S. Sitwell and under the superintendence of W.F. Drummond Jervis* (BAC, G3454.M7 1869.G7)

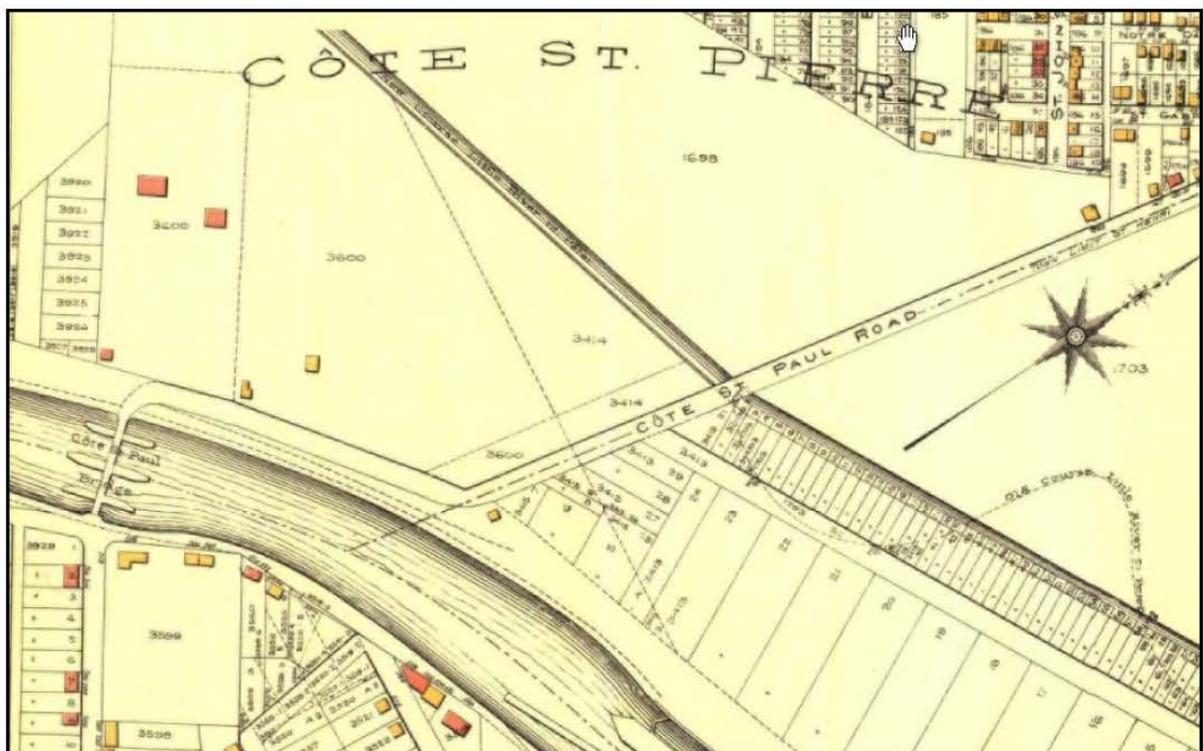


Figure 20: Extrait de *Atlas of the City of Montreal*, planche 61, de Charles E. Goad, 1890 (BANQ G 1144 M65G475 G6 1890 CAR)

De plus, la *Montreal Gas Co.* s'est installée plus au nord, sur le terrain actuellement occupé par le parc Gadbois, en bordure du chemin de la Côte-Saint-Paul (Ethnoscop, 2000a et 2004). Les bâtiments encore présents en 1907 (figure 21) et en 1913 (figure 22) ont complètement disparu au milieu du XX^e siècle. On notera également le tracé du tramway, dont les rails ont été découverts sous le chemin de la Côte-Saint-Paul au cours des travaux réalisés en 2012 (voir les sections 1.2.4.2 et 1.2.5.2). Ce tramway a été mis en place au début du XX^e siècle, à la suite de l'obtention par la compagnie *Montreal Street Railway Co.*, en 1900, d'un droit exclusif de 30 ans pour exploiter un tramway entre Côte-Saint-Paul et Montréal (Massicotte, 2002 : 199-200).

2.2.2 Données archéologiques

Il existe une multitude de sites archéologiques à l'intérieur du rayon de 10 km de l'aire d'intervention. Ce rayon comprend, entre autres, le mont Royal au nord, l'ensemble de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal, l'île Sainte-Hélène ainsi que le Vieux-Longueuil au nord-est, la ville de La Prairie et l'île des Sœurs à l'est, ainsi que les villes de Lachine et de LaSalle à l'ouest et au sud-ouest. Tenter de décrire l'ensemble des sites archéologiques répertoriés dans cette aire serait une tâche fastidieuse et improductive, puisqu'une partie de ce travail a été faite d'emblée dans le cadre de l'étude de potentiel (Ethnoscop, 2008a et b : plans 1 et 4). Cependant, un survol rapide de quelques sites archéologiques de l'île de Montréal témoignant des contextes agricoles est proposé.

La plupart des sites reconnus comme étant culturellement significatifs en raison de leur composante agricole datent du Régime français, soit le début de l'occupation eurocanadienne de Montréal. Or, les premières occupations de l'ancien lot cadastral 3600 datent du début du XIX^e siècle, mais touchent la portion arrière (la limite nord-ouest) d'un lot segmenté par le canal et ayant originellement front sur le fleuve Saint-Laurent. Ce lot d'origine aurait été concédé au Régime français.

Immédiatement au nord de l'aire d'étude se trouve le site de la maison Décarie (BiFj-83). Ce site fortement perturbé correspond à un complexe agrodomestique constitué d'une maison ancestrale bâtie au cours du Régime français et détruite au début du XX^e siècle, soit en 1912. Au cours de l'inventaire archéologique de ce site, des lambeaux de sol d'occupation et de niveaux de circulation et des vestiges de la maison datant au moins du XVIII^e siècle, d'une grange ainsi que d'une fosse à déchets datant du XIX^e siècle ont été trouvés (Ethnoscop, 2006 : 178).

Au nord-est de l'aire d'étude, plusieurs interventions ont eu lieu sur le terrain vacant situé au sud-ouest de la maison Brossard-Gauvin, au coin des rues Saint-Louis et de Bonsecours. Ce site est localisé dans l'arrondissement historique de Montréal (site Viger : BjFj-15). En 1982, il a fait l'objet d'une prospection électromagnétique et d'un sondage, alors qu'en 1983 et en 1984, des sondages et des tranchées exploratoires y ont été pratiqués (SANM, 1982, 1983 et 1986; Ethnoscop, 1997a : 5). Au cours de ces interventions, des traces d'occupation antérieures à 1731 ont été observées. Des graines de tournesol et de citrouille ont également été identifiées à l'occasion d'analyses subséquentes, suggérant une occupation amérindienne (Arkéos, 2005 : 7). De plus, les traces d'un bâtiment incendié, la

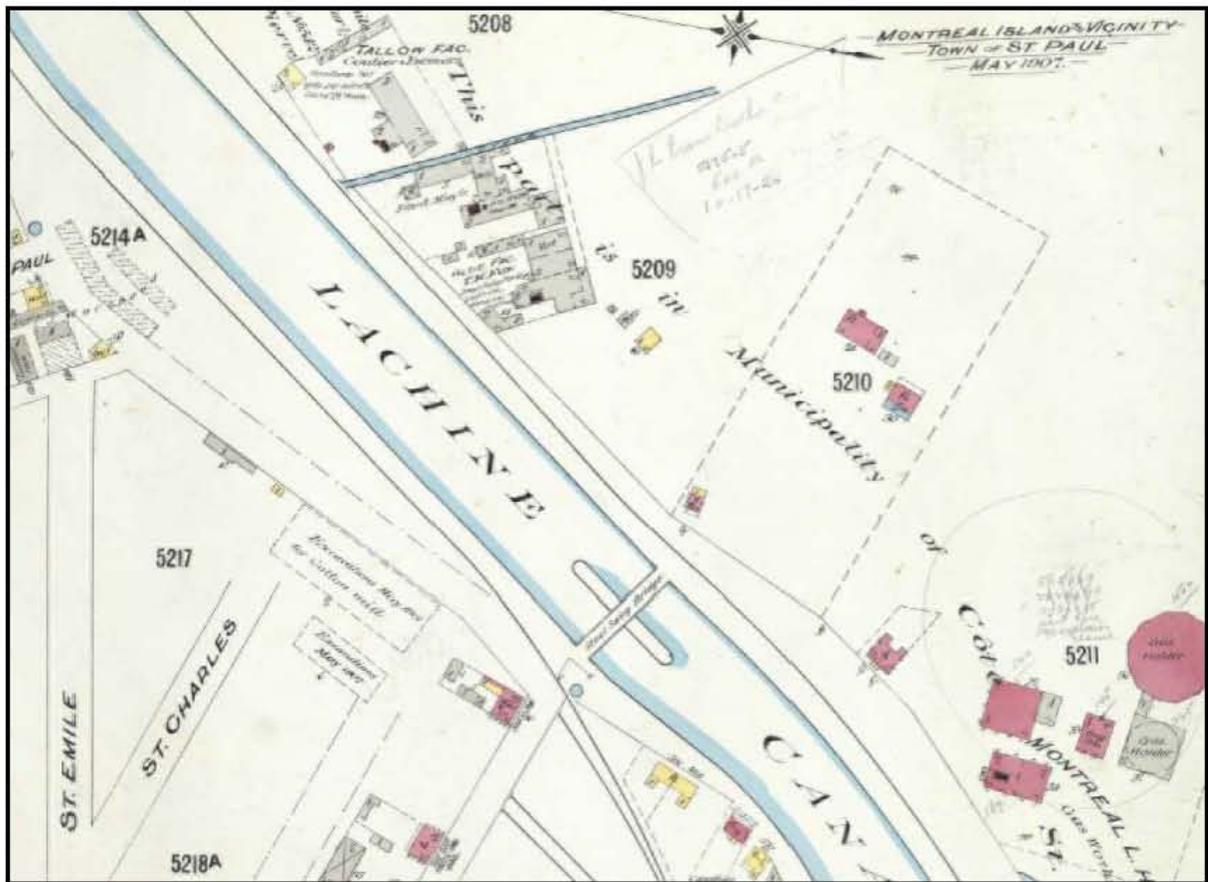


Figure 21 : Extrait de Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard : a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference, Planche 35, de A.R. Pinsonneault, 1907 (BAnQ, G 1144 M65G475 P5 1907 CAR)

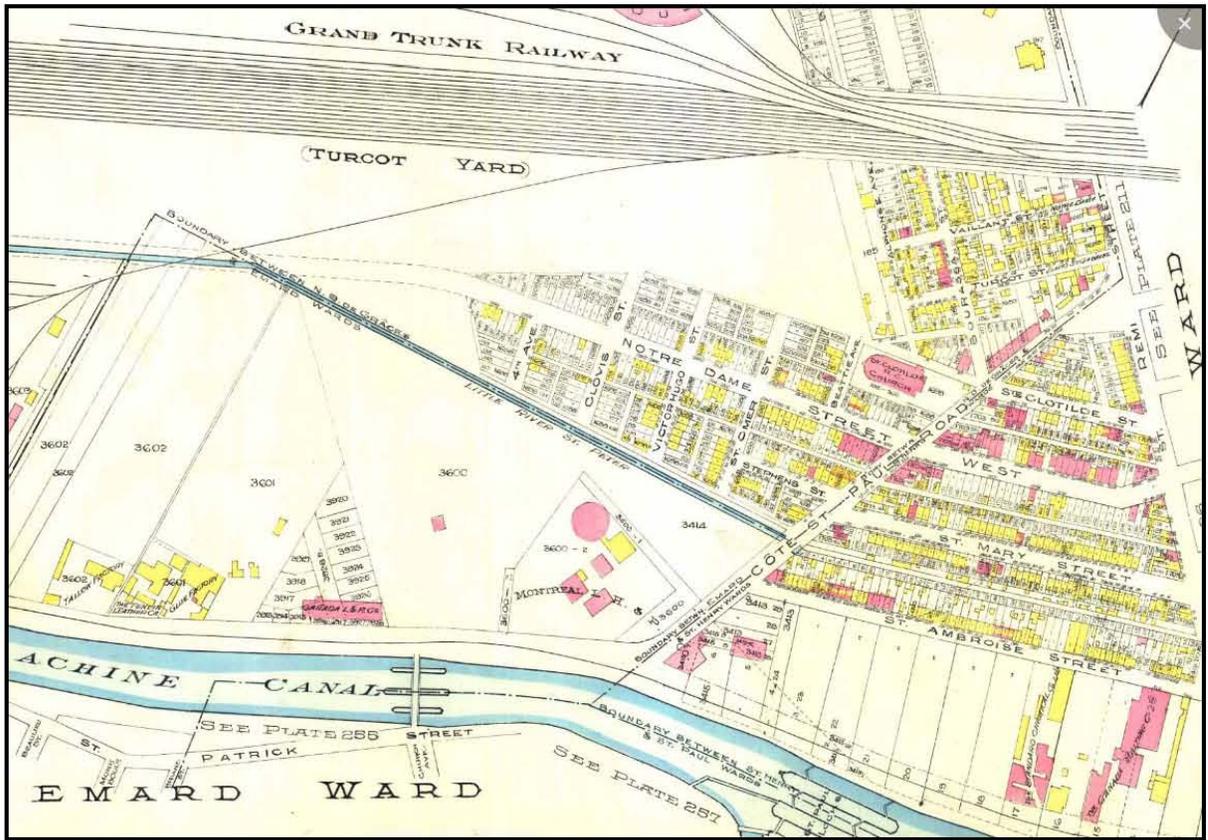


Figure 22 : Extrait de *Atlas of the City of Montreal and vicinity*, Planche 251, de Charles E. Goad, 1913 (BANQ G 1144 M65G475 C3 1912 CAR)

fondation d'une résidence faite de pierres des champs disposées à tout venant, deux fosses à déchets ainsi qu'une dépendance suggèrent une occupation agricole et domestique des lieux de 1760 à 1820 (SANM, 1986; Arkéos, 2005 : 7).

L'occupation essentiellement agricole du site de faubourg BiFj-15 remonterait au moins au début du XVIII^e siècle. Des bâtiments de bois y seraient présents jusqu'en 1820, date à laquelle ils seront démolis. Réparti ensuite en lots résidentiels, ce terrain change de vocation et est réaménagé de nombreuses fois, bien qu'il semble qu'aucun bâtiment n'y ait été construit jusqu'à nos jours. Les fouilles ont révélé de nombreux témoins tant matériels (artefacts) que structuraux (vestiges de bâtiments de bois : grange, maison et caveau à légumes) (Ethnoscop, 1997a : 5).

Le site Lemoyne-Leber (BjFj-49) comporte également une facette agricole. En effet, des traces d'espaces aménagés en jardins, probablement composés d'un potager et d'un verger comportant des sentiers, des allées et des plates-bandes, ont été trouvées au cours des saisons de fouille s'étendant de 1989 à 1999. À cela s'ajoutent un puits, un bassin d'eau pour les cygnes et les canards, une volière, des fosses à déchets et à compost, des latrines et un caveau destiné à l'entreposage de denrées et de marchandises (Ethnoscop, 2000b : 238).

Plus près du secteur à l'étude se trouve le site de la ferme Saint-Gabriel (BiFj-89). Sous l'actuelle rue Saint-Patrick, près de l'intersection de la rue De Condé, pourraient subsister des vestiges associés à la ferme Saint-Gabriel, puisqu'en 2006, une intervention a permis la découverte et la conservation de plusieurs vestiges, parmi lesquels le mur de fondation ouest de la maison des Sulpiciens, existante en 1658, et le mur de fondation nord d'une dépendance en pierre construite avant 1801. Des drains en bois ont aussi été découverts; ils seraient contemporains de l'occupation de la ferme Saint-Gabriel. En outre, un assemblage d'éléments de tuyauterie et d'instruments agricoles a été recueilli et analysé (Ethnoscop, 2010 : 169). Plus tard, en 2010, une intervention a démontré la présence de vestiges architecturaux du Régime français. En effet, des composants de l'étable de cet ancien complexe agricole, exploité par les Sulpiciens à partir du milieu du XVII^e siècle et pendant environ 300 ans, ont été mis au jour à environ 2 m sous la surface actuelle. Il s'agit des murs de fondation est et ouest de l'étable, tous deux faits de pierres des champs (Ethnoscop, 2012 : 71).

Près du fleuve se trouve le site de la maison Saint-Gabriel (BiFj-35). Construite au Régime français, vers 1663, sur un lot ayant auparavant appartenu à François Le Ber, cette maison munie de mâchicoulis sera utilisée comme petite école, puis comme maison de ferme. Elle sera détruite en 1693 par un incendie, mais reconstruite cinq ans plus tard sur ses fondations d'origine. Elle possède une grange de pierres des champs construite au cours du XIX^e siècle. Des niveaux d'occupation et des vestiges architecturaux datant du milieu du XIX^e à la première moitié du XX^e siècle ont été mis au jour au cours d'un inventaire et d'une surveillance effectués en 1991 dans le cadre de travaux d'aménagement, de restauration et de construction. Une remise en bois ainsi qu'un ancien poulailler auraient été découverts (Ethnoscop, 1992). En 2004, un inventaire archéologique réalisé dans le parc Marguerite-Bourgeoys (MTL04-23-1) par la firme Arkéos révélait la présence de sols de culture sous un

remblai d'une épaisseur variant entre 1,15 et 1,60 m. En 2008-2009, une supervision effectuée par Ethnoscop dans le cadre d'un contrat accordé par la Commission des services électriques de Montréal menait sensiblement aux mêmes conclusions : la surface du sol naturel ou l'ancien horizon organique, dans lequel des traces d'occupations anciennes ont été mises au jour, a été préservé et se trouve parfois directement sous l'aménagement de surface de la chaussée et du trottoir, et parfois sous d'épais remblais (Ethnoscop, à paraître).

Sur l'île Saint-Paul (île des Sœurs), le site LeBer (BiFj-1) recelait des vestiges de bâtiments ruraux érigés aux XVII^e et XVIII^e siècles, tels qu'une boulangerie, un manoir, une étable, un mur d'enceinte et une soue à cochons. Des témoins de la préhistoire y ont été trouvés. Toutefois, la forte perturbation des sols n'a pas permis la mise au jour de couches d'occupation associées aux bâtiments principaux et secondaires (Ethnoscop, 1997b : 85). Ce mandat d'inventaire faisait suite à une série d'interventions archéologiques : une fouille réalisée en 1969 par Donald B. Webster du Royal Ontario Museum, une synthèse des données et une analyse de la collection recueillie en 1969 faites par Archéocène en 1993 et, finalement, un inventaire et une évaluation archéologiques du site faits par Arkéos et Archéocène en 1994.

Enfin, au sud de l'aire d'étude, en bordure du fleuve Saint-Laurent, la maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) aurait été utilisée dès la fin du XVII^e siècle à des fins agricoles. En ce sens, plusieurs profils stratigraphiques montrent des sols naturels de surface remaniés et probablement labourés. Les sources historiques mentionnent qu'en 1676, une ferme avec bâtiments connexes est présente sur le lot. La maison de pierre de taille actuelle sera construite en 1710 par la congrégation de Notre-Dame, quatre années après l'érection d'une grange en pierres des champs par le même propriétaire (SACL, 2011 : 23). L'utilisation du lot et des bâtiments à des fins agricoles se poursuivra au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle.

2.3 Inventaire archéologique

2.3.1 Méthodologie

Cet inventaire, qui a été réalisé du 13 au 27 juin 2012, s'est déroulé sur 10 jours et a mené à la découverte de vestiges archéologiques associés à un bâtiment agricole utilisé au cours du XIX^e siècle. Ce bâtiment faisait partie de la ferme de William B. Davidson, localisée sur le lot 3600 du cadastre de la paroisse de Côte-Saint-Paul. Le vestige trouvé correspond vraisemblablement à l'un des trois bâtiments observables sur le plan de Sitwell de 1865-1869 (figure 9).

Les travaux préparatoires comprenaient une réunion de démarrage tenue le 22 mai 2012, à laquelle ont participé les membres de l'équipe affectés aux travaux sur le terrain. Ils incluaient également la familiarisation des membres de l'équipe avec les résultats de l'étude de potentiel archéologique de 2008 et de la surveillance archéologique ayant touché ce secteur du projet Turcot. Le chargé de projet devait également effectuer la demande de modification du permis de recherche archéologique auprès du MCC.

Le suivi de l'inventaire archéologique a été assuré par une équipe composée d'un archéologue préhistorien chargé de projet et d'un assistant archéologue spécialiste de la période historique. Quatre techniciens archéologues se sont joints à l'équipe ainsi que deux archéologues provenant du MTQ, lesquels ont été présents pendant trois jours.

Un décapage mécanique des niveaux supérieurs a été nécessaire, puisqu'un épais remblai d'origine industrielle, dont l'épaisseur variait de 1,50 à 2,70 m, couvrait les sols susceptibles de dévoiler une trame archéologique témoignant des occupations agricoles ou rurales.

L'aménagement mécanique de pentes ayant un ratio de 2,2/1 (pour chaque mètre vertical descendu, la pente doit s'étendre sur une distance horizontale de 2,2 m) a été nécessaire dans le cas de la sous-opération MTL12-23-2-1F et des sous-opérations 1A, 1B et 1D du site BiFj-104 (plan 11). Vu la grande profondeur de la sous-opération 1C et de l'extrémité sud de la sous-opération 1B du site BiFj-104, les pentes ont dû être aménagées suivant un ratio de 2,7/1. Malgré l'aménagement de telles pentes, le devis d'ingénieur réalisé par INSPEC-SOL stipulait que la profondeur des sondages manuels réalisés à la base des sous-opérations MTL12-23-2-1F et BiFj-104-1C, 1D et 1B sud devait se limiter à 0,80 m. Dans le cas de BiFj-104-1A et de la moitié nord de BiFj-104-1B, les sondages manuels ne pouvaient dépasser 1,20 m.

À la suite de l'excavation mécanique de l'épais remblai, des sondages manuels, au nombre de neuf, ont été implantés et fouillés par niveaux stratigraphiques jusqu'au sol naturel archéologiquement stérile. Le relevé stratigraphique d'au moins une paroi de chaque sondage manuel a été consigné et photographié. Un enregistrement détaillé de chacune des couches stratigraphiques excavées manuellement a été effectué et les données ont été colligées sur des fiches spécialement conçues à cet effet. Les vestiges architecturaux ont quant à eux été photographiés et décrits sur des fiches distinctes. La collection d'artefacts recueillie a été nettoyée, lavée, numérotée et inventoriée (annexe D). Seule la collection artefactuelle provenant du site BiFj-104 sera conservée au Centre de conservation du Québec (CCQ). Les excavations mécaniques, les sondages manuels ainsi que les vestiges architecturaux ont été localisés au moyen d'un relevé effectué par la firme d'arpenteurs Laferrière, Daigle, Chénard pour être ensuite reportés sur des plans. Dans l'ensemble de l'inventaire archéologique, le nord géographique a été utilisé comme référence.

2.3.2 Enregistrement des données

Conformément à la pratique en archéologie historique québécoise, les données ont été enregistrées en utilisant le système de subdivision spatiale Tikal (opérations, sous-opérations, lots), qui complète le code temporaire fourni par la Ville de Montréal (MTL12-23-2). L'opération 1 désigne l'excavation mécanique, alors que l'opération 2 concerne les sondages manuels.

À la lumière des résultats de l'inventaire archéologique, une demande a été faite auprès du MCC afin que soit attribué un code d'enregistrement permanent au site de la ferme Davidson. Cette demande a été acceptée et le site archéologique de la ferme Davidson, BiFj-104, est répertorié dans l'*Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ). Les

données archéologiques recueillies dans les limites définies du site BiFj-104 sont donc présentées dans ce rapport en utilisant ce nouveau code permanent. Par ailleurs, les données enregistrées à l'extérieur du site archéologique conservent leur mode d'enregistrement initial.

2.3.3 Résultats

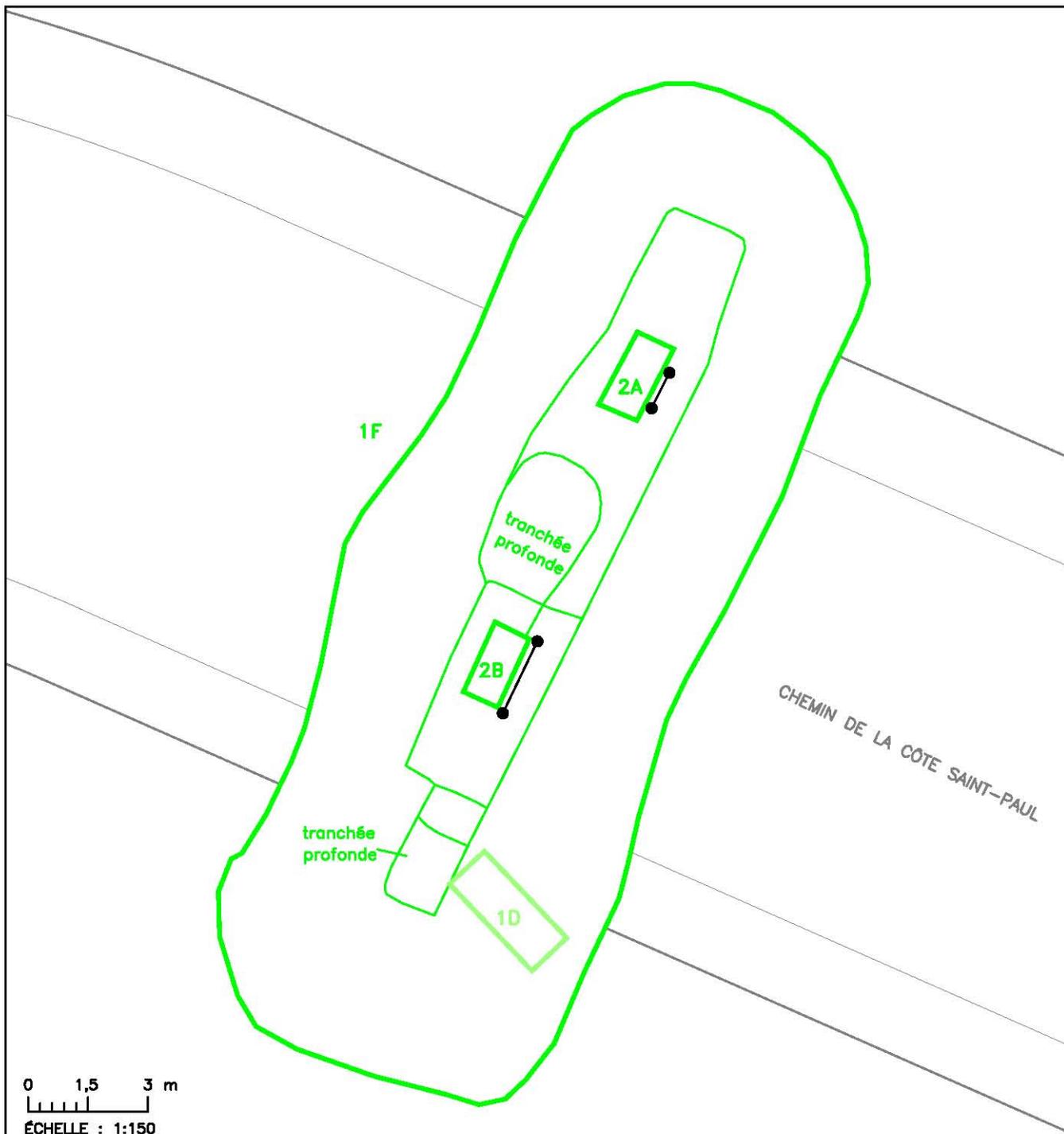
2.3.4 Sous-opération MTL12-23-2-1F

L'excavation de la tranchée mécanique 1F avait comme objectif principal de vérifier la présence de vestiges pouvant être associés au bâtiment rectangulaire le plus au nord-ouest représenté sur un plan ancien produit par Charles Edward Goad en 1890 (plan 10). Cette tranchée s'étend sur environ 26,00 m dans son axe nord-est / sud-ouest et sur environ 9,00 m du nord-ouest au sud-est (plan 12). Cependant, en raison de l'aménagement des pentes de sécurité, l'aire dégagée au centre de la tranchée mécanique et en surface des sols archéologiquement intéressants couvre environ 43 m² (18,00 m sur 2,50 m) (photo 14). L'excavation de deux tranchées profondes, l'une dans la partie sud et l'autre au centre de la sous-opération 1F, a permis d'observer une séquence stratigraphique analogue à celle relevée dans la sous-opération 1D au cours de la surveillance (tableau 4 : MTL12-23-2-1D). Sous des dépôts récents de 1,35 m d'épaisseur composés principalement d'un niveau de circulation, puis d'une épaisse couche de démolition du XX^e siècle se trouve un horizon organique noir et compact de 0,10 m d'épaisseur qui contient des scories et présente un contact franc à sa base. Ce niveau repose sur une couche d'argile sableuse brun grisâtre, légèrement organique, graveleuse et caillouteuse, présentant de rares scories à sa surface et peut-être quelques inclusions de mortier. Cette couche d'une épaisseur d'au plus 0,15 m, considérée comme une partie résiduelle d'un horizon organique naturel, présente à sa base une transition plus graduelle, mais toujours relativement marquée. Enfin, un niveau d'argile sableuse brun jaunâtre et légèrement grisâtre, homogène et ferme, graveleux et caillouteux peut être observé à la base de ces tranchées. Comme aucune inclusion anthropique n'est constatée en paroi, ce niveau pourrait correspondre à un sol naturel archéologiquement stérile.

À l'intérieur de cette superficie de 43 m², les sous-opérations 2A et 2B ont été fouillées manuellement en vue de trouver des sols témoignant des activités industrielles s'étant déroulées au cours du XX^e siècle. Les sondages, qui mesurent chacun 2,00 m sur 1,00 m, ont été localisés au centre de la sous-opération MTL12-23-2-1F, de part et d'autre d'une tranchée profonde (plan 12), à une altitude de surface variant entre 17,49 m au sud et 17,38 m (NMM) au nord.

2.3.4.1 Sous-opération MTL12-23-2-2A

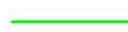
La sous-opération 2A, d'une superficie de 2,00 m², a débuté sur une surface presque plane, dont l'altitude varie entre 17,32 m et 17,38 m (NMM). La matrice du lot 2A1 se compose de sable légèrement argileux noir à gris foncé et légèrement organique, graveleux, homogène et compact, contenant des scories et des fragments de charbon minéral. Ce niveau, qui a révélé du verre à vitre, des fragments de bouteille en verre teinté régulier vert et en verre coloré transparent vert foncé et brun ainsi que de la terre cuite grossière sans glaçure, a été



PROJET TURCOT, INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012, MTL12-23-2
SOUS-OPÉRATION 1F
 EXTENSION DU SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE H4
PLAN 12

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

 SOUS-OPÉRATION (inventaire)

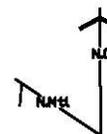
 LIMITE DE PALIER

1F NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

 SOUS-OPÉRATION (surveillance)

1D NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION

 COUPE STRATIGRAPHIQUE



MT01122

Source : Plan base reçu du ministère des Transports du Québec,
 fichiers 607756-TN-est.dwg et ses fichiers en références

ethnoscop



Photo 14 : Implantation des sondages manuels 2A et 2B à l'intérieur de la tranchée mécanique 1F, direction nord (MTL12-23-2-NUM3-10)

interprété comme la base d'un horizon organique remanié du sol naturel. Au cours des années 1960, durant la construction de l'échangeur Turcot, un épais remblai de rehaussement serait venu recouvrir ce niveau. Un croquis stratigraphique a été consigné à la suite de la fouille des niveaux archéologiques (figure 23) et ce premier lot correspondrait à la couche 1. Le niveau suivant, le lot 2A2, dont la surface se trouve à 17,25 m (NMM), se compose d'argile sableuse brun légèrement grisâtre, graveleuse et caillouteuse, homogène et compacte. La couleur du sol passe progressivement à un brun jaunâtre en profondeur et la matrice devient essentiellement composée de sable argileux. La fouille s'est terminée arbitrairement, à l'intérieur de ce niveau archéologiquement stérile, à une altitude de 17,14 m (NMM). Le lot 2A2 correspond aux couches 2 et 3 du croquis stratigraphique de la paroi sud-est du sondage manuel (figure 23). En ce qui a trait à ce lot, la fouille n'a couvert qu'une portion de la superficie de 2,00 m sur 1,00 m (photo 15).

2.3.4.2 Sous-opération MTL12-23-2-2B

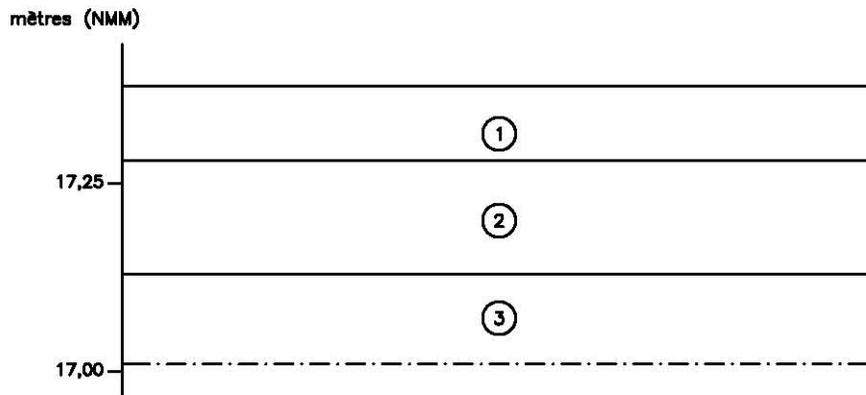
La sous-opération 2B a également une superficie de 2,00 m². Un étroit bourrelet constitué des résidus du niveau de démolition retiré au cours de l'excavation mécanique est présent au sud, constituant ainsi le lot 2B1, dont la surface se trouve à une altitude de 17,49 m au nord et de 17,32 m (NMM) au sud. Sa matrice se compose de sable limoneux noir compact contenant, en surface du lot, une bonne quantité de fragments de briques et de mortier, des pierres subarrondies à anguleuses, du gravier, des cailloux, des scories, de l'antracite, de la brique réfractaire et de la fibre de bois. Des fragments de pots à plante, de terre cuite fine blanche, de bouteilles de verre incolore, brun et vert foncé et des clous tréfilés et forgés ont été recueillis dans ce niveau. Ce dernier, dont la base se situe à environ 17,18 m (NMM), a été interprété comme un niveau pouvant être associé à une démolition (démolition des derniers bâtiments agricoles au tournant du XX^e siècle). Ce premier lot correspondrait à la couche 1 du croquis stratigraphique de la paroi sud-est du sondage manuel 2B (figure 24).

Le lot suivant (2B2) se compose de limon faiblement sableux brun foncé presque noir contenant aussi des pierres subarrondies à subanguleuses, des fragments de briques, de petits galets et des scories. Ses artefacts sont relativement analogues à ceux trouvés dans le lot 2B1 et témoignent d'une occupation du tournant du XX^e siècle à aujourd'hui. Il pourrait s'agir de la base d'un sol naturel remanié et perturbé. Un contact franc est perçu à la base de ce lot (photo 16). La fouille du lot 2B2 n'a pas fait de distinction entre les couches 2 et 3 représentées dans le croquis stratigraphique (figure 24). Les lots suivants (2B3 et 2B4) ont été considérés comme étant stériles (ou, dans le cas de 2B3, comme formant une transition entre les horizons remaniés et stériles du sol naturel), puisque aucun artefact ni aucune inclusion anthropique n'ont été trouvés. Ces lots, dont la surface se situe à 17,09 m et la base à 16,84 m (NMM), sont formés d'une matrice pierreuse et caillouteuse variant du sable fin limoneux au sable argileux. Ils sont représentés par les couches 4 et 5 de la figure 24.

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT
MTL12-23-2

SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI SUD-EST



- ① Sable argileux noir, homogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux arrondis à subanguleux, de la terre cuite grossière, du verre à vitre et des scories; sol naturel remanié
 - ② Argile sableuse brun grisâtre, légèrement organique, graveleuse et caillouteuse, homogène et ferme, contenant des quelques scories et un peu de mortier; sol naturel
 - ③ Argile sableuse à sable argileux brun jaunâtre légèrement gris, graveleuse et caillouteuse, homogène et ferme; sol naturel stérile
- Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:10

MTQ1122

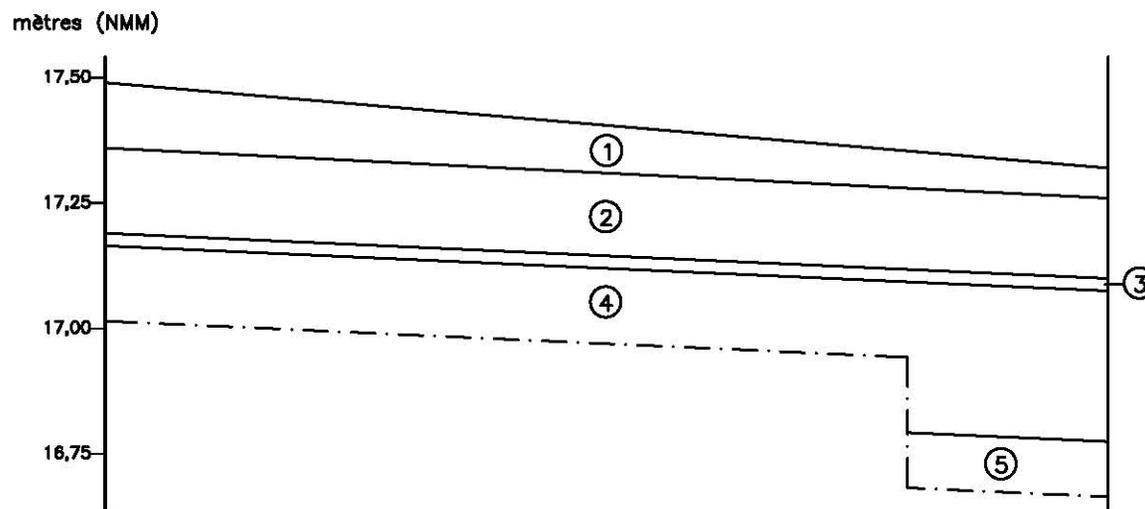
ethnoscop

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT

MTL12-23-2

SOUS-OPÉRATION 2B, PAROI SUD-EST



- ① Limon sableux noir, hétérogène et compact, contenant plusieurs fragments de briques, du mortier, des scories, du charbon minéral, des pierres, des cailloux, des cailloutis et des fibres de bois; niveau de démolition du XX^e siècle
 - ② Limon sableux noir devenant brun-gris en profondeur, homogène et compact; sol naturel remanié
 - ③ Limon sableux brun foncé, homogène et compact, contenant des fragments de briques, des scories, des cailloux, des cailloutis et des pierres; sol naturel remanié
 - ④ Sable fin faiblement limoneux brun foncé moucheté noirâtre; transition au sol naturel stérile
 - ⑤ Sable argileux gris verdâtre moucheté de gris foncé et beige, pierreux, homogène et ferme; sol naturel stérile
- · — Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:15

MTQ1122

ethnoscop

FIGURE 24



Photo 15 : Surface du lot 2A2 et niveau atteint en fin de fouille, direction nord-ouest (MTL12-23-2-NUM3-15)



Photo 16 : Base du lot 2B2, surface du lot 2B3, direction est (MTL12-23-2-NUM2-14)

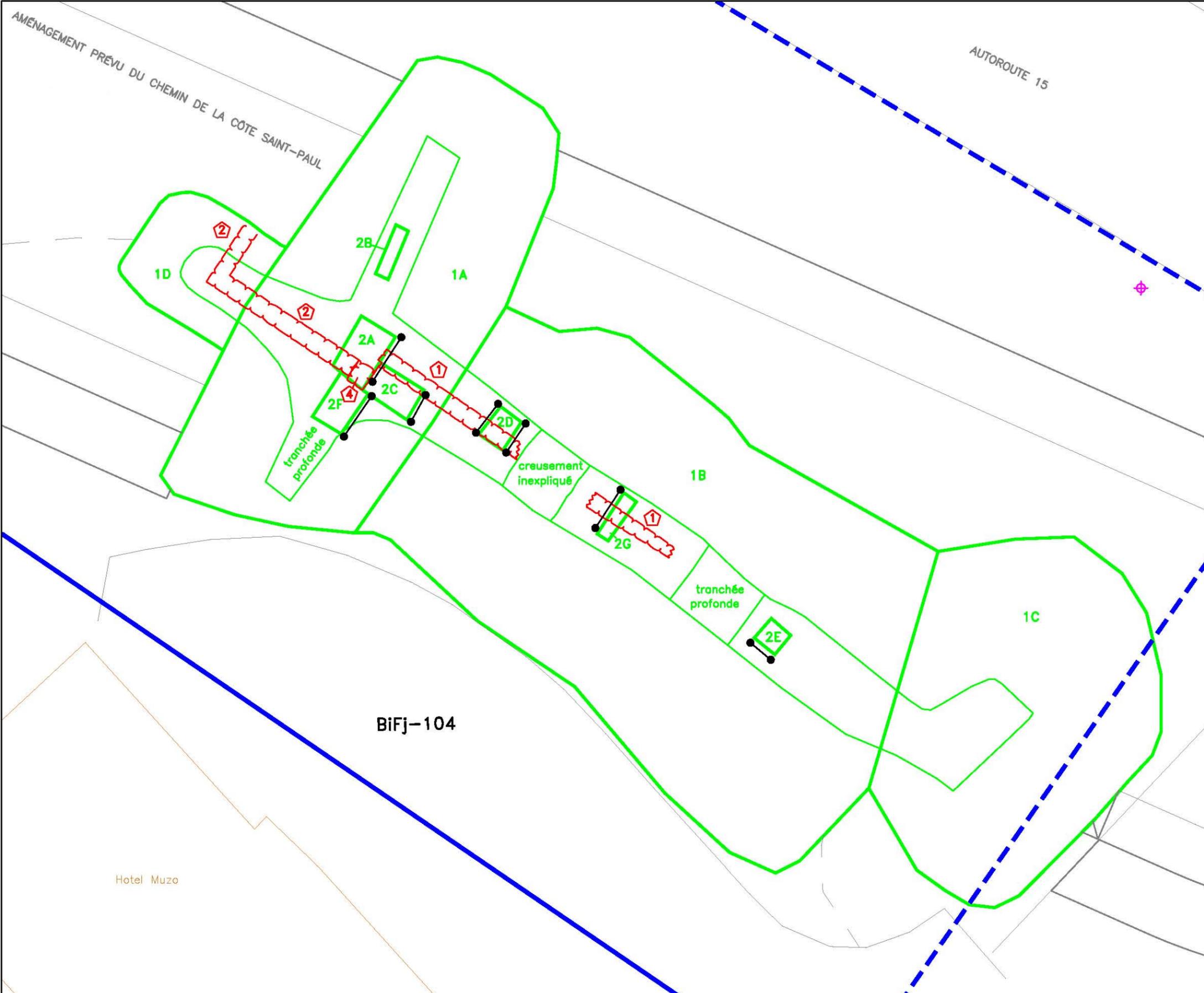
2.3.5 Sous-opération BiFj-104-1A

La réalisation à cet emplacement de la tranchée mécanique 1A avait comme objectif premier de vérifier la présence de vestiges associés à un bâtiment étroit et allongé, présent sur un plan ancien de H. S. Sitwell datant de 1865-1869 (plan 10) et possiblement localisé près du centre de la zone H4-1. La tranchée mécanique 1A s'étend sur environ 19,50 m dans l'axe nord-est / sud-ouest et sur environ 7,50 m perpendiculairement à cet axe (plan 13). Encore en raison de l'aménagement des pentes de sécurité, une superficie totale d'environ 40,00 m² a été dégagée au fond de cette tranchée pour la fouille manuelle, révélant un niveau essentiellement limoneux brun rougeâtre potentiellement associé aux occupations agricoles du XIX^e siècle. Ce niveau se trouvait à la base d'épais remblais d'une épaisseur totalisant au moins 1,50 m qui ont été retirés au cours du décapage mécanique. La portion supérieure de ceux-ci est constituée d'un niveau de pierre concassée d'au plus 0,30 m d'épaisseur, semblable à un niveau de circulation, qui repose sur un remblai de rehaussement constitué essentiellement de scories rouge foncé à gris noirâtre attribuables à des rejets de fonderie (environ 1,20 m d'épaisseur). Deux maçonneries ont également été découvertes, soit les vestiges numéros 1 et 2, désignés par les lots 1A1 et 1A2 respectivement (tableau 6).

Le vestige 1, un mur de maçonnerie de pierres calcaires également désigné par les lots 1A1, 1B1, 2A9, 2C8, 2D3 et 2G7, est orienté suivant un axe nord-ouest / sud-est. D'une longueur totale de 13,35 m, il est large de 0,65 m à 0,70 m. Deux sections sont visibles : la section sud est longue de 3,80 m, alors que la section nord mesure 6,45 m. Le mur est tronqué sur une longueur de 3,10 m entre ces deux sections (photos 17 et 18) par un creusement inexplicé. Ce mur de fondation est construit de moellons bruts à légèrement ébauchés, disposés à plat en panneresse et en boutisse de manière à former un parement plus ou moins dressé, double avec blocage. Surtout dans sa section nord, un total de deux ou trois assises plus ou moins régulières sont observées, entrecoupées de joints de 2 à 3 cm d'épaisseur remplis de mortier de chaux sableux gris beigeâtre. Une assise d'arasement, d'une épaisseur de 0,05 m à 0,06 m, est présente au sommet. Dans la portion sud du mur, seules une ou deux assises sont observées.

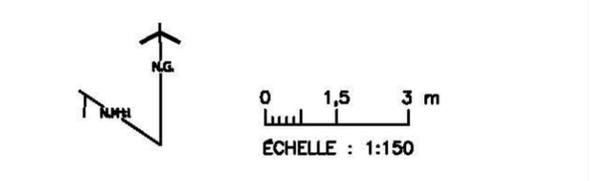
Ce vestige a une hauteur résiduelle de 0,50 m et son sommet se situe à 18,70 m (NMM). Les moellons utilisés dans la construction varient de 0,10 m sur 0,10 m sur 0,50 m à 0,60 m sur 0,30 m sur 0,25 m. Le blocage utilisé est constitué de calcaire et ne mesure pas plus de 0,10 m sur 0,10 m sur 0,04 m. La base du vestige 1 repose sur le sol stérile et sur une pièce de bois découverte au cours de la fouille de la tranchée de construction (2C10). À la lumière des données recueillies, sa limite nord-ouest semble intacte, alors que sa portion sud-est serait tronquée.

Quant au vestige 2, un mur de maçonnerie de pierres également désigné par les lots 1A2, 1D1, 2A7, 2C7 et 2F9, il est formé de deux segments : l'un d'une longueur de 7,00 m, orienté suivant un axe nord-ouest / sud-est, et l'autre d'une longueur visible de 1,60 m, disposé selon un axe nord-est / sud-ouest. Sa largeur est de 0,65 m (photo 19). L'extrémité sud-est de ce mur de fondation est imbriquée dans une base de pilier, le vestige 4 (1A3, 2A11, 2C11 et 2F10), également maçonnée, mesurant 0,93 m dans l'axe nord-est / sud-ouest sur 0,83 m.



PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 BiFj-104
 SOUS-OPÉRATIONS 1A, 1B, 1C ET 1D
 EXTENSION DU SECTEUR À POTENTIEL
 ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE H4
 PLAN 13

- INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :
- SOUS-OPÉRATION
 - LIMITE DE PALIER
 - 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
 - VESTIGE
 - ① NUMÉRO DE VESTIGE
 - MAÇONNERIE
 - ~ MUR DESTRUCTURÉ
 - COUPE STRATIGRAPHIQUE
 - ⊕ FORAGE ET SONDAGE ANTÉRIEURS
 - SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
LIMITE ÉVALUÉE
 - - - SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
LIMITE À ÉVALUER
 - BiFj-104** CODE BORDEN
 - 614G** CODE DE PARCS CANADA



SOURCE :
 ● Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec,
 fichiers 607756-TN-est.dwg et ses fichiers en références

Tableau 6 : Vestiges mis au jour au cours de l'inventaire du site archéologique de la ferme Davidson (BiFj-104)

Numéro de vestige	Enregistrement archéologique	Description sommaire	Composantes	Dimensions (m) longueur x largeur	Altitude en mètres (NMM) de la surface
1	BiFj-104- 1A1/1B1/2A9/2C8 /2D3/2G7	Mur de fondation de maçonnerie de pierres associé à une serre	Tronçon sud-ouest	13,35 x 0,68	18,28 (N.-O.) 18,91 (S.-E.)
2	BiFj-104- 1A1/1D1/2A7 /2C7/2F9	Murs de fondation de maçonnerie de pierres associés à une serre	Segment sud-ouest Segment nord-ouest	7,00 x 0,65 1,60 x 0,65	17,91 17,61
3	BiFj-104- 2C5	Structure de briques à fonction indéterminée	Huit rangs	3,70 x 0,54 à 0,70	18,23
4	BiFj-104- 1A3/2A11 /2C11/2F10	Fondation de pierres associée à une serre. Base d'un pilier.	Base de pilier au sud-est du vestige 2	0,83 x 0,93	18,26



Photo 17 : Vue générale des deux sections du vestige 1, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-112)



Photo 18 : Vue générale de la section nord-ouest du vestige 1, direction est (BiFj-104-NUM2-115)

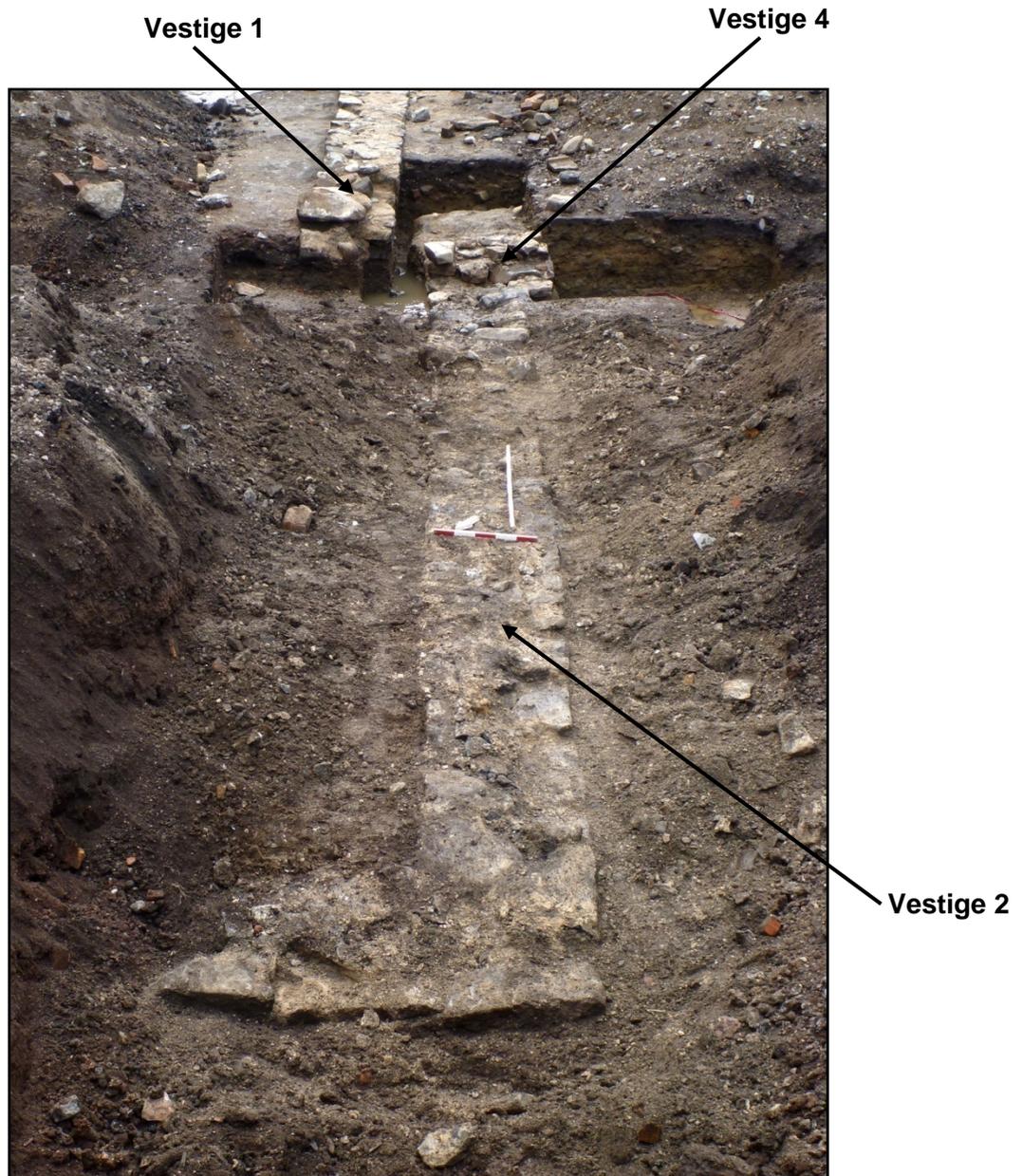


Photo 19 : Vue générale du vestige 2 s'étendant de la sous-opération 1A vers la sous-opération 1D, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-153)

Comme le vestige 1, ces ouvrages de maçonnerie sont composés de pierres calcaires brutes à ébauchées, disposées sur trois assises et formant un parement non dressé, double avec blocage. Le mur présente un petit appareil plus ou moins régulier et des moellons disposés à plat et de chant, majoritairement en boutisses entrecoupées de quelques panneresses. Un mortier de sable fin et de chaux beige blanchâtre lie la structure. Les joints creux et affleurés sont passablement désagrégés. Les moellons utilisés ont une dimension variant de 0,15 m sur 0,10 m sur 0,10 m à 0,40 m sur 0,35 m sur 0,17 m, alors que le blocage ne fait pas plus de 0,25 m sur 0,09 m sur 0,09 m.

D'une hauteur totale d'environ 0,45 m, le mur semble dérasé seulement par endroits. Son sommet se trouve à une altitude variant entre 18,26 m au sud-est et 17,61 m (NMM) au nord-ouest. Sa base d'appui est le sol naturel stérile : aucune semelle n'est visible.

En plus de révéler les vestiges architecturaux décrits précédemment, l'excavation de la tranchée 1A a permis l'implantation de quatre sondages manuels, désignés comme 2A, 2B, 2C et 2F (plan 13). Leur implantation avait pour objectif de décrire la séquence de dépôt des sols à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment ainsi que la construction et la démolition des vestiges 1 et 2. Comme une distance de 0,50 m devait être maintenue entre l'aire de fouille manuelle et les pentes, certains sondages, comme la sous-opération 2B, ont dû être modelés en conséquence. La sous-opération 2A mesure 2,15 m sur 1,50 m; la sous-opération 2B s'étend sur 2,00 m dans son axe nord-est / sud-ouest et sur 0,50 m de largeur; la sous-opération 2C mesure 2,00 m dans l'axe nord-ouest / sud-est sur 1,00 m; et, enfin, la sous-opération 2F mesure 1,80 m dans l'axe nord-est / sud-ouest et 1,25 m du nord-ouest au sud-est. Ces sondages manuels ont tous été implantés en surface d'un niveau interprété initialement comme étant naturel, à une altitude maximale variant entre 18,05 et 18,41 m (NMM).

2.3.5.1 Sous-opération BiFj-104-2A

La sous-opération BiFj-104-2A, d'une superficie totale de 3,20 m² (plan 13; photo 20), délimitée au sud-ouest par les vestiges 2 et 4 et présentant près de son centre l'empreinte d'un forage, a révélé, dès la surface (18,30 m [NMM]), un niveau d'occupation constitué de limon légèrement argileux et sableux brun foncé (2A1). Le contenu artefactuel consiste en un fragment de terre cuite fine blanche, un fragment de porcelaine fine dure européenne, 15 fragments de terre cuite grossière sans glaçure (pots à plante) ainsi que 55 fragments de verre (verre teinté régulier vert). Cet assemblage témoigne d'une occupation agricole se déroulant au courant du XIX^e siècle ou au début du XX^e siècle. Une coupe stratigraphique de la paroi sud-est a été consignée afin de représenter les couches observées en cours d'inventaire (figure 25). Dans le cas présent, le lot 2A1 correspond à la couche 1.

Les lots suivants, 2A2 et 2A3, sont difficilement discernables l'un de l'autre à la fouille. Le premier n'est présent que dans le tiers nord du sondage manuel. Il se compose de sable limoneux brun orangé et contient des inclusions de gravier et des fragments de briques. Il n'est pas observable en stratigraphie. Pour sa part, le lot 2A3 (couches 2 et 3 de la figure 25) se compose de sable limoneux et argileux brun grisâtre contenant des fragments de briques et de mortier gris, des graviers et des cailloux. Les assemblages artefactuels ont



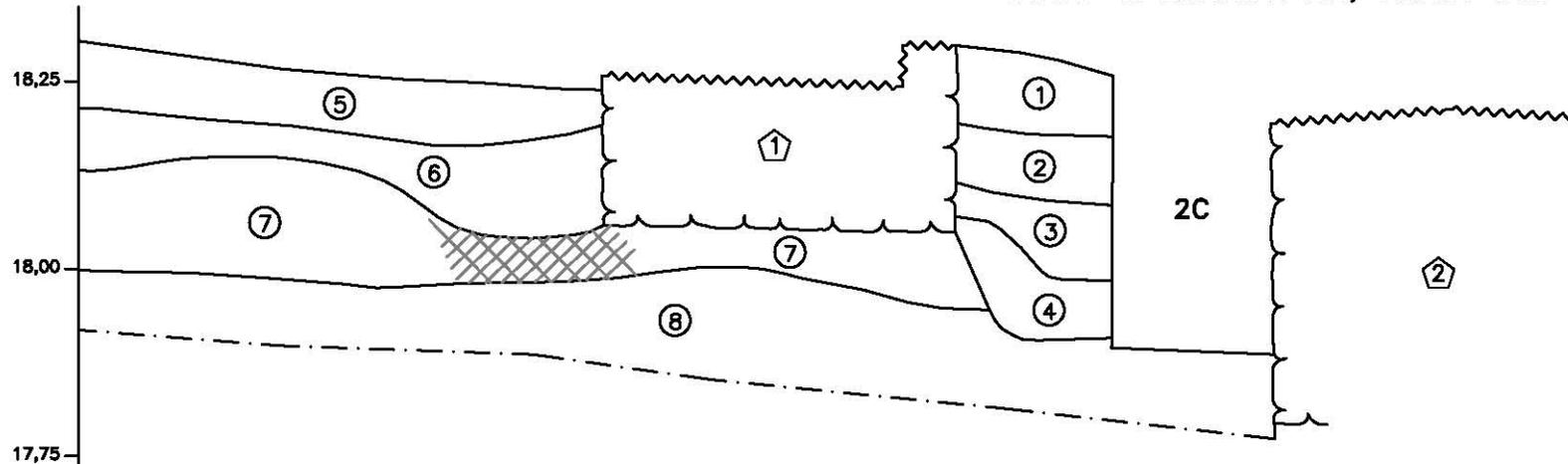
Photo 20 : Vue générale de la sous-opération 2A, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-3)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT
BiFj-104

mètres (NMM)

SOUS-OPÉRATION 2A, PAROI SUD-EST



- ① Limon argileux brun, organique, homogène et meuble, contenant des fragments de mortier et de la fibre de bois; niveau d'occupation
- ② Limon argilo-sableux gris, assez homogène et meuble, contenant beaucoup de petits fragments et de particules de mortier, ainsi que des fragments de terre-cuite grossière; remblai de nivellement
- ③ Argile limoneuse grise, homogène et meuble, contenant des fragments de mortier ainsi que quelques fragments de briques et de calcaire
- ④ Argile limoneuse brun foncé, organique, homogène et meuble. La portion supérieure est formée d'une argile limoneuse grise peu organique avec des fragments d'os d'oiseaux; remblai de comblement de construction du vestige 2
- ⑤ Sable argileux brun noirâtre, hétérogène et ferme, contenant beaucoup de fragments de briques ainsi que des fragments et des nodules de mortier gris; niveau de construction
- ⑥ Limon argileux légèrement sableux brun grisâtre foncé, homogène et ferme, contenant des fragments de terre cuite grossière et de briques, du gravier, des petits fragments de calcaire ainsi que des fragments et des nodules de mortier; sol remanié
- ⑦ Argile sableuse brun foncé, hétérogène et ferme, contenant des fragments de calcaire, des coquillages, des nodules de mortier et du petit gravier subanguleux; sol naturel stérile
- ⑧ Argile faiblement sableuse et limoneuse brun jaunâtre, graveleuse et caillouteuse, homogène et ferme; sol naturel stérile

MTQ1122

- ① Numéro de vestige
- ②C Numéro de sous-opération
- Maçonnerie
- Fragments de briques et de mortier
- Mur détroustré
- Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:10

ethnoscop

FIGURE 25

encore révélé du verre à vitre, de la terre cuite grossière sans glaçure, de la terre cuite fine blanche, de la terre cuite fine argileuse blanche et du fer laminé. Ces niveaux correspondraient respectivement à un remblai de nivellement et à la partie supérieure d'un remblai de comblement de la tranchée de construction des vestiges 2 et 4 (murs maçonnés 2A7 et 1A3). Amorcée à une altitude de 18,15 m (NMM), la fouille des lots 2A2 et 2A3 s'est terminée sur deux lots distincts : la surface du lot 2A4, située dans la tranchée de construction occupant la portion sud-ouest de la sous-opération, à une altitude de 17,95 m (NMM), et la surface du lot 2A5, occupant la portion nord-est de la sous-opération, entre 18,13 m et 18,23 m (NMM).

Le lot 2A4 (couche 4 de la figure 25) est constitué d'argile sableuse gris brunâtre, homogène et ferme, contenant des fragments de mortier et de briques, du gravier, de petits galets, de la fibre de bois et de petites sections de planches de bois décomposées. À la base du lot se trouve une planche de bois contenant des clous découpés (lot 2A8), dont la surface est située, en moyenne, à 17,95 m (NMM) (photo 21). Les lots 2A4 et 2A8 correspondent au premier niveau de comblement de la tranchée de construction des vestiges 2 et 4. La fouille du lot 2A4 a révélé du verre à vitre, de la terre cuite grossière, un fragment de terre cuite fine argileuse blanche ainsi que du fer forgé et laminé sous la forme de clous et d'une clenche. Dans la partie basse de la tranchée de construction des vestiges 2 et 4 se trouve le remblai de comblement 2A8. Composé d'argile limoneuse et sableuse brun foncé organique (couche 4 de la figure 25), ce niveau homogène contient de la fibre de bois orientée dans le sens de la tranchée de construction. Certains clous, essentiellement découpés, sont toujours fichés dans les fragments de bois recueillis. Ce bois pourrait constituer les résidus de planches qui auraient été jetées à la base de la tranchée au moment de son remblaiement.

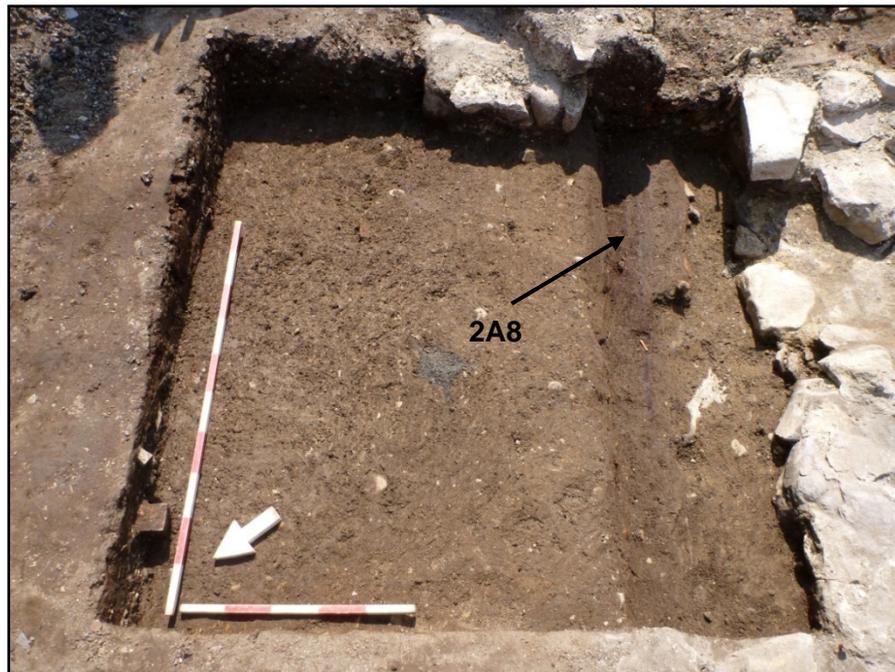


Photo 21 : Planche de bois près du fond de la tranchée de construction du vestige 2 (sous le lot 2A4), direction sud-est (BiFj-104-NUM2-33)

En bordure nord-est, le lot 2A5 pourrait correspondre à un niveau de construction associé aux vestiges à proximité, soit les vestiges 1 (lot 2A9), 2 (lot 2A7) ou 4 (lot 1A3). Il est composé d'argile sableuse ou de sable argileux brun noirâtre, hétérogène et ferme, organique et contenant des nodules de mortier, un peu de gravier et quelques fragments de briques (couche 5 de la figure 25). L'assemblage artefactuel provenant de ce lot révèle 54 tessons de terre cuite grossière (pots à plante), 39 fragments de verre à vitre, des fragments de bouteilles de verre teinté régulier vert et bleu, de contenants et de plats de terre cuite fine blanche, des fragments de pipes de terre cuite fine argileuse blanche et un clou forgé. Ce niveau témoignerait d'une construction ou d'une réparation datant du milieu du XIX^e siècle.

Le lot 2A5 repose sur le lot 2A6 (couche 6) à une altitude moyenne de 18,12 m (NMM). Ce dernier niveau se compose d'argile sableuse légèrement limoneuse brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant des graviers anguleux à subarrondis, des fragments de briques, des nodules de mortier et du charbon de bois. À la lumière des renseignements recueillis, ce niveau, dont l'assemblage artefactuel rappelle le XIX^e siècle, pourrait correspondre à un niveau remanié par la construction du vestige 1 ou des vestiges 2 et 4, ou des trois.

Sous le lot 2A6, à une altitude avoisinant 18,04 m (NMM), se trouve une couche d'argile légèrement sableuse brune et grise, faiblement organique et homogène (lot 2A10 et couche 7 de la figure 25). Cet horizon organique, qui a aussi été interprété comme un sol naturel remanié probablement par la construction du vestige 1, contient des graviers subanguleux et subarrondis, des fragments de briques, des nodules de mortier et des artefacts tels que du verre à vitre, de la terre cuite grossière sans glaçure, des clous découpés, de la terre cuite fine blanche, un fragment de pipe en terre cuite fine argileuse blanche portant les inscriptions « Henderson / Montréal » (1847-1876) et des fragments de bouteilles variées et de grès grossier brun glaçuré au sel. Cet horizon témoigne d'une occupation se déroulant durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Tout comme celle du lot 2A8, la base du lot 2A10 repose à une altitude de 17,90 m (NMM) sur le lot 2A11, un sol naturel archéologiquement stérile (couche 8). Celui-ci se compose d'argile sableuse gris-brun légèrement jaunâtre, homogène et ferme, graveleuse et caillouteuse et a été fouillé jusqu'à une altitude moyenne de 17,83 m (NMM) (photo 22).

2.3.5.2 Sous-opération BiFj-104-2B

D'une superficie de 1,00 m², la sous-opération 2B avait pour but de décrire des sols d'occupation de l'intérieur du bâtiment (plan 13). Le premier lot (2B1) correspond à un nettoyage de la surface visant à la débarrasser des scories et des résidus de fonderie provenant des remblais supérieurs. Des fragments de verre à vitre ont aussi été recueillis au cours de cette étape. La séquence des sols n'est représentée sur aucun croquis ni aucune coupe stratigraphiques. Seules la description et les altitudes des trois lots fouillés sont mentionnées. La couche suivante, le lot 2B2, se situe à une altitude de 18,05 m au sud-ouest et de 18,09 m (NMM) au nord-est de la sous-opération. Ce lot se compose de limon argileux et sableux brun légèrement grisâtre, organique, homogène et ferme. Il contient quelques graviers, des fragments de charbon minéral, des scories et de petits cailloux



Photo 22 : Fin de la fouille de la sous-opération 2A, direction sud-ouest (BiFj-104-NUM2-50)

subanguleux à subarrondis. Parmi les artefacts recueillis se trouvent des fragments de verre à vitre, de terre cuite grossière sans glaçure (pots à plante), de terre cuite fine blanche vitrifiée et non vitrifiée, de schiste ou d'ardoise (tuile?) ainsi que des clous découpés et forgés. Ce niveau a été interprété comme un horizon organique naturel remanié probablement au cours d'une occupation du XIX^e siècle.

La surface du niveau suivant, le lot 2B3, se trouve à une altitude de 18,01 m (NMM). Ce lot se compose de limon sableux brun légèrement grisâtre à jaunâtre, homogène, ferme et légèrement graveleux. Les inclusions consistent en du gravier, des cailloux, du charbon minéral et des scories. La transition vers le niveau sous-jacent s'effectue à mesure que la matrice pâlit et devient de plus en plus jaunâtre et argileuse. Ce niveau de sol naturel remanié présente des artefacts suggérant une occupation pouvant remonter au milieu du XIX^e siècle. En effet, des clous forgés, un fragment de porcelaine fine à pâte tendre de provenance indéterminée, des fragments de terre cuite fine blanche et 49 fragments de verre à vitre (dont un fondu) ont été trouvés au cours de la fouille manuelle de ce niveau. Le lot 2B3 a été fouillé jusqu'à la surface du sol archéologiquement stérile, située à une altitude moyenne de 17,78 m (NMM) (photo 23).

2.3.5.3 Sous-opération BiFj-104-2C

La sous-opération BiFj-104-2C couvre une superficie de 2,00 m² et sa surface se situe à une altitude moyenne de 18,25 m au nord-ouest et de 18,40 m (NMM) au sud-est (plan 13; photo 24). Les quatre premiers niveaux fouillés correspondent à un remblai de rehaussement résultant vraisemblablement de la démolition du bâtiment associé aux vestiges 1 à 4. Le lot 2C1 se compose de sable limoneux noir, hétérogène et meuble, contenant des scories, du mortier, de la fibre de bois, des fragments de briques, du charbon de bois et minéral et du crépi blanc. D'une épaisseur d'environ 0,10 m, ce niveau de démolition datant du XIX^e siècle comble une légère dépression probablement provoquée par l'enfoncement de la tranchée de construction du vestige 1. L'inventaire des artefacts mentionne la découverte de 86 fragments de verre à vitre, de 71 fragments de pots à plante en terre cuite grossière sans glaçure et de sept clous forgés ou découpés. Une coupe stratigraphique de la paroi sud-est représentant la séquence des niveaux observés au cours de l'inventaire a été consignée (figure 26). Le lot 2C1 correspond à la couche 1 du profil stratigraphique.

À la base du lot 2C1 se trouve le lot 2C2, dont la surface montre une dépression longeant le parement sud-ouest du vestige 1. L'altitude de surface de ce lot se situe entre 18,23 m au nord-ouest et 18,33 m au sud-est (NMM). Sa matrice se compose d'argile sableuse brune, relativement homogène et ferme, contenant plusieurs inclusions telles que des briques communes complètes et en fragments, de la fibre de bois, une planche de bois, des fragments de crépi, de mortier parfois chauffé et de charbon minéral, des concrétions ferreuses, du charbon de bois, des nodules de chaux et des coquilles d'huître. Ce niveau, probablement associé à la démolition d'un bâtiment, présente un assemblage artefactuel témoignant que cette démolition aurait eu lieu à partir du dernier quart du XIX^e siècle. En effet, outre les nombreux fragments de vitre et de terre cuite grossière, l'assemblage artefactuel recueilli est constitué de fragments de pipe de terre cuite fine argileuse blanche



Photo 23 : Fin de la fouille de la sous-opération 2B, direction nord-est (BiFj-104-NUM2-32)



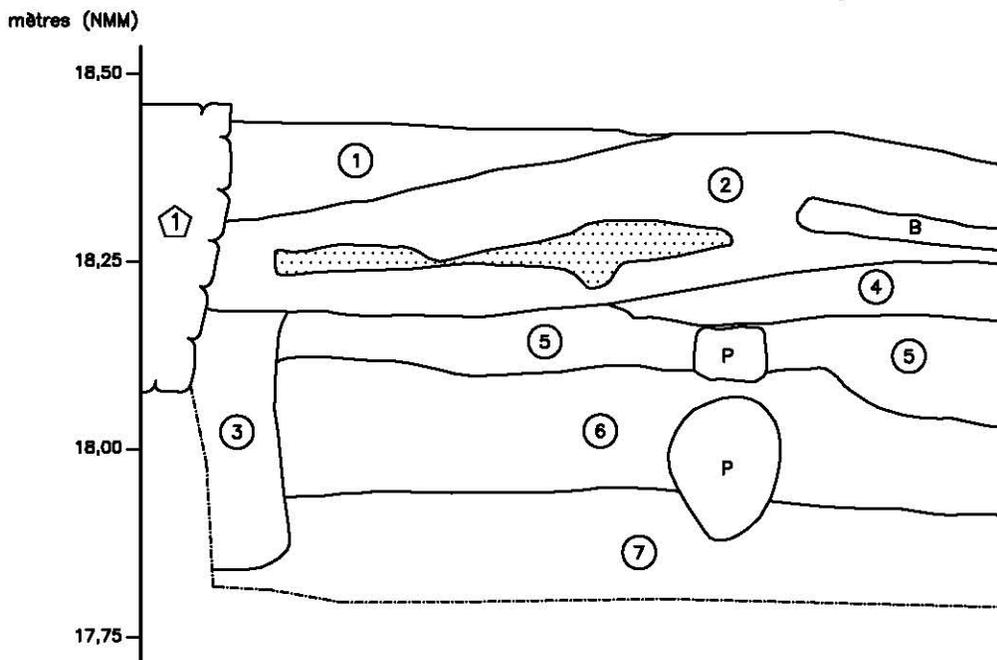
Photo 24 : De gauche à droite : sondages manuels 2B, 2A et 2C en cours de fouille, direction est (BiFj-104-NUM1-24)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT

BIFj-104

SOUS-OPÉRATION 2C, PAROI SUD-EST



- ① Particules et petits fragments de scories noir à bourgogne, hétérogène et ferme, contenant des fragments de mortier et du verre à vitre; niveau de démolition
- ② Argile limono-sableuse brun noirâtre, organique, homogène et meuble à ferme, contenant des fragments de mortier, de calcaire anguleux et de briques, un peu de gravier, une lentille allongée de fragments de mortier légèrement rose (chauffé?) et de charbon de bois; niveau de démolition
- ③ Argile sableuse brun grisâtre, homogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux subanguleux à subarrondis; tranchée de construction
- ④ Sable limoneux brun jaunâtre pâle, homogène et ferme, contenant du gravier, des cailloux subarrondis et subanguleux et un peu de poudre de mortier à la base; démolition recouvrant un niveau de combustion
- ⑤ Argile sableuse brune, légèrement organique, homogène et ferme, contenant du gravier, des cailloux, un fragment de brique et un peu de mortier; sol naturel arasé/niveau d'occupation
- ⑥ Argile sableuse brune, très légèrement graveleuse et caillouteuse, homogène et ferme; sol naturel stérile
- ⑦ Sable légèrement argileux brun grisâtre, graveleux et caillouteux contenant quelques pierres, homogène et ferme; sol naturel stérile

P Pierre

B Brique

① Numéro de vestige

Maçonnerie

Mortier

--- Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:10

MTQ1122

ethnoscop

portant l'inscription « *DI(XON) / (MONT)REAL* » (1876-1894), de terre cuite fine de type *creamware*, de terre cuite grossière de type *agateware*, de terre cuite fine blanche (dont un fragment décoré d'un motif *flow blue*) et jaune ainsi que de clous découpés, forgés et tréfilés. La couche 2 de la coupe stratigraphique montrée à la figure 26 représente un amalgame des lots 2C2 et 2C3.

Le niveau de démolition 2C2 repose sur le lot 2C3, à une altitude de 18,21 m au nord-ouest et de 18,29 m (NMM) au sud-est. Ce lot se compose d'argile sableuse brune, hétérogène et meuble à ferme, contenant plus de 50 % d'inclusions encore associées à la démolition d'un bâtiment.

Ce lot diffère du lot 2C2 par la présence de grandes lentilles de mortier rose, de sable noir s'apparentant à du charbon minéral broyé et d'une couche de mortier adjacente au parement sud-ouest du vestige 1. Les artefacts recueillis au cours de la fouille confirment que la démolition a eu lieu à la fin du XIX^e siècle. Parmi les artefacts les plus caractéristiques se trouvent un fragment de tasse de porcelaine fine européenne à pâte dure, deux fragments de pipe de terre cuite fine argileuse blanche portant l'inscription « *BANNERMAN / MONTREAL* » (1858-1902), trois clous en fer forgé, 20 clous en fer laminé et quelques pièces de fer tréfilé. Au cours de la fouille, une assiette en terre cuite grossière comblée de chaux a été trouvée à proximité du vestige 3, qui était encore partiellement exhumé (photo 25). La chaux présente dans ce contexte pourrait avoir eu une fonction horticole ou agricole. En effet, il est possible d'ajouter de la chaux à un sol pour augmenter son pH et ainsi contrer l'acidité et le rendre plus alcalin. Une pièce de métal en forme de « U », traversée d'une tige et comprenant un manchon a également été trouvée. Il s'agirait de la poignée d'une pelle ou d'un autre outil de jardin ou de ferme (photo 26). Enfin, un outil en fer semblable à une gouge allongée ainsi qu'une pièce de fer rappelant une anse ont aussi été mis au jour au cours de la fouille de ce niveau.

Le lot 2C4 n'occupe que la portion sud-ouest du sondage manuel et englobe en partie le vestige 3. Il se compose de sable très fin faiblement limoneux brun jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des graviers, des cailloux et des pierres subarrondis à anguleux, des lentilles de limon sableux brun foncé et organique, des fragments de briques, des nodules de mortier et de crépi ainsi que des fragments de briques réfractaires. La surface de ce lot d'une épaisseur d'environ 0,10 m se trouve à 18,28 m (NMM). À la base de cette couche de démolition, une mince strate de mortier est présente et pourrait être liée à la construction du vestige 3. Les artefacts témoignent toujours d'un événement survenu au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. En coupe stratigraphique, 2C4 correspondrait à la couche 4.

Le vestige 3, qui porte aussi le numéro de lot 2C5, correspond à une structure composée de plusieurs rangs de briques communes et dont la portion nord-ouest s'appuie contre le vestige 4 (photo 27; plan 14). À l'origine, huit rangs devaient constituer cette structure, mais seulement cinq rangs sont toujours présents. Ils sont orientés suivant un axe nord-est / sud-ouest et les briques y sont disposées à plat en panneresse. Trois de ces rangs comportent deux assises, alors que deux d'entre eux en ont une seule. Constitué de briques communes (une seule brique réfractaire est observée dans l'assemblage) complètes (mesurant 0,18 m sur 0,10 m sur 0,06 m) et de demi-briques, le vestige 3 a une largeur totale de 0,46 m.



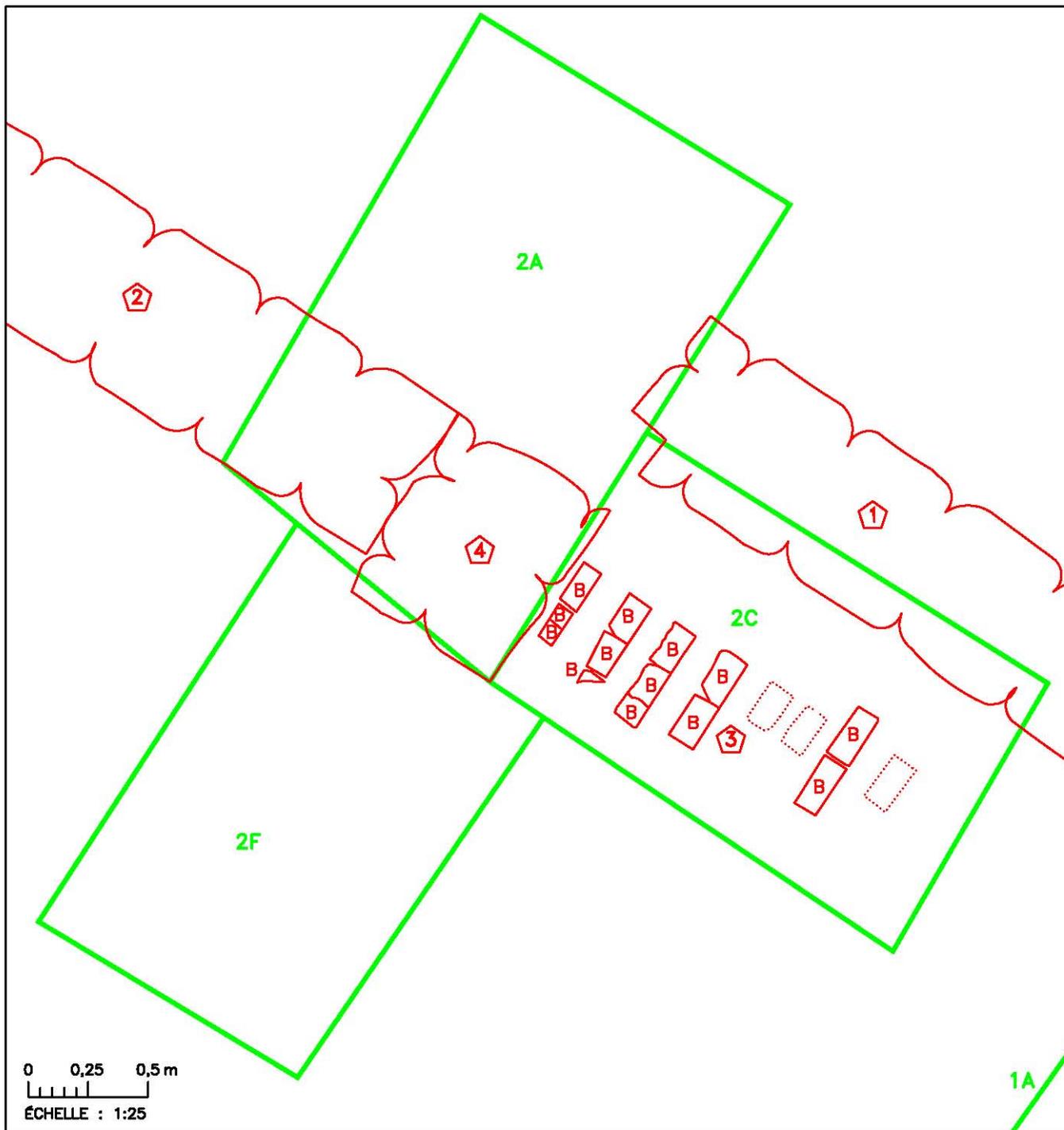
Photo 25 : Assiette remplie de chaux exhumée au cours de la fouille, direction sud-est (BiFj-104- NUM1-39)



Photo 26 : Manche de pelle ou d'outil de jardin trouvé au cours de la fouille du lot BiFj-104-2C3, vue en plan (photographie Isabelle Hade)



Photo 27 : Vue générale du vestige 3, une maçonnerie de briques à fonction indéterminée, direction sud-ouest (BiFj-104-NUM1-43)

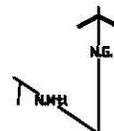


PROJET TURCOT, INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012, Bifj-104
VESTIGE 3, SOUS-OPÉRATIONS 2A, 2C ET 2F
 EXTENSION DU SECTEUR À POTENTIAL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE H4
PLAN 14

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

-  SOUS-OPÉRATION (inventaire)
- 2A** NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
-  VESTIGE
-  NUMÉRO DE VESTIGE

-  MAÇONNERIE
-  BRIQUE
-  EMPREINTE DE BRIQUE



MTQ1122

ethnoscop

Source : Plan base reçu du ministère des Transports du Québec,
 fichiers 607756-TN-est.dwg et ses fichiers en références

L'espacement entre les rangs de briques communes est généralement de 0,10 m ou de 0,12 m. Un crépi recouvre certaines briques, suggérant qu'elles ont été récupérées. La structure repose sur le même niveau de mortier qui a été observé à la base du lot 2C4. Le sommet de l'ouvrage culmine à une altitude variant de 18,21 m à 18,24 m, alors que sa base se trouve entre 18,06 m et 18,15 m. Il n'est pas clair si ce vestige se poursuit au sud-est à l'extérieur des limites de la sous-opération 2C. Plusieurs hypothèses ont été émises quant à la fonction de cet ouvrage : il pourrait s'agir d'un support pour aménager une tablette, de la base d'une surface de travail rudimentaire ou encore d'un prolongement inexplicé des vestiges 2 et 4.

Au nord-ouest du sondage, sous le vestige 3 et à une altitude de 18,00 m (NMM), se trouve la tranchée de construction du vestige 4. Le creusement a été comblé de limon argilo-sableux brun grisâtre, homogène et ferme, contenant des fragments de briques, de mortier, de charbon de bois ainsi que des graviers et des cailloux subarrondis à anguleux. Ce remblai de comblement correspond au lot 2C6. Le lien entre la tranchée de construction du vestige 1 (lot 2C10) et celle du vestige 4 (2C6) n'est pas clair et il est impossible de déterminer laquelle tronque l'autre. Il est possible que le mur 1 ait été présent avant la construction des vestiges 2 et 4, mais la chronologie est difficile à préciser. La collecte artefactuelle faite dans le lot 2C6 est relativement pauvre (un clou laminé et de la vitre) et renseigne peu ou pas sur le moment de la construction du mur de fondation 1 (2C7). La base de la tranchée 2C6 se trouve à 17,79 m (NMM).

Les lots 2C3 et 2C4 et le vestige 3 reposent sur le lot 2C9, qui pourrait correspondre à un sol naturel arasé dont la surface aurait été occupée. Cette surface se situe à 18,00 m au nord-ouest et à 18,17 m (NMM) au sud-est. Le lot est tronqué par les tranchées de construction des vestiges 1 (figure 26) et 4, ce qui suggère l'antériorité de ce niveau par rapport aux vestiges 1, 2 et 4. Ce niveau pourrait ainsi être en lien avec la construction des vestiges. Il est constitué de sable fin argileux brun jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des cailloux et des pierres subarrondis, des fragments de charbon de bois et des particules de briques et de mortier. La fouille de ce niveau a révélé un fragment de grès grossier brun glaçuré au sel, des fragments de vitre, des clous découpés et une étonnante perle en os dont l'origine pourrait être préhistorique (photo 28). Cependant, aucune date précise ne peut être associée à cet objet. En stratigraphie, la couche 5 correspond à ce lot (figure 26).

La fouille du niveau d'occupation 2C9 a révélé, dès sa surface, la tranchée de construction non seulement du vestige 4 (2C6), mais aussi du vestige 1 (2C10). Cette dernière tranchée apparaît vers 18,00 m (NMM) en moyenne et est comblée d'argile faiblement sableuse et limoneuse brun grisâtre marbré de vert et d'orange, hétérogène et ferme et contenant du gravier, des cailloux et des pierres. À l'image de ceux recueillis dans la tranchée de construction du vestige 4, les artefacts provenant du lot 2C10 renseignent peu sur le moment précis de la construction du bâtiment, qui date du XIX^e siècle. La base de la tranchée de construction du vestige 1 est située à 17,63 m au nord-ouest et à 17,82 m au sud-est, soit un peu plus bas que la base des murs 2 et 4, qui se trouve entre 18,03 et 18,27 m (NMM).



Photo 28 : Perle en os trouvée au cours de la fouille du lot BiFj-104-2C9, vue en plan (photographie Isabelle Hade)



Photo 29 : Encoche décimétrique où se trouvait un demi-rondin disposé verticalement, au coin nord-ouest du vestige 1, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-76)

La fouille de cette tranchée a révélé l'existence de pièces de bois décomposées sous le vestige 1. La première, un demi-rondin placé verticalement, est insérée dans une large encoche décimétrique à l'extrémité nord-ouest du mur de maçonnerie (photo 29). Une seconde pièce de bois, située à 1,65 m de l'extrémité nord-ouest, le long du parement sud-ouest, semble quadrangulaire. Elle est disposée à l'horizontale, sous le vestige, dans un axe perpendiculaire à celui du vestige. Ces pièces de bois pourraient avoir un lien avec la planche trouvée au cours de la fouille du lot 2A8 (à la base du lot 2A4), puisqu'elles se trouvent sensiblement à la même altitude. Si elles sont liées, il faudrait envisager que les vestiges 1, 2 et 4 aient été construits synchroniquement. La tranchée 2C10 est représentée en coupe stratigraphique par la couche 3 (figure 26).

Sous le lot 2C9, à une profondeur moyenne de 18,07 m (NMM), se trouve le sol naturel archéologiquement stérile (2C11). Celui-ci a été sondé jusqu'à une profondeur de 17,78 m (NMM). Ce sol naturel stérile se compose de limon faiblement sableux et argileux brun jaunâtre, homogène et ferme, graveleux et caillouteux. Ce niveau correspond aux couches 6 et 7 du profil stratigraphique (figure 26).

2.3.5.4 Sous-opération BiFj-104-2F

La sous-opération 2F a une forme légèrement irrégulière en raison du pilier (vestige 4), à l'extrémité sud-est du vestige 2, qui borde le sondage au nord-est (plan 13; photo 30). Cette sous-opération s'étend sur une superficie d'environ 2,30 m². Les premiers niveaux fouillés (lots 2F1 et 2F2) commencent à une altitude de 18,35 m (NMM) et sont localisés dans la partie sud-est de la sous-opération. Il s'agit de remblais de rehaussement composés de sable noir de scories et de sable brun clair contenant chacun des fragments de bois et des graviers, et révélant chacun de la terre cuite grossière sans glaçure, du verre à vitre et des clous découpés. Ils reposent sur le lot 2F3, qui pourrait être soit un niveau d'occupation tardif, soit un niveau de démolition. La surface de ce lot se trouve à une altitude variant entre 18,34 m et 18,16 m (NMM). Sa matrice se compose de sable légèrement argileux et limoneux brun foncé, homogène et ferme, contenant du gravier, du bois et des fragments de charbon de bois. Outre les fragments de verre à vitre et de terre cuite grossière sans glaçure, les artefacts recueillis (terre cuite fine blanche, grès grossier glacé au feldspath, clous forgés et laminés, verre à col transparent vert foncé et opaque blanc, et pièce de fonte pouvant être associée à un support) témoignent d'un événement (occupation ou démolition) s'échelonnant du début du XIX^e siècle au tournant du XX^e siècle. Au moment du relevé du profil stratigraphique, les lots 2F1 à 2F3 ont été regroupés dans la couche 1 (figure 27). Le lot 2F3 pourrait également correspondre à la couche 2 du relevé stratigraphique de la paroi sud-est de la sous-opération 2C (figure 26).

Sous le lot 2F3, principalement en portion est de la sous-opération, se trouve un remblai de rehaussement composé d'un déblai du sol naturel (2F4), dont la mise en place est vraisemblablement attribuable à un creusement anthropique. Ce remblai se compose de sable légèrement limono-argileux jaune grisâtre, homogène et ferme et contenant du gravier et des cailloux anguleux à subarrondis. Sa surface se situe à 18,24 m au nord-est et à 18,10 m (NMM) au sud-ouest. Ce niveau correspondrait à la couche 2 du relevé stratigraphique (figure 27). À l'image des lots supérieurs, l'assemblage artefactuel (terre



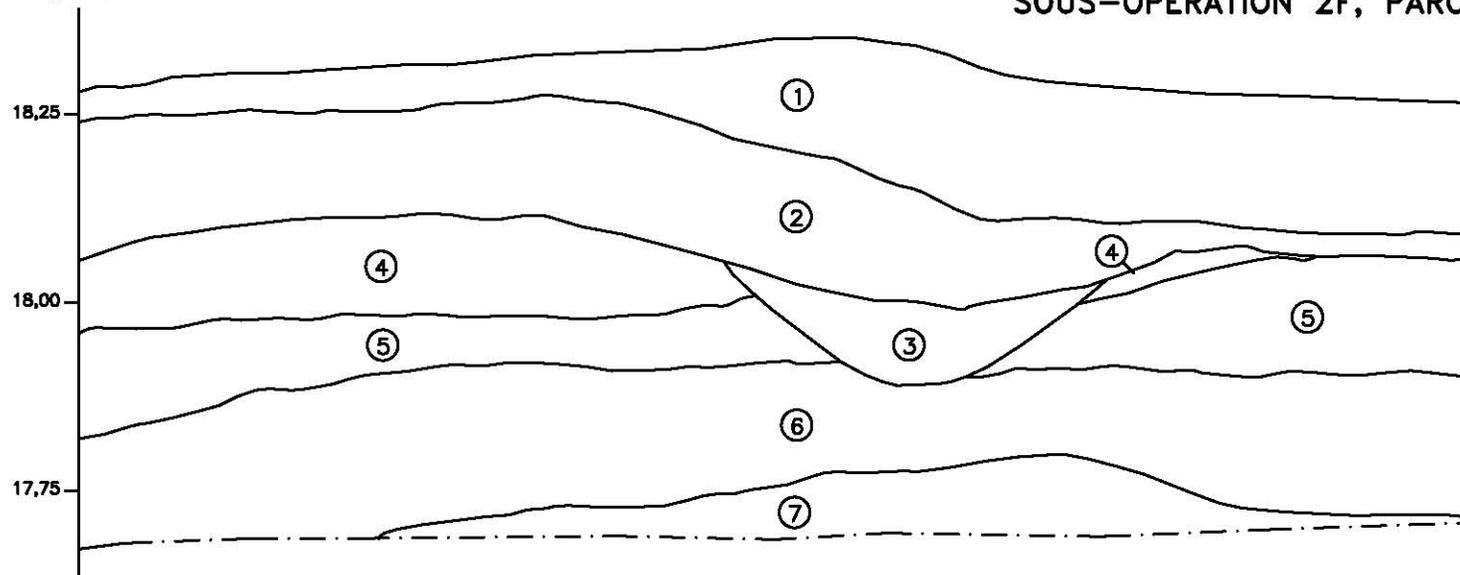
Photo 30 : Sondage manuel 2F en début de fouille, direction est (BiFj-104-NUM2-46)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT
Bifj-104

mètres (NMM)

SOUS-OPÉRATION 2F, PAROI SUD-EST



- ① Sable argilo-limoneux brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant du petit gravier subanguleux et subarrondi, des particules de chaux (formant une mince interrompue à la base de la couche), des nodules de mortier, des particules de briques et du verre à vitre; remblai/niveau de démolition
- ② Limon sableux jaune brunâtre, homogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux subanguleux à subarrondis; remblai de rehaussement
- ③ Argile sableuse légèrement limoneuse brun foncé, organique, homogène et meuble, contenant du petit gravier, des fragments de charbon minéral, des particules de chaux et un fragment de terre cuite fine argileuse blanche; remblai de comblement
- ④ Argile sableuse brun légèrement grisâtre, homogène et ferme, contenant du petit gravier anguleux à subarrondi, des particules de mortier et de briques, ainsi que quelques petites particules de chaux; horizon organique naturel probablement remanié
- ⑤ Argile sableuse brun légèrement orangé, homogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux subanguleux à subarrondis; idem ④
- ⑥ Argile sableuse brun grisâtre, graveleuse et caillouteuse, homogène et meuble; sol naturel stérile
- ⑦ Argile sablo-limoneuse brun jaunâtre, graveleuse et caillouteuse, homogène et ferme; sol naturel stérile

----- Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:10

MTQ1122

ethnoscop

FIGURE 27

cuite grossière sans glaçure, terre cuite fine blanche, verre coloré transparent vert foncé et clous laminés) provenant de ce lot est caractéristique d'un milieu agricole du XIX^e siècle. Le lot 2F4 repose sur le lot 2F8, qui sera traité plus loin.

En partie nord du sondage se trouve une couche d'occupation ou un remblai à fonction indéterminée, désigné comme le lot 2F5. Ce niveau est adossé aux vestiges 2 et 4. Sa surface a été arasée par l'excavation mécanique et la fouille a débuté à une altitude de 18,06 m au nord-est et de 17,99 m (NMM) au sud-ouest. Il se compose de sable légèrement argileux brun-gris, hétérogène et ferme, contenant des fragments de mortier et de briques, des graviers, quelques scories et un peu de charbon de bois. Le matériel provenant de ce lot se résume à quelques fragments de pots à plante en terre cuite grossière, du verre à vitre, un fragment de terre cuite fine argileuse blanche et quelques clous principalement découpés. Ni ce niveau ni le lot 2F6 ne sont représentés dans le profil stratigraphique de la paroi sud-est qui est consigné à la figure 27, car ils ne se poursuivent pas jusqu'à la paroi.

Le lot 2F6 a été partiellement retiré au cours de l'excavation mécanique. Il correspond au comblement d'une mince cuvette allongée, suivant un axe nord-est / sud-ouest, dont la profondeur est plus marquée au sud-ouest. Cette dépression révélera plus tard une planche de bois (2F7) reposant à une profondeur de 17,72 m (NMM) à l'extrémité sud-ouest de la sous-opération (photo 31). Ce lot forme une cuvette linéaire comprise entre le lot 2F5 au nord-ouest et le lot 2F4 au sud-est et se compose de limon argileux légèrement sableux très organique, brun foncé, homogène et meuble. Sa matrice contient un peu de gravier, de la fibre de bois et de petites pièces de bois dont l'orientation semble être nord-est / sud-ouest. Cette couche est adossée au vestige 4 au nord-est; sa surface se situe à environ 18,08 m et sa base entre 17,97 m au nord-est et 17,77 m (NMM) au sud-ouest. Ce lot repose sur un horizon naturel archéologiquement stérile (2F10). Son assemblage artefactuel est analogue à celui des lots précédents, mais se distingue par une forte proportion de clous découpés suggérant peut-être la présence d'une structure de bois. Une planche de bois (2F7) trouvée dans la portion sud-ouest de ce lot, à plat et reposant vraisemblablement au fond de la cuvette, a des dimensions de 0,50 m dans l'axe nord-est / sud-ouest sur 0,28 m. Son épaisseur maximale est de 0,03 m.

De part et d'autre de la cuvette décrite précédemment (lot 2F6) se trouve l'horizon organique naturel probablement remanié, désigné comme le lot 2F8, qui est également adossé au nord-est à la maçonnerie. Ce sol naturel se compose d'argile sableuse légèrement limoneuse brun foncé, organique, hétérogène et ferme, contenant plusieurs nodules de mortier (dont une concentration formant une bande d'environ 0,30 m de largeur en bordure des vestiges 2 et 4), des fragments de calcaire et de briques, des graviers et des cailloux subanguleux et subarrondis. Sa surface relativement plane se situe entre 18,00 m et 18,04 m (NMM). Les artefacts provenant de ce niveau témoignent d'une occupation au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, toujours dans un contexte agricole. Parmi ces objets, il faut noter un fragment de grès grossier ayant une glaçure saline brune et des clous forgés. De plus, une pièce de cinq cents des États-Unis d'Amérique portant l'inscription « *HALF DIME* » et datée de 1854 (photo 32), des boutons en os et en nacre et des fragments de bouteilles à gin et à boissons gazeuses ont été mis au jour. Ce niveau naturel, représenté par les couches 4 et 5 de la figure 27 et par la couche 5 de la figure 26, pourrait



Photo 31 : Vue générale du lot 2F6 en cours de fouille et de la planche de bois 2F7 (en avant-plan), direction nord-ouest (BiFj-104-NUM2-89)



Photo 32 : Pièce de cinq cents portant l'inscription « *HALF DIME* », datant de 1854 et provenant des États-Unis, vue en plan (photographie Isabelle Hade)

être contemporain de la construction de la maçonnerie de pierres 2F9 ou légèrement antérieur à celle-ci (vestiges 2 et 4).

La fouille s'est terminée arbitrairement vers 17,70 m (NMM) à l'intérieur du lot 2F10, situé sous le lot 2F8 et qui correspond au sol naturel archéologiquement stérile. Sa matrice est composée d'argile limoneuse et sableuse brun grisâtre légèrement organique, homogène et ferme, contenant des graviers. Sa surface se trouve à une altitude variant de 17,91 m à 17,99 m (NMM) et présente de petites lentilles de mortier. Ce niveau est représenté par les couches 6 et 7 de la coupe stratigraphique (figure 27).

2.3.6 Sous-opération BiFj-104-1B

L'excavation de la tranchée 1B avait pour objectifs de décrire le mur de maçonnerie mis au jour et d'implanter des sondages permettant d'y reconstituer la trame archéologique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. Cette sous-opération excavée mécaniquement mesure, dans son axe nord-ouest / sud-est, 21,00 m de longueur et, dans l'axe nord-est / sud-ouest, environ 12,00 m de largeur (plan 13; photo 33). Cependant, l'aménagement de pentes de sécurité ayant un ratio de 2,2/1 au nord-ouest et de 2,7/1 au sud-est n'aura laissé qu'une superficie de 52,00 m² au fond de la tranchée pour la fouille manuelle. Néanmoins, il aura été possible d'implanter trois sondages manuels : 2D, 2E et 2G. Ces sondages couvrent respectivement une superficie de 1,40 m², 1,00 m² et 0,85 m². La sous-opération 2D, d'une dimension de 1,40 m dans l'axe nord-est / sud-ouest sur 1,00 m, devait faire état des sols d'intérieur du bâtiment, alors que la sous-opération 2E, un carré de 1,00 m de côté, devait dévoiler la séquence de dépôt des sols au sud-est du bâtiment. Enfin, à cheval sur le vestige 1, la sous-opération 2G, d'une longueur de 1,70 m dans l'axe nord-est / sud-ouest et d'une largeur de 0,5 m, devait révéler simultanément les séquences de dépôt des sols à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.



Photo 33 : Vue d'ensemble de la tranchée mécanique 1B et des pentes aménagées sur ses bordures, direction sud-est (BiFj-104-NUM2-140)

Avant d'amorcer l'excavation manuelle des niveaux d'intérêt archéologique, un épais remblai de rehaussement a été excavé mécaniquement. Dans la partie nord-ouest de la sous-opération 1B, les remblais recouvrant les niveaux archéologiques sont analogues à ceux excavés dans la sous-opération 1A et sont constitués d'un mince niveau de circulation, puis d'une couche de scories noires à brun rougeâtre d'une épaisseur de 1,20 à 1,50 m. Dans la partie sud-est de la sous-opération 1B et dans l'ensemble de la sous-opération 1C, l'épaisseur du remblai est plus importante : sous un niveau de surface de 0,30 m formé de pierres concassées ou d'un remblai d'aménagement recouvert de pelouse, le niveau de scories atteint une épaisseur de 2,50 m. À la base de ce remblai de rehaussement, il est possible d'observer un niveau formé d'un mélange de briques et de mortier pouvant être associé à un épisode de démolition.

2.3.6.1 Sous-opération BiFj-104-2D

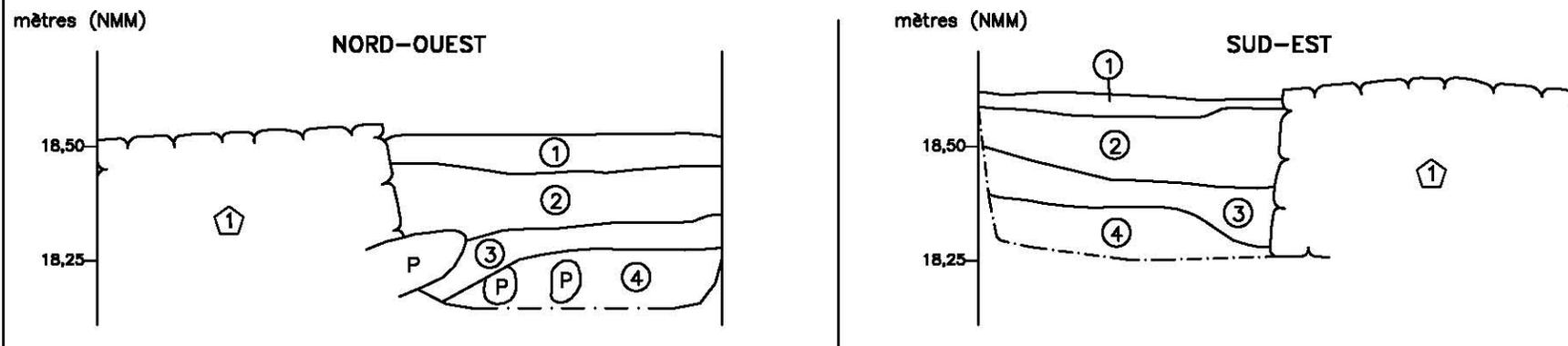
La sous-opération 2D s'étend en partie sur le vestige 1 (2D4) et couvre une superficie de 1,40 m² (plan 13), dont 0,70 m² (soit 0,70 m sur 1,00 m) est constitué de sol à fouiller. La fouille s'est amorcée à une élévation de 18,61 m (NMM) sur une argile limono-sableuse brun foncé contenant une forte proportion de fragments de briques et de mortier ainsi que quelques graviers et cailloux. Ce niveau est adossé au parement nord-est du vestige 1. Il est possible que cette couche corresponde à un niveau de démolition, puisqu'une grande quantité de fragments de verre teinté régulier vert a été trouvée. Le lot sous-jacent (2D2) correspond à un niveau d'argile sableuse et légèrement limoneuse brun foncé, organique, contenant des graviers, des cailloux, des fragments de mortier et quelques fragments de briques et de bois. Ce niveau, dont la surface se trouve en moyenne à 18,55 m (NMM), a révélé du verre à vitre, de la terre cuite grossière avec et sans glaçure, sous la forme de pots à plante et de bols ou terrines, et un clou découpé. Il a été interprété comme un remblai de sol naturel remanié ou comme un sol d'occupation du XIX^e siècle. Les coupes stratigraphiques des parois nord-ouest et sud-est de ce sondage manuel sont présentées dans la figure 28. Les lots 2D1 et 2D2 correspondraient respectivement aux couches 1 et 2 de ces coupes.

À la base du lot 2D2, à une altitude moyenne de 18,46 m près du vestige 1 et de 18,52 m (NMM) au nord-est, commence le lot 2D3. Ce lot diffère peu du lot 2D2 du point de vue de sa matrice, mais les inclusions y sont beaucoup plus abondantes : des éclats de calcaire très nombreux, des fragments et des nodules de mortier, de rares scories et du bois carbonisé. Ce niveau naturel perturbé par la construction du vestige 1 a révélé un assemblage artefactuel légèrement plus varié, notamment de la terre cuite grossière sans glaçure et avec glaçure, un clou découpé et de la vitre brisée, associé à l'ensemble du XIX^e siècle. Il correspond à la couche 3 de la figure 28. La base de ce niveau de construction du mur de maçonnerie se situe à 18,37 m près du mur et à 18,49 m (NMM) dans la partie nord-est de la sous-opération, où il repose sur le lot 2D5. Ce niveau, qui a été interprété comme la base d'un horizon organique naturel de surface, se compose d'argile limono-sableuse brun moyennement foncé (portion organique) à brun jaunâtre en profondeur (portion stérile), graveleuse et caillouteuse. La portion supérieure du lot a révélé des fragments de terre cuite fine blanche, de terre cuite grossière glaçurée, de verre à vitre et à bouteille, des clous forgés et découpés ainsi qu'une vis. Ce dernier objet permet

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT
BiFj-104

SOUS-OPÉRATION 2D, PAROIS NORD-OUEST ET SUD-EST



- ① Argile sableuse brun grisâtre foncé, homogène et ferme, contenant beaucoup de petits fragments et de nodules de mortier, des petits et moyens fragments de briques et du gravier subarrondi à anguleux; niveau de démolition
- ② Argile sablo-limoneuse brun foncé, légèrement organique, homogène et meuble à ferme, contenant du gravier et des cailloux anguleux à arrondis, quelques éclats de calcaire, des nodules de mortier, du verre à vitre et de la terre cuite grossière; niveau d'occupation/construction
- ③ Argile sableuse brun grisâtre pâle, homogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux anguleux à arrondis; sol naturel remanié
- ④ Argile légèrement sableuse brun jaunâtre, graveleuse et caillouteuse (anguleux à arrondis), homogène et ferme; sol naturel stérile
- ⬠ Numéro de vestige

⎵ Maçonnerie

- - - Limite de fouille

0 0,50 m

ÉCHELLE : 1:15

MTQ1122

ethnoscop

FIGURE 28

d'estimer que la construction du bâtiment ne serait pas antérieure au milieu du XIX^e siècle. La fouille du lot s'est terminée à une profondeur moyenne de 18,25 m (NMM) dans un sol naturel archéologiquement stérile (photo 34). En stratigraphie, ce dernier niveau fouillé peut être associé à la base de la couche 3 et à l'ensemble de la couche 4 (figure 28).

2.3.6.2 Sous-opération BiFj-104-2E

La sous-opération 1E s'étend sur 1,00 m² (plan 13). La fouille s'est amorcée à une altitude variant de 18,97 m à 19,12 m (NMM). Le premier niveau fouillé, composé de limon faiblement sableux brun-beige contenant, entre autres, des fragments de charbon minéral, correspondrait à un remblai de rehaussement constitué de sol naturel remanié. Des artefacts caractéristiques du XIX^e siècle ont été recueillis. Parmi ceux-ci se trouvent de la terre cuite grossière, du verre teinté régulier vert, des fragments de bouteille de verre coloré transparent vert foncé et incolore et des clous forgés ou découpés. Ce lot (2E1) correspond à la couche 1 de la coupe stratigraphique de la paroi sud-ouest de la sous-opération 2E (figure 29).

Sous ce premier niveau, à une altitude variant de 18,93 m au sud-ouest à 18,82 m (NMM) au nord-ouest, se trouve le lot 2E2, qui correspond au sol naturel formant l'ancienne surface. Sa matrice est composée de limon faiblement sableux et argileux brun foncé, homogène et ferme, et contient des graviers, des cailloux et des pierres subarrondis à anguleux, des fragments de briques et de mortier, de la fibre de bois et du charbon de bois. Ce lot, qui est plus épais au sud-ouest qu'au nord-est (0,20 m à 0,10 m), a révélé des artefacts, dont plusieurs fragments de terre cuite fine blanche provenant d'assiettes, de bols, de tasses et d'un pot à marmelade portant l'inscription « Dundee ». On y a également trouvé de la terre cuite grossière sans glaçure, du grès grossier à la façon du Derbyshire, des fragments de bouteilles en verre vert foncé et incolore, du verre à vitre, des fragments de pipes de terre cuite fine argileuse blanche, des clous découpés ainsi qu'une vis. Cet assemblage suggère ici aussi une occupation de la seconde moitié du XIX^e siècle. En stratigraphie, ce lot correspond à la couche 2 (figure 29). Ce sol naturel organique se dépose, à une altitude moyenne de 18,71 m (NMM), sur un sol naturel archéologiquement stérile correspondant à un sable argileux brun foncé légèrement organique et homogène, dont la coloration pâlit en profondeur. Ce dépôt ne contient que du gravier, des cailloux et des pierres subarrondis (photo 35). Fouillé en tant que 2D3, il correspond aux couches 3 et 4 du relevé stratigraphique (figure 29).

2.3.6.3 Sous-opération BiFj-104-2G

La sous-opération 2G a été implantée à cheval sur le vestige 1, de manière à révéler la séquence archéologique à la fois de l'intérieur et de l'extérieur du bâtiment (plan 13). En tout, elle couvre une superficie de 0,85 m², mais, en excluant le vestige, les dépôts meubles représentent seulement 0,50 m². Dans la portion de la sous-opération située au nord-est du bâtiment, la fouille s'est amorcée à une altitude de 18,85 m (NMM) dans un limon sableux brun noirâtre contenant du gravier, des fragments de briques, des nodules de chaux, des pierres ainsi qu'un placage de mortier beige blanchâtre en bordure du vestige 1. À la lumière des quelques fragments de terre cuite fine blanche, de terre cuite grossière sans



Photo 34 : Fin de fouille et parement nord-est du vestige 1, direction sud (BiFj-104-NUM2-61)



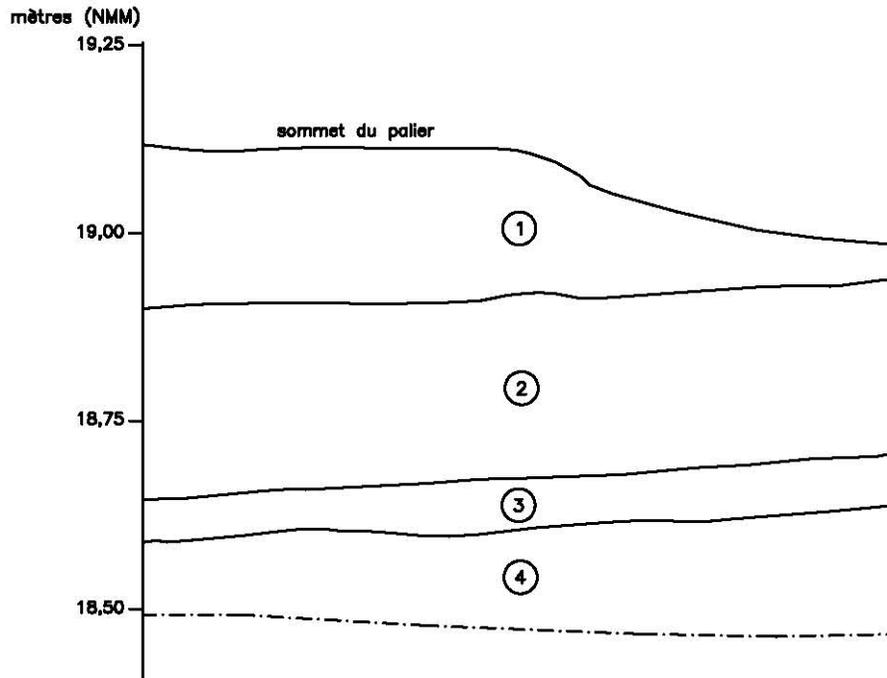
Photo 35 : Fin de la fouille de la sous-opération 2E, direction sud-ouest (BiFj-104-NUM1-66)

COUPE STRATIGRAPHIQUE

PROJET TURCOT

BIFj-104

SOUS-OPÉRATION 2E, PAROI SUD-EST



- ① Sable limono-argileux gris jaunâtre, homogène et ferme à compact, contenant du gravier et des cailloux anguleux à arrondis, ainsi que quelques rares particules de mortier; remblai de rehaussement/nivellement
 - ② Argile limono-sableuse brun foncé, organique, homogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux anguleux à arrondis, des fragments de briques, des petites fibres de bois, du verre à vitre, des coquille d'huitre, des grains de sable grossiers et quelques particules de chaux; sol naturel remanié
 - ③ Argile sableuse brun grisâtre, graveleuse (gravier anguleux à arrondis), homogène et ferme; sol naturel stérile
 - ④ Argile sableuse brun légèrement jaunâtre, graveleuse et caillouteuse, homogène et meuble à ferme; sol naturel stérile
- Limite de fouille



MTQ1122

ethnoscop

glaçure et de verre teinté vert ainsi que des clous forgés recueillis, ce niveau pourrait représenter une occupation ou encore un épisode de démolition survenu au XIX^e siècle. Ce niveau, désigné comme le lot 2G1, correspond à la couche 4 du profil stratigraphique de la paroi nord-ouest de la sous-opération (figure 30).

Le niveau décrit précédemment repose sur le lot 2G4, à une altitude de 18,68 m près du mur et de 18,77 m (NMM) au nord-est. Le lot 2G4 se compose d'argile sablo-limoneuse brun grisâtre contenant du gravier, des galets, des fragments de mortier et des pierres anguleuses. Ce niveau correspondrait à un sol naturel de surface remanié. Seuls des fragments de bouteille d'alcool et de verre à vitre (les deux de verre teinté régulier vert) ont été trouvés au cours de la fouille de ce lot. Celui-ci correspond à la couche 5 du profil stratigraphique de la paroi nord-ouest du sondage (figure 30). Bien qu'un bloc se trouve à la base du sondage, un niveau naturel stérile, constitué d'argile sableuse brun orangé, graveleuse et homogène, a pu être échantillonné sur un total de 0,20 m, achevant ainsi la fouille de la partie supposément interne du bâtiment, à une altitude de 18,47 m (NMM) (photo 36). Ce niveau serait représenté par la partie inférieure de la couche 5 du profil stratigraphique (figure 30).

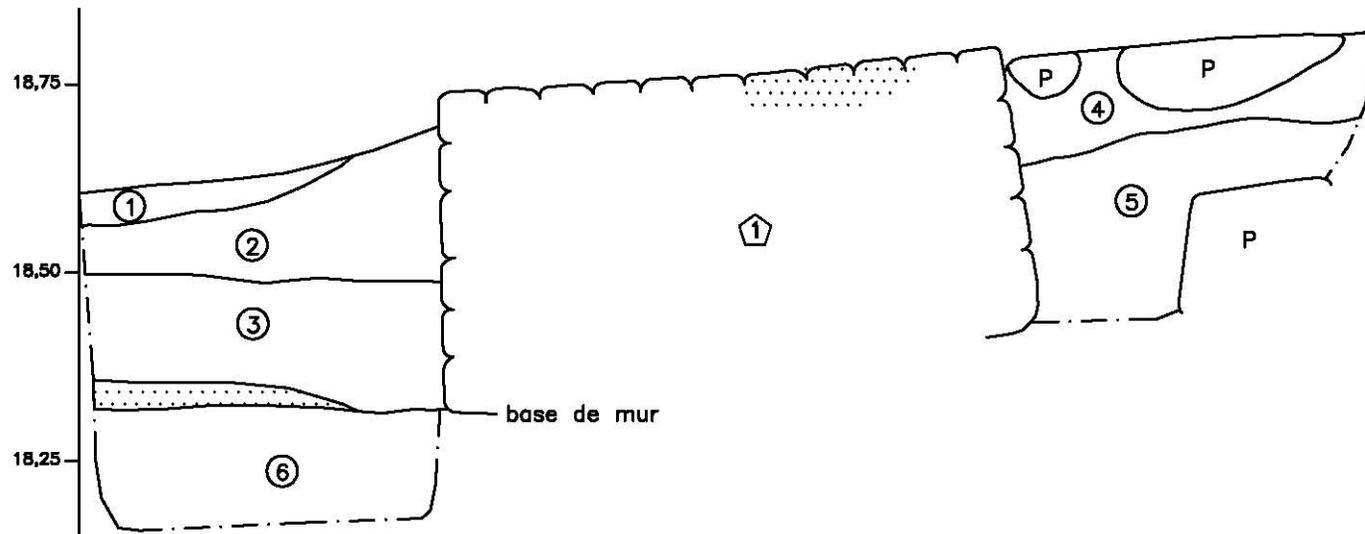


Photo 36 : Fin de la fouille du sondage manuel 2G, en bordure de la portion intérieure du bâtiment, direction nord-ouest (BiFj-104-NUM2-108)

Dans la portion de la sous-opération située au sud-ouest du bâtiment, la fouille s'est amorcée sur un dépôt de sable limoneux noir hétérogène, comportant un niveau de mortier beige jaunâtre à sa base et contenant des fragments de briques, de bois et de calcaire ainsi que des scories. La surface de ce niveau potentiellement associé à la démolition d'un bâtiment (2G2) se situe à une altitude moyenne de 18,59 m (NMM). Les artefacts trouvés (verre à vitre, terre cuite grossière sans glaçure, clous forgés ou découpés et une vis) font remonter la mise en place de celui-ci à la seconde moitié du XIX^e siècle. Ce niveau correspond aux couches 1 et 2 du relevé stratigraphique représentant la paroi nord-ouest du

COUPE STRATIGRAPHIQUE

mètres (NMM)



- ① Sable limono-argileux brun foncé, homogène et meuble, contenant du gravier, des scories, du bois et des fragments de calcaire, niveau de démolition
- ② Poudre et nodules de mortier contenant des éclats et des fragments de calcaire et du verre à vitre; niveau de démolition
- ③ Argile sableuse brun noirâtre, organique, homogène et ferme, contenant des fragments et des nodules de mortier (à la base), des fragments de terre cuite grossière, du gravier, des cailloux et quelques particules de briques; remblai de rehaussement
- ④ Argile sableuse brun foncé, légèrement organique, homogène et ferme, contenant du gravier, des cailloux et des pierres subanguleux à subarrondis, un peu de mortier et des particules de briques; niveau d'occupation ou démolition
- ⑤ Argile sableuse brun grisâtre, graveleuse et caillouteuse, homogène et ferme à meuble, contenant des pierres subanguleuses et subarrondies; sol naturel remanié
- ⑥ Sable argileux brun jaunâtre, graveleux et caillouteux; sol naturel stérile

- P Pierre
- ① Numéro de vestige
- Maçonnerie
- Mortier
- Limite de fouille

0 0,50 m
ÉCHELLE : 1:10

MTQ1122

ethnoscop

sondage 2G (figure 30). À une altitude de 18,48 m (NMM), sous le lot 2G2, commence un remblai de rehaussement contenant des traces de démolition, constitué de limon faiblement sableux et argileux brun noirâtre, hétérogène, contenant des fragments de mortier (surtout à la base), de briques et de crépi, des scories, du gravier, des cailloux subarrondis et des pierres anguleuses (2G3). Parmi les artefacts provenant du lot figurent un fragment de faïence blanche, deux fragments de pipe en terre cuite fine argileuse blanche, trois clous forgés, deux clous découpés, 48 fragments de terre cuite grossière sans glaçure et 320 fragments de verre à vitre. Cet assemblage est caractéristique du XIX^e siècle. Le lot 2G3 correspond à la couche 3 du profil stratigraphique (figure 30).

Enfin, le lot 2G3 repose sur le lot 2G6. Ce dernier est naturel et stérile et se compose de sable argileux brun légèrement jaunâtre, graveleux et caillouteux. Aucun artefact n'y a été recueilli malgré le fait qu'une bande de 0,30 m en bordure du mur semble remaniée, peut-être par un éventuel comblement d'une tranchée de construction. La fouille s'est achevée à une profondeur de 18,15 m (NMM). Ce niveau constitue la couche 6 de la figure 30.

2.3.7 Sous-opération BiFj-104-1C

La tranchée mécanique 1C devait permettre de vérifier la présence de vestiges d'un petit bâtiment étroit et rectangulaire observable dans le coin sud du lot ancien représenté sur le plan de H. S. Sitwell de 1865-1869 (plan 10). Sous le niveau gazonné de la surface, d'une épaisseur de 0,30 m, cette tranchée longue de 13,5 m dans l'axe nord-est / sud-ouest et large de 9,00 m dans l'axe nord-ouest / sud-est comporte des remblais de fonderie d'une épaisseur de 2,00 m qui recouvrent un niveau de démolition de 0,40 m d'épaisseur, à son tour déposé sur des sols organiques anciens. En raison de l'aménagement des pentes, la surface dégagée au centre de la sous-opération a été évaluée à 14,00 m² (photo 37). Comme le ratio de 2,7/1 imposé par la firme INSPEC-SOL n'a pu être respecté en raison de la présence d'obstacles en surface (clôture de l'hôtel Muzo et asphalté de l'actuel chemin de la Côte-Saint-Paul), aucun sondage manuel n'a pu être pratiqué. Aucun vestige maçonné n'a été observé au cours de l'excavation mécanique et la présence de sols organiques a été constatée jusqu'à la limite sud-est de l'emprise des travaux (plan 13).



Photo 37 : Vue générale de la tranchée mécanique 1C, direction sud (BiFj-104-NUM1-16)

2.3.8 Sous-opération BiFj-104-1D

D'une dimension de 4,50 m sur 4,50 m, la tranchée mécanique 1D avait pour objectif de localiser et de délimiter le segment nord-est / sud-ouest du vestige 2 (la maçonnerie 1A2, 1D1, 2A7, 2C7 et 2F9). Elle a été excavée en fin d'intervention, le jour même du remblaiement des tranchées. À l'exemple des tranchées mécaniques voisines, des pentes de sécurité respectant un ratio de 2,2/1 ont été aménagées de part et d'autre de la tranchée ainsi qu'à son extrémité nord-ouest. Un mince niveau de circulation déposé sur un épais remblai de rehaussement formé de scories noires a encore fait l'objet d'un décapage mécanique pour que soient atteints les sols organiques et le vestige 2. Le mur de maçonnerie est décrit de façon plus complète dans la section 2.3.5 de ce rapport. Puisque cette aire de 20,25 m² a été dégagée au cours de la toute dernière journée d'inventaire, aucun sondage manuel n'a pu être implanté à cet endroit.

2.3.9 Discussion

Au nord-ouest du site BiFj-104, aucun vestige de bâtiment n'a été trouvé dans la tranchée mécanique MTL12-23-2-1F (plans 11 et 12). Seuls des sols fortement remaniés y ont été mis au jour. Il existe une possibilité que les vestiges du bâtiment représenté par Goad soient préservés au sud-est, voire plus certainement au nord-ouest de la tranchée mécanique (Patrimoine Experts, 2012 : 92). Cependant, l'ampleur de l'excavation effectuée dans le cadre de ce mandat, combinée à la précision de la superposition du plan de Goad de 1890 (un plan ancien habituellement fiable) au plan actuel, fait en sorte que des vestiges du bâtiment auraient pu être mis au jour à l'extrême nord-est de la tranchée (plans 10 et 15).

Une entente avait été conclue pour qu'une surveillance archéologique accompagne l'ensemble des travaux d'aménagement du nouveau tronçon du chemin de la Côte-Saint-Paul, complétant ainsi l'inventaire archéologique réalisé au cours du mois de juin 2012. Bien que les travaux aient été réalisés à l'automne 2012, cette surveillance n'a pas eu lieu. Heureusement, l'emprise des travaux de construction du nouveau tronçon est très étroite et il y a de fortes chances pour que subsistent, de part et d'autre du nouveau chemin de la Côte-Saint-Paul, une trame archéologique ancienne et des vestiges associés, notamment, aux occupations du XIX^e siècle.

Malgré la quantité d'excavations réalisées dans l'ensemble de l'espace sud de l'aire d'étude, l'interprétation des quelques vestiges exhumés et, en particulier, de leurs liens structuraux et chronologiques comporte toujours une dimension problématique. Un problème majeur réside dans le fait que ces vestiges sont désalignés. Dans l'éventualité où les vestiges 1, 2 et 4 seraient contemporains et feraient partie d'une même structure, il serait laborieux d'expliquer le décalage (décrochement) d'environ 0,90 m de cette structure. Or, leur élévation, leur mode de construction très similaire, leurs assemblages artefactuels relativement homogènes et les pièces de bois trouvées à la base du vestige 1 et peut-être en lien avec la planche localisée dans la tranchée de construction des vestiges 2 et 4 (2A8) sont des indices que les murs de maçonnerie seraient peut-être contemporains et pourraient appartenir à une serre. Ainsi, il serait révélateur que les lots 2C6, 2A4, 2A8 et 2C10, c'est-à-dire les comblements des tranchées de construction des vestiges 1, 2 et 4,

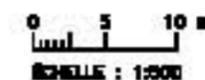
PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 BIFJ-104, MTL12-23-2 ET 614G
 SUPERPOSITION DU PLAN DE CQAD
 DE 1890 SUR LE PLAN ACTUEL
 EXTENSION DU SECTEUR À POTENTIEL
 ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE H4
 PLAN 15

SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE :

-  LIMITE DE SECTEUR
-  NUMÉRO DE SECTEUR
-  LIMITE EXCÉDENTAIRE DU SECTEUR

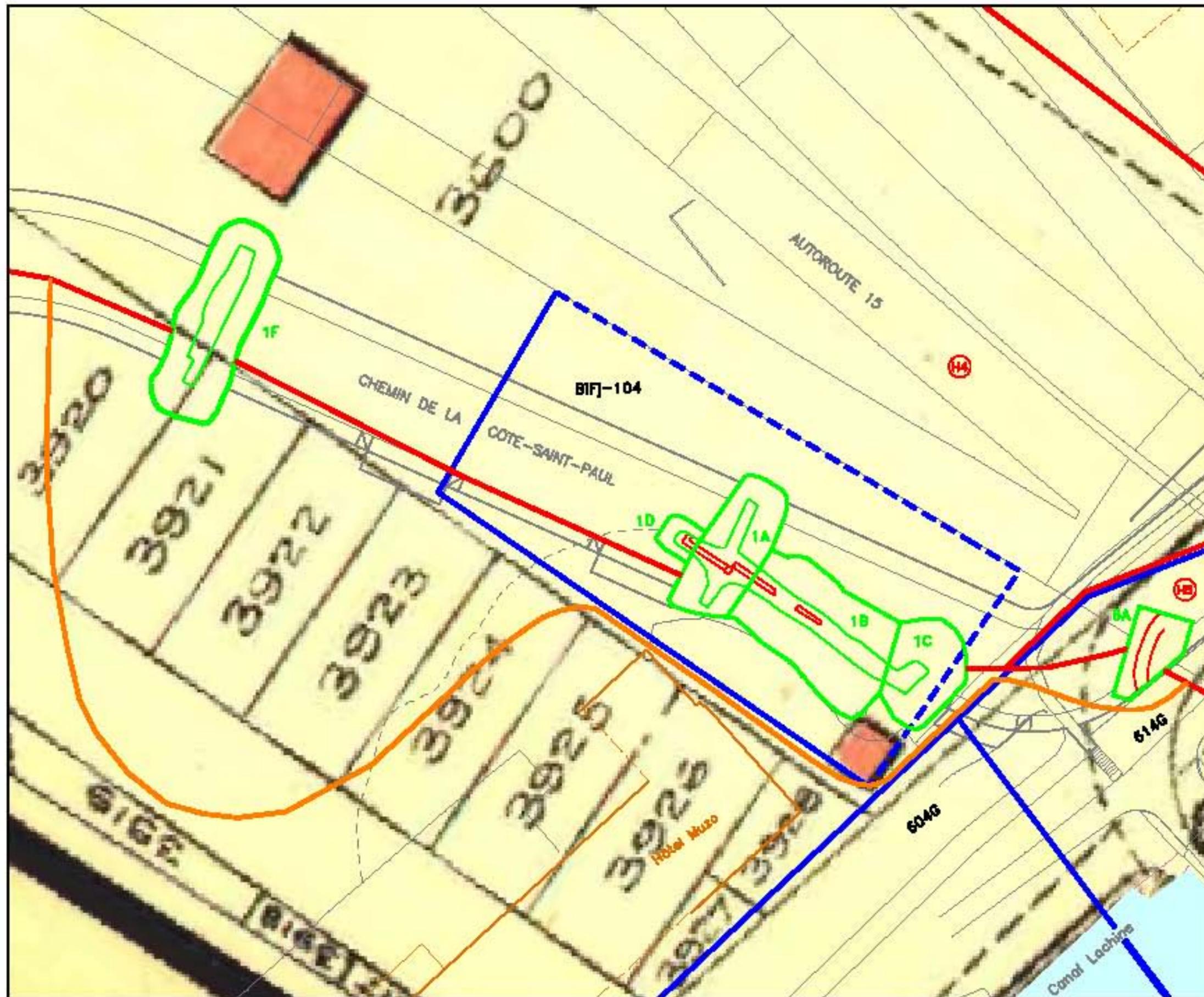
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

-  SOUS-OPÉRATION
-  LIMITE DE PALIER
-  NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
-  VESTIGE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE REÇENSÉ
LIMITE ÉVALUÉE
-  SITE ARCHÉOLOGIQUE REÇENSÉ
LIMITE À ÉVALUER
-  BIFJ-104
CODE BORDEN
-  614G
CODE DE PARCS CANADA



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers 807788-70-001.dwg et ses fichiers en référence
- Informations archéologiques, Parc Canada, fichiers 6138-4A et 4B.dwg, 1888-1728-01.dwg, 198-1780-01.dwg, 1885-1728-01.dwg et 80-8008-3.dwg



soient composés essentiellement des mêmes sols, ce qui n'est pas le cas (tableau 7). Toutefois, on peut noter une similitude entre les lots 2A4 et 2C6.

La correspondance des élévations des pièces de bois est peut-être une coïncidence. Aucun indice permettant de croire que le fragment de planche, le demi-rondin et la pièce de bois quadrangulaire sont liés n'a été trouvé. Pour l'instant, les données stratigraphiques suggèrent que le vestige 1 (la maçonnerie 1A1, 1B1, 2A9, 2C8, 2D3 et 2G7) serait contemporain au vestige 2 (la maçonnerie 1A2, 1D1, 2A7, 2C7 et 2F9) et au vestige 4 (1A3). Deux autres arguments viennent appuyer cette hypothèse de travail : la tranchée de construction du vestige 4 (2C6) et celle du vestige 1 (2C10) apparaissent presque simultanément et tronquent un ancien niveau d'occupation probablement antérieur à la construction des maçonneries (2C9). Enfin, le vestige 3 recouvre l'occupation antérieure à la construction des maçonneries (2C9) et semble former le prolongement du vestige 4. D'ailleurs, il y est adossé et se situe dans le même axe (photo 38).



Photo 38 : Emplacement et axe du vestige 3 (BiFj-104-2C5), direction nord-ouest (BiFj-104-NUM1-45)

Tableau 7 : Description des sols comblant les tranchées de construction associées aux vestiges 1, 2 et 4.

Lot	Description	Vestige associé	Datation relative des artefacts
2C6	Limon argilo-sableux brun-gris, homogène et ferme, contenant des fragments de briques, de mortier et de charbon de bois ainsi que des graviers et des cailloux subarrondis à anguleux	4	XIX^e siècle
2C10	Argile faiblement sableuse et limoneuse brun-gris marbré de vert et d'orange, hétérogène et ferme, contenant du gravier, des cailloux et des pierres	1	XIX^e siècle
2A4	Argile sableuse gris-brun, homogène et ferme, contenant des fragments de mortier et de briques, du gravier, de petits galets, de la fibre de bois et de petites sections de planches décomposées	2 et 4	XIX^e siècle
2A8	Argile limono-sableuse brun foncé et organique	2 et 4	XIX^e siècle

La présence d'une structure quadrangulaire identifiée comme étant une base de pilier, à la limite sud-est du vestige 2, est aussi énigmatique. Le lot 2F5, circonscrit par le vestige 4 et par la cuvette linéaire 2F6, apparaît comme une couche d'occupation très discrète ou encore comme un remblai indéterminé (voir la photo 31). Il faut envisager la possibilité que l'espace au nord-ouest du lot 2F6 et au sud-ouest du vestige 2 (plan 14) fasse partie d'un édicule ou d'un appentis en bois. Cette hypothèse doit toutefois être abordée avec prudence. En effet, le lot 2F6 pourrait correspondre à la limite d'un appentis, mais également à un petit caniveau ou encore à l'emplacement de la base d'une gouttière.

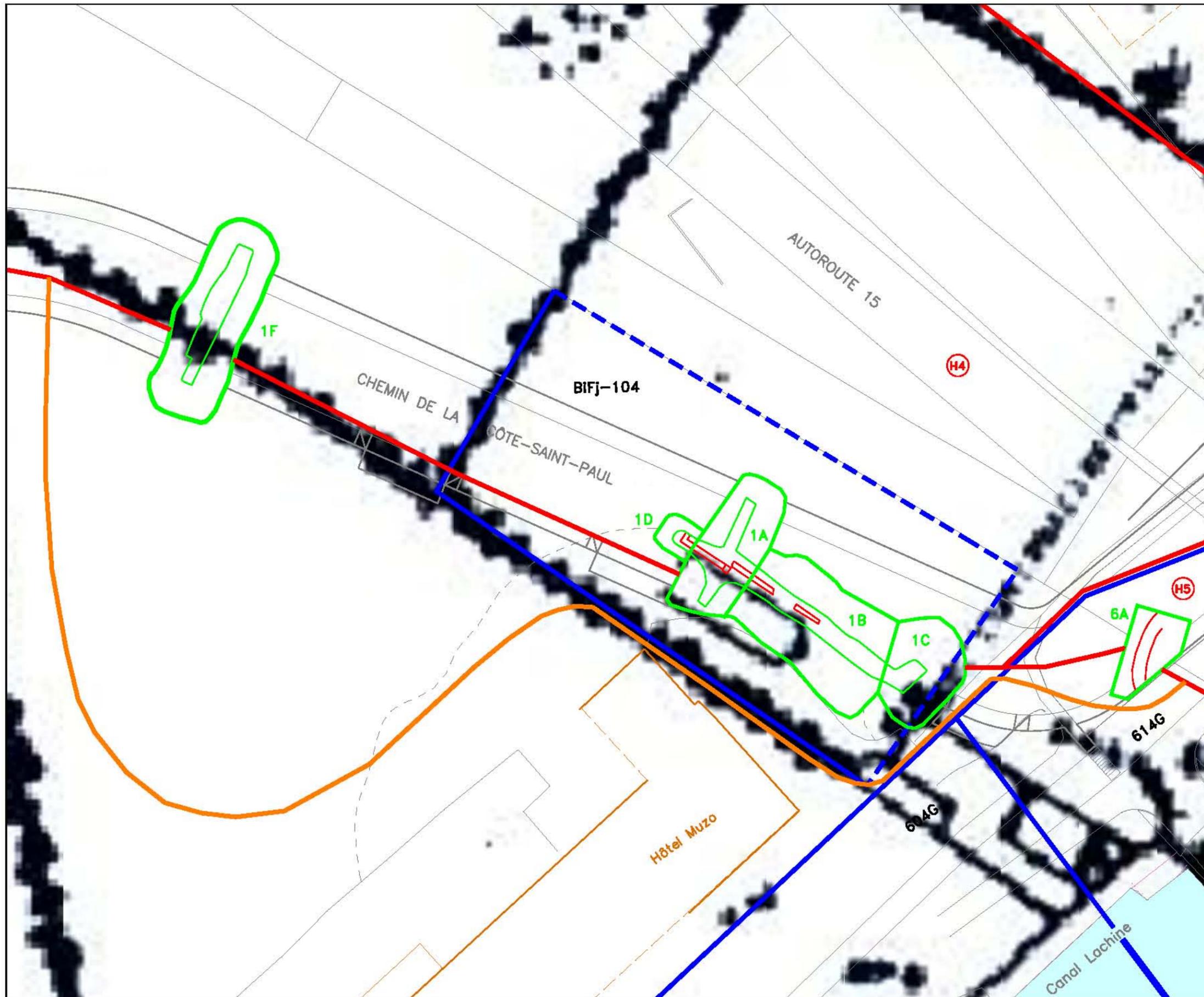
Par ailleurs, les vestiges 1 et 2 s'interrompent respectivement au nord-ouest et au sud-est sans qu'aucun indice d'un retour de ces murs soit perceptible (plan 14). Est-il possible d'imaginer qu'une serre pouvait ne pas comporter quatre murs de fondation? Dans le but de laisser de larges ouvertures à l'une ou l'autre des extrémités du bâtiment, les murs de fondation longitudinaux de cette serre auraient-ils pu être les seuls construits? Dans l'hypothèse où cette serre ne posséderait que des murs de côté, le vestige 1 pourrait représenter son mur nord-est, correspondant ainsi relativement bien à la superposition du plan de H. S. Sitwell de 1865-1869 au plan actuel (plan 16). Les fragments de bois provenant du lot 2F6 pourraient s'avérer être un vestige d'un pan de mur nord-ouest, ce dernier pouvant être construit de bois et reposer partiellement sur le sol. La planche de bois 2F7 pourrait également être la base d'une poutre de bois ou d'un pilier. Dans la même optique, le vestige 3 (le lot 2C5) pourrait correspondre à l'aménagement d'une petite étagère ou d'une tablette utilitaire. Cette hypothèse situerait l'intérieur du bâtiment au sud-ouest des vestiges 1 et 2.

Toutefois, cette hypothèse de travail ne tient pas compte des segments du vestige 2 formant le coin nord-ouest d'un bâtiment. Une fois cet aspect pris en considération, l'hypothèse présentée plus haut impliquerait qu'il ait existé deux générations de bâtiments, dont l'une pourrait ne pas avoir figuré sur les plans anciens (plan 10). Le bâtiment représenté sur le plan de Sitwell (plan 16) devait mesurer environ 18,00 m de longueur sur 5,50 m de largeur. Si le vestige 1 correspond au mur nord-est du bâtiment relevé par Sitwell, son mur sud-ouest pourrait se trouver près de la limite sud-ouest de la tranchée mécanique 1A, donc hors de l'emprise des travaux. Il serait par conséquent normal qu'il n'ait pas été mis au jour.

Si le vestige 1 appartient à un bâtiment antérieur à celui représenté par les vestiges 2 et 4 (et ultimement 3), alors c'est que les autres murs de maçonnerie formant le carré du premier bâtiment pourraient avoir été démolis sans qu'il reste d'indices de cela sur le terrain. Cette hypothèse est architecturalement plus plausible que celle d'un bâtiment comportant seulement deux murs de côté et dont le carré de fondation serait complété par deux murs de bois. En outre, il faut envisager la possibilité que le plan de Sitwell ou la superposition soient erronés. L'archéologie serait donc très pertinente pour corriger les imperfections des plans anciens.

L'ensemble décalé des vestiges 1, 2 et 4 pourrait également être associé au mur sud-ouest d'un même bâtiment, soit celui observable sur le plan ancien de H. S. Sitwell de 1865-1869

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 BIFj-104, MTL12-23-2 ET 614G
 SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL
 DE 1865-1869 SUR LE PLAN ACTUEL
 EXTENSION DU SECTEUR À POTENTIEL
 ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE H4
 PLAN 16

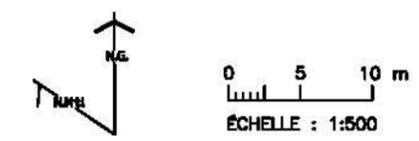


SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE :

- LIMITE DE SECTEUR
- H4 NUMÉRO DE SECTEUR
- LIMITE EXCÉDENTAIRE DU SECTEUR

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

- SOUS-OPÉRATION
- LIMITE DE PALIER
- 1A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE ÉVALUÉE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ LIMITE À ÉVALUER
- BIFj-104** CODE BORDEN
- 614G** CODE DE PARCS CANADA



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers 607756-TN-est.dwg et ses fichiers en références
- Informations archéologiques, Parcs Canada, fichiers 6130-4A et 4B.dwg, 1995-170G-01.dwg, 198-176G-01.dwg, 1995-172G-01.dwg et 98-800G-3.dwg

(plan 16). C'est ce que suggère le plan du vestige 2, dont l'emplacement de l'angle nord-ouest concorde avec celui du bâtiment représenté par Sitwell. Il faudra alors conclure qu'il y a eu plusieurs aménagements à l'extérieur des murs de la serre Davidson. Ces aménagements sont notamment le vestige 3 de la sous-opération 2C et le creusement linéaire observé dans la sous-opération 2F. Une question subsiste toutefois concernant l'emplacement du mur nord-est de la serre. La tranchée mécanique 1B a été creusée, au nord-est, jusqu'à une distance de plus de neuf mètres du vestige 2, laissant amplement de marge pour découvrir le mur nord-est. Comme mentionné plus haut, le plan de Sitwell situe ce mur à une distance de 5,50 m du mur de maçonnerie sud-ouest. Il faut envisager que cette dépendance ait été plus large qu'elle n'apparaît sur le plan ancien de Sitwell, faisant alors des niveaux trouvés dans les sous-opérations 2B et 2G (partie est) des couches d'occupation témoignant de l'intérieur du bâtiment.

Enfin, tant le matériel recueilli que les résultats de la recherche historique et la nature des vestiges trouvés suggèrent que ce bâtiment était utilisé comme serre. Les indices artefactuels les plus éloquents sont les fortes proportions de verre à vitre et de terre cuite grossière sans glaçure (pots à plante) (photo 39), l'assiette en terre cuite grossière sans glaçure contenant de la chaux, les quelques fragments d'outils vraisemblablement associés à un contexte agricole et la pauvreté relative des autres types d'artefacts (contrairement à ce que révélerait un contexte résidentiel, commercial, industriel ou institutionnel). Un contexte semblable avait été découvert à l'îlot 2 dans le cadre de l'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier. Des vestiges possiblement attribuables à une serre ainsi qu'une grande quantité de verre à vitre avaient alors été trouvés (Ethnoscop, 2002 : 145).



Photo 39 : Variabilité des pots de terre cuite grossière sans glaçure trouvés au cours de l'inventaire archéologique, vue en plan; en bas, à gauche, une assiette contenant de la chaux (photographie Isabelle Hade)

Le matériel archéologique recueilli suggère que cette serre est celle de James Davidson, agriculteur, ou de William Davidson, jardinier et fleuriste. Il semblerait que James Davidson a acquis le lot de la famille Bromby peu après 1859. Ce terrain comporte, au moment de l'achat, une maison et des dépendances (Smith, 1858). Son fils William achète le lot voisin, situé à l'est, en 1876, alors qu'il est déjà propriétaire du lot à l'étude. William aurait donc hérité du lot de son père entre 1859 et 1876. Les Davidson ne semblent pas être les premiers agriculteurs à vivre sur cette terre.

Quant à la perle en os découverte dans le lot 2C9, son origine pourrait être préhistorique, mais faute de caractéristiques diagnostiques, il est difficile de la rattacher à une période précise. Elle pourrait théoriquement dater d'une période s'étalant de la fin de l'Archaïque (au moment où l'aire d'étude est habitable, soit aux environs de 4000 à 3000 ans AA) jusqu'au contact avec les Européens. Or, bien qu'elle puisse en principe être associée tant à la préhistoire qu'à la période historique, un examen plus poussé révèle que son trou semble avoir été foré. Le creusement d'un si petit trou sur une distance relativement importante implique qu'un outil fin ou effilé, d'une dureté analogue au fer (une lime, un foret, une aiguille, etc.), a probablement été utilisé. Ainsi, bien que la perle ait un aspect primitif, elle daterait probablement de la période historique, où l'outillage nécessaire à sa réalisation est facilement disponible.

Tout porte à croire que le bâtiment dont les vestiges ont été mis au jour est occupé durant la seconde moitié du XIX^e siècle. La durée de cette occupation n'a cependant pu être déterminée avec précision. Or, en 1890, aucun bâtiment ne figure à cet endroit sur le plan de Goad. On pourrait donc prétendre que cette occupation aurait duré, au plus, une quarantaine d'années. Il faut rappeler que les objectifs archéologiques initiaux visaient la découverte de vestiges témoignant des premières occupations agricoles et horticoles associées à cet espace pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Ces objectifs ont été atteints.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La firme Ethnoscop a été mandatée par le MTQ pour réaliser des expertises archéologiques dans le cadre de travaux de caractérisation des sols, d'aménagement et de modification de tronçons routiers associés au projet de reconstruction de l'échangeur Turcot, à Montréal. Les interventions archéologiques, qui se sont déroulées au cours des années 2011 et 2012, sont de quatre types : la surveillance de forages, la surveillance de tranchées exploratoires, la surveillance d'excavations mécaniques et la réalisation d'un inventaire archéologique. Ces travaux se sont déroulés dans la zone d'étude du projet Turcot ou immédiatement en marge de celle-ci.

Les sous-opérations localisées dans la zone à potentiel archéologique historique H2-1 ont permis de mettre au jour des vestiges pouvant être associés à des occupations du milieu du XX^e siècle en bordure nord de la rue Saint-Jacques. Ces occupations sont antérieures à l'expropriation liée à l'aménagement du projet Turcot. Plusieurs vestiges de béton sont encore présents et certains contribuent même au soutènement des sols. Un plancher de bois, possiblement associé à une glacière utilisée au cours du XIX^e siècle, a également été trouvé. Les recommandations formulées dans l'étude de potentiel archéologique, voulant que soient réalisées des interventions permettant d'établir si des vestiges ont été préservés sous les remblais de surface, s'appliquent toujours.

Les sous-opérations localisées dans le secteur à potentiel archéologique historique H3 n'ont pas permis de trouver des sols d'intérêt archéologique. Toutefois, dans la zone à potentiel H3-1, les sous-opérations ont révélé des niveaux naturels associés à la surface d'origine. Cependant, aucun témoin ou vestige pouvant être associés aux chemins de fer ou à la rotonde construite à la fin du XIX^e siècle n'y a été trouvé. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée dans le secteur à potentiel H3 et dans la partie nord-ouest de la zone à potentiel H3-1.

La zone à potentiel archéologique historique H4-1 est caractérisée par la présence de remblais divers mis en place tant au XIX^e siècle qu'au moment de travaux plus récents, notamment ceux de la construction de l'échangeur Turcot, réalisés dans les années 1960. Malgré cette séquence stratigraphique répétitive, les sous-opérations présentent une couche de sol pouvant être associée à l'horizon organique de surface du sol naturel. Ce sol naturel peut receler des traces d'occupations rattachées à des bâtiments représentés sur les plans de la seconde moitié du XIX^e siècle. Par ailleurs, la sous-opération MTL12-23-2-1G a permis de localiser, dans l'actuelle emprise du chemin de la Côte-Saint-Paul, un tronçon de rails pouvant être associé au réseau de tramway en fonction au début du siècle dernier. La réalisation d'un inventaire archéologique dans la partie de la zone à potentiel H4-1 située directement au nord du canal de Lachine était recommandée et a été menée à bien au cours du présent mandat.

Le canal de Lachine a été aménagé au cours du XIX^e siècle. Ce site patrimonial, classé lieu historique national du Canada, présente un intérêt historique et archéologique indéniable et doit être préservé. Une surveillance réalisée sur la rive nord du canal a permis de localiser un tronçon de rails supplémentaire, dont le tracé bifurque vers le pont de Côte-Saint-Paul. Ce tronçon de rails est aussi associé au réseau de tramway du début du XX^e siècle. Des pavés de granit rattachés à un ancien revêtement de surface ont également été mis au jour

dans ce secteur. Aucune recommandation particulière n'est faite quant à cette portion du site archéologique 614G, qui se trouve sous la chaussée du chemin de la Côte-Saint-Paul.

Aucun niveau stratigraphique présentant un intérêt pour l'archéologie préhistorique n'a été découvert à l'intérieur des limites de la zone à potentiel archéologique préhistorique P1. Quant aux sous-opérations réalisées à proximité de la zone à potentiel archéologique préhistorique P4, elles ont révélé des séquences naturelles, mais présentant une pente jugée trop forte pour accueillir toute forme d'occupation ancienne. Aucune intervention archéologique n'est recommandée dans ces portions des zones à potentiel P1 et P4.

La zone à potentiel archéologique historique H4-1 a fait l'objet d'un inventaire archéologique, préalablement au prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul entre l'autoroute 15 à l'est et le boulevard Monk à l'ouest. Cet inventaire a permis de recueillir de nombreux renseignements sur un établissement à vocation agricole daté de la seconde moitié du XIX^e siècle et a mené à la création d'un nouveau site archéologique (BiFj-104). Ses résultats confirment la présence sur le site d'un ou deux bâtiments ou dépendances (plans 13 et 14), dont un seul a été représenté sur le plan de H. S. Sitwell de 1865-1869 (plan 10). À la suite de l'inventaire, un code Borden a été attribué à cet espace d'intérêt archéologique particulier. Celui-ci est maintenant répertorié dans l'ISAQ.

L'implantation de sous-opérations en bordure des vestiges découverts a permis de mieux comprendre la séquence de dépôt des sols ainsi que les différents événements associés à la construction, à l'occupation et à la démolition du bâtiment. En tout, quatre vestiges ont été découverts, soit deux murs de maçonnerie de pierres, une base de pilier maçonnée et une structure de briques inexpliquée. Les deux segments du mur de maçonnerie désigné comme le vestige 2 forment le coin nord-ouest d'un bâtiment. Le vestige 1, dont les deux tronçons s'étendent sur une longueur visible de 13,35 m, ne se situe pas dans l'axe du vestige 2. Bien qu'ils aient la même orientation, les deux vestiges sont décalés de 0,90 m.

Les maçonneries semblent dater de la seconde moitié du XIX^e siècle et appartiennent vraisemblablement à un seul bâtiment. En effet, dans la sous-opération 2C, les tranchées de construction du vestige 1 et des vestiges 2 et 4 tronquent le niveau occupationnel apparemment antérieur à la construction du bâtiment (2C9). Cependant, une hypothèse voulant que ces maçonneries puissent aussi correspondre à deux étapes distinctes de construction a été formulée. Une incertitude demeure toujours quant au nombre de bâtiments représentés par ces deux maçonneries de pierres calcaires. Quant au vestige 3, il semble être le prolongement sud-est des vestiges 2 et 4 (plans 13 et 14).

La culture matérielle provenant des sondages manuels du site BiFj-104 suggère que le ou les bâtiments dont les vestiges ont été mis au jour ont été occupés durant la seconde moitié du XIX^e siècle. La durée de l'utilisation de ces structures n'a pu être déterminée avec certitude. Les vestiges trouvés peuvent être associés aux occupations agricoles et rurales attestées historiquement à proximité du village de Côte-Saint-Paul, à une époque suivant la construction du canal de Lachine. Le site de la ferme Davidson (BiFj-104), qui constitue un témoin du patrimoine archéologique québécois et montréalais en milieu rural, a été caractérisé.

Au nord-ouest de l'aire d'étude, à l'emplacement où se situerait un bâtiment représenté sur le plan de Charles Edward Goad de 1890 (plan 10), aucun vestige n'a été trouvé. Les vestiges de ce bâtiment pourraient se trouver plus au nord-ouest, à l'extérieur de l'emprise des travaux de prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, selon les observations faites par la firme Patrimoine Experts (2012). Dans le cadre de la présente intervention, un niveau de sol naturel remanié a été découvert. Ce sol a révélé des artefacts qui témoigneraient de l'occupation du terrain entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle, une période contemporaine à l'occupation du bâtiment représenté par Goad.

En conclusion, le MTQ peut procéder aux travaux prévus dans le cadre du prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul sans contrainte archéologique.

DOCUMENTS CONSULTÉS

ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES

ARCHÉOCÈNE

1993 *Le domaine agricole d'un marchand aux XVII^e et XVIII^e siècles. Le site LeBer à l'île des Sœurs*, Les Publications du Québec. (Patrimoines; dossier n° 85).

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

1994 *Site LeBer (BiFj-1), île des Sœurs, Verdun. Inventaire et évaluation archéologiques*, Ville de Verdun et ministère de la Culture et des Communications.

ARKÉOS

2005 *Programme d'inventaire des terrains vacants de l'arrondissement historique du Vieux-Montréal. Étude de potentiel archéologique : terrain 7E*, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications. [Projet réalisé dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2000-2005].

ETHNOSCOPIE

1992 *Agrandissement du musée de la maison Saint-Gabriel BiFj-135. Sondages et surveillance archéologiques été-automne 1991*, Congrégation de Notre-Dame.

1997a *Inventaire archéologique de terrains vacants du Vieux-Montréal, 1996, place Victor-Morin (îlot 6, terrain A, site BjFj-87), parc de Ville-de-La Flèche (îlot 7, terrain H, site BjFj-88), terrain vacant, rue Saint-Louis (îlot 7, terrain E, site MTL96-06-3)*, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications. [Programme Études et expertises, 1994].

1997b *Inventaire et fouille archéologiques du site LeBer (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49), rapport d'activités*. [Rapport inédit présenté à la Ville de Verdun et au ministère de la Culture et des Communications].

2000a *Aménagement et mise en valeur du domaine public municipal aux abords du canal de Lachine. Étude de potentiel archéologique, pôle Gadbois, parc Gadbois (3533-01)*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain et Service des parcs, des jardins et des espaces verts.

2000b *Présence amérindienne et occupations marchandes. Fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999. Vieux-Montréal et faubourgs*, (Patrimoine archéologique de Montréal; n° 19).

2002 *Étude de potentiel archéologique des secteurs nord et sud et interventions archéologiques sur le site BjFj-113, 2001-2002. Projet d'aménagement des abords du pont Jacques-Cartier, Montréal*, Ville de Montréal, 164 pages.

DOCUMENTS CONSULTÉS

- 2004 *Interventions archéologiques, construction du pont Monk, canal de Lachine, MTL00-08-4, MTL01-08-3, 604G, 2000-2001*, Ville de Montréal, 121 pages et annexes.
- 2005 *Opération Solidarité 5 000 logements. Étude de potentiel et inventaire archéologiques, rue Saint-Ambroise, MTL03-23-1, Montréal, 2003*, Ville de Montréal, Service du développement économique et urbain, 122 pages et annexes.
- 2006 *Centre universitaire de santé McGill, cour Glen, Montréal. Interventions archéologiques (MTL05-05-1, BiFj-82, BiFj-83 et BiFj-84) 2005, 2006*. [Rapport inédit présenté à la Corporation d'hébergement du Québec, au Centre universitaire de santé McGill et à L.A. Hébert Ltée].
- 2007 *Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu. Programme d'enfouissement des réseaux câblés de distribution. Interventions archéologiques*. [Rapport inédit présenté à BPR-Enviraqua inc. et à Hydro-Québec].
- 2008a *Complexe Turcot, étude de potentiel archéologique*, Dessau et ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal, Bureau de projet du complexe Turcot, 43 pages et annexe, 2 volumes.
- 2008b *Complexe Turcot, addenda à l'étude de potentiel archéologique*, Dessau et ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal, Bureau de projet du complexe Turcot, 9 pages et annexe, 2 volumes.
- 2009 *Complexe Turcot, étude en archéologie – phase 1, surveillance archéologique, travaux de caractérisation des sols, MTL07-23-2*, Dessau et ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal, Bureau de projet du complexe Turcot, 9 pages, 2 volumes.
- 2010 *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007, volume 1*. [Rapport inédit présenté à la Commission des services électriques de Montréal, à Hydro-Québec et à la Ville de Montréal].
- 2011 *Complexe Turcot, surveillance archéologique, BiFj-28, 614G, MTL09-23-1 et MTL09-24-1*, Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction de l'Île-de-Montréal.
- 2012 *Ferme Saint-Gabriel, BiFj-89. Quadrilatère formé par les rues De Condé, Saint-Patrick, De Montmorency et par le canal de Lachine, Montréal. Inventaire archéologique, 2010*. [Rapport inédit présenté à Ville de Montréal et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine].

DOCUMENTS CONSULTÉS

MASSICOTTE, Daniel

2002 *L'urbanisation et la municipalisation dans la vallée industrielle du canal de Lachine, 1820-1940*, Parcs Canada. [Rapport synthèse].

PATRIMOINE EXPERTS

2012 *Projet Turcot. Surveillance archéologique, travaux de caractérisation des sols (de septembre 2009 à mars 2011)*, Québec, Ministère des Transports du Québec, Direction générale de Montréal et de l'Ouest, Direction territoriale de l'Île-de-Montréal.

PERRAULT, Claude

1969 *Montréal en 1781*, Montréal, Payette Radio.

SACL inc.

2011 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, centre d'interprétation de la maison Nivard-De Saint-Dizier, Site archéologique BiFj-85, Montréal*, Arrondissement de Verdun, Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et Société d'habitation du Québec.

S.A.N.M.

1982 *Expertises archéologiques Vieux-Montréal, 1982*, Montréal. [Étude réalisée dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles].

1983 *Expertises archéologiques Vieux-Montréal, 1983*, Montréal. [Étude réalisée dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles].

1986 *Transformation d'un espace rural en espace urbain, le site Viger, Montréal*, Montréal. [Étude réalisée dans le cadre de l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère des Affaires culturelles].

WEBSTER, Donald B.

1969 *Dossier documentaire et historique du site LeBer*, [n. p.] [Déposé au ministère de la Culture et des Communications à Montréal].

DOCUMENTS CONSULTÉS

DOCUMENTS CARTOGRAPHIQUES

GOAD, CHARLES EDWARD

1890 *Atlas of the city of Montreal: from special survey and official plans, showing all buildings & names of owners / Chas. E. Goad, civil engineer, Montréal, Chas. E. Goad, civil engineer (BAnQ G 1144 M65G475 G6 1890 CAR).*

1907 *Montreal Island and vicinity (BAnQ P600 S4 SS1 D68).*

1913 *Atlas of the City of Montreal and vicinity: in four volumes, from official plans – special surveys showing cadastral numbers, buildings & lots, Vol. II Part of Notre-Dame-de-Grâce, Emard and St. Henry ward (BAnQ G 1144 M65G475 C3 1912 CAR).*

HOPKINS, HENRY WHITMER

1879 *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga; from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands / by and under the supervision of H. W. Hopkins..., Québec (province), Provincial Surveying and Pub. Co., Henry W. Hopkins, manager (BAnQ G1144 M65G475 H6 1879 CAR).*

PINSONNEAULT, A. R.

1907 Planches 18 et 23, *Atlas of the island and city of Montreal and Ile Bizard: a compilation of the most recent cadastral plans from the book of reference / A. R. Pinsonneault, compiler, [s. l.], Atlas Publishing Co. Ltd. (BAnQ G 1144 M65G475 P5 1907 CAR).*

SITWELL, H. S.

1865 *Contoured plan of Montreal and it's environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 (BAnQ G 3452 M65 1869 C657 CAR).*

UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU

1915 *Insurance plan of the city of Montreal, Quebec, Canada, volume IV (BAnQ 0003216548). [Réimprimé en avril 1926].*

1961 *Insurance plan of the city of Montreal, volume 4 (BAnQ 1144/M65G475/U5/v. 4/1961 CAR).*

V. PREST, V. K. et J. HODE KEYSER

1982 *Carte des dépôts meubles – Île de Montréal.*

DOCUMENTS CONSULTÉS

SOURCES MANUSCRITES – ACTES NOTARIÉS

DAVELUY, Paul-Edouard

1819 Vente par Jean Baptiste Rivard dit Lanouette à David Ross, 3 mars 1819, greffe de Paul-Edouard Daveluy, minute n° 54.

GRIFFIN, Henry

1841 Deed of Sale between Jane D. Ross, city of Montreal, widow of the late David Ross and Henry Hadley, 13 mars 1841, greffe de Henry Griffin, BAnQ.

1842 Deed of Sale between Henry Hadley, of the River St. Pierre, farmer, and James Connor, of the Cote St Paul, laborer, 21 janvier 1842, greffe de Henry Griffin, BAnQ.

JOBIN, André

1815 Vente par les héritiers de feus Jean-Raphaël Lelièvre et Marguerite Crevier, 12 janvier 1815, greffe de André Jobin, minute n° 96.

MCINTOSH, E.

1859 Deed of Division between Eliza Connor et Jane Connor, 31 octobre 1859, greffe de E. McIntosh, BAnQ.

1876 Deed of Sale between Dame Jane Connor and William B. Davidson of Côte St- Paul, Flowerist, 14 septembre 1876, greffe de E. McIntosh, BAnQ.

SMITH, James

1858 Memorial of a Deed of Sale by William B. Davidson, between William Brombly et Dame Margaret Taylor his wife, Dame Hannah Brombly, wife of John Davidson, & Robert Brombly and Dame Marie Tiviarge his wife and James Davidson, 10 mars 1858, greffe de James Smith, enregistré devant Hugh Brody le 4 novembre 1890, enregistrement n° 49094, cadastre du Québec.

Annexe A
Correspondance entre les modes d'enregistrement

Annexe A : Correspondance entre les modes d'enregistrement lors de la surveillance archéologique.

Enregistrement archéologique	Secteur / zone à potentiel archéologique	Numéro séquentiel (ID BPT)	Numéro forage / sondage / excavation	Date de réalisation
MTL12-04-1-1A	H2-1	-	Lot CO-07	Du 6 février au 21 juin 2012
MTL12-04-1-1B	H2-1	-	RP-12/RP-13	3 avril au 5 avril 2012
MTL12-04-1-1C	H2-1	-	RP-12/RP-16	11 avril 2012
MTL12-04-1-1D	H2-1	-	RP-16/RP-5	12 avril 2012
MTL12-04-1-1E	H2-1	-	RP-16/RP-15	20 avril 2012
MTL12-04-1-1F	H2-1	-	RP-15/RP-14	26 avril 2012
MTL11-04-4-2A	H3	2424	MPULL/F-5	22 novembre 2011
MTL11-04-4-2C	H3	2423	MPULL/F-4	25 novembre 2011
MTL11-04-4-1A	H3-1	-	Aménagement de F-7	16 novembre 2011
MTL11-04-4-1B	H3-1	-	Aménagement de F-6	16 novembre 2011
MTL11-04-4-2B	H3-1	2426	MPULL/F-7	23 novembre 2011
MTL11-04-4-2D	H3-1	2425	MPULL/F-6	30 novembre 2011
MTL12-23-2-1A	H4-1	2434	TE-05	30 mai 2012
MTL12-23-2-1B	H4-1	2433	TE-04	30 mai 2012
MTL12-23-2-1C	H4-1	2432	TE-03	30 mai 2012
MTL12-23-2-1D	H4-1	2431	TE-02	30 mai 2012
MTL12-23-2-1E	H4-1	2430	TE-01	30 mai 2012
MTL12-23-2-1G	H4-1	-	Lot CO-06	1 octobre 2012
614G-5A	H5-1	-	Lot CO-06	1 octobre 2012

Annexe B
Plans présentant les numéros séquentiels du MTQ

PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL11-04-4
 IDENTIFICATION DES NUMÉROS
 SÉQUENTIELS DU MTQ
 ANNEXE B-1

SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE :

-  LIMITE DE SECTEUR
-  NUMÉRO DE SECTEUR
-  ZONE À POTENTIEL
- H3-1** NUMÉRO DE ZONE

ZONE À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 PRÉHISTORIQUE :

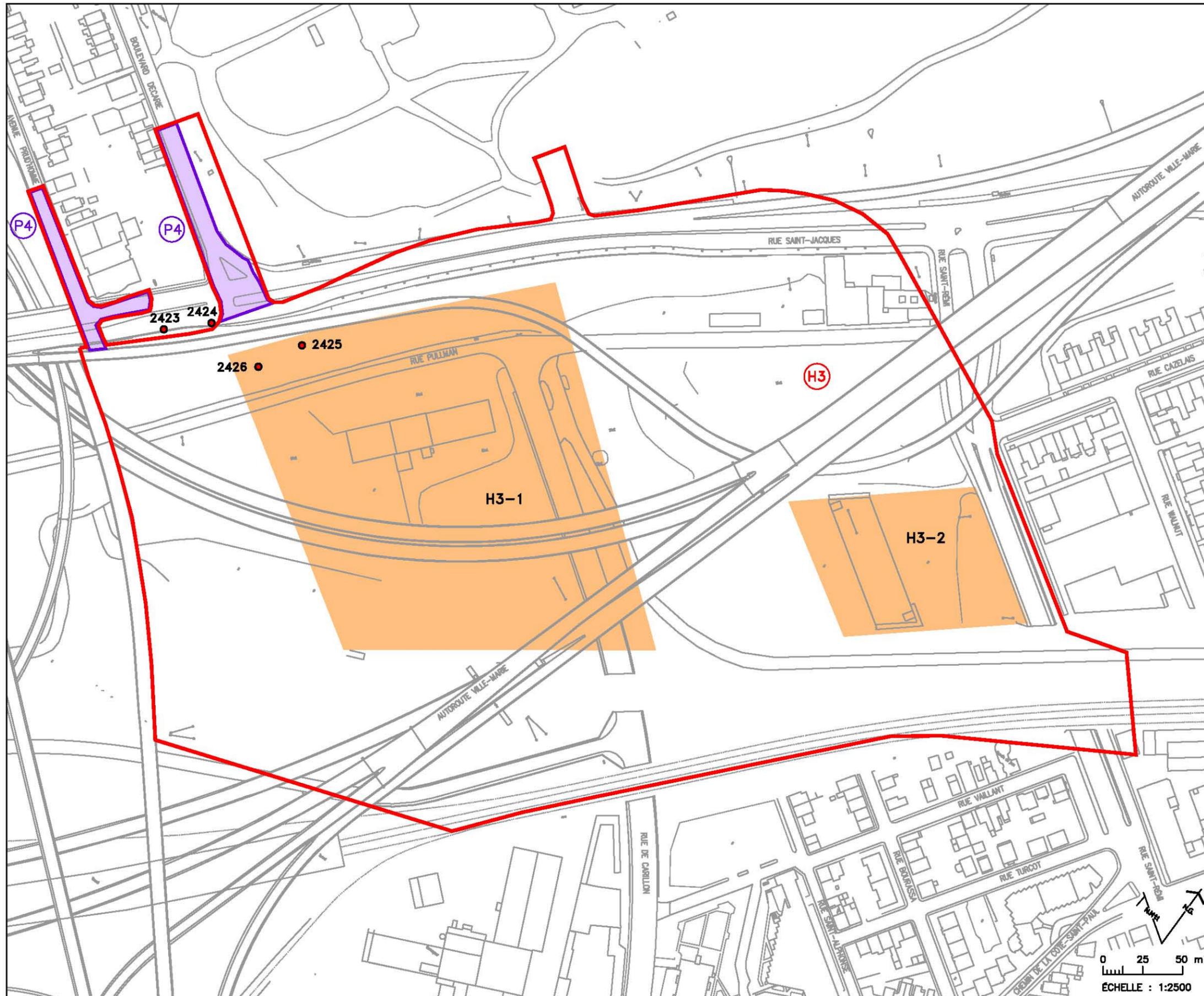
-  LIMITE DE ZONE
-  NUMÉRO DE ZONE

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

-  FORAGE
- 2423** NUMÉRO SÉQUENTIEL

SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Ethnoscap 2008a, 2009a et 2011



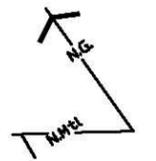
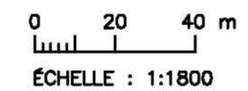
PROJET TURCOT
 INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2012
 MTL12-23-2, BIFJ-104 ET 614G
 IDENTIFICATION DES NUMÉROS
 SÉQUENTIELS DU MTQ
 ANNEXE B-2

SECTEUR À POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE
 HISTORIQUE :

-  LIMITE DE SECTEUR
-  NUMÉRO DE SECTEUR
-  ZONE À POTENTIEL
-  H4-1 NUMÉRO DE ZONE
-  LIMITE EXCÉDENTAIRE DE SECTEUR

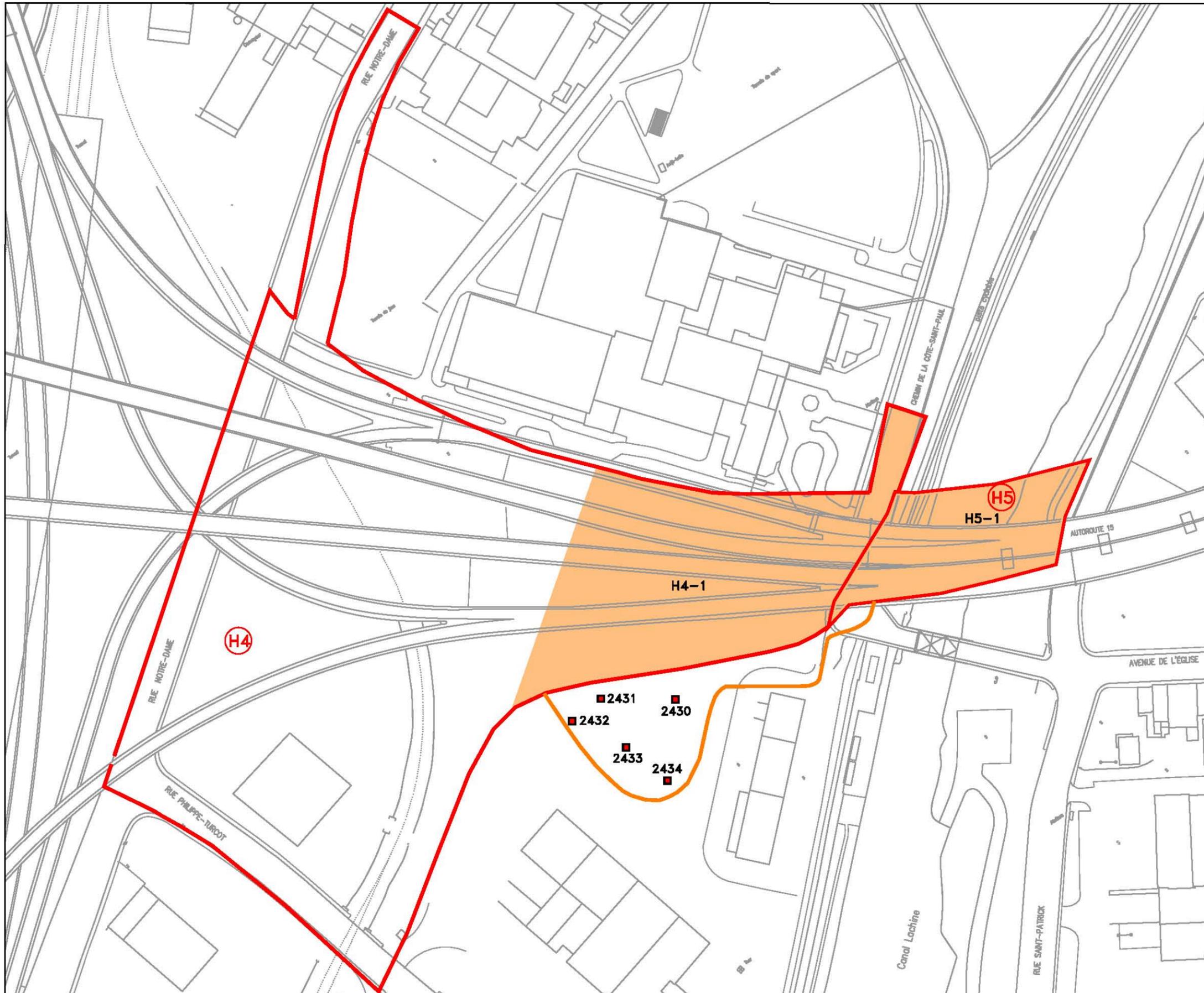
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES :

-  TRANCÉE EXPLORATOIRE
- 2430** NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION



SOURCES :

- Cartes électroniques, ministère des Transports du Québec, fichiers Turcot-TN-Ouest-2D.dwg, L01688G-TN-Turcot.dwg et 31he3631_carto.dwg
- Ethnoscop 2008a



Annexe C
Catalogues des photographies

Projet : Excavation de masse CUSM CO-07, sous-opération 1A
Film n° : MTL12-04-1-NUM1

Archéologue : Mathieu Sévigny
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
06-02-2012	1		PB060001	1A	Sommet de la terrasse, début des excavations	S.-O.
06-02-2012	2		PB060002	1A	Poutre de bois (taille de chemin de fer)	S.
06-02-2012	3		PB060003	1A	Idem	S.
06-02-2012	4		PB060004	Général	Localisation des sites à proximité au sommet de la terrasse Sherbrooke	O.
06-02-2012	5		PB060005	1A	Profil stratigraphique général	O.
06-02-2012	6		PB060006	1A	Restant de la terrasse marine	S.
06-02-2012	7		PB060007	1A	Excavation du rebord de la terrasse marine	S.
06-02-2012	8		PB060008	1A	Idem, photo panoramique	S.
06-02-2012	9		PB060009	1A	Sol déblayé au bulldozer	O.
06-02-2012	10		PB060010	1A	Remblai supérieur déblayé	O.
06-02-2012	11		PB060011	1A	Idem	S.-O.
06-02-2012	12		PB060012	1A	Profil stratigraphique général de la terrasse	O.
06-02-2012	13		PB060013	1A	Voie d'accès prenant forme	S.-E.
06-02-2012	14		PB060014	1A	Remblai hétérogène, premier niveau	S.-O.
06-02-2012	15		PB060015	1A	Voie d'accès sur deuxième niveau « d'argile »	S.-E.
06-02-2012	16		PB060016	1A	Restant de la terrasse	S.-O.
06-02-2012	17		PB060017	1A	Remblai + poutre de fer en H. Rail?	S.-O.
06-02-2012	18		PB060018	1A	Vue générale des excavations	N.-O.
06-02-2012	19		PB060019	1A	Idem	N.-O.
18-02-2012	20		PB180020	1A	Vue générale des travaux	S.-O.
18-02-2012	21		PB180021	1A	Idem	N.-E.
18-02-2012	22		PB180022	1A	Début de l'aménagement de la rampe	N.-E.
18-02-2012	23		PB180023	1A	Remblai fluvio-glaciaire sur remblai argileux contaminé	N.
18-02-2012	24		PB180024	1A	Idem	N.-O.
18-02-2012	25		PB180025	1A	Idem	O.
18-02-2012	26		PB180026	1A	Dalle de béton 1A2	N.-E.
18-02-2012	27		PB180027	1A	Mur de béton adjacent à la dalle 1A1	N.
18-02-2012	28		PB180028	1A	Idem	N.
18-02-2012	29		PB180029	1A	Dalle 1A2 et remblai	N.
18-02-2012	30		PB180030	1A	Dalle de béton 1A2 et mur 1A1	N.-E.
18-02-2012	31		PB180031	1A	Idem + rue Saint-Jacques	E.
18-02-2012	32		PB180032	1A	Dalle 1A2 et remblai	N.
18-02-2012	33		PB180033	Général	Site du Canadien Pacifique	N.-O.
18-02-2012	34		PB180034	Général	Vue générale des travaux liés à la voie d'accès	N.-E.
18-02-2012	35		PB180035	Général	Idem, photo panoramique	N.-E.
18-02-2012	36		PB180036	Général	Bouteilles sur le site du Canadien Pacifique	S.-O.
18-02-2012	37		PB180037	Général	Idem + vaisselle déblayée	O.
18-02-2012	38		PB180038	1A	Deuxième mur, 4 à 5 m plus au nord-est (1A3)	O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
18-02-2012	39		PB180039	1A	Vue générale de la base de la rampe 1A2, 1A1 et 1A3	S.-O.
18-02-2012	40		PB180040	1A	Idem	S.-O.
18-02-2012	41		PB180041	Général	Vue générale, site du Canadien Pacifique en arrière-plan	S.-O.
18-02-2012	42		PB180042	1A	Aménagement de la rampe	S.
18-02-2012	43		PB180043	1A	Idem	O.
18-02-2012	44		PB180044	1A	Idem, final	N.-O.
18-02-2012	45		PB180045	1A	Vue générale des travaux	O.
20-02-2012	46		PB200046	1A	Dalle de béton 1A2 et murs 1A1 et 1A3 retirés sans supervision au matin	S.
20-02-2012	47		PB200047	1A	Idem	N.-E.
20-02-2012	48		PB200048	1A	Prolongement de la rampe, au nord-est	N.-E.
20-02-2012	49		PB200049	1A	Dalle de béton 1A2 et mur retiré (1A1 et 1A3)	E.
20-02-2012	50		PB200050	1A	Remblai de calcaire noirâtre anguleux	N.-O.
20-02-2012	51		PB200051	1A	Mur de béton nord-ouest (1A4), sous les remblais	N.-O.
20-02-2012	52		PB200052	1A	Aménagement de la rampe	O.
20-02-2012	53		PB200053	1A	Idem	O.
20-02-2012	54		PB200054	1A	Mur nord-ouest (1A4) et dalle au nord-ouest (1A5)	N.-O.
20-02-2012	55		PB200055	1A	Excavation de la bretelle, prolongement nord-est	N.
20-02-2012	56		PB200056	1A	Deux pelles mécaniques à l'œuvre	N.
20-02-2012	57		PB200057	1A	Aspect de la rampe et palier	E.
20-02-2012	58		PB200058	1A	Idem, fin de supervision	N.
20-02-2012	59		PB200059	1A	Idem	N.
29-02-2012	60		PB290060	1A	Voie d'accès au CUSM et palier, au niveau du trottoir	S.
29-02-2012	61		PB290061	1A	Terrasse : faciès argileux d'eau profonde	O.
29-02-2012	62		PB290062	1A	Voie d'accès + paroi nord-est	N.-E.
29-02-2012	63		PB290063	1A	Paroi sud-ouest de la voie d'accès	O.
29-02-2012	64		PB290064	1A	Paroi nord-est de la voie d'accès	N.
29-02-2012	65		PB290065	1A	Voie d'accès excavée durant la nuit du 28 au 29 février	O.
05-03-2012	66		PB305066	1A	Excavation de la voie d'accès	S.
05-03-2012	67		PB305067	1A	Idem	S.
05-03-2012	68		PB305068	1A	Idem	N.-E.
05-03-2012	69		PB305069	Échéancier	Échéancier des travaux	-
06-03-2012	70		PB306070	1A	Profil sous l'ancienne bretelle	N.-E.
06-03-2012	71		PB306071	Général	Profil de la terrasse marine	N.-O.
06-03-2012	72		PB306072	Général	Idem	N.
06-03-2012	73		PB306073	Général	Idem	N.-O.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Excavation pour l'implantation d'égouts, CUSM, CO-07
 Film n° : MTL-12-04-1-NUM2

Archéologue : Mathieu Sévigny
 Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
03-04-2012	1		P4030001	Général	Mur de béton au sud-est du pilier sud-ouest, près de la rampe d'accès	S.
03-04-2012	2		P4030002	Général	Idem, vue générale	N.-E.
03-04-2012	3		P4030003	1B	Creusement pour l'implantation du RP-12	O.
03-04-2012	4		P4030004	1B	Idem	O.
03-04-2012	5		P4030005	Général	Vue générale du pilier sud-ouest et autre	S.-O.
03-04-2012	6		P4030006	1B	Vue générale du pilier nord-est et de 1B	S.
03-04-2012	7		P4030007	Général	Vue générale des travaux	S.-O.
03-04-2012	8		P4030008	1B	Fin du creusement de 1B	O.
03-04-2012	9		P4030009	Général	Possible mur de pierre à 8,40 m du trottoir, devant le lampadaire	N.-E.
03-04-2012	10		P4030010	Général	Emplacement du possible vestige	E.
05-04-2012	11		P4050011	1B	Regard pluvial RP-12 en place, compaction	S.
05-04-2012	12		P4050012	1B	Section de tuyau installée vers le RP-13	N.
05-04-2012	13		P4050013	1B	Idem	N.
05-04-2012	14		P4050014	1B	Idem	N.
10-04-2012	15		P4100015	Général	Profil naturel profond à l'est du pilier nord-est	S.-E.
11-04-2012	16		P4110016	1C	Creusement vers le RP-16	E.
11-04-2012	17		P4110017	1C	Profil stratigraphique, environ 1 m de remblai résiduel	E.
11-04-2012	18		P4110018	1C	Idem	E.
11-04-2012	19		P4110019	1C	Grès grossier glacé provenant du remblai	S.-E.
11-04-2012	20		P4110020	1C	Installation de sections de tuyau vers le RP-16	S.-E.
11-04-2012	21		P4110021	1C	Creusement pour le RP-16	E.
11-04-2012	22		P4110022	1C	Vue générale des travaux de drainage	S.-E.
11-04-2012	23		P4110023	RP-16	Profil stratigraphique près du RP-16, carnet p. 22	S.-E.
11-04-2012	24		P4110024	RP-16	RP-16 installé	E.
12-04-2012	25		P4120025	1D	Creusement vers le RP-5 à partir du RP-16	S.
12-04-2012	26		P4120026	1D	Portion est de la tranchée	S.
12-04-2012	27		P4120027	1D	Profil stratigraphique à mi-chemin entre le RP-16 et le RP-5	S.
12-04-2012	28		P4120028	1D	Idem	S.
12-04-2012	29		P4120029	1D	Vue générale	S.
12-04-2012	30		P4120030	1D	Bois provenant d'un des niveaux (1D1)	Plan
12-04-2012	31		P4120031	1D	Bois et branches provenant du remblai au-dessus du niveau de bois (plancher) 1D1	N.-O.
12-04-2012	32		P4120032	1D	Niveau de planches (plancher?) 1D1	E.
12-04-2012	33		P4120033	1D	Raté	-
12-04-2012	34		P4120034	1D	Niveau de planches se terminant à 11,60 m du RP-16	S.
12-04-2012	35		P4120035	1D	Idem	S.-E.
12-04-2012	36		P4120036	1D	Section de planche nord-est / sud-ouest bordée à l'ouest par un madrier nord-sud (1D1)	N.-O.
12-04-2012	37		P4120037	1D	Tranchée 1D terminée	S.
12-04-2012	38		P4120038	1D	Pièce de bois comportant deux rainures	Plan

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
12-04-2012	39		P4120039	1D	Profil stratigraphique près du RP-5	O.
12-04-2012	40		P4120040	1D	Installation de sections de tuyau près du RP-5	S.-O.
12-04-2012	41		P4120041	1D	Creusement de l'emplacement du RP-5	O.
12-04-2012	42		P4120042	1D	RP-16, à droite, du bois marque le début de la structure de bois 1D1	E.
12-04-2012	43		P4120043	1D	Profil stratigraphique à l'extrémité sud-ouest près du RP-5	S.
12-04-2012	44		P4120044	1D	Profil stratigraphique à la limite nord-est de la structure de bois 1D1	S.-E.
12-04-2012	45		P4120045	1D	Fin de la supervision, pose du RP-5	S.-O.
16-04-2012	46		P4160046	-	Raté	-
16-04-2012	47		P4160047	1A	Vestige de béton 1A6, limite sud-ouest	S.-E.
16-04-2012	48		P4160048	1A	Fragment de la partie basse de la dalle de béton 1A8	N.
16-04-2012	49		P4160049	1A	Vestiges de béton 1A6 et 1A8	N.
16-04-2012	50		P4160050	1A	Partie sud-ouest	N.-E.
16-04-2012	51		P4160051	1A	Profil du vestige 1A6 sur le sol naturel	N.-E.
16-04-2012	52		P4160052	1A	Coin sud partiellement dérasé (1A6)	N.
16-04-2012	53		P4160053	1A	Section de mur (béton) nord-est / sud-ouest à 13,90 m du trottoir (1A7)	O.
16-04-2012	54		P4160054	1A	Vue d'ensemble	S.-E.
16-04-2012	55		P4160055	1A	Coin sud dégagé (1A6)	N.
16-04-2012	56		P4160056	1A	Profil du vestige de béton 1A6	N.-E.
16-04-2012	57		P4160057	1A	Coin sud dégagé (1A6)	N.
16-04-2012	58		P4160058	Général	Vue générale des travaux	N.-O.
16-04-2012	59		P4160059	1A	Coin sud dégagé (1A6)	S.
16-04-2012	60		P4160060	1A	Idem	N.-O.
17-04-2012	61		P4170061	1A	Excavation de masse	S.
17-04-2012	62		P4170062	1A	Dalle de béton 1A8 suivie par l'excavatrice	N.
17-04-2012	63		P4170063	1A	Enlèvement de la dalle de béton 1A8 et du mur sud-ouest 1A6	S.-E.
17-04-2012	64		P4170064	1A	Découverte d'un réservoir d'huile plein (1A9)	S.
17-04-2012	65		P4170065	1A	Réservoir d'huile 1A9	S.-E.
17-04-2012	66		P4170066	1A	Excavation de masse et enlèvement des vestiges de béton	N.-E.
18-04-2012	67		P4180067	1A	Mur nord-ouest 1A7, orienté nord-est / sud-ouest, et réservoir 1A9 à gauche	S.-O.
18-04-2012	68		P4180068	1A	Réservoir d'huile 1A9 expertisé	S.-O.
18-04-2012	69		P4180069	1A	Idem	N.-E.
19-04-2012	70		P4190070	1A	Sections du mur nord-ouest 1A7 arrachées	E.
19-04-2012	71		P4190071	1A	Idem	N.-E.
19-04-2012	72		P4190072	1A	Mur nord-ouest 1A7, section « moderne »	S.-O.
19-04-2012	73		P4190073	1A	Mur nord-ouest 1A7 dégagé, section avec armature nervurée	E.
19-04-2012	74		P4190074	1A	Parement nord-ouest du mur nord-ouest 1A7	S.-E.
19-04-2012	75		P4190075	1A	Mur nord-ouest 1A7	N.-E.
19-04-2012	76		P4190076	1A	Jonction mur nord-ouest 1A7 et décrochement vers l'est (1A11)	E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
19-04-2012	77		P4190077	1A	Empattement du mur nord-ouest 1A7, 1,47 m de large	O.
19-04-2012	78		P4190078	1A	Mur nord-ouest (1A11)	O.
19-04-2012	79		P4190079	1A	Préparation pour la décontamination de 1A9	S.-O.
19-04-2012	80		P4190080	1A	Réservoir d'huile 1A9 dégagé	S.
19-04-2012	81		P4190081	1A	Jonction où le mur nord-ouest fait un décrochement vers l'est (1A7/1A11)	S.-E.
19-04-2012	82		P4190082	1A	Armature de l'empattement du mur nord-ouest 1A7	N.
19-04-2012	83		P4190083	1A	Réservoir 1A9 dégagé	N.
19-04-2012	84		P4190084	1A	Brique commune ayant de la peinture blanche	N.
20-04-2012	85		P4200085	1E	Début du creusement du RP-16 au RP-15	N.-E.
20-04-2012	86		P4200086	1E	RP-16 + tranchée	S.-O.
20-04-2012	87		P4200087	1E	Idem	N.-E.
20-04-2012	88		P4200088	1E	Détail du remblai pierreux	E.
20-04-2012	89		P4200089	1E	Creusement dans la pierre (couche 1)	N.
20-04-2012	90		P4200090	1E	Mise en place de la boîte de protection	N.-E.
20-04-2012	91		P4200091	1E	Remblai pierreux plus profond	E.
20-04-2012	92		P4200092	1E	Idem + échelle photo	E.
20-04-2012	93		P4200093	1E	Fin d'excavation de la tranchée, emplacement du RP-15 à l'extrême nord-est	N.-E.
26-04-2012	94		P4260094	1A	Mur de béton 1A11 et armature	E.
26-04-2012	95		P4260095	1A	Jonction des murs 1A7 et 1A11	E.
26-04-2012	96		P4260096	1A	Murs de béton 1A11 de 3,10 m de haut	O.
26-04-2012	97		P4260097	1A	Murs de béton 1A11	E.
26-04-2012	98		P4260098	1A	Profil stratigraphique (du RP-15 au RP-14) contenant 80 cm de remblai résiduel	N.-O.
26-04-2012	99		P4260099	1A	Parement nord-ouest de 1A11, coffrage horizontal	S.-O.
26-04-2012	100		P4260100	1A	Idem, coffrage vertical	S.
26-04-2012	101		P4260101	1A	Parement sud-est de 1A11	O.
26-04-2012	102		P4260102	1A	Asphalte (niveau) vers 23,50 m du RP-15	N.
26-04-2012	103		P4260103	1A	Bretelle et égout, sol naturel stérile	N.-E.
26-04-2012	104		P4260104	1F	Vue d'ensemble du RP-15 au RP-14, photo panoramique	S.
26-04-2012	105		P4260105	1F	Idem	S.
26-04-2012	106		P4260106	1F	Idem	S.
26-04-2012	107		P4260107	1F	Idem	S.
26-04-2012	108		P4260108	1F	Vue d'ensemble du RP-15 au RP-14	S.
26-04-2012	109		P4260109	1F	Vue d'ensemble près du RP-14	N.
26-04-2012	110		P4260110	1F	Profil de la tranchée, paroi nord-ouest	N.-O.
26-04-2012	111		P4260111	1F	Pose du tuyau entre le RP-15 et le RP-14	N.-E.
26-04-2012	112		P4260112	1F	Vue d'ensemble, 26 avril 2012	N.-E.
26-04-2012	113		P4260113	1F	Paroi sud-est, profil stratigraphique et creusement	E.
26-04-2012	114		P4260114	1F	Idem	E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
26-04-2012	115		P4260115	1F	Idem vers 14,00 m au nord-est du RP-15, creusement	E.
26-04-2012	116		P4260116	1F	Idem, près du RP-15	E.
26-04-2012	117		P4260117	1F	Idem	E.
26-04-2012	118		P4260118	1F	Semelle de béton 1F1, observable vers 16,40 m du RP-15	S.-E.
26-04-2012	119		P4260119	1F	Vue générale du RP-14 vers RP-15	S.-O.
26-04-2012	120		P4260120	1F	Emplacement du RP-14, à proximité du mur de béton 1A11	N.
21-06-2012	121		P6210060	1A	Fondation de béton découverte (1A12)	S.-O.
21-06-2012	122		P6210061	1A	Idem	N.-E.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Aménagement des espaces de forage Pullman
Film n° : MTL11-04-4-NUM 1

Archéologue : Hugo Comète
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
16-11-2011	1		P1000512	-	Falaise Saint-Jacques	N.
16-11-2011	2		P1000513	-	Falaise Saint-Jacques	O.
16-11-2011	3		P1000514	1A	Aménagement d'une plate-forme pour la foreuse	S.-O.
16-11-2011	4		P1000515	1A	Idem	S.-O.
16-11-2011	5		P1000516	1A	Idem	S.-O.
16-11-2011	6		P1000517	1A	Paroi sud-ouest montrant un remblai anthropique sur le sol naturel dans le talus	S.-O.
16-11-2011	7		P1000518	1A	Idem	S.-O.
16-11-2011	8		P1000519	1A	Détail du sol naturel remanié en surface	S.-O.
16-11-2011	9		P1000520	1A	Séquence stratigraphique complète en paroi sud-ouest	S.-O.
16-11-2011	10		P1000521	1B	Aménagement d'une plate-forme dans le talus	N.
16-11-2011	11		P1000522	1B	Idem	O.
16-11-2011	12		P1000523	1B	Paroi nord-ouest à la suite de l'aménagement d'une plate-forme pour la foreuse	N.-O.
16-11-2011	13		P1000524	1B	Idem	O.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Forages Pullman

Archéologue : Christian Gates St-
Pierre

Film n° : MTL11-04-4-NUM 2

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
22-11-2011	1		IMG 6476	2A	MPull / F5, vue générale	N.
22-11-2011	2		IMG 6477	2A	Idem	N.
22-11-2011	3		IMG 6478	2A	Idem	S.
22-11-2011	4		IMG 6479	2A	Idem	S.
23-11-2011	5		IMG 6480	2B	MPull / F7, vue générale	O.
23-11-2011	6		IMG 6481	2B	Idem	O.
25-11-2011	7		IMG 6482	2C	MPull / F4, vue générale	O.
30-11-2011	8		IMG 6489	2D	MPull / F6, vue générale	N.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul (lot CO-06)
Film n° : MTL12-23-2-NUM1

Archéologue : Mathieu Sévigny
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
30-05-2012	1		P3005001	Général	Vue générale de l'aire visée par les tranchées exploratoires, partie 1/5 panoramique	S.-E.
30-05-2012	2		P3005002	Général	Vue générale de l'aire visée par les tranchées exploratoires, partie 2/5 panoramique	S.-E.
30-05-2012	3		P3005003	Général	Vue générale de l'aire visée par les tranchées exploratoires, partie 3/5 panoramique	S.-E.
30-05-2012	4		P3005004	Général	Vue générale de l'aire visée par les tranchées exploratoires, partie 4/5 panoramique	S.-E.
30-05-2012	5		P3005005	Général	Vue générale de l'aire visée par les tranchées exploratoires, partie 5/5 panoramique	S.-E.
30-05-2012	6		P3005006	1E	Vue générale de la tranchée exploratoire 1E	S.-O.
30-05-2012	7		P3005007	1E	Caractérisation du profil stratigraphique	N.-O.
30-05-2012	8		P3005008	1E	Profil stratigraphique supérieur	O.
30-05-2012	9		P3005009	1E	Profil stratigraphique total, fin d'excavation	O.
30-05-2012	10		P3005010	1A	Vue générale de l'emplacement de la tranchée exploratoire 1A	N.
30-05-2012	11		P3005011	1A	Profil stratigraphique supérieur	N.
30-05-2012	12		P3005012	1A	Profil stratigraphique total, fin d'excavation. Creusement inexpliqué en portion nord	O.
30-05-2012	13		P3005013	1B	Vue générale de l'emplacement de la tranchée exploratoire 1B	S.-E.
30-05-2012	14		P3005014	1B	Profil stratigraphique total, fin d'excavation	E.
30-05-2012	15		P3005015	1B	Remblaiement de la tranchée	S.-E.
30-05-2012	16		P3005016	1C	Vue générale de l'emplacement de la tranchée exploratoire 1C	E.
30-05-2012	17		P3005017	1C	Niveau de limon noirâtre contenant une multitude d'ossements (1,60 à 2,10 m)	N.-E.
30-05-2012	18		P3005018	1C	Profil stratigraphique total, fin d'excavation	E.
30-05-2012	19		P3005019	1C	Remblaiement de la tranchée exploratoire 1C	S.
30-05-2012	20		P3005020	1D	Vue générale de l'emplacement de la tranchée exploratoire 1D	N.
30-05-2012	21		P3005021	1D	Idem, partie d'une photo panoramique	N.-O.
30-05-2012	22		P3005022	1D	Profil stratigraphique total, fin d'excavation	E.
30-05-2012	23		P3005023	1D	Remblaiement de la dernière tranchée exploratoire	S.
30-05-2012	24		P3005024	Général	Vue générale de l'aire d'étude	S.-E.
30-05-2012	25		P3005025	1D	Photo panoramique de l'emplacement de la tranchée 1D	N.-O.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, lot CO-06,
inventaire

Film n° : MTL12-23-2-NUM2

Archéologue : Mathieu Sévigny

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
13-06-2012	1		P6130001	1F	Profil stratigraphique des niveaux supérieurs	O.
13-06-2012	2		P6130002	1F	Idem + aménagement de la pente	N.
14-06-2012	3		P6140010	1F	Vue générale de l'excavation mécanique terminée	S.-O.
14-06-2012	4		P6140011	1F	Idem	N.-E.
15-06-2012	5		P6150021	1F	Nettoyage de la tranchée	S.-O.
15-06-2012	6		P6150022	1F	Nettoyage terminé	O.
15-06-2012	7		P6150023	1F	Idem	S.-O.
18-06-2012	8		P6180027	2B	Surface 2B1	E.
18-06-2012	9		P6180028	2A	Fouille de 2A	N.
19-06-2012	10		P6190029	2A et 2B	Fouille des premiers lots	N.
19-06-2012	11		P6190030	2A	Base 2A1, surface 2A2	N.
19-06-2012	12		P6190031	2B	Base 2B1, surface 2B2	N.-E.
19-06-2012	13		P6190032	2B	Fouille de 2B2	S.-O.
19-06-2012	14		P6190037	2B	Base 2B2, surface 2B3	E.
19-06-2012	15		P6190038	2B	Base 2B3, surface 2B4	S.
19-06-2012	16		P6190039	2B	Base 2B4, fin de fouille	S.-E.
19-06-2012	17		P6190040	2B	Idem, profil de la paroi sud	S.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, lot CO-06,
inventaire

Archéologue : Hugo Comète

Film n° : MTL12-23-2-NUM3

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
15-06-2012	1		P1000804	1F	Vue générale, nettoyage, fin de l'excavation mécanique	N.-O.
15-06-2012	2		P1000805	1F	Idem	N.-O.
15-06-2012	3		P1000806	1F	Paroi nord, zone centrale	N.-O.
15-06-2012	4		P1000807	1F	Idem, détails	N.-O.
15-06-2012	5		P1000808	1F	Paroi est, puits d'essai	N.-E.
15-06-2012	6		P1000809	1F	Idem, Marcel à l'œuvre	N.-E.
15-06-2012	7		P1000810	1F	Paroi nord, détail de la couche 5, carnet Hugo p. 2-3	N.
15-06-2012	8		P1000811	1F	Idem	O.
18-06-2012	9		P1000814	1F	Implantation sous-opérations 2A et 2B	N.
18-06-2012	10		P1000815	1F	Idem	N.
18-06-2012	11		P1000816	2A	Surface 2A1	N.-O.
18-06-2012	12		P1000817	2A	Idem	O.
18-06-2012	13		P1000818	2A	Fouille 2A1	S.-O.
18-06-2012	14		P1000819	2A	Idem	S.-O.
19-06-2012	15		P1000820	2A	Surface 2A2 et niveau atteint : puits d'essai	N.-O.
19-06-2012	16		P1000821	2A	Niveau atteint dans 2A2, fin de fouille	N.-O.
19-06-2012	17		P1000822	2A	Paroi sud-ouest de 2A	S.-O.
19-06-2012	18		P1000823	2A	Idem, sans échelle photo	S.-O.
19-06-2012	19		P1000824	2A	Fin de fouille de 2A	N.-O.
27-06-2012	20		P1000984	1F	Tranchée 1F remblayée	N.-E.
27-06-2012	21		P1000985	1F	Idem	N.
27-06-2012	22		P1000989	1F	Idem	N.-O.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, supervision
des rails

Film n° : MTL12-23-2-NUM4

Archéologue : Patrice Angeli

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
01-10-2012	1		PA010057		Détails, secteur est	S.-O.
01-10-2012	2		PA010058	1G	Idem	N.-E.
01-10-2012	3		PA010059	1G	Vue générale, secteur est	S.
01-10-2012	4		PA010060	1G	Détails, rail courbé?	N.
01-10-2012	5		PA010061	1G	Idem	N.
01-10-2012	6		PA010062	1G	Vue générale de deux rails (dont un courbé)	N.
01-10-2012	7		PA010063	1G	Vue générale de trois rails	N.-O.
01-10-2012	8		PA010065	1G	Travaux, vue de la section est	E.
01-10-2012	9		PA010066	1G	Travaux, vue générale	O.
01-10-2012	10		PA010068	Général	Idem	S.
01-10-2012	11		PA010069	Général	Tas de traverses de bois retirées des travaux	N.
01-10-2012	12		PA010070	Général	Rails retirés au cours des travaux	O.
01-10-2012	13		PA010071	Général	Travaux, vue générale	N.-E.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, supervision
des rails

Film n° : 614G-NUM5

Archéologue : Patrice Angeli

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
28-09-2012	1		PA010046	5A	Vue générale au cours du dégagement des rails et du pavé (photo de l'entrepreneur)	N.-E.
01-10-2012	2		PA010047	5A	Vue générale des rails, section ouest	N.-E.
01-10-2012	3		PA010048	5A	Rails, section ouest	S.-E.
01-10-2012	4		PA010049	5A	Idem	N.-O.
01-10-2012	5		PA010050	5A	Idem	N.-O.
01-10-2012	6		PA010051	5A	Idem	N.-O.
01-10-2012	7		PA010052	5A	Détails, plaque de Bell	-
01-10-2012	8		PA010053	5A	Vue générale vers le sud	S.
01-10-2012	9		PA010054	5A	Détails, pavage	S.
01-10-2012	10		PA010055	5A	Rails allant vers le viaduc	S.
01-10-2012	11		PA010056	5A	Vue des travaux	N.-E.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, ferme Davidson

Archéologue : Mathieu Sévigny

Film n° : BiFj-104-NUM1

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
13 juin	1		P6130003	1A	Profil stratigraphique supérieur	N.-E.
13 juin	2		P6130004	1A	Creusement de 1A	N.-O.
13 juin	3		P6130005	1A	Quelques pierres taillées en portion est de la tranchée	N.-E.
13 juin	4		P6130006	1A	Idem, pierre métrique	N.-E.
13 juin	5		P6130007	1B	Destruction de la clôture, hôtel Muzo	O.
14 juin	6		P6140008	1B	Profil stratigraphique d'une tranchée	S.-E.
14 juin	7		P6140009	1B	Idem	S.-E.
14 juin	8		P6140012	1A et 1B	Vue générale	S.
14 juin	9		P6140013	1A et 1B	Idem	S.
14 juin	10		P6140014	1A et 1B	Photo panoramique	S.-E.
14 juin	11		P6140015	1A et 1B	Idem	S.-E.
14 juin	12		P6140016	1A et 1B	Idem	S.-E.
14 juin	13		P6140017	1A et 1B	Idem	S.-E.
14 juin	14		P6140018	1B	Vue générale	S.-E.
14 juin	15		P6140019	1C	Excavation mécanique	N.-O.
14 juin	16		P6140020	1C	Excavation terminée	S.
15 juin	17		P6150024	1A	Tranchée profonde et sols en place, nettoyage	S.
18 juin	18		P6180025	1A	Nettoyage terminé	S.-O.
18 juin	19		P6180026	1B	Nettoyage terminé	S.-E.
19 juin	20		P6190033	2A	Fouille de 2A, composante d'une photo panoramique	S.-E.
19 juin	21		P6190034	2A	Idem	S.-E.
19 juin	22		P6190035	2A	Idem	S.-E.
19 juin	23		P6190036	2A	Idem	S.-E.
20 juin	24		P6200041	2A, 2B et 2C	Vue générale de l'intervention	E.
20 juin	25		P6200042	Général	Vue générale au mercredi 20 juin	E.
20 juin	26		P6200043	Général	Idem	E.
20 juin	27		P6200044	Général	Idem	E.
20 juin	28		P6200045	Général	Idem	E.
20 juin	29		P6200046	2C	Base 2C1, surface 2C2	N.-E.
20 juin	30		P6200047	2C	Idem	N.
20 juin	31		P6200048	2C	Base 2C2, surface 2C3	N.-E.
20 juin	32		P6200049	2C	Idem	N.
20 juin	33		P6200050	2C	Idem + profil stratigraphique	N.-O.
20 juin	34		P6200051	2E	Surface 2E1, début de fouille	O.
20 juin	35		P6200052	2E	Idem	N.-O.
20 juin	36		P6200053	2E	Base 2E1, surface 2E2	S.-O.
20 juin	37		P6200054	2E	Idem	N.-O.
20 juin	38		P6200055	Général	Vue générale des excavations	S.-E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
20 juin	39		P6200056	2C	2C3 en cours de fouille	S.-E.
21 juin	40		P6210057	2C	Base 2C3, surfaces 2C4 et 2C5	N.-E.
21 juin	41		P6210058	2C	Idem	N.
21 juin	42		P6210059	2C	Idem	S.-O.
21 juin	43		P6210062	2C5	Structure de brique	S.-O.
21 juin	44		P6210063	2C5	Idem	S.
21 juin	45		P6210064	2C5	Idem	N.-O.
21 juin	46		P6210065	2C6 et 2C9	Bases 2C5, 2C3 et 2C4, surfaces 2C6 et 2C9	N.-O.
21 juin	47		P6210066	Général	Ambiance de canicule	S.-E.
21 juin	48		P6210067	2C	Plancher de bois (2 clous) et vide sous-jacent sous 2C8	N.
21 juin	49		P6210068	2E	Base 2E2, surface 2E3	S.
21 juin	50		P6210069	2E	Idem + profil stratigraphique	S.-O.
22 juin	51		P6220070	2G	Surfaces 2G1 et 2G2	N.-O.
22 juin	52		P6220071	2G	Idem	S.-E.
22 juin	53		P6220072	2C	Base 2C6	N.-O.
22 juin	54		P6220073	2C	Idem	N.-O.
22 juin	55		P6220074	2C	Idem + profil stratigraphique au sud-ouest. Tranchée?	O.
22 juin	56		P6220075	2G	Base 2G2, surface 2G3	N.-O.
22 juin	57		P6220076	2G	Base 2G1, surface 2G4	N.-E.
22 juin	58		P6220077	2E	Base 2E3, surface 2E4	S.
22 juin	59		P6220078	2C	Base 2C9, surface 2C10	N.-O.
22 juin	60		P6220079	2C	Idem	S.
22 juin	61		P6220080	2C	Idem	N.-E.
22 juin	62		P6220081	2G	Planche de bois dans 2G3	N.-O.
22 juin	63		P6220082	2G	Base 2G4, surface 2G5	O.
22 juin	64		P6220083	2G	Idem	S.-E.
22 juin	65		P6220084	2E	Base 2E4, fin de fouille	N.-O.
22 juin	66		P6220085	2E	Idem	S.-O.
22 juin	67		P6220086	2E	Profil stratigraphique, paroi sud-ouest	S.-O.
22 juin	68		P6220087	2C	Base 2C10, surface 2C11	N.-O.
22 juin	69		P6220088	2C	Idem	N.-O.
22 juin	70		P6220089	2C	Idem	S.
22 juin	71		P6220090	2C8	Parement sud-ouest	N.-E.
22 juin	72		P6220091	2C	Tranchée 2C10 et bois	S.-E.
22 juin	73		P6220092	2C	Idem	S.-E.
22 juin	74		P6220093	2C	Idem	S.-E.
22 juin	75		P6220094	2C	Idem	S.-E.
22 juin	76		P6220095	2C	Idem	S.-E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
22 juin	77		P6220096	2C8	« Pieu » court en demi-rondin au coin nord-ouest	E.
22 juin	78		P6220097	2C	Profil stratigraphique de la paroi sud-est	S.-E.
22 juin	79		P6220098	2C	Idem	S.-E.
22 juin	80		P6220099	2C8	Fin de fouille	S.-E.
22 juin	81		P6220100	2G	Base 2G5, fin de fouille	S.
2 mai	82		P6220101	Général	Vue de l'ensemble de l'aire d'intervention	N.-O.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Projet : Prolongement du chemin de la Côte-Saint-Paul, ferme Davidson

Archéologue : Hugo Comète

Film n° : BiFj-104-NUM2

Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
18-06-2012	1		P1000812	1A	Nettoyage	E.-S.-E
18-06-2012	2		P1000813	1A	Idem	N.-N.-O.
19-06-2012	3		P1000825	2A	Vue générale de 2A dans 1A	S.-E.
19-06-2012	4		P1000826	2A	Début de fouille 2A1	S.-E.
19-06-2012	5		P1000827	2A	Idem	N.-O.
19-06-2012	6		P1000828	2A	Idem	N.-E.
19-06-2012	7		P1000829	2A	2A1 en cours de fouille	S.
19-06-2012	8		P1000830	2A	Idem	S.
19-06-2012	9		P1000831	2A	Base 2A1, surfaces 2A2 et 2A3	S.-E.
19-06-2012	10		P1000832	2A	Idem	N.-E.
19-06-2012	11		P1000833	2A	Base 2A2, surfaces 2A3 et 2A?	S.-E.
19-06-2012	12		P1000834	1A	Vue générale, sondages manuels 2A et 2B	S.
19-06-2012	13		P1000835	1A	Idem	S.-O.
19-06-2012	14		P1000836	2A	Fouille de 2A3 avec portion de tranchée	S.
19-06-2012	15		P1000837	2A	Idem	S.-E.
19-06-2012	16		P1000838	2B	Fouille de 2B2	S.
19-06-2012	17		P1000839	2A	Fouille de 2A3, tranchée de construction 2A4	S.-O.
19-06-2012	18		P1000840	2C	Surface 2C1	N.-O.
19-06-2012	19		P1000841	2A	Base 2A3, surface 2A4	S.-O.
19-06-2012	20		P1000842	2A	Base 2A3, surface 2A4	S.-E.
19-06-2012	21		P1000843	1A-1B	Vue générale, protection des pentes	N.-O.
19-06-2012	22		P1000844	1A-1B	Idem	N.-O.
19-06-2012	23		P1000845	1A-1B	Idem	N.-O.
19-06-2012	24		P1000846	1A-1B	Idem	E.
20-06-2012	25		P1000847	2B	Base 2B2 / surface 2B3	S.-O.
20-06-2012	26		P1000848	2B	Idem	S.-O.
20-06-2012	27		P1000849	2A	Base 2A4, surface 2A8	S.-E.
20-06-2012	28		P1000850	2A	Lien entre 2A7, 2A9 et tranchée 2A4	S.-O.
20-06-2012	29		P1000851	2A	Idem	S.-O.
20-06-2012	30		P1000852	1A-1B	Vue générale de 1A et 1B	E.
20-06-2012	31		P1000853	2A	Fouille de 2A6	E.
20-06-2012	32		P1000854	2B	Fin de fouille de 2B3, niveau atteint	N.-E.
20-06-2012	33		P1000855	2A	Base 2A6, surface 2A10, horizon du sol organique naturel	S.-E.
20-06-2012	34		P1000856	2A	Idem	N.-E.
20-06-2012	35		P1000857	2D	Localisation 2D	N.
20-06-2012	36		P1000858	2D	2D1, début de fouille	N.-O.
20-06-2012	37		P1000859	2B	Paroi nord-est	N.-E.
20-06-2012	38		P1000860	2B	Idem	N.-E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
20-06-2012	39		P1000861	2A	Fouille de 2A10, zone de creux	N.-O.
20-06-2012	40		P1000862	2A	Idem	S.-O.
20-06-2012	41		P1000863	2D	Base 2D1, surface 2D2	S.-E.
21-06-2012	42		P1000864	2A	Base 2A10, surface 2A11	S.-E.
21-06-2012	43		P1000865	2D	Base 2D2, surface 2D3	S.-E.
21-06-2012	44		P1000866	2D	Détails pièce de métal trouvée	S.-E.
21-06-2012	45		P1000867	2D	Fouille de 2D3	E.
21-06-2012	46		P1000868	2F	Surface de fouille de 2F	E.
21-06-2012	47		P1000869	2F	Idem	N.-O.
21-06-2012	48		P1000870	2F	Base 2F1, surface 2F2	S.-E.
21-06-2012	49		P1000871	2F	Idem + vue en coupe et distinction creusement	E.-S.-E.
21-06-2012	50		P1000872	2A	Niveau atteint dans 2A11, fin de fouille	S.-E.
21-06-2012	51		P1000873	2A	Paroi nord-ouest	N.-O.
21-06-2012	52		P1000874	2A	Idem	N.-O.
21-06-2012	53		P1000875	2A	Détail creusement parallèle à 2A7	N.-O.
21-06-2012	54		P1000876	2A	Paroi sud-est	S.-E.
21-06-2012	55		P1000877	2A	Idem	S.-E.
21-06-2012	56		P1000878	2A	Détail zone ouest de la paroi sud-est	S.-E.
21-06-2012	57		P1000879	2F	Fouille de 2F	S.-E.
21-06-2012	58		P1000880	2F	Idem	S.-E.
22-06-2012	59		P1000882	2D	Fin de fouille, niveau atteint	S.-E.
22-06-2012	60		P1000883	2D	Parement est de 2D4	S.-O.
22-06-2012	61		P1000884	2D	Idem	S.
22-06-2012	62		P1000885	2D	Paroi sud-est	S.-E.
22-06-2012	63		P1000886	2D	2D4 reposant sur des cailloux ou des pierres naturels	S.-O.
22-06-2012	64		P1000887	2D	Paroi nord-ouest	N.-O.
22-06-2012	65		P1000888	2D	Idem	N.-O.
22-06-2012	66		P1000889	2D	Idem	N.-O.
22-06-2012	67		P1000890	2F	Fouille de 2F3	S.
22-06-2012	68		P1000891	2F	Surfaces de 2F4-2F5 et de 2F6	S.-E.
22-06-2012	69		P1000892	2F	Idem	N.-E.
22-06-2012	70		P1000893	2F	Idem, vue du profil de surface	N.-E.
22-06-2012	71		P1000894	2F	2F4 retiré	S.
22-06-2012	72		P1000895	2F	Base 2F4, surfaces 2F5, 2F6 et 2F?	N.-E.
22-06-2012	73		P1000896	2F	Idem	S.-E.
22-06-2012	74		P1000897	2F	Base 2F4	S.-O.
22-06-2012	75		P1000898	2F	2F5 en cours de fouille	E.
22-06-2012	76		P1000899	2F	Idem	E.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
22-06-2012	77		P1000900	2F	Base 2F5, surface 2F6 (bois)	S.-E.
22-06-2012	78		P1000901	2F	Idem	S.-O.
22-06-2012	79		P1000902	2F	Retrait de 2F6	N.-E.
22-06-2012	80		P1000903	2F	2F6 partiellement fouillé (portion est)	S.-O.
22-06-2012	81		P1000904	2F	Idem (portion ouest)	S.-O.
22-06-2012	82		P1000905	Général	Scories dégagées mécaniquement et pente d'éboulis	-
22-06-2012	83		P1000906	2F	Fouille de 2F6, creusement	S.
22-06-2012	84		P1000907	2F	Idem	E.
22-06-2012	85		P1000908	2F	Idem	S.-O.
22-06-2012	86		P1000909	2F	2F7 (sous 2F6)	S.-E.
22-06-2012	87		P1000910	2F	Idem	S.-E.
22-06-2012	88		P1000911	2F	Vue générale de 2F6 en cours de fouille	S.-E.
22-06-2012	89		P1000912	2F	Idem	N.-E.
22-06-2012	90		P1000913	2F	Idem (voir les dépressions)	N.-E.
22-06-2012	91		P1000914	2F	2F7 retiré	S.
22-06-2012	92		P1000915	2F	Base 2F6	S.-E.
22-06-2012	93		P1000916	2F	Idem	N.-E.
22-06-2012	94		P1000917	2F	Idem	E.
22-06-2012	95		P1000918	2F	Base 2F6	E.
26-06-2012	96		P1000919	2F	Fouille de 2F8	N.-O.
26-06-2012	97		P1000920	2F	Idem	N.-O.
26-06-2012	98		P1000921	2G	Base de 2G3, surface de 2G6	S.-E.
26-06-2012	99		P1000922	2G	Idem	N.-O.
26-06-2012	100		P1000923	2G	Niveau atteint dans 2G6	S.-E.
26-06-2012	101		P1000924	2F	Base 2F8, palier et 2F8 pas encore fouillé (bande sud)	S.-E.
26-06-2012	102		P1000925	2F	Idem	E.
26-06-2012	103		P1000926	2F	Surface 2F10	S.-E.
26-06-2012	104		P1000927	2F	Idem	S.-E.
26-06-2012	105		P1000928	2G	Paroi nord-ouest, section ouest	N.-O.
26-06-2012	106		P1000929	2G	Idem	N.-O.
26-06-2012	107		P1000930	2G	Paroi nord-ouest, section est	N.-O.
26-06-2012	108		P1000931	2G	Idem	N.-O.
26-06-2012	109		P1000932	2G	Fin de sondage	S.-O.
26-06-2012	110		P1000933	2G	Idem	N.-E.
26-06-2012	111		P1000934	1A-1B	Vestige 1, section nord	N.-E.
26-06-2012	112		P1000935	1A-1B	Idem	S.-E.
26-06-2012	113		P1000936	1A-1B	Vestige 1, portion nord de la section nord	N.-E.
26-06-2012	114		P1000937	1A-1B	Vestige 1, section nord	N.-O.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
26-06-2012	115		P1000938	1A-1B	Idem	O.
26-06-2012	116		P1000939	1A-1B	Parement sud-ouest du vestige 1, section nord (portion nord)	N.-E.
26-06-2012	117		P1000940	1A-1B	Page couverture potentielle	S.-E.
26-06-2012	118		P1000941	1A-1B	Encavure dans le vestige 1, section nord (portion nord)	S.-E.
26-06-2012	119		P1000942	1A-1B	Idem	S.-E.
26-06-2012	120		P1000943	1A-1B	Idem	S.-E.
26-06-2012	121		P1000944	1B	Vestige 1, portion sud de la section nord tronquée	N.-O.
26-06-2012	122		P1000945	1B	Vestige 1, portion nord de la section sud tronquée	S.-E.
26-06-2012	123		P1000946	1B	Vestige 1, section sud	S.-O.
26-06-2012	124		P1000947	1B	Idem	N.-E.
26-06-2012	125		P1000948	1B	Détails de l'appareil, vestige 1, portion nord de la section sud	N.-E.
26-06-2012	126		P1000949	1B	Vestige 1, portion sud de la section sud tronquée	N.-O.
26-06-2012	127		P1000950	1B	Parement nord-est du vestige 1 dans 2G	S.-O.
26-06-2012	128		P1000951	1A-1B	Parement sud-est du vestige 2	N.-O.
26-06-2012	129		P1000952	1A-1B	Idem	N.-O.
26-06-2012	130		P1000953	1A	Vestige 2	S.-E.
26-06-2012	131		P1000954	1A	Distinction entre les deux segments du vestige 2	S.-O.
26-06-2012	132		P1000955	1A-1B	Pilier du vestige 2	S.-O.
26-06-2012	133		P1000956	2F	Fin de fouille, niveau atteint dans 2F10	S.-E.
26-06-2012	134		P1000957	2F	Idem	N.-E.
26-06-2012	135		P1000958	2F	Paroi sud-est	S.-E.
26-06-2012	136		P1000959	2F	Idem	S.-E.
26-06-2012	137		P1000960	2F	Idem	E.
26-06-2012	138		P1000961	2F	Détail dans la couche 1	S.-E.
26-06-2012	139		P1000962	2F	Idem	S.-E.
26-06-2012	140		P1000963	1A-1B	Fin d'intervention vestiges 1 et 2	S.-E.
27-06-2012	141		P1000964	1A-1B	Idem	E.
27-06-2012	142		P1000965	1A-1B	Fin d'intervention	N.
27-06-2012	143		P1000966	1A	Idem	N.-E.
27-06-2012	144		P1000967	1A-1B	Idem	N.
27-06-2012	145		P1000968	1A-1B	Nappe phréatique dans 2F	E.
27-06-2012	146		P1000969	1A-1B	Idem entre 2A7 et 2A9	S.-E.
27-06-2012	147		P1000970	1D	Excavation mécanique pour dégager le mur de pierre	N.-O.
27-06-2012	148		P1000971	1D	Idem	N.-O.
27-06-2012	149		P1000972	1D	Idem	N.-O.
27-06-2012	150		P1000973	1D	Idem	N.
27-06-2012	151		P1000974	1D	Mur 2A7 se poursuivant dans 1D (1D2)	N.
27-06-2012	152		P1000975	1D	1D2	N.

Date	Cliché	Nég.	CD	Identification	Description	Orientation
27-06-2012	153		P1000976	1D	Idem	S.-E.
27-06-2012	154		P1000977	1D	Idem	S.-E.
27-06-2012	155		P1000978	1A-1B-1D	1D2 au premier plan et sous-opérations 1A, 1B et 1C au second	S.-E.
27-06-2012	156		P1000979	1A-1B-1D	Idem	S.-E.
27-06-2012	157		P1000980	1D	Détails de l'appareil de 1D2	N.-O.
27-06-2012	158		P1000981	1D	Idem	N.-O.
27-06-2012	159		P1000982	1A-1B-1D	Vue générale, fin d'intervention	N.-O.
27-06-2012	160		P1000983	1A-1B-1D	Idem	N.-O.
27-06-2012	161		P1000986	1D-1B	1D en cours de remblaiement	S.-E.
27-06-2012	162		P1000987	1A-1B	1A et 1B en cours de remblaiement	S.-O.
27-06-2012	163		P1000988	1A-1B	Idem	O.
27-06-2012	164		P1000989	1A-1B-1C-1D	Remise en état de 1A, 1B, 1C et 1D	S.-E.
27-06-2012	165		P1000990	1A-1B-1C-1D	Idem	S.-E.
27-06-2012	166		P1000991	1A-1B-1C-1D	Idem	N.-O.
27-06-2012	167		P1000992	1A-1B-1C-1D	Idem	N.-O.
27-06-2012	168		P1000993	1A-1B-1C-1D	Idem	E.
27-06-2012	169		P1000994	1A-1B-1C-1D	Idem	S.-E.
27-06-2012	170		P1000995	1A-1B-1C-1D	Idem	S.-E.

Note : L'orientation utilise le nord géographique (et non le nord des Montréalais).

Annexe D
Catalogues des artefacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Turcot MTQ 1122
Code : MTL 12-23-2

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyste : Monique Laliberté

Date : 16 janvier 2013
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
4A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	contenant ou lavabo	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'un objet de grande dimension.	jeté	
4A99	2.3.1.6	V col transp bleu foncé	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille à lèvres arrondies pour capsule de métal. Fabrication mécanique.	jeté	
5A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	13	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord droit et de paroi.	jeté	
5A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	50	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	jeté	
5A99	3.1.1.2	Acier ?	lime ?	1	1	1	Travail sur la matière	Frag	Fragment de métal rectangulaire à section semi-circulaire.	jeté	
5A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	9	?	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord droit et de paroi.	jeté	
5A1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	jeté	
5A1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire à angles chanfreinés.	jeté	
5A1	2.3.2.1	V col opaque blanc	globe de lampe ou lampadaire	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment.	jeté	
5A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	107	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	jeté	
5B1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	6	?	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	jeté	
5B1	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	jeté	
5B1	1.1.2.61	TCF blanche	pichet ?	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	jeté	
5B1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent.	jeté	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5B1	2.1	Verre Incolore	bouteille	8	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une ou deux bouteilles cylindriques.	jeté	
5B1	2.1	Verre Incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire.	jeté	
5B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	2	2	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments d'épaule et de paroi de bouteilles cylindriques.	jeté	
5B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	jeté	
5B1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot et de paroi.	jeté	
5B1	2.3.1.4	V col transp vert foncé autre	bouteille à boisson gazeuse ?	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi vert vif style 7UP.	jeté	
5B1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille à lèvres arrondies pour capsule de métal. Fabrication mécanique.	jeté	
5B1	2.3.1.10	V col transp brun	bouteille	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille à lèvres arrondies pour capsule de métal. Fabrication mécanique.	jeté	
5B1	5.4.5	Caoutchouc ?	indéterminé	4	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats dont une face porte une texture à motif quadrillé.	jeté	
5B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	192	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	jeté	
5B1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	jeté	
5B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous de format moyen.	jeté	
5B1	3.1.1.13	Fer tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	jeté	
5B1	3.2.1	Métal plaqué	plaquette	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Fragment rectangulaire aux bords repliés, dont un côté est dentelé.	jeté	
5B1	4.4.3	Scories	scorie	2	2	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragments. Peut-être du charbon brûlé.	jeté	
5B1	5.1.1	Os	ossements	9	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont des dents et 2 blanchis.	jeté	
5B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	3	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de base et de paroi.	jeté	
5B2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment minuscule de paroi sans décor apparent.	jeté	
5B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	8	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique. Peut-être 2 objets.	jeté	
5B2	5.1.1	Os	objet ou ossements	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment d'os qui semble taillé.	jeté	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	24	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	jeté	
5B2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	jeté	
5B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige de clou forgé ou découpé.	jeté	
5B2	1.2.1	Grès Grossier ?	tuyau ?	1	1	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment.	jeté	
5B2	5.2	Solides fibreux	graine	1	1	6.2	Végétaux	Frag	Fragment d'une petite graine.	jeté	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Turcot MTQ-1122
Code : BiFj-104

Archéologue : Mathieu Sévigny
Analyse : Monique Laliberté

Date : 16 janvier 2013
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	2	3.1	Agriculture/horticulture	Ent	Pots à plante conique à rebord droit. Pot orangé de petit format et pot rouge de format moyen.		1 et 2
1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	31	4	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 4 ou 5 objets. Les rebords sont le plus souvent droits, un s'élargit près du bord, un porte une large bande plate et un autre, une bande large en V. Pots orangés et rouges.	1	
1A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	1	
1A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille cylindrique.	1	
1A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Ent	Bouteille de grand format avec paroi striée verticalement. Cercle décentré sous la base. Fabrication mécanique post 1900.		3
1A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot avec épaule. Soufflée dans un moule.	1	
1A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment d'une grosse brique chamois-rose probablement réfractaire.	1	
1A99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	38	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	1	
1A99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Fragments de clous de format moyen.	1	
1A99	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments découpés ou forgés.	1	
1A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	2	2	1.9	Électricité	Frag	Fragments d'isolateurs cylindriques avec anneaux.	1	
1A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'isolateur cylindrique uni, avec bande de glaçure brune sur une partie.	1	
1A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	3	3	1.9	Électricité	Frag	Fragments d'isolateurs de très gros format, en forme de dôme à glaçure brune.	1	
1A99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments d'isolateurs de gros format à glaçure brune. Une extrémité forme un tube fileté.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Frag	Fragment d'un isolateur en forme de cloche.	1	
1A99	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments d'un os avec traces de boucherie.	1	
1B99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	11	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord droit, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 3 ou 4 objets. Pots orangés.	2	
1B99	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclats de paroi sans décor apparent.	2	
1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé bleu à motif floral.	2	
1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	2	
1B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base formée d'un large pied.	2	
1B99	1.2.1.93	GG feld pâle	bouteille à bière de gingembre	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de base. Inscription imprimée en noir : /GINGER BEER / MILLOY . MONTREA.... et inscription sigillée : BUCHAN / PORTOBELLO/ EDIMBURGH. Pour P.A. Milloy Montréal. Probablement après 1882 (http://www.studiopottery.com/cgi-bin/mp.cgi?tem=31)	2	
1B99	1.2.1.93	GG feld pâle	bouteille à cirage	1	1	4.9	Entretien	Ent	Bouteille de format moyen portant l'inscription sigillée : PRICE / BRISTOL. Deux derniers tiers du 19e siècle.		4
1B99	2.1	Verre incolore	bouteille à lait	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Fragments de goulot, de base et de paroi. Inscription moulée très parcellaire : ... IRY ... Fabrication mécanique.	2	
1B99	2.1	Verre incolore	bocal	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bocal à rebord avec lèvres coniques. Fabrication mécanique.	2	
1B99	2.1	Verre incolore	bocal	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord fileté et de paroi. Teinte rosée. Fabrication mécanique.	2	
1B99	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille rectangulaire ou carrée.	2	
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à café	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Ent	Bouteille carrée et longue avec goulot allongé et lèvres plate avec bague. Fabriquée dans un moule en deux parties avec plaque de base. Inscription moulée : ESS CAMP / COFFEE & CHICORY // PATERSON'S //GLASGOW. On remarque les restes d'une étiquette de papier illisible. Post 1876 (http://en.wikipedia.org/wiki/Camp_Coffee) ; (http://www.bbc.co.uk/ahistoryoftheworld/objects/XG1CiG SCTzqb05nDwlhhjg) ;		5

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire.	2	
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouchon	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation ?	Ent	Bouchon de type Club Sauce composé du tenon et d'un bouton plat au contour dentelé.	2	
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	encrier	1	1	2.2	Moyens de communication	Ent	Bouteille octogonale de format individuel. Le goulot est court et sans lèvre.		6
1B99	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
1B99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	11	4	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base, de goulot et de paroi dont plusieurs striés. Au moins 4 ou 5 objets de formats divers.	2	
1B99	2.3.2.1	V col opaque blanc	globe de lampe ou lampadaire	3	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi.	2	
1B99	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	53	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 6 conservés.	2	
1B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	1	1	1.9	Électricité	Inc	Isolateur glaçuré brun cylindrique avec anneaux.	2	
1B99	1.3.1.21	PC avec glaçure	isolateur	2	1	1.9	Électricité	Frag	Fragments d'isolateurs de très gros format, en forme de dôme à glaçure brune. Croisement possible avec 1A99.	2	
1B99	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	2	
1B99	3.2.1	Métal plaqué (ou fer-blanc)	plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Ent ?	Plaque rectangulaire.	2	
1B99	3.1.1.12	Fer laminé	bande ou plaque	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	2	
1B99	3.1.2.23	Cuivre tréfilé	fil	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment.	2	
1B99	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	2	
2A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	15	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord droit et de paroi d'au moins 3 ou 4 objets. Un rebord pourrait faire partie d'un plateau de pot. Pots orangés.	2	
2A1	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi sans décor apparent.	2	
2A1	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse sans décor apparent.	2	
2A1	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents. Un embout à vernis brun.	2	
2A1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique rouge.	2	
2A1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	55	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	2	
2A1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de formats divers.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A1	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragments.	2	
2A3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	31	4	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 4 ou 5 objets. Les rebords sont le plus souvent droits mais un porte une large bande plate.	2	
2A3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou plat	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base avec inscription imprimée en bleu : ...BARONIA ... Le décor probablement imprimée bleu n'est pas apparent.	2	
2A3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Éclat de paroi avec décor imprimée bleu à motif floral.	2	
2A3	2.1	Verre incolore	bouteille ?	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique ou ovale.	2	
2A3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
2A3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	2	
2A3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique brun-rouge.	2	
2A3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	104	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés (un est jaunâtre).	2	
2A3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de formats divers.	2	
2A3	3.1.1.1	Fer ind	clou	9	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments découpés ou forgés de formats divers.	2	
2A3	5.1.4	Coquille	coquillages	2	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	2	
2A4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	2	
2A4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
2A4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription : W. D. Bell / Quebec (1862 - vers 1890).	2	
2A4	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 4 perforations. La couleur est pâle et le bouton bien poli. Ivoire ?	2	
2A4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	18	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	2	
2A4	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	2	
2A4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de grand format.	2	
2A4	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments découpés ou forgés.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A4	3.1.1.11	Fer forgé	clenche	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Inc	Partie d'une clenche composée de la barre avec un bouton rond.	2	
2A4	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un petit mandibule de rongeur et un avec trace de boucherie.	2	
2A5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	54	5	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 5 ou 6 objets. Les rebords sont droits. Pots orangés et un pot rouge.	2	
2A5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé vert à motif floral.	2	
2A5	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou plat	2	2	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord évasé et fragment de paroi sans décor apparent.	2	
2A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille (à boisson gazeuse ?)	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique probablement à fond arrondi.	2	
2A5	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique . Inscription moulée : ... E ... Alimentation ou médication.	2	
2A5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents.	2	
2A5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique rouge.	2	
2A5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	39	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés.	2	
2A5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de petit format.	2	
2A5	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment avec trace de boucherie.	2	
2A6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	12	4	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 4 ou 5 objets. Les rebords sont droits sauf un arrondi.	2	
2A6	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	2	
2A6	2.1	Verre Incolore	cheminée de lampe ?	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de rebord droit.	2	
2A6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	3	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment fourneau avec motif moulé représentant une ancre et fragments de tuyau sans marque ni décor apparents.	2	
2A6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique rouge.	2	
2A6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	31	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A6	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	2	
2A6	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	2	
2A6	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	2	
2A6	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type palourde.	2	
2A8	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau et de tuyau sans marque ni décor apparents à vernis brun.	2	
2A8	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	2	
2A8	3.1.1.12	Fer laminé	clou	6	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de formats divers.	2	
2A8	3.1.1.1	Fer ind	clou	14	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	2	
2A8	3.1.1.11	Fer forgé ?	crochet	1	1	7.2	Multiples	Ent	Gros crochet en une partie dont une extrémité se termine par un oeillet plat.	2	
2A10	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	2	
2A10	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent. Pourrait être un creamware tardif.	2	
2A10	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	2	
2A10	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte chamois pâle.	2	
2A10	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire.	2	
2A10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Pour alcool ou aliments.	2	
2A10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	2	
2A10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment fourneau avec inscription T D en relief et de tuyau avec inscription : HENDERSON / MONTREAL (1847 -1876).	2	
2A10	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 4 perforations.	2	
2A10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	49	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 7 conservés.	2	
2A10	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de format moyen.	2	
2A10	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	2	
2A10	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments.	2	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2A10	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	2	
2B1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	3	
2B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	16	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 3 objets. Les rebords sont droits. Pots orangés et rouges.	3	
2B2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base. Décor probablement moulé à motif indéterminé. Pourrait être vitrifié.	3	
2B2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments et éclats de paroi. Décor probablement moulé à motif indéterminé.	3	
2B2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
2B2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	22	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Eclats de briques oranges et rouges.	3	
2B2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	69	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	3	
2B2	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre ou tuile	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment dont un côté paraît taillé.	3	
2B2	5.1.6	Charbon	combustible	3	?	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments.	3	
2B2	3.1.4.1	Plomb ?	lanière	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment très fin de métal souple.	3	
2B2	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de grand format.	3	
2B2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou et fragment de clou de format moyen.	3	
2B2	3.1.1.1	Fer ind	clou	3	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	3	
2B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	3	
2B3	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi à glaçure d'apparence brune.	3	
2B3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	8	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments et éclats de paroi. Décor probablement moulé à motif indéterminé. Peut-être 2 objets.	3	
2B3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi sans décor.	3	
2B3	1.3.3.99	PF tendre indéterminée	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	3	
2B3	2.1	Verre incolore	contenant	3	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi de bouteille ou gobelet.	3	
2B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2B3	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Alimentation ou médication.	3	
2B3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
2B3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	3	
2B3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
2B3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	19	?	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de briques oranges et rouges.	3	
2B3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	49	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés. Un est fondu.	3	
2B3	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	3	
2B3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de formats divers.	3	
2B3	3.1.1.1	Fer ind	clou	5	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	3	
2B3	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 blanchi et 1 carbonisé.	3	
2C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	12	3	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Pots à plante conique à rebord droit. Pots orangés de petits et moyen formats.		7,8 et 9
2C1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	59	4	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 4 objets. Les rebords sont le plus souvent droits, un porte une large bande plate et un autre, une bande légèrement arrondi. Pots orangés et rouges.	3	
2C1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	86	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	3	
2C1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	3	
2C1	3.1.1.1	Fer ind	clou	6	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	3	
2C1	5.1.1	Os	ossements	2	2	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 dent et 1 poisson.	3	
2C1	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type mini colimaçon.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	235	10	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins une dizaine objets. Les rebords sont le plus souvent droits. On trouve aussi des pot à bande plate de diverses largeurs et à rebord légèrement arrondi. Pots orangés et rouges incomplets et fragmentaires allant du petit au grand format.	3	
2C2	1.1.2.31	Creamware	assiette ou bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi.	3	
2C2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor imprimé bleu à motif Willow.	3	
2C2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé bleu à motif géométrique.	3	
2C2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé probablement de type Flow Blue à motif indéterminé.	3	
2C2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à marmelade	3	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de rebord et de paroi avec inscription imprimée en noir : INTERNATIONAL ... / JAMES KEIL(ER) / MARM(ALADE)/ DUN(DEE)/ ONLY PRIZE / SON'S. Peut-être 2 objets.	3	
2C2	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi carénée avec décor de lignes d'engobe blanc.	3	
2C2	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.3	Médication	Frag	Fragment de base d'une petite bouteille cylindrique. Pontil à la canne à souffler.	3	
2C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	3	
2C2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	?	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec inscription T D en creux et : DI(XON) / (MONT)REAL (1876 -1894). Fourneau avec décor moulé à motif d'arabesques et fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
2C2	1.1.2.42	TCF argileuse rouge	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparents.	3	
2C2	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 4 perforations.	3	
2C2	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Inc	Bouton en 2 ou 3 parties. Couronne légèrement bombée. Il y avait peut-être une inscription.	3	
2C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Brique rouge foncé de grand format avec une rainure rectangulaire sur une face 20,4 cm de long X 9 cm de large X 6,5 cm d'épaisseur.	3	
2C2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique rouge.	3	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	437	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 8 conservés.	3	
2C2	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment épais.	3	
2C2	5.2.3	Bois	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment brûlé. Objet ? charbon de bois ?	3	
2C2		4 Minéraux et inorganiques	craie ?	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de craie ou autre pigment rosâtre.	3	
2C2	1.1.1.91	TCG agate	poignée	1	1	4.7.2.1	Systèmes de fermeture	Frag	Fragment de poignée circulaire.	3	
2C2	3.1.1.3	Fonte	tuyau	2	2	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragments.	3	
2C2	3.1.1.11	Fer forgé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de grand format à tête circulaire.	3	
2C2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	11	8	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous et fragments de clous de formats divers entiers et incomplets.	3	
2C2	3.1.1.13	Fer tréfilé	clou ou tige ?	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Tige de grand format à tête circulaire.	3	
2C2	3.1.1.1	Fer ind	clou	7	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	3	
2C2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragment.	3	
2C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	180	7	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au 7 ou 8 objets. Les rebords sont le plus souvent droits. On trouve aussi des pot à bande plate de diverses largeurs et à rebord légèrement arrondi. Pots orangés et rouges incomplets et fragmentaires allant du petit au grand format.	4	
2C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	plateau de pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Recon	Plateau à rebord droit de grand format.	4	
2C3	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi avec glaçure vert pâle.	4	
2C3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor peint probablement polychrome à motif floral.	4	
2C3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor moulé à larges pans.	4	
2C3	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment d'anse sans décor apparent.	4	
2C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	17	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique fabriquée dans un moule en deux parties probablement avec plaque de base.	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Ent	Bouteille rectangulaire étroite à angles chanfreinés et épaule tombante. Le goulot est moyennement long et se termine par une lèvre repliée et façonnée à la pince. Le goulot a la même épaisseur que la bouteille. Produit de beauté ? alimentation ?		10
2C3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau dont un avec inscription : BANNERMAN / MONTREAL (1858 -1902).	4	
2C3	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 4 perforations.	4	
2C3	2.1	Verre incolore	tube	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment d'un tube étroit. Bâtonnet pour médicament ?	4	
2C3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de brique rouge.	4	
2C3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	418	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés.	4	
2C3	4.3.2	Mortier	mortier	7	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments.	4	
2C3	3.1.2.2	Laiton	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Partie d'un mécanisme ? composé d'une tige fixée sur une base à trois branches plates perforées à leur extrémité.	4	
2C3	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous de format moyen.	4	
2C3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	20	11	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous et fragments de clous de formats divers (surtout grands), entiers et incomplets.	4	
2C3	3.1.1.1	Fer ind	clou	24	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	4	
2C3	3.1.1.12	Fer laminé	bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Longue bande étroite avec perforation.	4	
2C3	3.1.1.12	Fer laminé	lanière	6	?	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de lanières dont certains courbés.	4	
2C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	maillon	1	1	7.2	Multiples	Frag	Fragment d'un gros maillon de chaîne.	4	
2C3	3.1.1.13	Fer tréfilé	tige	1	1	7.1	Indéterminé	inc	Tige de grand format à tête circulaire se terminant par un oeillet.	4	
2C3	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Inc	Pièce de métal plat en forme d'anse.	4	
2C3	3.1.1.1	Fer ind	outil - poignée	1	1	7.2	Multiples	Inc	Pièce de métal en forme de U traversé d'une tige et avec manchon. Poignée de pelle ou autre outil de jardin ou de ferme.	4	
2C3	3.1.1.1	Fer ind	outil ?	1	1	1	Travail sur la matière	Frag	Pièce de métal mince, convexe et allongé comme une pointe de plume très longue. Gouge ?	4	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C3	5.1.1	Os	ossements	7	?	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 avec traces de boucherie et 2 oiseaux.	4	
2C3	5.1.4	Coquille	coquillages	4	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître et un de type mini colimaçon.	4	
2C3	5.1.4	Coquille	oeuf	20	?	6.1.1.2	Oiseaux	Frag	Fragments.	4	
2C4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	7	?	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi.	4	
2C4	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription : R. BANNERMAN / MONTREAL (1858 -1902).	4	
2C4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Brique réfractaire jaunâtre avec inscription sur une face : (RA)MSAY. 11,5 cm de large X 6 cm d'épaisseur.	4	
2C4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	4	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	4	
2C4	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	4	
2C5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	4	
2C5	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent.	4	
2C6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	4	
2C6	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	4	
2C6	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	4	
2C6	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	4	
2C6	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	4	
2C8	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	5	
2C8	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base sans décor apparent.	5	
2C8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	5	
2C8	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen.	5	
2C8	3.1.1.12	Fer laminé	clou	13	6	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de format moyen, entiers et incomplets.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2C8	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clous forgés ou découpés.	5	
2C9	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi assez épais. Pâte chamois pâle.	5	
2C9	5.1.1	Os	perle	1	1	4.4.6	Parures et bijoux	Ent	Perle en forme de tube plat. Les deux extrémités une encoche en v.		11
2C9	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	3	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	5	
2C9	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de format moyen.	5	
2C9	5.1.1	Os	ossements	5	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 mandibule.	5	
2C9	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type palourde.	5	
2C10	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	5	
2C10	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment et éclat de paroi sans décor apparent.	5	
2C10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille cylindrique.	5	
2C10	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2C10	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fourneau avec motif de côtes perlées et fragment de fourneau sans marque ni décor apparents.	5	
2C10	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment.	5	
2C10	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	5	
2C10	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	5	
2D1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base avec décor imprimé bleu à motif Willow.	5	
2D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille (à gin ?)	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment d'épaupe.	5	
2D1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2D1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	225	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés.	5	
2D1	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen.	5	
2D1	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	5	
2D2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	plateau de pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de rebord.	5	
2D2	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de base avec paroi à glaçure d'apparence brune.	5	
2D2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	41	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés.	5	
2D2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	5	
2D2	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou forgé ou découpé.	5	
2D3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	11	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi.	5	
2D3	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Éclat de paroi sans décor apparent.	5	
2D3	1.2.1.73	GG Derbyshire 2 ?	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment tout petit de paroi.	5	
2D3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de goulot d'une bouteille cylindrique.	5	
2D3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	53	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	5	
2D3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen.	5	
2D3	3.1.1.1	Fer ind	clou	4	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	5	
2D3	3.2.1	Métal plaqué (ou fer-blanc)	boîte ou plaque	11	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments.	5	
2D3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment.	5	
2D3	5.1.4	Coquille	coquillages	3	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	5	
2D5	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment de paroi à glaçure d'apparence brun-jaune.	5	
2D5	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou tasse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord sans décor apparent.	5	
2D5	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	5	
2D5	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé de type Flow Blue à motif floral.	5	
2D5	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Alimentation ou médication.	5	
2D5	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D5	3.1.1.11	Fer forgé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou de format moyen et fragment d'un clou petit.	5	
2D5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	5	
2D5	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de format moyen.	5	
2D5	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragment.	5	
2D5	5.1.4	Coquille	coquillages	6	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	5	
2E1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	5	
2E1	2.1	Verre incolore	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2E1	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2E1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	25	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	5	
2E1	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	5	
2E1	4.4.3	Scories	scorie	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	5	
2E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	11	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et de paroi d'au moins 3 pots. Un rebord droit et un gros rebord arrondi.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette creuse	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge avec décor imprimé bleu à motif Willow.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor imprimé bleu à motif indéterminé.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Éclat de paroi avec décor imprimé de type Flow Blue à motif floral.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent avec ébauche d'anse.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	2	2	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord avec décor à l'éponge bleu.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pichet	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi avec décor à l'engobe brun et motif moulé rehaussé de vert.	5	
2E2	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	5	?	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi sans décor apparent provenant d'objets divers. Certains sont peut-être vitrifiés.	5	
2E2	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot à marmelade	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi avec inscription imprimée en noir : ... ALA... (Dundee Marmalade).	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2E2	1.2.1.73	GG Derbyshire 2 ?	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment tout petit de paroi.	5	
2E2	2.1	Verre incolore	bouteille	3	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille carrée ou rectangulaire à angles moulés de côtes.	5	
2E2	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	3	2	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteilles cylindriques.	5	
2E2	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec motif moulé indéterminé.	5	
2E2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	2	2	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclats de briques rouge et orangée.	5	
2E2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	162	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 5 conservés.	5	
2E2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	4	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de format moyen.	5	
2E2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Vis de format moyen.	5	
2E2	3.1.1.3	Fonte	outil ?	1	1	1	Travail sur la matière	Frag	Pièce à tête ovale et bande droite. Poignée d'outil ?	5	
2E2	5.1.1	Os	ossements	14	?	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 4 avec traces de boucherie, 2 blanchis et 1 oiseau.	5	
2E2	5.1.4	Coquille	coquillages	15	?	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de type huître.	5	
2E2	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou forgé ou découpé.	5	
2E2	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	5	
2F1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	5	
2F1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	22	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	5	
2F1	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	5	
2F2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	8	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord droit et de paroi.	5	
2F2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	5	
2F2	3.1.1.12	Fer laminé	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou de form at moyen.	5	
2F2	5.2.3	Bois	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment brûlé. Objet ? charbon de bois ?	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	122	8	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 8 ou 9 objets. Les rebords sont le plus souvent droits. On trouve aussi des pots à bande plate de diverses largeurs et à rebord arrondi. Pots orangés et rouges incomplets et fragmentaires allant du petit au moyen format.	5	
2F3	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de paroi avec décor peint polychrome à motif floral.	5	
2F3	1.1.2.61	TCF blanche	bol ou pot de chambre	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor d'un contenant globulaire.	5	
2F3	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord et de base sans décor apparent.	5	
2F3	1.2.1.93	GG feld pâle	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi.	5	
2F3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	5	
2F3	2.3.2.1	V col opaque blanc	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 4 perforations.	5	
2F3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	134	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 7 conservés.	5	
2F3	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous de format moyen.	5	
2F3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	7	4	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de format moyen, entiers et incomplets.	5	
2F3	3.1.1.3	Fonte	support ?	1	1	4.7.2.5	Supports	Ent	Grosse pièce de métal recourbée à une extrémité pour servir de support.	5	
2F3	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 3 avec traces de boucherie, 1 carbonisé et 1 oiseau.	5	
2F4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	10	2	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord et de paroi.	5	
2F4	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de rebord étroit évasé.	5	
2F4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2F4	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	5	
2F4	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Éclat de brique rouge.	5	
2F4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	7	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 2 conservés.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F4	3.1.1.12	Fer laminé	clou	5	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de format moyen, entiers et incomplets.	5	
2F4	3.1.1.1	Fer ind	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de clou forgé ou découpé.	5	
2F4	3.1.1.1	Fer ind	indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment sans forme distincte.	5	
2F5	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	42	4	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 4 objets. Les rebords sont le plus souvent droits, un porte une large bande plate. Pots orangés et rouges.	5	
2F5	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à boisson gazeuse	4	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragments de paroi d'une bouteille cylindrique . Inscription moulée : ... IC ... N E ...	5	
2F5	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	2	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec motif de côtes et fragment de fourneau à motif indéterminé.	5	
2F5	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clou et fragment de clou de format moyen, entiers et incomplets.	5	
2F5	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clou forgé ou découpé.	5	
2F5	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragment avec traces de boucherie.	5	
2F6	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	31	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base et de paroi d'au moins 3 ou 4 pots. Rebords droit et à bande.	5	
2F6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2F6	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi.	5	
2F6	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau avec inscription illisible.	5	
2F6	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	14	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	5	
2F6	4.1.7	Schiste ou ardoise	pierre	2	1	6.3	Minéraux	Frag	Fragments.	5	
2F6	3.1.1.12	Fer laminé	clou	17	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Clous et fragments de clous de format moyen, entiers et incomplets.	5	
2F6	3.1.1.1	Fer ind	clou	7	?	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de clous forgés ou découpés.	5	
2F6	5.1.1	Os	ossements	3	?	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 2 avec traces de boucherie.	5	
2F6	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type huître.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F8	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	12	3	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord droit et avec bande, et de paroi rouge et orangés.	5	
2F8	1.2.1.79	GG glaç saline brune	cruche ou jarre	1	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi. Pâte brune.	5	
2F8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2F8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une petite bouteille cylindrique. Alimentation ? Médication ?	5	
2F8	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille à boisson gazeuse	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique. Inscription moulée : CA ...	5	
2F8	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	5	
2F8	5.1.1	Os	bouton	1	1	4.4.2	Attaches	Ent	Bouton en 1 partie avec 4 perforations.	5	
2F8	5.1.5	Nacre	bouton	2	2	4.4.2	Attaches	Ent	Boutons en 1 partie avec 4 perforations entier et incomplet.	5	
2F8	3.1.5	Métaux et alliages argentifères	monnaie	1	1	5.2	Commerce	Ent	Pièce de monnaie très ternie. Inscription sur la face : HALF DIME. On voit de l'autre côté 1854 et un personnage, La Liberté entouré d'étoiles.		12
2F8	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	22	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	5	
2F8	3.1.1.11	Fer forgé	clou	4	4	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous de formats divers.	5	
2F8	3.1.1.12	Fer laminé ?	clou	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tige.	5	
2F8	5.1.1	Os	ossements	8	?	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments de petits rongeurs.	5	
2F9	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau avec décor moulé à motif de fleur de lys.	5	
2G1	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragment de paroi.	5	
2G1	1.1.2.61	TCF blanche	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec décor Shell Edge vert.	5	
2G1	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	24	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 3 conservés.	5	
2G1	3.1.1.11	Fer forgé ?	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous de format moyen.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2G1	5.1.1	Os	ossements	2	?	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragments dont 1 avec traces de boucherie.	5	
2G2	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	4	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de paroi.	5	
2G2	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	55	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 4 conservés.	5	
2G2	4.3.2	Mortier	mortier	1	1	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragment.	5	
2G2	3.1.1.1	Fer ind	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragments de tiges de clous forgés ou découpés.	5	
2G2	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	vis	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	inc	Vis de format moyen.	5	
2G2	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Anim aux sauf mollusques	Frag	Fragment.	5	
2G3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	48	5	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord, de base avec perforation pour égoutter et de paroi d'au moins 5 ou 6 objets. Les rebords sont le plus souvent droits, un porte une large bande plate et un autre est légèrement arrondi. Pots orangés et rouges.	3	
2G3	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi sans décor apparent.	5	
2G3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille (à condiment ?)	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de goulot à large ouverture avec étroite lèvre rabattue et épaule d'une petite bouteille cylindrique.	5	
2G3	2.2.1.4	Verre teinté rég. bleu	bouteille	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2G3	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi.	5	
2G3	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de fourneau avec décor moulé à motif de chardon et de feuillage.	5	
2G3	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Fragment de brique rouge.	5	
2G3	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	320	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments dont 6 conservés.	5	
2G3	4.3.2	Mortier	mortier	3	?	4.7.1.3	Matériaux de liaison	Frag	Fragments.	5	
2G3	3.1.1.11	Fer forgé	clou	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	inc	Clous de format moyen.	5	
2G3	3.1.1.12	Fer laminé	clou	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous de format moyen.	5	
2G3	4.4.3	Scories	scorie	1	1	7.4	Témoins de combustion	Frag	Fragment.	5	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2G3	5.1.1	Os	ossements	1	1	6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Fragment 1 avec traces de boucherie.	5	
2G3	5.1.4	Coquille	coquillages	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de type mini colimaçon.	5	
2G4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi d'une bouteille cylindrique.	5	
2G4	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	6	?	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments.	5	

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **001**
LOT 1A99 CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET pot à plante

MATERIAU 1.1.1.3 TCG sans FONCTION 3.1 ORIGINE canadienne ?

DATATION fin XIXe - début CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS Diam. à la base 4,3 cm , diam. à l'ouverture 6,7 cm et hauteur 8 cm. RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS 1 NBRE OBJETS 1 ÉTAT entier

DESCRIPTION

Pot à plante conique de petit format à rebord droit. La base est perforée. Pâte orangée. Il ne manque qu'un éclat sur le rebord.

DÉCOR FABRICATION tourné

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE Il y a de très nombreux fragments de pots à plante sur ce site. Sur plusieurs, on remarque des empreintes digitales.

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR Monique Laliberté
DATE DE CATALOGAGE 17 janvier 2013

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **002**

LOT **1A99** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **pot à plante**

MATERIAU **1.1.1.3 TCG sans** FONCTION **3.1** ORIGINE **canadienne ?**

DATATION **fin XIXe - début** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. à la base 6,8 cm , diam. à l'ouverture 10,3 cm et hauteur 10,2 cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **3** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **entier**

DESCRIPTION

Pot à plante conique de format moyen à rebord droit. La base est perforée. Pâte rouge.

DÉCOR FABRICATION **tourné**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE **Il y a de très nombreux fragments de pots à plante sur ce site. Sur plusieurs, on remarque des empreintes digitales.**

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **003**

LOT **1A99** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **bouteille à gin**

MATÉRIAU **2.3.1.1 V col transp** FONCTION **4.2.1.2 Boissons,** ORIGINE **hollandaise**

DATATION **début XXe** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Base 5,7cm x 5,7 cm, épaule 7,5 cm x 7,5 cm et hauteur 23,5 cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **1** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **entier**

DESCRIPTION

Bouteille de grand format avec paroi striée verticalement. Cercle décentré sous la base.

DÉCOR FABRICATION **mécanique**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **004**

LOT **1B99** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **bouteille à cirage**

MATERIAU **1.2.1.93 GG feld** FONCTION **4.9 Entretien** ORIGINE **britannique**

DATATION **deux derniers** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. 6,5 cm et hauteur 12,5 cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **1** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **entier**

DESCRIPTION

Bouteille cylindrique de format moyen à épaule courte et conique et à large ouverture. Porte l'inscription sigillée dans un cartouche ovale sur la paroi près de la base: PRICE / BRISTOL.

DÉCOR FABRICATION **tourné**

MARQUE FABRICANT **PRICE / BRISTOL**

COMMENTAIRE **During the 19th century the Bristol industry would become dominated by two firms, Powell and Price. William Powell introduced his improved glaze in 1835, which eventually replaced salt-glazing.**

REFERENCES

(<http://www.kalendar.demon.co.uk/other.htm>)

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE	SITE	BiFj-104	NOM DU SITE	Turcot	No CAT	005
	LOT	1B99	CODE TEMPORAIRE		NoCATAL. ANTÉR	
	OBJET	bouteille à café				
	MATERIAU	2.2.1.1 Verre teinté	FONCTION	4.1.4 Alimentation,	ORIGINE	britannique
	DATATION	post 1876	CONTEXTE ARCHÉO			
	DIMENSIONS	Base 5 cm x 5 cm et hauteur 21,5 cm.	RÉFÉRENCE			
	NBRE FRAGMENTS	1	NBRE OBJETS	1	ÉTAT	entier

DESCRIPTION	Bouteille carrée et longue à épaule arrondie, et goulot à lèvre rabattue avec bague. Inscription moulée : ESS CAMP / COFFEE & CHICORY // PATERSON'S //GLASGOW. Aussi une inscription sous la base difficile à lire.					
DÉCOR				FABRICATION	moule en deux parties avec	
MARQUE	PATERSON'S //GLASGOW			FABRICANT		
COMMENTAIRE	On remarque les restes d'une étiquette de papier illisible.					

REFERENCES	(http://en.wikipedia.org/wiki/Camp_Coffee) ; (http://www.bbc.co.uk/ahistoryoftheworld/objects/XG1CiGSCTzqb05nDwlhhjg) ;		PHOTOGRAPHIE	
			DESSIN	
		CATALOGUÉ PAR	Monique Laliberté	
		DATE DE CATALOGAGE	17 janvier 2013	

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **006**

LOT **1B99** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **encrier**

MATERIAU **2.2.1.1 Verre teinté** FONCTION **2.2 Moyens de** ORIGINE

DATATION CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. de la base 4,2 cm et hauteur 5,7 cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **1** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **entier**

DESCRIPTION

Bouteille octogonale de format individuel. Le goulot est court et sans lèvre (ou lèvre absente).

DÉCOR FABRICATION **moule en deux parties avec**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **007**
 LOT **2C1** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **pot à plante**

MATERIAU **1.1.1.3 TCG sans** FONCTION **3.1** ORIGINE **canadienne ?**

DATATION **fin XIXe - début** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. à la base 6,5 cm , diam. à l'ouverture 11cm et hauteur 10,4cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **6** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **reconstituable**

DESCRIPTION

Pot à plante conique de format moyen à rebord droit. La base est perforée. Pâte orangée.

DÉCOR FABRICATION **tourné**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE **Il y a de très nombreux fragments de pots à plante sur ce site. Sur plusieurs, on remarque des empreintes digitales.**

REFERENCES



PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
 DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **008**
 LOT **2C1** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **pot à plante**

MATERIAU **1.1.1.3 TCG sans** FONCTION **3.1** ORIGINE **canadienne ?**

DATATION **fin XIXe - début** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. à la base 5,9 cm , diam. à l'ouverture 8,7 cm et hauteur 8 cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **2** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **reconstituable**

DESCRIPTION

Pot à plante conique de petit format à rebord droit. La base est perforée. Pâte orangée.

DÉCOR FABRICATION **tourné**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE **Il y a de très nombreux fragments de pots à plante sur ce site. Sur plusieurs, on remarque des empreintes digitales.**

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
 DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **009**
 LOT **2C1** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **pot à plante**

MATERIAU **1.1.1.3 TCG sans** FONCTION **3.1** ORIGINE **canadienne ?**

DATATION **fin XIXe - début** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. à la base 5 cm, diam. à l'ouverture 8,4 cm et hauteur 7,7 cm.** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **4** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **reconstituable**

DESCRIPTION

Pot à plante conique de petit format à rebord droit. La base est perforée. Pâte orangée.

DÉCOR FABRICATION **tourné**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE **Il y a de très nombreux fragments de pots à plante sur ce site. Sur plusieurs, on remarque des empreintes digitales.**

REFERENCES

[Empty box for references]

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
 DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **010**
 LOT **2C3** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **bouteille**

MATÉRIAU **2.2.1.1 Verre teinté** FONCTION **4.99 Consommation** ORIGINE **britannique?**

DATATION CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Base 4,5 cm de large x 2 cm d'épaisseur et hauteur** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **1** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **entier**

DESCRIPTION

Bouteille rectangulaire étroite à angles chanfreinés et épaule tombante. Le goulot est moyennement long et se termine par une lèvre repliée et façonnée à la pince. Le goulot a la même épaisseur que la bouteille.

DÉCOR FABRICATION **moule en deux parties avec**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE **Produit de beauté ? alimentation ?**

REFERENCES

[Empty box for references]

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
 DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE	SITE	Bifj-104	NOM DU SITE	Turcot	No CAT	011
	LOT	2C9	CODE TEMPORAIRE		NoCATAL. ANTÉR	
	OBJET	perle				
	MATERIAU	5.1.1 Os	FONCTION	4.4.6 Parures et bijoux	ORIGINE	amérindienne
	DATATION		CONTEXTE ARCHÉO			
	DIMENSIONS	0,7 cm de largeur x 0,5 cm d'épaisseur x 1,9 de longueur	RÉFÉRENCE			
	NBRE FRAGMENTS	1	NBRE OBJETS	1	ÉTAT	entier

DESCRIPTION	Perle en forme de tube plat. Les deux extrémités ont une encoche en v.					
	DÉCOR		FABRICATION	artisanale		
	MARQUE		FABRICANT			
	COMMENTAIRE	Selon Roland Tremblay, cette perle a une origine préhistorique.				

REFERENCES					
			PHOTOGRAPHIE		
			DESSIN		
			CATALOGUÉ PAR	Monique Laliberté	
			DATE DE CATALOGAGE	17 janvier 2013	

FICHE DE CATALOGUE

PROVENANCE

SITE **Bifj-104** NOM DU SITE **Turcot** No CAT **012**

LOT **2F8** CODE TEMPORAIRE NoCATAL. ANTÉR

OBJET **monnaie**

MATÉRIAU **3.1.5 Métaux et** FONCTION **5.2 Commerce** ORIGINE **américaine**

DATATION **1854 ?** CONTEXTE ARCHÉO

DIMENSIONS **Diam. 1,6 cm** RÉFÉRENCE

NBRE FRAGMENTS **1** NBRE OBJETS **1** ÉTAT **entier**

DESCRIPTION

Pièce de monnaie . Inscription sur la face : HALF DIME. On voit de l'autre côté (1854 ?) et un personnage, La Liberté entouré d'étoiles.

DÉCOR FABRICATION **frappée**

MARQUE FABRICANT

COMMENTAIRE **Aurait besoin de nettoyage car très ternie.**

REFERENCES

PHOTOGRAPHIE
DESSIN

CATALOGUÉ PAR **Monique Laliberté**
DATE DE CATALOGAGE **17 janvier 2013**

Annexe E
Chaîne de titres

– Immeuble acquis par : Vente
Enregistrement : 381221
De : Canadian Light and Power Company, représenté par
Howard Wilson, président et Jared K. Goodfellow,
secrétaire trésorier
À : Montreal Public Service Corporation, représenté par
Edmund Arthur Robert, président et Jared K.
Goodfellow, secrétaire trésorier
Date : 09-04-1918
Notaire : Maître Ronzo Heathcote Clerk, minute 10 003
Description :
A certain piece of land of irregular form forming part of lots number 3600, 3920, 3928
and lots number 3913, 3914, 3915, 3916, 3917, 3918, 3919, 3921, 3922, 3923, 3924,
3925, 3926, 3927, 3928 all in the official Plan and Book of Reference of the Municipality
of the Parish of Montreal, County of Hochelaga
Beginning on the southwest corner of said piece of land and stone boundary number one
hundred and 133 (133) of the Lachine Canal Lands, thence in a northerly direction on the
line of division between lot number 3601 and lot number 3913, 3917, 3918, 3919 et
3928, 423 feet to a second point, thence north sixty degrees nineteen minutes east (No.
60.19E) 392 feet and 2 inches to a third point, thence in a southerly direction 364 feet to a
fourth point, thence in a south easterly direction, 26 feet and 76 hundred Inc to a fifth
point being on the boundary line of the Lachine Canal Lands, thence south 60 degrees 19
minutes west, 72 feet and 4 Inches along the said boundary line to a sixth point being the
stone boundary number 132 of the Lachine Canal Land, thence following the said
boundary line north the same direction 402 feet to stone boundary number 133 being the
point of beginning.
Côté Est : residu de 3600
sud-ouest : land of the Lachine Canal
west : lot 3601
north-west : residu des lots 3600, 3920, 3928
153 004 square feet, English measure
Plan prepare par Seraphin Ouimet, Quebec Land Surveyor 28 octobre 1913, annexe au
contrat
Together with the building known as the Terminal Station thereon erected and together
also with all the other buildings, plant, machinery and other appurtenances located
thereon, with the exception of the transmission line, ?, wires and the machinery placed in
said station by the Montreal Tramways Company (...) qui en demeure propriétaire
Acquis with greater Extent from the Dominion Cloth Company Limited by deed of sale
executed before H. M. Marler, 24 juin 1907, enr. 174922
prix 700 000\$
Note :

– Immeuble acquis par : Vente
Enregistrement : 174922
De : Dominion Oil Cloth Company, Joseph Ovide Gravel, président et John McGill, trésorier
À : Canadian Light and Power Company, Edmund A. Robert, vice président et David K. Goodfellow, assistant secrétaire
Date : 24-06-1910
Notaire : Herbert Meredith Marler, minute 9087
Description :
A certain tract of Land shown within the lines coloured Red on a Plan annexed to the Deed of sale from the Montreal Trust Company to Joseph Ovide Gravel, executed before W. de M. Marler, 21-09-1909, enregistré 162511
585 755 square feet
to the southeast by the lands of the Lachine Canal and the Cote St Paul Road, towards the west by lot number 3601 (...) to the East by part of Lot number 3600 belonging to the Montreal Gas Company, and to the North by the lot number 3417 and the central line of the present course of the River St-Pierre and comprising 1- An irregular piece of land forming part of Lot number 179, containing 3400 square feet and being part of the said lot which lies to the south of the course of the River St Pierre, and shown on the said Plan as River St Pierre Bounded to the north by the said central line and south by the central line of the old course of the said river (also shown on the said plan) which formed the boundary between the said lot 179 and lot 3600 and East by lot no 1698
2- that portion of lot no 3600 ... bounded as follows : Toward the north partly by lot no 3914, partly by the portion above described of lot 179 the central line of the present course of the said river St Pierre to the south west partly by lot no 3601 and partly by lots nos 3920, 3921, 3922, 3923, 3924, 3925, 3926, 3928 toward the south East partly by the lands of the Lachine Canal and partly by the Cote St Paul Road, towards the East by the portion of the same lot 3600 belonging to the Montreal Gas Company
3- A tract of land bounded
4- a small part of lot number 1698
TITLE : The vendor acquired from Joseph Ovide Gravel, under Deed of sale before W. de M. Marler 5 octobre 1909, enregistré 174921
Note :

– Immeuble acquis par : Vente
Enregistrement : 162511
De : Montreal Trust Company
À : Joseph Ovide Gravel
Date : 21-09-1909
Notaire : William de M. Marler
Description : 1-A tract of land shown within the lines coloured red on the plan hereunto annexed signed...

To the south East by the lands of the Lachine Canal and the Cote St. Paul Road; toward the west by lot 3601 ... to the East by part of the lot 3600 belonging to the Montreal Gaz Company and to the north by lot 3414 et lot 179 (explications complexes relatives aux cours anciens et actuel de la rivière St-Pierre)

2- That portion of lot 3600 ... bounded as follows : Towards the north partly by lot 3414 lot 179 et lot 1698, to the south west partly by lot 3601 et lot 3920 è 3928; toward the south East partly by the lands of the Lachine Canal and partly by the Côte St Paul Road; towards the east by the portion of 3600 appartenant à la Montreal Gaz Co.

TITRE : acquis the Marshall Brodie Atkinson et autres, devant Lighthall, le 23 avril 1903, enr. 100767

– Immeuble acquis par : Vente
Enregistrement : 88189
De : Dame Ann Ryan, widow of W. B. Davidson
À : Marshall Brodie Atkinson
Date : 15-06-1900
Notaire : Sherif Joseph Rosaire Thibaudeau
Description :

Know all men by these presents : That I the honorable Joseph Rosaire Thibaudeau, sheriff of ...(Montreal), by virtue of a certain (writ?) of execution, case number 1835 at the sue of Marshall Brody Atkinson, heretofore residing at the town of Westmount in the district of Montreal but presently of Los Loatos, California, merchant, William M. Kerr of Westmount aforesaid, merchant & Colin McArthur of the town of Saint-Paul, acting in their quality of executors of the last will & testament of the late dame Ann Brodie in her lifetime of the city & district of Montreal wife of the said Marshall Beale Atkinson plaintiff against the lands & tenements of Dame Ann Ryan of the town of Saint Paul in the district of Montreal, widow of the late W. B. Davidson in his lifetime of the same place, florist (vu communauté de bien et comme legataire de son mari) defendant. I have seized & taken in execution as belonging & in the possession of said defendant in her name... the following immoveable

1 A lot of land situate & being in the parish of la Cote Saint Paul, known described as part of lot number 3600 (...) containing about 17 arpents in area & bounded as follows : in front partly by the road leading to the town of Saint-Paul & partly by the residence (sic = residue) of the said lot number 3600, which part contains an area of about three arpents & belongs to the Consumers Gaz Co of Montreal limited, in rear by the little river Saint Peter, on one side by lot no 3601 & on the other side partly by the public road & partly by the residue of the said lot no 3600 with the buildings thereon erected.

lot adjudgé le 15 juin 1900 à Marshall Brodie Atkinson, student, being the highest & last bidder
3500 dollars

Note :

– Immeuble acquis par :	Vente
Enregistrement :	94253
De :	Dame Jane Connor, résidant à Chicago, now temporally residing at Côte St. Paul, veuve de Nicholas Stafford, de Chicago, laborer
À :	William B. Davidson of Côte St- Paul, Flowerist
Date :	14-09-1876
Notaire :	Maître E. McIntosh, minute 17723

Description :

That certain tract of parcel of land of an irregular figure situate lying and being at Côte St. Paul aforesaid designated and known on the official plan and Book of reference for the Parish of Montreal as part and portion of lot number 3600 and more particularly designated as lot number 2 on a certain plan of survey of the land belonging to the Estate of the late James Connor of Côte St. Paul aforesaid, made by Joseph Rielle Esquire sworn land surveyor and annexed to the Deed of Division of the same land passed and executed before E. McIntosh and his colleagues notaries on the 31 october 1859, bounded in front the said lot hereby sold by Côte St. Paul Road on both side and in rear by the said purchaser containing (mesures)

with a small wooden house thereon erected with all and every the members and appurtenances

Acquis dans un partage du 31-10-1859 entre Jane et Eliza Connor, devant E. McIntosh, de leur héritage de leur père James Connor
qui lui avait acquis de Henry Hadley, vente devant H. Griffin 22-01-1842

Note :

– Immeuble acquis par : Vente de droits immobiliers
Enregistrement : 49095, enregistré 04-11-1890
Entre: William B. Davidson
John Davidson
Hannah Davidson
Et James Davidson
Date : 23-03-1881
Notaire : James Smith et Patrice Michel Guy

Description :
Rights of succession moveable & immoveable, ..., in the estate & succession of their deceased mother the late Elizabeth Brombly in her lifetime wife of the said James Davidson
Said deed of sale affected the lot of land & premise known & designated upon the official plan and book of reference for the parishes of Montreal as official lot number 3600
Note Said Deed is required to be registered by & at the instance of said William B. Davidson, florist, who is now the proprietor of the said lot...

– Immeuble acquis par : Deed of sale
Enregistrement : 49096
Entre: Eliza Davidson, wife of James Charlton of South Plantagenet, farmer
Et James Davidson, of the former village of St Henry
Date : 02-04-1866
Notaire : James Smith et Patrice Michel Guy

Description :
All & every the said Eliza Davidson rights of succession, moveable & immoveable... in the estate & succession of her deceased mother the late Elizabeth Brombly in her lifetime wife of the said James Davidson ... Ses droits sur le lot 3600
Note: William B. Davidson of the place called Côte St Paul Gardener and Florist requested the registrar ... of a deed of Sale

– Immeuble acquis par : Deed of Division
Enregistrement : NA
Entre: Eliza Connor, wife of Mr. Michael McDonald, labourer, residing in Côte Saint-Paul
Et Jane Connor, wife of Mr. Nicolas Stafford, Locks labourer, residing in Côte Saint-Paul
Date : 31-10-1859
Notaire : Maître E. McIntosh, minute

Description :
... are both holding as their own undivided property, a lot of land of an irregular farm, situate, lying and being at Cote st. Paul aforesaid and forming an area of about 59738 square feet more or less without any warranty as to precise measurement and quantity. Bounded in front by said Cote st Paul Road; on one side by the land of one Brombly and on the other side by one Parré with a house and other buildings thereon erected, the

whole as delineated on a plan of survey made by J. Hughes sworn surveyor date the 17th septembre 1832, annexed to the deed of sale thereof by Hendry Hadley to James Connor, executed before H. Griffin ...22-01-1842

seules héritières de ... James Connor in his life time Bridge Keeper and dame Ellen Lynch his wife, their deceased father and mother
morts sans testament

Lot 1 : 23200 square feet ... description (voisins actuels front by said Cote st Paul Road; on one side by Mr. D. Ross; in rear by Mr Davidson and on the other side by lot no 2), mesures... with a house and other building thereon erected

Lot 2 : 23200 square feet ...description (voisins actuels : in front by said Cote st. Paul road; on one side by the lot number one; in rear and on the other side by Mr. Davidson), mesures... without any building thereon erected

Plan annexé

Évaluation des lots : no 1 vaut 45 pounds de plus que no 2

Eliza prend No 1 et payer 45 livres à Jane

Jane prend No 2

Note :

– Immeuble acquis par : Memorial of a Deed of Sale devant James Smith demandé par William B. Davidson, Gardener & Florist, of Côte Saint-Paul

Enregistrement : 49094 enregistré 04-11-1890

De : William Brombly et Dame Margaret Taylor his wife, Dame Hannah Brombly, wife of John Davidson & Robert Brombly and Dame Marie Tiviarge his wife,

À James Davidson of the former village of St Henry now the town of St Henri, farmer

Date : 10-03-1858

Notaire : Hugh Brody

Description :

Droits sur :

A certain farm situate at Côte St Paul in the parish of Montreal containing two arpents in front & rear by ten arpents in depth more or less comprised within the following limits, bounded towards the east by the Lachine Canal, southerly by James Connor & Louis Paré Désiré or their representatives, westerly by William Price as representing John Evans, esq & by the Petit Lac, with the dwelling house, stable & dependencies thereon erected. The said lot of land being now known & designated upon the official plans in the book of reference for the said parish of Montreal as part & portion of official lot 3600

Note : William Davidson, Florist “who is now the proprietor

– Immeuble acquis par : Deed of Sale
Enregistrement : NA
De : Henry Hadley, of the River St. Pierre, farmer
À James Connor, of the Cote St Paul, laborer
Date : 21-01-1842
Notaire : Griffin

Description :

All that portion of the said vendor's farm situate at the River St. Pierre aforesaid ??? and which portion is divided from of the rear of the said farm by the Lachine Canal and being all the land now belonging to the said farm, situate lying & being on the north west side of the said canal forming two distinct angles being divided by the high road leading from the tanneries des Rolland to the bridge crossing the said Canal at Cote St. Paul. the first of the said angles bounded in front by the said road on one side or rear by the said canal fence, & on the other side by land of one Bromby. And the other angle bounded in front by the said road, on one side or rear by the land of the said Bromby & on the other side by one Parré. Containing in the first angle an area of about 10162 feet and in the second an area of about 59731 square feet but without any warranty by the said vendor as to measures ... and the whole as delineated on a plan of survey ? hereto annexed made ? by Hughes sworn surveyor dated 17 september 1832

being part and parcel of his said farm from the execution and execute of the last will & testament of the late David Ross Esquire, by deed of sale passed before Griffin 12 mars 1842

Note :

– Immeuble acquis par : Deed of Sale
Enregistrement : NA
De : Jane D. Ross, city of Montreal, widow of the late David Ross, Arthur Ross + autres executeurs testamentaire
À Henry Hadley of the River Saint Pierre, farmer
Date : 12-03-1841
Notaire : Henry Griffin

Description :

All that certain farm with a house, barn & other buildings thereon erected situate lying & being at the River St. Pierre aforesaid containing about (three?) arpents in front by about forty arpents in depth more or less bounded in front by the river Saint Laurence in the rear partly by the Lachine Canal and partly by two emplacements owned by one Amable Paré and his brother on one side to the southwest by the turnpike road from the ? to the canal and on the other side to the northeast (partly?) by the representatives of the late J. B. Lanouette and partly by John Carmichael without guaranty of (?) measure the (une ligne illisible) occupied by the said purchaser as a tenant together also with a small emplacement on the north west side of the Lachine Canal formed by the prolongation of the side lines of the said farm toward the petit Lac. The same also without any guaranty of measures

Titre : acquis par David Ross achat de Louis Lefevre, vente devant Jobin, 12 janvier 1815 et de J.B. Rivard dit Lanouette, devant Daveluy, 3 mars 1819

Note:

– Immeuble acquis par : Vente
Enregistrement : NA
De : Jean Baptiste Rivard dit Lanouette
À David Ross
Date : 3 mars 1819
Notaire : Paul Edouard Daveluy

Description :

Une terre sise à ladite rivière St Pierre contenant un arpent de front, sur environ quarante arpents de profondeur et au bout desdits quarante arpent ladite terre contient un arpent et demi à prendre au bout desdit quarante arpents à aller à l’emplacement de Louis Paré de la côte St-Paul...

– Immeuble acquis par : Vente
Enregistrement : NA
De : Héritiers de Jean-Raphaël Lelièvre et Marie-Marguerite Crevier
À David Ross
Date : 12 janvier 1815
Notaire : André Jobin

Description :

Une terre située à la dite rivière St-Pierre susd. paroisse de trois arpents de front sur quarante arpents de profondeur et delà prenant un arpent et demi de largeur sur la profondeur qu’il peut y avoir jusqu’au petit lac St Pierre....